L'HIS

PRÉCIS
DE
L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

'HIST

TA

sentant
ement,
le temps
jusqu'au

QUATR

1042

GA
hez LE

PRÉCIS
DE
L'HISTOIRE UNIVERSELLE,
OU
TABLEAU HISTORIQUE

présentant les vicissitudes des Nations, leur agrandissement, leur décadence et leurs catastrophes, depuis le temps où elles ont commencé à être connues, jusqu'au moment actuel.

PAR M. ANQUETIL. L. P.

QUATRIÈME ÉDITION, ENTIÈREMENT REVUE.

TOME IX.

A PARIS,

Chez { GARNERY, libraire, rue de Seine, n° 6,
LE NORMANT, imprimeur-libraire, même rue, n° 8.

1811.

DE

Si on
occupés
celle de
est la m
es Gau
omain.
obroges
s ont lo
ux Rom
avant à
ontre l'i
aturel a
ouvelle
rêts de
ommand
étra dan
rancs ;
Tom.

PRÉCIS
DE L'HISTOIRE
UNIVERSELLE.

FRANCE.

France, entre l'Océan, la Manche, les Pays Bas, l'Allemagne, la Suisse, la Savoie, l'Espagne et la Méditerranée.

Si on en croit les auteurs qui se sont occupés de la généalogie des nations, celle des *Celtes*, venus des *Scythes*, est la mère des peuples qui ont inondé les Gaules à la décadence de l'empire romain. Sous le nom de *Saliens*, d'*Allobroges*, de *Tectosages*, de *Visigoths*, ils ont long-temps disputé cette contrée aux Romains. Ceux-ci avoient eu auparavant à lutter pendant plusieurs siècles contre l'instinct vigoureux de la liberté, naturel aux Gaulois. Vers l'an 420, une nouvelle horde de barbares sortit des forêts de la Germanie; cette horde étoit commandée par *Pharamond*. Elle pénétra dans les Gaules, sous le nom de *Francs*; mais au lieu d'y fixer son sé-

jour, ce chef se contenta de remporter diverses fois, dans ses repaires, les dépouilles des habitans de ce riche pays. *Clodion*, *Mérovée* et *Childéric*, ses successeurs, n'y firent aussi que des incursions momentanées, et y possédèrent peu de terrains. Cependant, *Mérovée*, au rapport d'un grand nombre d'historiens, s'y créa un état respectable. *Clovis* fut le premier qui, par le concours d'une guerre heureuse, et d'une politique profonde, mais souvent barbare, s'établit solidement dans ces contrées, vers la fin du cinquième siècle, et fut la souche de la première race, qu'on nomme *Mérovingienne*.

MEROVINGIENS.

Rois Mérovingiens, 481.

Deux causes contraires contribuèrent à l'agrandissement de *Clovis*, la religion et la cruauté. En se faisant chrétien il gagna les évêques et le clergé, qui avoient un grand ascendant sur les peuples, et auxquels d'ailleurs il laissa leurs lois et leurs coutumes. En même tems, ou par ruse, ou à force ouverte, il se défit de tous les petits princes qui l'environnoient, et s'empara de leurs états

Il fit assassiner *Sigebert*, roi de Cologne, par *Clodoric*, son propre fils, et fit punir ensuite *Clodoric* par ses propres domestiques. Aussitôt il parut sur la frontière, comme pour venger ces meurtres. Les sujets ne le soupçonnant pas coupable d'un tel forfait, se soumirent au vengeur. *Cararie*, roi des Morins, et son fils furent ordonnés prêtres par ordre de *Clovis*. Mais comme il lui resta encore quelque crainte qu'ils ne cherchassent à reprendre la couronne dont cette cérémonie les privoit, il les fit assassiner. De sa propre main il tua *Ranacaire*, roi de Cambrai, et *Richiaire*, son frère, qui lui avoient été livrés par leurs officiers. Au lieu d'or, il les paya en cuivre doré. « C'est, leur « dit-il ironiquement, la monnoie qui « convient à des traîtres ». Ce roi ne devint aussi cruel que sur la fin de ses jours. La religion fit naître des remords dans ce cœur déchiré par l'ambition, et souvent il les exprimoit hautement devant les principaux personnages de la nation. Après tant de combats livrés, tant de peines prises pour fonder une puissante monarchie, à sa mort, l'an 511, il commit la faute impolitique de partager la France entre ses quatre enfans; et dès-lors on vit s'élever les

royaumes de Metz, d'Orléans, de Paris et de Soissons.

Clotilde, sa veuve, fut tutrice des plus jeunes enfans. Elle étoit fille de *Childéric*, roi de Bourgogne, que *Gondebaud*, son frère avoit fait tuer pour s'emparer de ses états. Les fils de *Clotilde* s'armèrent contre leur oncle, et par leurs forfaits, abreuvèrent d'amertume et de douleur le cœur de leur pieuse mère. *Clodomire*, l'aîné des enfans de *Clotilde*, s'empara de ses cousins, les fit précipiter dans un puits, et par cette atrocité rendit odieuse une guerre juste dans l'origine, puisque *Clotilde* avoit engagé ses fils à prendre les armes contre le bourreau de son père. Les enfans du barbare *Clodomire* furent massacrés ensuite par *Clotaire*, leur oncle, sous les yeux même de leur grand-mère *Clotilde*, mère de l'assassin. On ne tomboit alors du trône que dans un monastère ou dans le tombeau.

548. Entre les enfans et petits-enfans de *Clovis*, on remarque seulement *Théobalde* ou *Thibault*, roi de Metz, qui n'ait pas cru que les talens militaires fussent les seules vertus des rois. Il s'appliqua à bien gouverner, et donna de sages lois à ses peuples On lui attribue cet apologue, qu'il adressa à ses minis-

tres assemblés. « Un homme avoit du « vin excellent, qu'il gardoit dans un « vaisseau fort large et à col étroit. « L'ayant laissé ouvert, il s'y glissa un « serpent, qui but si copieusement qu'il « ne put plus en sortir. Le propriétaire « étant survenu, et voyant qu'il se « tourmentoit et se replioit de toutes « manières pour sortir, lui dit : misé- « rable animal, il n'y a qu'une manière « de passer par ce trou étroit, c'est de « dégorger ». Ces ministres du sixième siècle ne furent pas contens de l'apologue.

Vers ce temps parurent les deux fameuses rivales, *Brunehaut* et *Frédégonde* : la première, princesse espagnole, mariée en 565 à *Sigebert*, roi d'Austrasie ; la seconde, fille d'un paysan de Picardie, d'abord maîtresse, ensuite épouse de *Childéric*, roi de Soissons. Elle parvint à cette grande fortune en obtenant de son amant la mort de *Galsuinte*, sœur de *Brunehaut*, que *Childéric* avoit épousée. Cette action fit naître entre ces deux femmes une haine irréconciliable. On ne peut s'empêcher de reconnoître à l'une et à l'autre beaucoup d'esprit et de talens, et le même penchant à la galanterie.

Sigebert et *Childéric* étoient frères :

leurs femmes, les rendirent ennemis, et les armèrent l'un contre l'autre. *Frédégonde* voyant que *Childéric*, son mari, n'avoit pas pour lui la supériorité des armes, fit assassiner *Sigebert*. Elle prit si bien son moment, qu'en même temps elle s'empara de *Brunehault*, sa belle-sœur, et la retint prisonnière à Paris. De là *Childéric* l'envoya pour être gardée à Rouen. Ce prince avoit un fils nommé *Mérovée*. En allant à une expédition en Poitou, ce prince passa par Rouen. La captive toucha son cœur, il lui donna la main en présence de *Prétextat*, évêque de cette ville. *Frédégonde* outrée du triomphe de sa rivale, entraîne *Childéric* à Rouen. On sépare les deux époux. *Brunehaut* est envoyée en Austrasie, comme en exil; mais elle trouve moyen de soulever les seigneurs austrasiens contre son beau-père. Elle leur persuade que s'ils se mettent en campagne, *Mérovée*, son époux, mécontent de son père, paroîtra à leur tête. Il se préparoit en effet à cette expédition au retour de celle de Poitou; mais il fut assassiné. *Frédégonde* avoit déjà fait ses preuves contre *Sigebert*, son beau-frère. On ne douta pas de quelle main partoit le coup qui prévint les desseins de son beau-fils.

Ce prince avoit encore un frère, nommé *Clovis*, fils d'*Andovère*, femme de *Childéric*, encore vivante, mais femme disgraciée et releguée. Ce *Clovis* fatiguoit la vue de *Frédégonde*, qui venoit de perdre par maladie trois fils à peine hors du berceau, qu'elle avoit de *Childéric*. Elle ne songeoit pas sans dépit, que ce prince occuperoit un trône qu'elle avoit destiné à ses enfans. On apercevoit si bien le chagrin jaloux de *Frédégonde*, et ce qu'elle desiroit, qu'un de ces misérables qui manquent rarement dans les cours dépravées, accusa *Clovis* d'avoir fait empoisonner les trois fils de la reine. Le prince fut mis en prison. On fit une espèce de procédure. Pendant qu'elle s'instruisoit, on le trouva mort, avec un poignard auprès de lui, afin de faire croire qu'il s'étoit percé lui-même. De peur que la reine *Andovère* ne fût rappelée par *Childéric*, qui paroissoit quelquefois ne l'avoir pas entièrement oubliée, et qu'elle ne donnât sur ces événemens de tristes lumières, on la fit aussi mourir. Par-là *Childéric* se trouva à la merci d'une femme ambitieuse et cruelle, qui avoit fait périr toute sa famille. Lui-même fut assassiné en revenant de la chasse. On attribue encore ce crime à *Frédégonde*,

Elle le commit, dit-on, pour n'être pas punie d'une intrigue amoureuse qu'elle avoit imprudemment laissé apercevoir à son mari.

On la croiroit perdue : peu aimée des sujets de son epoux, exposée au ressentiment de *Brunehaut*, qui s'étoit rendue toute-puissante en Austrasie, et pour défense un enfant de quatre mois, dernier fruit de son union avec *Childéric*. Dans cette extrémité, elle jette entre les bras de *Gontran*, roi d'Orléans, oncle et parrain de *Clotaire*, son fils. Il les prend l'un et l'autre sous sa protection ; mais il donne à la mère de terribles allarmes à l'occasion de la mort de *Childéric*, dont il prétendoit découvrir les auteurs. Elle se tira habilement de ces recherches en jetant des soupçons sur un seigneur qui avoit été en faveur auprès d'elle, et qui, la croyant sans ressource à la mort de son mari, l'avoit abandonnée. Ainsi. *Frédégonde* eut le double plaisir et d'être déclarée innocente et de se venger. Cependant *Gontran* mortifia l'ambitieuse par un endroit bien sensible. Il nomma un conseil au jeune *Clotaire*. La mère, irritée de cete atteinte portée à son autorité, se retira dans le château de Verneuil.

De cette solitude, comme elle n'ou-

blioit rien, *Frédégonde* machina l'assassinat de *Prétextat*, cet évêque de Rouen qui avoit marié *Brunehaut* et *Merovée*. Elle dressa aussi, quoique de loin, des embûches à *Childebert*, roi d'Austrasie, et à sa rivale. *Gontran* tira enfin *Frédégonde* de cette retraite, qu'elle n'habitoit que par dépit, et la rappela auprès de *Clotaire*, son fils. A l'occasion d'une maladie dangereuse dont ce jeune prince fut attaqué, sa mère fit, en actions de grâces de cette convalescence, de grands présens aux églises.

Gontran, roi d'Orléans, et *Childebert*, roi d'Austrasie moururent, et les deux rivales qui dominoient dans la cour où elles vivoient, comme mères et grands'mères, se virent en état de s'attaquer personnellement. Elles levèrent des armées. Avant qu'on n'en vint aux mains, *Frédégonde* mena son fils de rang en rang, et inspira tant de courage à ses soldats, qu'ils remportèrent une victoire complète. Sans doute elle auroit eu de fâcheuses suites pour *Brunehaut*; mais *Frédégonde* mourut peu après, et laissa la scène des crimes occupée par sa rivale.

Elle avoit pour petits-fils *Théodebert* et *Thierri*, rois de Metz et de Bourgo-

gne. Ici commencent les calomnies contre la reine *Brunehaut.* On l'accusa sans fondement des crimes les plus affreux. On associe d'ordinaire son nom à celui de *Frédégonde.* C'est encore une injustice révoltante. Les historiens les plus sensés l'ont vengée de toutes ces calomnies. L'abbé *Vély* a rassemblé les preuves les plus convaincantes en faveur de cette reine malheureuse, dont quelques historiens ont cherché à noircir la réputation. On va jusqu'à lui imputer les vices et les crimes de *Théodebert*, roi de Metz, qui devint amoureux d'une fille de plus bas étage, et qu'il épousa. Cette jeune femme redoutant l'influence de sa belle-mère, la fit éloigner. Arrivée à la cour de Bourgogne, *Brunehaut* s'étant mal trouvée du mariage du roi de Metz, fit ce qu'elle put pour empêcher que le roi de Bourgogne ne s'engageât dans les liens de l'hymen ; mais les seigneurs le déterminèrent, par de vives représentations, à prendre une épouse. Outre qu'il avoit déjà trois enfans naturels, ce qui n'étoit pas d'un très-bon augure de fidélité dans le mariage, on connoissoit si bien les dispositions de la grand'mère, que le roi des Visigoths ne donna sa fille à *Thierri*, qu'à condition qu'il jureroit que cette princesse ne se-

roit jamais dégradée du rang de reine ; mais il n'y parvint même pas. Les nôces ne furent point célébrées, et après un an passé dans une attente désagréable, la princesse fut renvoyée en Espagne.

Pour conserver exclusivement l'autorité, *Brunehaut* suscita des guerres entre ses petits-fils, et fit empoisonner ou massacrer les généraux qui lui déplaisoient. Dans le cours de ses hostilités, *Théodebert* tomba entre les mains de *Thierri*, qui le livra à sa grand'mère. Elle se souvint qu'il l'avoit éloignée de sa cour par complaisance pour sa femme : afin de le mettre hors d'état de conserver le sceptre, elle lui fit couper les cheveux. Réfléchissant ensuite, qu'il n'y avoit rien tel que la mort pour éteindre toute prétention, elle se défit, par le poison, de l'infortuné *Childebert*. On croit qu'elle en préparoit autant à *Thierri*, afin de se trouver maîtresse des deux royaumes ; mais une dissenterie dont il fut attaqué, épargna un crime à sa grand'mère. Il est impossible, au milieu des éloges et des injures dont cette reine fut l'objet, de déméler au juste la vérité.

La mort d'un roi n'apportoit pas alors de grands changemens dans le royaume. Il y avoit sous ces derniers rois Méro-

vingiens des *maires du palais*, qui exerçoient toute l'autorité. D'officiers domestiques, ils étoient devenus, par l'indolence des monarques, souverains au titre près, et souvent ils donnoient en leur nom des ordres auxquels les rois n'osoient s'opposer. Ils présidoient à la justice, décidoient de la paix et de la guerre ; et pendant que les monarques fainéans s'engourdissoient dans la mollesse, les maires du palais menoient les Français au combat. Celui du royaume d'Austrasie se nommoit *Garnier*. Il continua après la mort de *Thierri*, la guerre que ce prince avoit contre *Clotaire*, roi de Bourgogne, son cousin.

Brunehaut ne trouvant pas sans doute ce maire assez docile, écrivit à un de ses officiers de l'assassiner, ou plutôt le factieux *Garnier*, selon les historiens les plus judicieux, imagina cette horrible barbarie pour perdre la reine. L'officier déchira la lettre après l'avoir lue. Les morceaux en furent ramassés, rejoints et portés à *Garnier*. Il fit part de cet ordre aux autres seigneurs austrasiens : tous convinrent de livrer la reine à *Clotaire* ; ce qui fut exécuté.

Ce prince, héritier de la haine de *Frédégonde*, sa mère, contre *Brunehaut*, après de vifs reproches faits à cette prin-

cesse sur tous ses crimes, l'abandonna aux bourreaux. Montée sur un chameau, ils la promenèrent dans tout le camp où les soldats l'accablèrent d'injures. Enfin, on l'attacha par les cheveux, le pied et un bras à la queue d'un cheval indompté, qui, la traînant au galop, la mit en pièces. *Frédégonde*, morte dans son lit, méritoit ce traitement cruel; mais au défaut du supplice, sa memoire chez les meilleurs historiens est restée marquée du sceau de l'opprobre; au lieu que la réputation de *Brunehaut* a été transmise à la postérité, décorée de quelque estime. Entre ses ouvrages dignes d'une grande reine, on compte les chemins des Romains qu'elle a rétablis, et les nouveaux qu'elle a construits et qui sont encore connus sous le nom de *Chaussées de Brunehaut*.

Clotaire II, réunit sous un même sceptre, en 613, tous les états de *Clovis*. Il multiplia les maires du palais, en établit en Austrasie, en Bourgogne, en Neustrie, en Aquitaine, tint des parlemens ambulatoires, et fit comme *Clovis*, la faute de partager ses états à ses deux enfans *Dagobert* et *Charibert*. La fortune corrigea cette imprudence. *Charibert* mourut. *Dagobert* s'empara de ce qu'il possédoit, et fit tuer *Childéric* son

neveu, pour en jouir plus sûrement. La cour de ce prince fut d'une magnificence qui étonneroit, si on ne savoit que les richesses de l'Orient affluoient en France par les relations avec Constantinople, celles d'Italie par les irruptions que faisoient les Français dans ces contrées opulentes, d'où ils ne revenoient que chargés de butin.

Avec les richesses vint la corruption des mœurs. *Dagobert* prit publiquement trois femmes, sans compter les concubines. L'orgueil accompagnoit le faste. Quelques esclavons avoient fait des excursions sur les terres de France, *Dagobert* envoya porter ses plaintes par un ambassadeur. Fier de la puissance de son maître, il parla avec hauteur. *Samon*, de marchand français, devenu roi de ces peuples, répondit humblement, et promit de prendre des mesures pour entretenir l'amitié des deux nations. « L'amitié ! reprit brutalement « l'envoyé, peut-il y en avoir entre des « chrétiens, serviteurs du vrai Dieu, et « des chiens de payens comme vous » ? — « Puisque nous sommes des chiens, « répliqua *Samon*, nous vous montre- « rons que nous avons des dents ». Il les fit si bien sentir, que le monarque français se repentit de l'avoir insulté.

Dagobert commit la même faute que son père, et partagea son royaume entre ses deux fils *Sigebert* et *Clovis II*. Sous ces princes et sous leurs successeurs, ce furent plutôt les maires du palais qui régnèrent que les rois. Deux maires célèbres, vers 680, *Ebroin* et *Leger*, se disputèrent la puissance. Ils bouleversèrent les cours, intervertirent les successions des princes, et se livrérent des batailles. Un sort bizarre les réduisit à l'état de moine. Ils se trouvèrent revêtus malgré eux d'un froc dans l'abbaye de Luxeuil. Ils y vécurent quelque temps, comme on juge que peuvent le faire de pareils rivaux. Par des intrigues qui leur réussirent, du cloître il revinrent dans les palais d'où ils avoient été chassés, et continuèrent à se harceler. *Ebroin*, devenu le plus fort, fit crever les yeux à *Léger*; mais il fut assassiné à son tour. 680.

Ce temps est celui de nos rois qu'on a surnommés *Fainéans*, parce qu'ils le furent plus qu'aucun de leurs prédécesseurs, qui ne manquoient cependant pas d'indolence. En 1660, *Pépin d'Heristel* gouverna toute la France, en qualité de simple maire du palais; mais plus roi que les quatre monarques qu'il vit passer successivement sur le trône, et

sous le nom desquels il régna. Sa puissance pensa s'anéantir à sa mort, parce qu'il ne laissoit qu'un fils très-jeune sous la tutelle de sa veuve. Mais il en avoit un autre plus âgé, nommé *Charles Martel*, né d'une concubine, qui soutint les prétentions de son père. Il trouva un adversaire digne de lui, dans *Childéric II*, qui refusa de le prendre pour son maire du palais, et entreprit de secouer le joug de ces ministres impérieux. Ce prince ne doit pas être mis au nombre des rois fainéans. La fortune lui manqua plutôt que le courage. Il ne fut pas secondé par les seigneurs français, qui aimoient mieux un maire, qu'ils regardoient comme leur égal, qu'un monarque qu'ils ne pouvoient s'empêcher de reconnoître comme supérieur.

Charles Martel signala son gouvernement par des victoires sur les voisins de la France, et sur les étrangers qui tâchèrent de l'envahir. En 732 il défit les Sarrasins dans les champs de Poitiers. Après la mort d'un *Thierri*, surnommé de *Chelles*, abbaye qu'il habitoit presque toujours, *Charles Martel* n'osant encore prendre la couronne, dans la crainte de trouver des obstacles dans la jalousie des seigneurs français,

ne voulut pas du moins qu'elle passât sur une autre tête. Il fit l'essai d'un interrègne, et continua de gouverner souverainement sans fantôme de roi. *Pépin*, son fils, qu'on a surnommé le *Bref*, à cause de sa petite taille, trouvant encore aux Français trop d'attachement à la famille de *Clovis*, remit sur le trône en 743, *Childéric III*, un des descendans du fondateur de la monarchie; mais après une épreuve de sept ans, se voyant bien assuré de sa puissance, et ne craignant plus une affection, que l'incapacité de *Childéric* avoit bannie de tous les cœurs, il fit enfermer dans un monastère le malheureux monarque, ainsi que son fils encore très-jeune. Celui-ci fut élevé dans l'obscurité, ou cessa bientôt d'y vivre, sans qu'on en ait depuis entendu parler. En 750 finit la race des Mérovingiens, après deux cent soixante-dix ans de durée.

~~~~~~~~~~~~

CARLOVINGIENS.

Pépin étoit d'une vigueur étonnante, malgré sa petite taille de quatre pieds et demi. Il sut que quelques seigneurs plaisantoient de sa stature. Dans le spec- Carlovingiens. Pépin, 750.
~~~~~~~~~~~~

tacle d'un combat donné en présence de toute la cour, entre un lion et un taureau, le féroce animal avoit terrassé le taureau et étoit près de l'étrangler. « Qui « de vous, dit *Pepin* à ses courtisans, « ira délivrer le taureau » ? Ils gardèrent tous le silence. « Ce sera donc moi, reprend le roi ». En même temps il saute dans l'arêne, et d'un coup abat la tête du lion, et du revers celle du taureau.

Sans doute ce trait de force et de vaillance dut faire impression et lui concilier l'estime de cette noblesse belliqueuse; mais selon toutes les apparences, la puissance de *Pépin* se confirma encore mieux par la conduite adroite que tint ce nouveau roi. Il montra une grande soumission à l'autorité des papes, qui étoit alors fort respectée. Cet exemple qu'il donna aux grands lui fut très-utile, en ce qu'ils n'osèrent contredire les décisions auxquelles acquiesçoit le roi lui-même. Quand il voulut usurper la couronne, sur le foible *Childéric*, il proposa au souverain pontife ce problême politique : « convient-il de joindre le « pouvoir au titre de roi, ou le titre de « roi au pouvoir ? » La réponse fut conforme à ses vues; elle l'étoit aussi à la raison, en supposant que le pouvoir n'auroit pas été détaché du titre par ruse

ou par force. Mais les peuples une fois persuadés n'y regardent pas de si près.

Pépin sut encore les gagner par des démonstrations de confiance. Il tint fréquemment des assemblées de la nation. Il leur communiquoit ses desseins d'une manière conforme à ses vues. Après leur décision qu'il avoit eu soin de préparer, il se chargeoit de l'exécution, comme d'un devoir de sa place, laissant aux assemblées l'honneur d'avoir formé et arrangé les projets. Il étoit ainsi en apparence le ministre de leurs volontés, tandis qu'il ne faisoit que suivre la sienne. Enfin il tenoit toujours la nation en activité, tant par ces assemblées que par les guerres qu'il entreprenoit. Pendant qu'il soumettoit l'Aquitaine et la Bavière, qu'il battoit les Saxons, qu'il faisoit respecter le nom français en Italie, qu'il dictoit ses lois à Rome même, qu'il donnoit à ses peuples le spectacle d'un pape qui venoit implorer sa protection, on n'avoit pas le temps de songer à des complots, ni d'ourdir des trames contre son autorité ou contre sa vie. Aussi n'y a-t-il point d'usurpateur, si on veut le nommer ainsi, qui ait vécu plus tranquille à cet égard. *Pépin* mourut de maladie à cinquante-quatre ans. Il n'avoit pas besoin pour s'illustrer de l'épitaphe

qu'on mit sur son tombeau : *Ci gît Pépin, père de Charlemagne.*

Charlemagne. 768.

Ce prince étoit aussi grand de taille que son père étoit petit. On lui donne sept pieds de haut, une constitution robuste, l'air majestueux, en même-temps gai et affable. Ses états se sont étendus depuis la mer Baltique jusqu'aux Pyrénées, et depuis la Manche jusqu'à la Méditerranée, l'Italie comprise. Il passoit rapidement d'une extrémité à l'autre. On ne voit pas qu'il ait eu des demeures bien fixes. Il avoit des palais au nord, au midi, au centre, et les habitoit selon ses besoins : méthode utile pour les peuples, qui par-là se ressentent successivement des richesses de la cour, et qui sont moins vexés, si le prince surveille ceux qui gouvernent sous lui. C'étoit le grand talent de *Charlemagne.* Il savoit choisir ses ministres et ses généraux, les dirigeoit dans le conseil et dans le camp. Egalement recommandable, et comme législateur, et comme guerrier, il a fait des réglemens dont on admire la sagesse; et le bruit de ses armes victorieuses a retenti dans tout l'univers.

Ces lois se nomment *capitulaires*, parce qu'elles sont rédigées par chapitre. Elles se faisoient dans des assemblées

générales, de l'avis et du consentement des seigneurs et des prélats présens. On s'y occupoit d'affaires et de plaisirs. Le luxe étoit réservé pour ces occasions. Dans les autres temps le monarque étoit aussi sobre pour sa table, que modeste dans ses habits. On peut en juger par les lois somptuaires, conservées dans les capitulaires. *Charlemagne* joignoit l'exemple et la remontrance à la sanction de la loi. Il s'étoit aperçu que les courtisans s'accoutumoient à mettre des habits de soie avec des fourures de grand prix. Les voyant un jour ainsi parés, il proposa une chasse, et les fit courir dans les champs et les bois, par le vent et la pluie. Au retour, il ne voulut pas permettre qu'on changeât d'habits. Chacun se présenta au feu, n'osant trop en approcher, de peur d'exposer à son activité malfaisante sa soie et ses fourrures. « Vous voilà bien mal en ordre, leur « dit l'empereur, et transis de froid, « pendant qu'avec mon manteau de peau « de mouton, que je tourne selon le « vent, mon habit est aussi beau qu'en « partant, et qu'en arrivant, je me « chauffe à mon aise. Soyez honteux, « et apprenez à vous habiller en hom- « mes. Laissez la soie et les parures re- « cherchées aux femmes, et gardez-les

« pour les jours de cérémonie, où l'on « porte ces habits pour la montre et « pour l'usage ».

Charlemagne fit la guerre pendant tout son règne. Il soumit l'Aquitaine à plusieurs reprises. Lorsqu'il s'en croyoit absolument maître, un vieux duc, après être resté vingt-cinq ans au monastère, en sortit pour le combattre, et y fut de nouveau renfermé. Il parcourut deux fois l'Italie en vainqueur, reçut à Rome la couronne impériale, détrôna *Didier*, roi des Lombards, et l'envoya avec sa famille en France, mourir dans une prison. Les Français sous ses ordres ne furent pas aussi heureux en Espagne. Il perdit l'avant-garde de son armée à Roncevaux, malgré les efforts du fameux *Roland*, et des autres paladins qui l'accompagnoient. Enfin, *Tassillon*, duc de Bavière, épargné une fois, moyennant un hommage auquel il se soumit, revint à la charge, et fut confiné dans un monastère avec toute sa famille.

On ne lit pas sans frémir les exécutions sanguinaires qu'il ordonna contre les Saxons. Il est vrai que ce peuple idolâtre avoit massacré par trahison les Français qu'ils avoient reçus dans leur pays. *Charlemagne* usa d'affreuses re-

présailles à l'égard des Saxons. Outre ce qu'il en périssoit dans les batailles, de sang-froid après une victoire, il en fit décapiter quatre mille cinq cents. La mort ou le baptême étoit l'alternative qu'il proposoit. Ces idolâtres ne se convertissoient que pour n'être pas massacrés. Aussi retournoient-ils à leurs dieux aussitôt qu'ils voyoient le vainqueur éloigné. A la fin, *Witkins* leur chef, vaincu par les armes et encore plus par la clémence et la magnanimité de *Charlemagne*, se rendit à ce prince, et depuis ce temps les Saxons vécurent paisibles. Les victoires de *Charlemagne*, l'éclat de sa réputation, le succès de ses armes, n'ont point empêché que les Maures, les Danois, les Normands, n'aient quelquefois entamé ses frontières; mais il les a toujours repoussés.

Ces occupations bruyantes laissoient encore à l'empereur le temps de s'adonner aux soins plus calmes, mais non moins pénibles du gouvernement. Le génie embrasse tout et multiplie les heures. *Charlemagne* soumettoit à l'examen les lois des peuples qu'il conquéroit, avant de leur en permettre l'usage. Il donnoit un soin particulier à tout ce qui regardoit la religion. Le clergé, sur son avis, adopta dans ses offices le chant

romain, au lieu de celui qui avoit été jusques-là en usage. Il établit dans les chapitres et les grands monastères des écoles de grammaire, d'arithmétique et de toutes les sciences alors connues. Dans son palais s'assembloit une espèce d'académie, dont chaque membre prit le nom de quelqu'ancien célèbre, *Aristote*, *Platon*, *Cicéron*, *Augustin*, *Flaccus*, surnom d'*Horace*. *Charlemagne* prenoit celui de *David*. Cette idée que notre siècle traitera de puérilité, pouvoit servir d'encouragement dans un temps où on avoit besoin de quelque chose d'extraordinaire pour remuer les esprits et les encourager.

On avoit vu avec étonnement une orgue envoyée de Constantinople à *Pépin*. Sans doute on ne contempla pas avec moins d'admiration une horloge que les ambassadeurs Persans apportèrent à *Charlemagne*. Ce prince conçut le dessein de joindre le Rhin au Danube, et par cette communication l'Océan au Pont-Euxin. Le défaut de machines et de moyens non encore inventés pour l'exécution de ces grands travaux, l'empêcha de réussir. Mais on doit reconnoître du moins que cet empereur fut du petit nombre des princes qui se sont véritablement intéressés au bonheur du

genre humain. Nul travail n'échappoit à son attention. On lit avec plaisir qu'il entroit dans le détail des occupations de l'agriculture, qu'il connoissoit ses fermes, leur produit, le nombre de ses bestiaux, que les dames de ses palais manioient le fuseau comme l'aiguille, et qu'il se paroit avec complaisance des ouvrages de ses femmes et de ses filles. Il eut successivement cinq épouses légitimes; indulgent pour lui-même dans ses amours, il ne fut point sévère pour les autres. On lui reproche même avec raison trop de complaisance pour l'humeur libre de ses filles. Ses maîtresses sont inconnues. On sait seulement qu'elles lui donnèrent plusieurs enfans. Il étoit accessible, affable, et savoit goûter les douceurs de la vie privée, sans déroger à sa dignité. *Charlemagne* vécut soixante-onze ans, et en régna quarante-sept.

Louis le Débonnaire. 814.

Il avoit associé à l'empire son fils *Louis*, surnommé *le Débonnaire*. Ce prince, envoyé en Aquitaine, pour s'essayer dans le gouvernement, s'y comporta si bien, que le père, instruit de sa conduite, ne put s'empêcher de dire: « Rendons « grâces à Dieu, réjouissons-nous de ce « que ce jeune homme est encore plus « sage et plus habile que nous ». Ces

belles espérances ne se réalisèrent pas dans une administration plus étendue. L'histoire de *Louis le Débonnaire* n'est presque autre que l'histoire de ses fautes. On peut mettre de ce nombre l'éclat qu'il fit à l'occasion du dérèglement de ses sœurs, pour lesquelles *Charlemagne* avoit eu trop d'indulgence. *Louis* fit arrêter publiquement les amans de ces princesses, et les relégua elles-mêmes dans des couvens, où elles passèrent tristement leurs jours comme pénitentes : punition qui révéla au public avec ostentation le déshonneur de la famille impériale.

Ce caractère se soutint avec une dureté cruelle dans l'affaire de *Bernard*, roi d'Italie. Ce prince étoit fils de *Pépin*, l'aîné des enfans de *Charlemagne*, qui lui donna le royaume d'Italie. *Pépin* mourut avant son père. *Louis* engagea l'empereur à donner la couronne d'Italie à *Bernard*, fils de son frère ; mais ce jeune prince, à la mort de son grand-père *Charlemagne*, se plaignit de ce qu'il n'eût pas transporté sur sa tête la couronne impériale, comme au fils de l'aîné de ses enfans, et qu'il l'eût donnée à *Louis*, cadet de son père. Il signifia à son oncle ses prétentions et arma pour les soutenir. On remarque qu'il avoit pour lui les principaux ministres

de son grand-père, entre autres *Théodulphe*, évêque d'Orléans. *Bernard* n'en succomba pas moins, par la défection du plus grand nombre des seigneurs. Ainsi abandonné, il vint implorer la clémence de son oncle. *Louis* lui reprocha son ingratitude, et le renvoya pour être jugé à l'assemblée générale. Elle le condamna à la mort, ainsi que ses complices. *Louis le Débonnaire* borna la punition de la plupart des évêques à la déposition ; mais il fit crever les yeux aux laïcs. *Bernard* en mourut trois jours après. Ses trois frères furent confinés dans des monastères.

Il faut rendre justice à *Louis*. Cette exécution lui causa toujours des remords qu'il laissa apercevoir en plusieurs occasions, sur-tout dans ses malheurs. On ne voit pas cependant qu'il ait réhabilité les frères de *Bernard*; mais il donna des marques éclatantes de repentir à l'égard des évêques, abbés et autres magnats du clergé, qui avoient été punis, ou par la déposition, ou par des peines corporelles, comme complices de *Bernard*. Dans une assemblée d'évêques, convoquée à Attigny, il leur demanda pardon. Il rétablit de plus auprès de lui les clercs suspects, ces ennemis réconciliés; les admit dans son conseil, entre

autres *Valla*, célèbre abbé de Corbie. Cette foiblesse devoit être regardée comme la cause de toutes ses infortunes.

Hermengarde sa femme lui laissa en mourant trois fils en âge d'hommes. Sans qu'on en voie la nécessité, sans prévoir qu'il pourroit se remarier et avoir d'autres enfans qui demanderoient un nouveau partage, *Louis* divisa entre eux ses états : à *Pépin*, le second fils, l'Aquitaine; à *Louis*, le troisième, la Bavière. *Lothaire*, l'aîné, il l'associa à l'empire. Le cas non prévu arriva. *Louis* se remaria, et épousa *Judith*, princesse allemande, très-belle, intrigante, aussi galante qu'il étoit dévot. Elle eut un fils, nommé *Charles*, qui donna de l'inquiétude aux princes déjà pourvus.

Ce n'étoit pas sans raison. *Judith* ne tarda pas à tâcher de procurer aussi un apanage à son fils. Les parts de *Pépin* et de *Louis* étoient trop peu considérables pour qu'on pût les morceler. Elle s'adressa à *Lothaire*, et, à force d'instances, elle le fit consentir à un démembrement, qui donnoit au jeune *Charles* une étendue considérable dans le cœur de la France, en s'arrondissant depuis la Loire jusqu'à la Meuse. Il restoit encore à *Lothaire*, quand la succession de son père seroit ouverte, un assez beau

lot, presque toute l'Allemagne, y compris la Lorraine, et toute l'Italie. Afin de mieux s'assurer ses états, il eut la précaution de ne point s'en tenir à la seule dénomination d'empereur, et de se faire sacrer à Rome du vivant de son père.

Les intrigues de *Judith* causèrent de grands désordres dans la cour de *Louis*. Elle avoit appelé auprès d'elle *Bernard*, comte de Barcelone, comme ministre; mais beau, jeune et bien fait, on supposa qu'il tenoit une autre place. *Lothaire*, instruit des bruits qui couroient, se croit en droit de mettre la police dans la maison de son père. Il se présente avec une armée. Ses frères l'accompagnoient, dans l'espérance de profiter de l'occasion pour obtenir un nouveau partage plus avantageux pour eux au préjudice de *Charles* leur jeune frère. L'empereur ne se trouva pas en état d'opposer une grande défense. Il se rendit à ses enfans. Les cadets se retirèrent, et laissèrent à *Lothaire*, leur aîné, le soin de mettre la dernière main à l'exécution de leurs projets.

La foiblesse qu'avoit eu *Louis le Débonnaire* de se soumettre à une pénitence publique à Attigny, faisoit espérer qu'on n'auroit pas de peine à obtenir de sa part une démission. Il n'y avoit que

sa femme qui pût l'engager à tenir ferme. Heureusement pour *Lothaire*, elle tomba entre ses mains avec son fils. *Lothaire* lui déclara qu'elle ne pouvoit éviter la mort qu'en prenant le voile, en engageant son époux à se faire couper les cheveux, et à se retirer dans un couvent pour le reste de ses jours. Il la relâcha avec ces agréables conditions.

On ne croit pas qu'elle ait rempli bien exactement sa mission auprès de son époux; mais du moins elle en remplit la moitié, et prit le voile. *Lothaire* se persuada que le reste iroit de lui-même. Il convoqua une grande assemblée à Compiégne. *Louis* y parut d'un air consterné, avoua les fautes qu'il avoit commises, protesta de la droiture de ses intentions; et lorsqu'on s'attendoit qu'il termineroit cette humble confession par une abdication, il dit, à la grande surprise de *Lothaire*, qu'il gouverneroit désormais avec plus de circonspection et de prudence; à la surprise encore plus grande du fils, l'assemblée engagea le père, qui avoit parlé debout auprès de son trône, d'y remonter. Le fils n'eut d'autre parti à prendre que de se réconcilier; ce qui ne fut pas difficile avec un père aussi foible et aussi bon. *Lothaire*, moins sincère,

fit servir la reconciliation à une nouvelle offense. Il renferma son père dans un monastère. Un moine, nommé *Gombaud*, lui procura le moyen de se sauver. Le même *Gombaud* procura à l'empereur un parti puissant de seigneurs, qui se réunirent dans une diète à Nimègue, et le réhabilitèrent. Il rentra en possession de ses états du centre, et rappela sa femme, qu'il n'admit cependant qu'après l'avoir fait jurer qu'elle étoit innocente des crimes dont on l'accusoit, et qu'après avoir obtenu une dispense, parce qu'elle avoit pris le voile.

Judith ne manqua pas de rappeler son ministre *Bernard*. Nouvelles clameurs et nouveaux troubles. *Pépin* d'Aquitaine quitte mécontent la cour de son père où il étoit venu passer quelque temps. Il arme sous le prétexte si bannal de vouloir réformer les abus. L'empereur le déclare rebelle, et donne ses états au fils de *Judith*. Cette punition effraie les deux autres, *Lothaire* et *Louis de Bavière*. Appréhendant que leur intrigante belle-mère, maîtresse de l'esprit du vieil époux, ne les dépouille l'un après l'autre, ils se réunissent et fondent ensemble sur l'empereur. On débauche ses troupes. Dans une assemblée tenue à la hâte, *Louis le Débon-*

naire est déposé. On envoie le prince *Charles* dans un couvent, et l'impératrice dans un autre. Les deux frères se retirent, et laissent le reste à faire à leur frère *Lothaire*, plus intéressé qu'eux à enlever à son père, jusqu'au titre d'empereur.

Il convoque une assemblée solennelle dans une église de Compiègne. *Louis* y paroît comme un criminel. On lit devant lui un mémoire contenant plusieurs chefs d'accusation ; et sans vouloir écouter ses réponses, on le dépouille de ses ornemens impériaux avec toutes les cérémonies humiliantes, en usage alors dans les dégradations. On le revêt d'un habit de pénitent. Il jette lui-même son épée au pied de l'autel, en signe d'abdication. Son fils le renferme dans l'abbaye de *Saint-Médard* de Soissons, et l'entoure de moines chargés de l'entretenir de nouvelles désespérantes, capables de lui faire prendre le parti d'embrasser la vie monastique ; savoir, que l'impératrice s'étoit faite religieuse, ensuite qu'elle étoit morte ; qu'on avoit rasé son fils *Charles*, et qu'on l'avoit contraint de se faire moine.

Mais parmi ces religieux, il s'en trouva un plus sincère, qui le consoloit en secret, le tenoit en garde contre ces

mensonges affligeans, et lui inspiroit le courage de ne point se laisser surprendre. La patience, la résignation, l'humilité du reclus, touchoient les bons moines du couvent, la compassion pénétra auprès des grands de la nation; se repentant d'avoir concouru, par leur silence et leur inaction, à une si grande injustice, ils se liguent et lèvent une armée. *Lothaire* accourt d'Italie; mais ne se trouvant pas le plus fort, de peur d'être prévenu par ses frères, il va tirer lui-même son père de Soissons, le mène à Saint-Denis, où il le laisse libre avec *Charles* son fils. *Judith* le rejoint, il est absous par une assemblée d'évêques, qui lui rendent publiquement son épée et sa couronne; mais comme cette cérémonie ne parut pas suffisante, dans une assemblée plus considérable, tenue à Thionville, tout ce qui s'étoit fait à Compiègne fut cassé et déclaré nul.

Lothaire lui demanda pardon, et l'obtint. *Judith* profita de cet instant de calme, et de l'espèce de prospérité où se trouvoit son mari, pour obtenir un nouveau partage de ses états. Il donna à *Lothaire*, l'Italie avec le titre d'empereur; à *Pépin*, l'Aquitaine; à *Louis*, la Germanie et la Saxe; à *Charles*, la France proprement dite, avec la

Bourgogne. Ce dernier, comme on voit, n'étoit pas le plus mal traité ; mais il lui survint encore un accroissement. *Pépin* mécontent de ces dispositions, se révolta, et mourut pendant sa rebellion. En punition, *Louis le Débonnaire* priva ses deux fils de l'Aquitaine, et la joignit aux possessions de *Charles*. *Louis* de Germanie, connu aussi sous le nom de *Louis* de Bavière, au lieu de prendre le parti de ses neveux, contre un grand-père trop complaisant pour sa femme, songea à s'accommoder aussi de leurs dépouilles, et enleva de l'Aquitaine ce qu'il put, pour augmenter ses états de Bavière. L'empereur le souffroit. Sa patience enhardit *Louis*, il menace les états de son père lui-même. Déjà il étoit sur les bords du Rhin. *Louis le Débonnaire* se met à la tête de ses troupes, et va au-devant de son fils révolté.

Il en coûtoit à ce pieux monarque pour se mettre en campagne dans le carême, temps qu'il consacroit ordinairement au jeûne, à la prière et à la retraite. Il s'y détermine cependant. Sa santé étoit déjà dérangée. Il laisse sa cour à Aix-la-Chapelle, et s'avance pour passer le Rhin. Mais sa maladie augmentant, le retint dans une île. Il vit

approcher la mort sans crainte, fit un testament dans lequel il destina pour les pauvres et les églises une partie de ses bijoux, et en sépara quelques-uns pour *Lothaire* et pour *Charles*. Un évêque lui fit observer qu'il oublioit son fils *Louis* de Bavière, que cette omission marquoit peu-être qu'il lui restoit quelque ressentiment contre lui, et qu'en qualité de Chrétien, il devoit lui pardonner. Le mourant répondit : « Je lui » pardonne de tout mon cœur ; mais » avertissez-le qu'il doit penser à demander pardon à Dieu, et se souvenir qu'il » a fait descendre mes cheveux blancs » avec douleur dans le tombeau ». Réflexion attendrissante à présenter aux péres et aux enfans !

Louis le Débonnaire, très-digne de ce nom, si on entend par-là l'habitude de se laisser gouverner, mourut à soixante-deux ans. Il auroit dû réserver pour ses fils une partie de la rigidité qu'il exerça contre son neveu *Bernard*. Auroit-il dû aussi punir la faute de *Pépin* d'Aquitaine, par le dépouillement de ses fils, dont l'aîné se nommoit *Pépin* comme son père? *Louis* avoit toute les vertus sociales. On dit qu'il s'appliquoit beaucoup à l'astronomie.

Lothaire s'imaginant que les titres

Charles le Chauve. 8..

d'aîné et d'empereur lui donnoient des droits sur ses deux frères, *Louis* de Bavière et *Charles*, affecta une supériorité qui leur déplut. Il colora sa morgue de la protection qu'il devoit à ses neveux, enfans de *Pépin*, roi d'Aquitaine. Les deux frères, d'un côté, l'oncle et les neveux de l'autre, en vinrent à une bataille dans les champs de Fontenay, une des plus mémorable batailles dont l'histoire fasse mention. Il y périt cent mille hommes. Après tant de sang répandu, les frères reconciliés traitèrent ensemble, comme ils auroient pu faire auparavant. *Lothaire* conserva l'Italie avec le titre d'empereur; *Louis*, la Germanie, d'où il fut appelé le *Germanique*; et *Charles* les états du centre, ainsi qu'il les avoient auparavant avec la Neustrie. *Lothaire* abandonna lès intétérêt de ses neveux, en faveur desquels il avoit pris les armes. Ils entreprirent de défendre l'Aquitaine leur patrimoine. *Charles* les fit prisonniers, les confina dans un monastère, et s'empara de leur royaume.

Le bonheur accompagna ce prince dans toutes ses entreprises contre sa famille. Il profita de la discorde des enfans de ses frères, pour s'attribuer dans leurs états tout ce qui étoit à sa bien-

séance. Il parvint ainsi à être le plus puissant des descendans de *Charlemagne*, et à porter comme lui le titre d'empereur. Sous son règne les Normands entrèrent en France plus souvent et en plus grand nombre qu'ils n'avoient encore fait. Il essaya de les éloigner à force d'argent. La première fois il leur en donna sept mille livres pesant, et cinq la seconde. C'étoit moins les repousser, que les engager à revenir pour recevoir de semblables prix. Aussi n'y manquèrent-ils pas sous le règne de *Charles* et sous les règnes suivans. De son temps vivoit *Robert le Fort*, seigneur distingué, déjà assez puissant pour se rendre redoutable. Par une mauvaise politique, *Charles* augmenta les états que ce seigneur possédoit dans le centre de sa domination ; afin de le détacher des intérêts de *Salomon*, duc de Bretagne, il lui donna le duché de France, ou, comme certains historiens l'entendent, le gouvernement, sinon la souveraineté du pays entre Seine et Loire. Il ne prévoyoit pas que cette générosité seroit un jour préjudiciable à sa famille.

Charles le Chauve mourut à cinquante-quatre ans. Il tint fréquemment des conciles, ou plutôt des assemblées

mixtes, dans lesquelles se faisoient des réglemens utiles, connus aussi sous le nom de *capitulaires*. L'usage des translations d'un siége à l'autre qui s'introduisit alors, le rendit plus maître des évêques que ne l'avoient été ses prédécesseurs, parce que du monarque dépendoit le bonheur de s'élever à un épiscopat plus distingué ou plus opulent.

Est-ce la faute de sa politique ou vice du temps qui fit que ses enfans ne lui furent pas plus soumis, que ses frères ne l'avoient été à *Louis le Débonnaire*? *Charles*, son cadet, qu'il avoit fait roi d'Aquitaine, quoique surpris par la mort dans sa jeunesse, vécut cependant encore assez pour signaler sa désobéissance. Un autre, nommé *Carloman*, força son père, par ses fréquentes révoltes, à le mettre en prison, et à le priver de la vue. Des intrigues et toutes sortes de désordres troublèrent l'intérieur de son palais. *Charles*, décoré de titres pompeux, ne jouissoit pas d'une ombre de puissance. Sa foiblesse le rendit méprisable aux yeux de ses peuples; il mourut empoisonné par *Sédécias*, médecin juif.

Louis le Bègue 877. Denis et Car-

A *Charles le Chauve* succéda son fils *Louis le Bègue*. Il est inutile de dire

le motif de ces surnoms. Le nouveau roi, dans le dessein d'assurer sa tranquillité, donna avec profusion gouvernemens, évêchés, abbayes et autres places utiles et honorables à tous les grands qui se présentèrent d'abord. Ceux qui vinrent après murmurèrent, non de la prodigalité, mais de ne pas avoir obtenu ces faveurs. Dans leur mauvaise humeur, ils refusèrent de le reconnoître. Cependant, après y avoir réfléchi, ils se soumirent, à condition qu'il leur distribueroit le reste. C'est tout ce qu'on peut dire d'un règne de trois ans.

loman 879. Charles le Gros, 884.

De *Louis III* et de *Carloman*, ses deux fils, le premier mourut de maladie, le second d'accident. Il laissa sa femme enceinte. *Charles le gros*, cousin-germain des défunts, déjà roi d'Allemagne, et déjà reconnu empereur, fut agréé par les seigneurs français, les uns disent comme roi, les autres seulement comme tuteur du posthume *Charles*, dont la veuve de *Carloman* accoucha. Quelqu'ait été le titre de *Charles le gros*, il se montra fort inférieur à ce qu'on attendoit de lui. Visionnaire, mélancolique, valétudinaire, superstitieux et adonné aux femmes, il manquoit de courage et de résolution.

Pendant son administration, les Normands assiégèrent Paris. Il ne les éloigna qu'à force d'argent. Le mépris qu'on avoit pour lui, et qu'on ne dissimuloit pas, lui fit quitter la France. En retournant en Germanie, il tomba malade; et ce qui n'a pas d'exemple, il fut tellement abandonné, qu'il manqua du nécessaire. Tous ses serviteurs le quittèrent, et son épouse même. Sans l'archevêque de Mayence, qui vint charitablement au secours de *Charles*, cet infortuné monarque seroit mort de faim. *Arnould*, roi de Bavière, assigna à cet empereur le revenu de trois ou quatre villages pour le faire vivre.

Eudes. 888: Charles III, le Simple. 898. Raoul. 924. Louis IV. d'Outre-mer. 936. Lothaire. 954. Louis le Fainéant. 985.

En attendant que le fils posthume de *Carloman* fût en âge de régner, les seigneurs donnèrent la couronne à *Eudes*, fils de *Robert le Fort*. Il s'étoit distingué pendant le siége de Paris. Placé sur le trône il refusa de le céder au posthume *Charles III*, dit le *Simple*. Mais après la mort d'*Eudes*, *Charles* y monta. Il céda aux Normands la Neustrie, qui de leur nom, a été appelée *Normandie*. *Charles le Simple* eut un fils, *Louis IV*, dit d'*Outre-mer*, parce que sa mère se sauva en Angleterre avec lui, pour se soustraire au triste sort que venoit d'éprouver son mari.

Ce prince qui n'étoit pas destitué de toute énergie, avoit défendu avec courage sa couronne contre *Robert*, qui s'en étoit emparé après la mort de son frère *Eudes*. *Charles le Simple* le vainquit, puis, par une terreur panique, il abandonna ses états, et se jeta entre les mains d'*Hébert*, comte de Vermandois, qui le retint en prison, où il mourut.

Capétiens. Hugues Capet. 987.

Pendant cette désertion, *Hugues le Grand*, de la famille de *Eudes*, tint les rênes du gouvernement. Il donna aux seigneurs, pour les gagner, plusieurs domaines à charge d'hommage et de redevance. On date de cette époque la création de fiefs en France. *Hugues le Grand* dédaignant ou n'osant se faire roi, laissa prendre le sceptre à *Raoul*, son parent. *Louis* revint d'outre-mer disputer sa couronne à *Raoul*. *Hugues le Grand* soutint le phantôme de roi qu'il avoit créé. Pour lui, il s'intituloit duc de France et de Bourgogne, comte de Paris et d'Orléans. On voit par ces titres, combien étoit resserré le royaume que *Louis* redemandoit à *Raoul*. Il y rentra, malgré les efforts de *Hugues le Grand*, et le laissa à *Lothaire*, son fils, et celui-ci à *Louis V*, dit le *Fainéant*, qui ne régna qu'un an. Il mourut em-

poisonné par sa femme. Son père, dit-on, avoit eu le même sort En eux finit la race des Carlovingiens, qui dura 207 ans.

CAPÉTIENS.

Rois Capétiens.

Tout étoit disposé quand le *Fainéant* mourut; de manière que *Hugues Capet*, fils de *Hugues le Grand*, et arrière petit-fils de *Robert le Fort*, n'eut qu'à se montrer pour être proclamé roi.

Le concours heureux des circonstances qui le placèrent sur le trône, n'a cependant pas fait dire qu'il ait eu part à la mort précipitée de son prédécesseur. Il restoit un fils de *Louis* d'*Outre-mer*, nommé *Charles*, duc de Lorraine. La couronne devoit lui appartenir; il la réclama et soutint son droit; mais ses forces étoient trop inégales contre celles de *Hugues Capet*, qui, avant d'être roi, possédoit le duché de France, les comtés d'Orléans et de Paris, et étoit beau-frère des ducs de Bourgogne et de Normandie. *Charles* succomba, fut fait prisonnier, et mourut en captivité. Son fils dit-on, lui succéda en Lorraine. Mais

l'opinion la plus reçue est qu'il ne laissa pas de postérité.

Hugues Capet gouverna avec une grande prudence. Environné de grands seigneurs jaloux les uns des autres, il les faisoit battre, sans se mêler de leurs querelles. Par-là, ils s'affoiblissoient, et l'autorité royale se renforçoit à proportion. Ce monarque avoit eu soin de se faire sacrer. Il prit la même précaution pour *Robert*, son fils. *Hugues Capet* ne régna que neuf ans. Il laissa le royaume aussi tranquille que si sa famille l'eût gouverné pendant une longue suite d'années. Il étoit politique habituellement, et vaillant dans l'occasion. On croit qu'il fut surnommé *Capet*, parce qu'il avoit une grosse tête. Ce nom est resté à ses descendans.

Robert, son fils, présente sur le trône Robert. 996.
un phénomène singulier : un roi saint, ou du moins reconnu pour tel dans les légendes, et ce saint excommunié, mais excommunié de manière que prélats, seigneurs, toute sa cour le fuyoient comme un pestiféré. Il ne lui resta que deux domestiques : encore faisoient-ils passer par le feu les plats dans lesquels il mangeoit, les ustensiles dont il se servoit, et jetoient la desserte aux chiens, pour ne se pas souiller des restes contagieux

d'un excommunié; et ces anathèmes lancés, parcequ'il refusoit de renvoyer *Berthe*, qu'il avoit épousée veuve, et dont il avoit malheureusement tenu un enfant sur les fonds de baptême; ce qui, faute de dispense, étoit cause d'*empêchement*, et rendoit le mariage nul. *Berthe* n'étoit ni jeune, ni belle, mais elle convenoit par sa douceur à *Robert*, doux, pieux, et qui aimoit la paix dans l'intérieur de son domestique. L'excommunication lui donna une très-belle femme, nommée *Constance*; mais fière, capricieuse et si hautaine, que l'infortuné mari n'eut pas un moment de repos avec elle pendant son mariage.

Elle voulut gouverner, et gouverna, quelqu'effort que fit *Robert* pour se soustraire à sa domination. A l'exemple de *Hugues Capet*, son père, il résolut de faire sacrer et reconnoître roi un de ses enfans de son vivant. Il paroît que cette précaution étoit un secret de famille que les *Capètiens* se transmirent. L'impérieuse *Constance* est charmée que son foible mari se donne un rival d'autorité, qu'elle pourra faire agir si *Robert* résiste à sa volonté. En effet, elle excite son fils à attirer à lui la puissance dont elle comptoit profiter. Mais ne trouvant pas au jeune prince le dé-

vouement qu'elle espéroit, elle le tourmente, le maltraite, le force de quitter la cour, et même de prendre les armes. Le père, au lieu de se porter en force contre son fils, sachant bien la cause de sa révolte, va le trouver, le ramène et le traite si bien, qu'il s'en fait un ami et un aide pour le gouvernement.

Malheureusement ce fils mourut. Nouvelles prétentions de la part de la mère. Elle veut que ce soit non *Henri*, mais *Robert* le cadet, qu'elle espère plier plus facilement à ses idées. Le père résiste et fait couronner *Henri*. *Constance* aussitôt de travailler à susciter *Robert* contre son frère. Cependant elle ne réussit pas à les brouiller. Frustrée de cette espérance, elle conçoit une haine mortelle contre tous les deux, et à force de mauvais traitemens, les oblige de quitter aussi la cour. Le père va encore les chercher, les ramène, et pacifie tout, autant qu'il étoit possible, avec une pareille femme. C'est sans doute dans l'exercice de patience dont il peut être présenté pour modèle à beaucoup de maris, que le bon *Robert* s'est sanctifié. Ces vertus douces et peu éclatantes n'obtiennent pas toujours l'estime qu'elles méritent. Mais qu'on juge s'il n'a pas été plus heureux pour la France

que *Robert*, dans ses chagrins domestiques, ait été porté, par son caractère et par sa religion, à des mesures conciliatrices, plutôt qu'à des moyens de vigueur dont l'inflexibilité auroit entretenu dans sa cour et dans le royaume, des troubles interminables. Ce prince assistoit régulièrement aux offices de l'église. On y chante encore des hymnes de sa composition. On voudroit ne point ranger au nombre de ses actes de dévotion sa présenee avec la reine *Constance* au supplice d'hérétiques manichéens, qui furent brûlés vifs à Orléans. *Robert* eut la modération de refuser le royaume d'Italie et la couronne impériale. Il mourut à soixante ans, universellement regretté. « Nous avons perdu notre père, « disoient en gémissant ceux qui assis« toient à ses funérailles. Il nous gou« vernoit en paix. Sous lui nos biens « étoient en sûreté ». Ce que disoient ceux qui étoient présens, toute la nation au loin le répétoit. Nul prince n'a jamais été mieux loué plus universellement.

Henri I. 1031. *Constance* n'avoit pas épuisé toute sa malice avec son mari. Il lui en restoit pour *Henri* Ier., son fils. Comme elle n'espéroit pas qu'il la laissât gouverner, elle suscita contre lui *Robert*, son frère, et eut le plaisir de voir les deux frères

se fortifier d'alliance pour se combattre; mais elle eut aussi le déplaisir de les voir se réconcilier. Pour y parvenir, *Henri* céda à son frère le duché de Bourgogne. La reine-mère fut aussi comprise dans l'accommodement. Elle mourut peu de temps après.

Henri imita la politique de son grand-père ainsi que de son père, et laissa les seigneurs se ruiner par des guerres. Il se mêla peu de leurs querelles. Cependant comme il se trouvoit plus puissant que *Hugues Capet* et *Robert*, il s'enhardit à punir quelques seigneurs indociles, en commençant par les plus foibles. Sous lui se trouve le premier exemple du châtiment du crime de *félonie*, par la confiscation des terres du vassal, et leur réunion à la couronne. On fait aussi remonter à son temps la cause des longues guerres qui ont eu lieu entre les rois de France et les ducs de Normandie, et qui dans la suite occasionnèrent les guerres de la France avec l'Angleterre.

Dans celle que *Constance* suscita à *Henri*, son fils, ce prince implora le secours de *Robert le Diable*, duc de Normandie. Celui-ci fut ainsi nommé, à cause des ravages qu'il fit en France à cette occasion. Selon l'opinion du temps

il crut expier ses cruautés par un pèlerinage à la Terre-Sainte. En partant, il recommanda *Guillaume* son fils, au roi de France qu'il avoit obligé. *Henri*, au lieu de soutenir le fils de son ami, confié à ses soins, contre les cabales des seigneurs normands, est accusé d'avoir fomenté les mécontentemens, et suscité beaucoup d'embarras au jeune *Guillaume*. De-là, la haine entre les deux princes, haine qui s'est étendue jusqu'aux nations. *Henri* eut soin aussi de faire sacrer son fils, quoiqu'en bas âge. Il mourut à cinquante ans, d'une médecine prise sans précaution. On lui est redevable de *la trêve du seigneur*, qu'avoit d'abord réclamée la sollicitude des papes. C'étoit une loi qui défendoit les combats particuliers depuis le jeudi jusqu'au dimanche, par respect pour les mystères de la vie de *J. C.*, opérés pendant ces jours. C'est tout ce que pouvoit alors contre la fureur des guerres civiles allumées dans tout le royaume, l'autorité civile et ecclésiastique réunie.

Philippe I. 1060 — *Philippe* Ier. n'avoit pas huit ans. Son père le mit sous la tutelle de *Baudoin*, comte de Flandre, son beau-frère, qui prit grand soin de son éducation. Il paroît que *Philippe* ne manquoit pas d'es-

d'esprit, mais qu'il ne l'avoit pas juste, et qu'il n'étoit pas d'une probité délicate. Il usa de ruse pendant toute sa vie, s'applaudissant avec suffisance de sa prétendue habileté, quand il réussissoit; honteux et consterné quand il échouoit. Ce caractère le rendit méprisable à ses sujets, et odieux aux princes voisins. Une insolente raillerie pensa lui coûter cher. Sans cesse il étoit occupé à faire la guerre, et à conclure des traités de paix avec *Guillaume*, duc de Normandie, conquérant de l'Angleterre. Quand *Philippe* l'avoit jeté dans quelques embarras, sur-tout pour des secours accordés en fraude aux enfans rebelles du prince Normand, le Français triomphoit de son astuce; mais aussitôt que *Guillaume*, instruit de ses manœuvres menaçoit de se venger, *Philippe* l'appaisoit par des soumissions, sauf à recommencer.

Dans une circonstance où *Guillaume* qui étoit fort replet, plus patient qu'à son ordinaire, et retenu au lit par une indisposition, tardoit à se mettre en campagne, pour tirer raison d'une nouvelle supercherie, *Philippe* dit en plaisantant à ses courtisans : « Quand donc ce gros homme accouchera-t-il »? Le duc, auquel ce propos fut rapporté, faisant allusion aux relevailles des femmes, qui

portoient un cierge à l'église, dit : « Je « releverai bientôt de couche, et j'irai « présenter tant de luminaires au roi de « France, qu'il se repentira de son bon « mot ». Ce luminaire fut l'incendie de la ville de Mantes, qui porta la peine de la fade plaisanterie de son roi. Il fut heureux de ce que le duc, qui étoit à la tête d'une belle armée, survécut peu à sa cruelle vengeance. Sa mort ouvrit une carrière d'intrigues au génie cauteleux de *Philippe*. Il eut le plaisir de semer la discorde parmi les princes normands, et de les rendre ennemis les uns des autres. Ces mésintelligences bien ménagées, lui fournissoient le moyen de se faire accorder quelques places en les réconciliant ; mais ils lui en enlevoient quelquefois davantage, en punition de ses intrigues, lorsqu'ils s'expliquoient après le raccommodement.

Par les traits suivans, on connoîtra encore mieux le caractère peu scrupuleux de *Philippe*. Il étoit depuis longtemps marié avec *Berthe*, et en avoit plusieurs enfans déjà âgés. Il se dégoûte de la reine et s'en sépare sous prétexte de parenté. On lui propose la fille d'un comte *Roger*, fort riche. Flatté de l'honneur de placer sa fille sur le trône de France, le père l'envoie à son futur

époux avec un train magnifique et une forte somme d'argent. *Philippe* s'empare des joyaux et de l'argent, et renvoie la comtesse. Des historiens assurent qu'il ne l'avoit fait venir que pour jouir de ses dépouilles. Après cette action infâme, on ne sera pas surpris de lui en voir faire une autre de malhonnête homme. Si cependant il y avoit alors des gens qui pensoient comme les *agréables* de nos jours, cette action que nous blâmons comme contraire à la probité, ils durent la trouver admirable, parce que c'étoit une surprise faite à un mari peu aimable.

Le comte de *Montfort* avoit une fille, nommée *Bertrade*, qui passoit pour la plus belle personne de France. Sur sa réputation, *Foulques*, comte d'Anjou, que sa mauvaise humeur a fait surnommer le *Réchin*, la demanda en mariage et l'obtint. *Bertrade* ne s'étoit prêtée à cette alliance qu'à regret et par des considérations de famille. D'ailleurs son mari n'avoit pas su lui plaire. Sur la nouvelle que *Philippe* s'étoit séparé de sa femme *Berthe*, l'appât d'une couronne séduit *Bertrade*. Elle fait secrètement ses arrangemens avec le roi de France. Il vient faire une visite de politesse et d'amitié au *Réchin*, en est

très-bien reçu, et par reconnoissance lui enlève sa femme.

Il y avoit deux difficultés à vaincre pour vivre tranquille avec elle : faire ratifier par l'église son divorce avec *Berthe*, et approuver celui de *Bertrade* avec le *Réchin*. Les négociations durèrent long-temps. Cependant les amans vivoient en époux, mais excommuniés. A la fin la mort de *Berthe* leva un des obstacles. On parvint aussi à faire entendre raison au *Réchin ;* il se prêta à un accommodement et revit même sa coupable épouse sans marquer trop de mauvaise humeur.

Alors il fut permis au monarque de passer le reste de ses jours dans l'indolence, aux pieds de son *Omphale*. Non qu'il fut un *Hercule ;* au contraire, loin de se montrer propre aux travaux qui ont illustré le héros fabuleux, il abandonna même tous les soins du gouvernement à son fils, connu depuis sous le nom de *Louis le Gros*. Si on vouloit encore un parallèle, tiré de la vie d'*Hercule*, on diroit que comme lui, *Louis le Gros* a été en butte à la haine de sa belle-mère. *Bertrade*, impérieuse et jalouse comme *Junon*, persécuta son beau-fils. Elle voulut s'en défaire par le poison, afin que la couronne fût

placée sur la tête de ses propres enfans. La dose ne fut pas assez forte, ou le contre-poison administré à temps par un médecin habile, le sauva. *Louis* pardonna à sa belle-mère. Elle vécut si bien avec lui, qu'on a cru sincère le repentir qu'elle montra. *Philippe* se mêla désormais très-peu des affaires de son propre royaume et encore moins de celles de ses voisins. Il mourut à cinquante ans, esclave soumis de *Bertrade*. Sous ce prince commencèrent les croisades. La première fut résolue dans un concile tenu à Clermont, et commandée par *Godefroi de Bouillon*, qui devint roi de Jérusalem.

Louis avoit été associé au trône par son père, qui le fit sacrer de son vivant. Il se fit couronner une seconde fois, et s'appliqua, comme il avoit déjà fait n'étant qu'héritier de la couronne, à faire reconnoître les droits de son sceptre par les seigneurs environnans. On met de ce nombre les comtes de *Corbeil*, de *Mantes*, de *Couci*, de *Montfort*, et autres, dont les fiefs étoient situés dans l'étendue du domaine royal, ou le traversoient. Ce domaine étoit alors borné à *Paris*, *Etampes*, *Orléans*, *Compiègne*, *Melun*, *Bourges* et

Louis VI, le Gros. 1103.

quelques villes peu considérables dans cet arrondissement.

En considérant ces limites rétrécies, on est étonné de voir *Louis le Gros* aller à la tête de deux cent mille hommes, au-devant de l'empereur *Henri V*, qui amenoit contre la France toutes les forces d'Allemagne. C'est que dans ces occasions importantes, les grands vassaux, tels que les ducs de *Bourgogne* et d'*Aquitaine*, les comtes de *Champagne* et de *Flandre*, et autres semblables, se réunissoient. Alors véritablement un roi de France pouvoit se dire un grand monarque. Les ducs de *Normandie* n'étoient pas du nombre de ces défenseurs de l'intégrité du royaume. Au contraire, depuis qu'ils étoient devenus rois d'Angleterre, ils ne songeoient qu'à resserrer le royaume de France, en s'étendant sur le continent. *Louis* leur suscita de puissans obstacles. Il avoit pour ministres quatre frères, nommés *Garlande*, mais point de favoris. « Un roi, disoit-il, n'en doit « avoir d'autres que son peuple ». Ce mot contient son éloge : il est inutile de dire que ce fut un monarque excellent. *Louis le Gros* vécut soixante ans.

Louis VII, le jeune. 1137. Il avoit été élevé dans l'Abbaye de St.-Denis, et y fit élever aussi son fils,

qu'on a nommé *Louis le Jeune*, pour le distinguer de son père. Ces grands monastères étoient les écoles de la jeune noblesse. Il s'y trouvoit des hommes d'un mérite éminent, l'honneur de leur siècle : un *Suger*, abbé de St.-Denis, profond politique, ministre sage, conseiller des rois et leur ami : *Bernard*, abbé de Clervaux, génie brillant, doué d'une éloquence douce, insinuante, pleine de chaleur, tenant, comme l'Hercule gaulois, les oreilles de ses auditeurs attachées à sa langue par des chaînes. On peut ajouter *Abailard*, qui fut puni d'avoir aimé et d'avoir écrit. On sait son sort comme amant. Il chercha à se distraire par la métaphysique, le roman de l'esprit; mais il s'égara dans le labyrinthe d'une abstraite dialectique. On l'accusa d'hérésie. Il fut forcé de subir l'humiliation d'une rétractation publique.

St. Bernard prêcha la seconde croisade, et à sa voix des milliers de chrétiens s'enrolèrent. On a dit que les rois encourageoient ces pélerinages militaires pour affoiblir les vassaux par les dépenses qu'ils y faisoient, et pour établir l'autorité royale sur leur ruine. Mais dans les deux premières, il y eut plus

d'enthousiasme que de politique. Toute la cour, on pourroit dire tout le royaume, prit la croix dans celle-ci, comme par une inspiration subite. La reine elle-même se croisa avec les principales dames de la cour. *Eléonore* avoit apporté à *Louis*, en mariage, le duché de Guyenne et le comté de Poitou. Elle partit pour la Terre-Sainte, peut-être moins par zèle que par curiosité et délassement. Sa conduite ne fut rien moins qu'exemplaire. On l'accusa d'un commerce de galanterie avec un jeune turc nommé *Saladin*. La reine de retour en France, fut répudiée par son mari qui lui rendit les belles provinces qu'elle avoit apportées en dot. Six semaines après elle les donna, avec sa main, à *Henri*, comte d'Anjou, duc de Normandie, et héritier du royaume d'Angleterre. Quand il monta sur ce trône, il se trouva possesseur des duchés de Normandie et de Guyenne, des comtés d'Anjou, de Poitou, de Touraine et du Maine, et aussi puissant en France que le roi lui-même. *Louis VII* passe pour avoir été pieux et chaste. Il n'est pas étonnant qu'une femme galante lui ait déplu; mais moins scrupuleux ou plus politique, il auroit trouvé moyen

de s'en débarrasser, sans laisser échapper une dot aussi considérable. Il mourut à soixante ans.

Il eut d'une troisième femme, *Philippe II*, surnommé *Auguste*, qui lui succéda. L'histoire de ce prince, comme conquérant, pourroit être longue; mais on l'a déjà dit et répété, toutes ces histoires de guerres se ressemblent : ravages et destruction, paix et trèves pour reprendre haleine, et recommencer la misère des peuples. Cependant les guerres de ce monarque peuvent s'excuser en ce qu'elles avoient pour but de rattacher à sa couronne les parties qui en avoient été arrachées. De cette manière, il réunit sous son sceptre la Normandie qui s'y étoit soustraite depuis trois cents ans, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois, et beaucoup de villes intermédiaires. Outre le desir de réunir à son royaume, les provinces qui en avoient été détachées par des guerres et des mariages, *Philippe-Auguste* avoit un juste sujet d'agir hostilement contre *Jean Sans-Terre*, roi d'Angleterre : ce prince étoit vassal de la France par son duché de Normandie. Il fit assassiner *Arthus*, duc de

Philippe-Auguste. 1180.

Bretagne. *Philippe*, seigneur suzerain de tous les deux, déclara la guerre à l'assassin pour le punir de son crime, et cette guerre valut au roi de France la conquête de la Normandie.

Quoique *Philippe* fût un prince sage, il céda dans les commencemens de son règne à la manie du siècle, et fit le voyage de la Terre-Sainte; mais il n'y resta que le temps nécessaire, pour faire voir qu'il y étoit allé, et qu'il avoit accompli son vœu. Il eut, comme son père, le caprice de changer de femme, cependant avec moins de risque; car en renvoyant *Ingelburge*, il ne la vit point emporter, ainsi qu'avoit fait *Eléonore*, une partie de son royaume. Il fut excommunié; ce prince effrayé des murmures de ses sujets auxquels cette affaire causoit un grand scandale, demanda que son divorce fût jugé par une assemblée d'évêques. Pendant qu'ils étoient aux opinions, soit crainte qu'elles ne lui fussent pas favorables, soit remords du traitement fait à une épouse pieuse, patiente, qui s'étoit attiré l'estime générale, *Philippe* fait dire aux évêques qu'il a jugé l'affaire, prend *Ingelburge* en croupe, la ramène dans son palais, et depuis il vécut toujours bien avec elle.

Ce prince peut être appelé le père des villes. Il leur donna des priviléges, des lois de police, il les embellit autant que les arts en enfance le permettoient. Ses exploits militaires ont été couronnés par la victoire de Bovines. C'étoit *Jean Sans-Terre*, qui, par vengeance, avoit formé une ligue et armé l'empereur *Othon* contre la France. Il vint à la tête de cent cinquante mille hommes. *Philippe* ne put lui en opposer que cinquante mille. Les deux armées se rencontrèrent près de Tournay, dans un lieu nommé *Bovines*. Avant d'en venir aux mains, le roi de France, soupçonnant qu'il y avoit des traîtres dans ses troupes, leur tint ce discours : « Seigneurs français, et vous, valeureux « soldats, qui êtes près d'exposer votre « vie pour la défense de cette couronne, « si vous jugez qu'il y en ait quelqu'un « parmi vous qui en soit plus digne que « moi, je la lui cède et la résigne volontiers, pourvu que vous vous disposiez « à la conserver entière ». Toute l'armée, touchée de ces généreuses paroles, s'écrie : *vive et règne éternellement* Philippe, *vive le roi* Auguste! *que la couronne lui demeure à jamais, nous la lui conserverons tous aux dépens de nos vies*. Après cet élan d'affection, ils

se jettent tous à genoux et lui demandent sa bénédiction. Le clergé entonne des pseaumes : les trompettes sonnent la charge ; les Français fondent en désespérés sur les ennemis, les enfoncent, les mettent en déroute, et remportent une victoire complette. Pendant les dernières années qui suivirent ce triomphe, *Philippe* ne s'occupa plus que des vertus pacifiques utiles à ses peuples, dont il se fit craindre, aimer et respecter. Après sa mort, arrivée à soixante ans, lorsque la flatterie se tait, la voix publique lui a donné le surnom d'*Auguste*.

Louis VIII, le Lion. 1223.

Celui de *Lion*, donné à *Louis VIII*, son fils, marque une grande ardeur dans les combats. Il en fit preuve principalement contre les Albigeois hérétiques, coupables de cruauté et de libertinage; mais ceux qui les combattoient n'en étoient pas non plus tout à fait exempts; à l'exception de *Louis*, qui a été un modèle de pureté dans ses mœurs, et d'exactitude dans les devoirs de la religion. Il mourut à trente-neuf ans, et laissa son fils âgé de douze sous la tutelle de la reine *Blanche*, sa mère.

Louis XI, saint. 1226.

La régence de cette princesse fait honneur à son esprit. Elle fut ferme et politique. Supérieure aux événemens, elle les dirigeoit. *Blanche* contint dans

le devoir, non à la vérité sans peine, les seigneurs qui croyoient pouvoir reprendre facilement, sous le gouvernement d'une femme, leur ancienne autorité. Elle réprima les uns par la force, gagna les autres par la douceur. Les propos hasardés sur la conduite de la reine *Blanche*, sont une preuve de la légèreté et de la méchanceté qui président aux jugemens qu'on porte quelquefois des souverains dans leurs propres cours. *Thibaut*, comte de Champagne, est assidu auprès d'elle; donc, il en est amoureux : elle le souffre, parce qu'il seroit dangereux de le choquer; donc elle l'aime : elle marque de la déférence pour les conseils d'un légat du pape, il est fréquemment admis dans sa société, donc il a de la passion pour elle, et n'en est pas haï. Mais la reine laissoit dire, et agissoit. Personne n'a jamais été aussi indifférent sur les bruits publics, et les événemens l'ont justifiée, plus que toutes les mesures qu'elle auroit prises pour les faire cesser.

Une calomnie maligne s'est attachée à toutes ses actions. *Blanche* élevoit son fils dans une grande piété et dans les principes d'une vertu sévère. C'est, disoit-on, qu'elle vouloit en faire un moine plutôt qu'un monarque, afin de

continuer à gouverner sous son nom. Quand *Louis* fut marié, comme il étoit fort jeune, dans la crainte des excès capables de l'énerver, elle gênoit le commerce des deux époux : c'étoit, publioit-on, de peur que la jeune reine n'acquît trop d'empire sur son époux. Mais les mauvaises interprétations données aux sages précautions de la mère, ne réussirent point à détacher d'elle son fils ; elle lui avoit inspiré, par le succès de son gouvernement, une estime et une tendresse qui ne se démentirent jamais.

Cette éducation, qu'on disoit monacale, ne donna au monarque ni excès ni foiblesse dans l'administration. Il étoit dévot, sans être superstitieux. Il respectoit l'autorité des souverains pontifes, et savoit la borner. Il considéroit le clergé, et le tenoit dans la régularité ; ne pilloit point les biens de l'église, mais les réclamoit pour le secours de l'état. Tout ce qu'opéra la rigueur des principes religieux, ce fut de le rendre inflexible dans les principes de la justice. Il la rendoit patriarchalement, sous un chêne, dont l'ombre couvroit les cliens, à la porte de son palais. Dans les procès où son domaine étoit intéressé, on ne craignoit pas de le prendre

lui-même pour juge. Les seigneurs anglais, dans la plus importante des causes, où il étoit question de décider entre eux et leur roi, prirent *Louis* pour arbitre, et s'en rapportèrent à sa décision.

Si on peut lui reprocher quelques travers religieux, ce sont ses deux croisades : encore doit-on avouer que c'étoit la manie du temps; qu'il apporta aux préparatifs toutes les précautions capables de les faire réussir, et que jamais projet imprudent ne fut commencé avec plus de prudence. Il échoua, tomba dans les fers des infidèles, se montra grand et ferme, et fit respecter sa vertu dans les chaînes. Il mourut de la peste à cinquante-six ans, dans son expédition contre Tunis, qui n'avoit pas été plus heureuse que celle d'Egypte.

Si quelqu'un pensoit que la dévotion retrécit l'esprit, qu'il lise les *Etablissemens de Saint-Louis*, où se trouvent toutes les institutions civiles qui ont rendu le royaume florissant. En faisant des lois pour les peuples, il n'oublia pas d'en prescrire aux rois. Ses *Instructions à Philippe*, son fils, sont un modèle en ce genre. Il fut guerrier infatigable, brave de sang-froid, bon fils, bon mari, bon père, monarque juste et compatis-

sant. A ces qualités il a réuni le titre de *Saint*, qui sert à faire connoître que *Louis IX* possédoit toutes les vertus, autant que la foiblesse humaine en permet la réunion.

Philippe III, le Hardi. 1240. *Philippe III*, son fils, a été nommé le *Hardi*, parce qu'au milieu des Sarrasins, prisonnier avec son père, il eut la hardiesse de punir un soldat insolent, qui leur manquoit de respect. Il marcha sur les traces de l'auteur de ses jours. Dans la carrière militaire, il eut des succès tant contre ses vassaux que contre les étrangers. On lui a reproché la faveur de la *Brosse*, qu'il éleva de l'état de barbier à la place de chambellan. On n'a pas moins reproché à la reine le supplice de ce favori, qu'elle fit pendre, plus, à ce que l'on croit, par vengeance que par justice. On n'estimoit pas la *Brosse*, mais on n'approuva pas qu'il fût puni d'un crime qui n'étoit prouvé que par la révélation d'une *béguine*. Sous *Philippe* arriva l'affreux massacre appelé les *Vêpres Siciliennes*, en 1282. *Philippe-le-Hardi* ne prit point les armes pour tirer une vengeance éclatante de cette barbarie. Quoiqu'il aimât l'argent, il étoit réservé sur l'imposition des tributs, modéré et juste dans la levée. Il mourut à quarante-un ans.

Sous son règne cessèrent les croisades. Chevalerie. La *chevalerie*, à laquelle on avoit joint des cérémonies qui la rendoient presque une institution religieuse, commença aussi à perdre son éclat. Un *chevalier* étoit un gentilhomme auquel on avoit inspiré dès l'enfance l'*amour de Dieu et des dames*. Il falloit être aussi fidèle à l'un qu'à l'autre. Quand il atteignoit l'âge de couvrir sa tête d'un armet et d'endosser le harnois, après l'avoir fait passer par les degrés de *varlet*, *garçon*, *page*, *damoiseau*, noms presque synonimes, qui indiquoient le premier apprentissage des armes, on l'admettoit au degré d'*écuyer*, qui l'autorisoit à tenter déjà des exploits propres à lui procurer le grade de *chevalier*.

Lorsqu'il en étoit jugé digne, on assembloit les chevaliers du canton. Pendant la nuit qui précédoit la cérémonie, le candidat, qu'on avoit fait jeûner tout le jour, entendoit dévotement l'office; ce qui s'appeloit *faire la veille d'armes*. On le baignoit, il se confessoit, pour effacer les souillures, tant internes qu'externes. Le plus ancien des chevaliers, ou le plus distingué par son mérite, lui donnoit l'accolade, c'est-à-dire, lui frappoit l'épaule de son épée, et l'embrassoit en disant: *je te*

fais chevalier. La dame la plus respectable lui ceignoit l'épée ; les plus jeunes lui chaussoient les éperons, et lui passoient le baudrier, qu'elles avoient souvent brodé elles-mêmes.

Alors le chevalier avoit droit de courir le monde, de proposer le coup de lance à tous ceux de son ordre qu'il rencontroit ; de les combattre à outrance, s'ils refusoient de reconnoître que la dame de l'assaillant, qu'ils n'avoient jamais vue, *étoit la plus belle des belles*. Les chevaliers, quoique inconnus, étoient bien reçus dans les châteaux. S'ils y arrivoient blessés, ils étoient bien soignés par les dames et les demoiselles. A la compassion pour le blessé, succédoit souvent la tendresse, et toujours, malgré l'intimité de la fréquentation, la sagesse la plus sévère. Rien n'est si conforme à la vérité que la peinture des pratiques respectueuses de la chevalerie, conservée dans les anciens romans, et qu'on ne peut refuser de croire, tout éloignées qu'elles sont de nos mœurs. Les *tournois* ont soutenu cette institution, parce qu'ils ouvroient des lices à l'adresse, et fournissoient aux grands seigneurs des occasions de déployer leur magnificence.

Philippe IV, le Bel. 1285. La beauté du visage et l'agrément

de toute sa personne, ont fait appeler *Philippe IV, le Bel;* il étoit cauteleux dans ses traités, et peu fidèle à sa parole. Cette inexactitude lui a attiré des guerres. On est encore scandalisé de la grossièreté choquante que *Philippe* et *Boniface VIII* mirent dans leurs querelles. Le pape écrivoit au monarque : « Il n'y a qu'un insensé qui puisse douter « du droit que j'ai de vous faire rendre « compte de votre conduite et de vous « corriger ». Le monarque répondoit au pape : « Que votre fatuité sache « que je méprise autant ses conseils que « ses ordres ». La dispute s'étoit élevée sur ce que le pontife avoit défendu aux ecclésiastiques de laisser lever sur eux de l'argent sans sa permission. Cette violente discussion donna lieu en France à l'appel au futur concile. *Philippe* se vengea de *Boniface*, en le faisant surprendre dans Anagnice. Le fier pontife y essuya des traitemens humilians, et en mourut de chagrin.

Ce que le roi avoit éprouvé de ce pape hautain, dont les foudres, quoique lancées mal à propos, n'avoient pas laissé de causer des troubles dans le royaume, lui fit chercher les moyens de n'y être plus exposé par la suite. Il sut que les cardinaux ne s'accordant pas,

après la mort du pape, sur l'élection de son successeur, en avoient remis le choix à trois prélats. *Bertrand de Got*, archevêque de Bordeaux, étoit un de ces électeurs. *Philippe* lui assigne un rendez-vous dans un lieu écarté, s'abouche avec lui et s'engage à lui faire obtenir les voix des deux autres électeurs, à trois conditions : la première, d'annuller tout ce que le pape *Boniface* avoit fait contre lui; la seconde, de lui accorder les décimes de son royaume pendant cinq ans; la troisième, le roi se la réserve pour être révélée en temps et lieu; mais il se fait promettre par *Bertrand* de l'exécuter, quelle qu'elle soit : juste ou non, l'ambitieux promet tout, se couronne de la tiare, et au lieu d'aller siéger à Rome, place son trône à Avignon, au grand regret des Italiens.

La troisième condition que *Philippe* retint dans son cœur royal, on a cru que c'étoit la destruction des Templiers. Ces religieux possédoient d'immenses richesses. La licence militaire avoit introduit un grand nombre de vices parmi ces religieux. Une jeunesse pétulante, dans des accès de gaîté et des orgies, imagina et consacra, pour ainsi dire, des pratiques absurdes et ridicules. De nos jours, ne voit-on pas une société

célèbre n'ouvrir à ses néophytes l'entrée de son sanctuaire, que par des cérémonies bizarres ? Mais que tout un corps religieux, les vieillards comme les jeunes, aient érigé en lois, et fait pratiquer à la réception dans l'ordre des rites anti-chrétiens et abominables, c'est ce qu'on ne peut croire que difficilement. Le grand-maître et les principaux officiers, très-graves personnages, furent cependant accusés de ces crimes. On les mit à la torture ; on leur promit la vie s'ils avouoient ; ils avouèrent, et furent brûlés vifs, au nombre de cinquante. On confisqua leurs biens. Le roi et le pape s'accommodèrent de la meilleure partie. Le reste fut distribué aux *chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, qu'on a depuis nommés *chevaliers de Malte*. Les malheureux, sur le bûcher, ajournèrent leurs bourreaux à paroître devant le tribunal de Dieu ; le pape, dans deux mois, le roi, au bout de quatre. A époque fixée, tous deux y comparurent. Si les forfaits reprochés aux Templiers n'ont pas été évidemment prouvés, *Philippe* est un juge inique. S'il les savoit innocens, c'est un tyran. Au reste, c'est un des problêmes historiques les plus difficiles à résoudre. Il mourut à quarante-six ans, déshonoré

dans sa famille. Les femmes de ses trois fils furent accusées d'adultère. Les amans subirent une punition qui fait supposer ces princesses coupables,

Louis X, Hutin. 1314. *Hutin*, dont *Louis X* porta le surnom, veut dire *Mutin*. Il fut ainsi appelé, parce qu'il étoit très-entêté. On n'en donnera que cette preuve. Il se mutina contre sa cour et contre toute la nation, dans l'affaire d'*Enguérand de Marigni*. Cet homme étoit ministre. Chargé des finances, il s'attira la haine de *Charles de Valois*, oncle du roi, parce qu'il refusoit de se prêter aux dilapidations de ce prince. On l'accusa lui-même d'infidélité dans sa gestion. Les fautes, dont on le convainquit, inévitables dans sa place, méritoient à peine quelque réprimande. Cependant, par le crédit de l'oncle, il fut condamné à mort; et par l'ascendant qu'il avoit sur son neveu, il fut exécuté, quoique tout le monde intercédât en sa faveur, et reconnût son innocence. *Charles* eut des remords, et dans sa dernière maladie il donna des marques tardives, mais sincères de repentir. *Louis X* mourut à vingt-quatre ans, sans enfans mâles, et, dit-on, fut empoisonné.

Philippe V, le Long. 1316. Son successeur, *Philippe le Long*, périt, à ce que l'on croit, du même

genre de mort. L'opinion sur les empoisonnemens étoit alors fort accréditée. On accusa les Juifs d'avoir empoisonné les puits, les fontaines et jusqu'aux rivières. En conséquence de cette persuasion, ils furent massacrés et brûlés par milliers. C'est aux chimistes à prononcer si l'on peut trouver un poison assez actif dans sa permanence, pour rendre mortelles même les eaux courantes.

Charles le Bel, son frère, lui succéda, quoique *Louis le Hutin* et *Philippe le Long* eussent laissé des enfans, mais c'étoient des filles. Il fut décidé, dans une assemblée des états, que le royaume de France, comme *fief salique*, ne pouvoit appartenir aux femmes. Ces trois princes ont toujours été gênés dans leurs finances. Il n'y a pas de moyens qu'ils n'aient imaginés pour se mettre plus à l'aise. Ils forçoient les Juifs d'acheter le droit d'être roturiers; ce qui les rendoit aptes à posséder des terres, et engagèrent les riches roturiers à acheter la noblesse, qui leur donnoit des priviléges. Ils altérèrent et diminuèrent les monnoies. Enfin, *Charles le Bel* donna un exemple fréquemment usité depuis; il pressura les maltôtiers et leur fit rendre gorge. Ils étoient presque tous Lombards, et

Charles le Bel. 1322.

avoient amassé d'immenses richesses en pillant le peuple. « Le roi, dit *Mézerai*, « avec son âpre franchise, les renvoya en « Italie, aussi nuds qu'ils en étoient sortis, « ce qui est la plus grande punition de « ces coquins ». *Charles* mourut à 34 ans, et laissa la reine enceinte.

Philippe VI de Valois, 1328.

Il y eut pour la régence, en attendant l'accouchement, des débats entre *Philippe de Valois* et *Edouard*, roi d'Angleterre ; débats très-vifs, parce que les contendans se flattoient de l'espoir que celui qui auroit la régence, si la reine mettoit au monde une fille, auroit aussi la couronne. *Edouard* étoit plus proche parent, comme neveu du feu roi, mais par les femmes, né d'une de ses sœurs. *Philippe* n'étoit que cousin, mais par les mâles, étant fils de *Charles de Valois*, frère de *Philippe le Bel*, ce *Charles*, persécuteur d'*Enguérand*. Le parlement lui adjugea la régence. La reine accoucha d'une fille. Il prit la couronne. En lui commença la branche des *Valois*. On l'appela le *Fortuné*, parce qu'il arrivoit de loin au trône. D'ailleurs, son règne fut peu favorisé de la fortune.

Philippe de Valois eut trois guerres fâcheuses à soutenir, l'une en Bretagne : cette province servit aux rois de France

et d'Angleterre, d'arène, où ils s'essayèrent pour se porter de plus grands coups dans une lice plus étendue. L'autre guerre se fit en Flandre. Un simple brasseur, nommé *Jacques d'Artevelle*, gouvernoit ce pays presqu'en souverain pendant la minorité du duc. *Philippe* remporta une grande victoire sur les Flamands. Il leur imposa un tribut considérable, qu'ils promirent par serment de payer au roi de France.

Edouard n'avoit point acquiescé au jugement qui donnoit le sceptre de France à *Philippe de Valois*. Il se prétendoit au contraire en droit de réclamer cette couronne. *Artevelle*, pour décharger ses compatriotes du tribut promis au roi de France, sans paroître fausser leur serment, conseille au roi d'Angleterre de prendre le titre de roi de France. Le nouveau roi libéra les Flamands de leur dette, et ils se déclarèrent pour lui. Cette prétention, *Edouard* ne la montra d'abord que timidement; mais il la publia avec audace, lorsqu'il entreprit la guerre qui fut la troisième dont le règne de *Philippe* fut affligé. Elle prit la tournure la plus fâcheuse par la fameuse déroute du *Creci*, la source de tous les maux qui inondèrent la France sous les successeurs du peu fortuné *Valois*. Il

eut cependant le bonheur de réunir le Dauphiné à la couronne, sous la condition que le premier né des rois de France se nommeroit *Dauphin*, ce qui s'est toujours pratiqué depuis. *Philippe* se trouvant veuf ainsi que *Jean*, son fils aîné, demanda pour ce prince, *Blanche*, sœur de *Charles*, roi de Navarre. Quand elle arriva, le monarque la trouva si belle et en fut si épris, que quoiqu'âgé de cinquante-six ans, il n'hésita pas à épouser une princesse de dix-sept ans. Il mourut un an après.

Jean. 1350. *Jean* avoit le titre de duc de Normandie, quand il monta sur le trône. Il étoit âgé de près de quarante ans. Son père l'employoit dans les affaires, et il avoit souvent commandé les armées avec succès. On attendoit donc avec raison de grands avantages de son gouvernement. Cependant aucun règne n'a été plus désastreux. Ses malheurs commencèrent à la bataille de Poitiers, qu'il perdit par son imprudence et sa témérité. Le prince de *Galles*, nommé le prince *Noir*, à cause de la couleur de ses armes, se trouvant dans une position fâcheuse, enveloppé et menacé de mourir de faim, proposoit, pour se tirer de ce mauvais pas, de restituer plusieurs provinces. Le roi de France, non-seulement

refusa de telles offres, mais encore, au lieu d'attendre que la famine réduisît le prince à se rendre, ce qui ne pouvoit retarder son triomphe que de quelques jours, il l'attaqua sans ordre et sans précaution, comme allant à une victoire certaine, fut vaincu et fait prisonnier. De là suivirent des troubles et des désordres qui mirent le royaumes à deux doigts de sa perte.

Le gouvernement se trouva entre les mains du fils aîné du roi *Charles*, alors dauphin, nommé depuis *Charles V*, prince de quinze ans. Outre les factions qui l'environnoient, il étoit en butte à la méchanceté de *Charles le Mauvais*, roi de Navarre, son beau-frère, qui lui envioit la régence. Le Navarrois joignoit à une malice profonde de grands talens. Il s'empara de la faveur des Parisiens par une éloquence véhémente et rapide, et en flattant la vanité des bourgeois, par l'espérance de les rendre dépositaires de toute la puissance. Les états-généraux, assemblés d'abord avec de bonnes intentions, finirent par devenir un repaire de séditieux. Il s'y forma un parti qui forma le projet de changer le gouvernement, de mettre le pouvoir souverain entre les mains du tiers-état, en laissant au roi qu'un vain titre. Cette

proposition, faite par les Parisiens aux provinces, ne fut pas goûtée.

La capitale resta deux ans dans une confusion effroyable. Tantôt *Charles le Mauvais* y dominoit, tantôt il étoit chassé. Ces fluctuations donnoient lieu à des meurtres réciproques. Les prisons, remplies par ceux que la faction contraire y entassoit, ou devenues les asiles de ceux qui s'y réfugioient, furent forcées et inondées de sang. Un *Marcel*, prévôt des marchands de Paris, s'y rendit tout-puissant. On n'étoit sûr de la vie qu'en arborant ses couleurs. Il eut l'audace de faire massacrer deux maréchaux de France, sous les yeux et à côté du dauphin. « En voulez-vous « donc à ma vie, s'écria le jeune prince? « — Non, répondit *Marcel;* mais pour « vous mettre en sûreté, prenez mon « chaperon ». Il le mit sur la tête du dauphin, qui s'en laissa docilement coîffer, heureux de pouvoir se garantir de la fureur du peuple, par ce signe tutélaire! *Charles le Mauvais* avoit épousé la sœur du dauphin. Celui-ci n'échappa pas à la perfidie de son beau-frère, sans en porter les marques. On dit que le Navarrois l'empoisonna; que la violence du venin lui fit tomber les cheveux et les ongles, et lui auroit donné la mort, sans

l'habileté d'un médecin qui le sauva ; mais il lui resta une grande débilité de tempérament.

De la capitale, le désordre se répandit dans les provinces. Les paysans prirent les armes de tous côtés. Plusieurs causes concoururent au soulèvement : le dépit de voir les Anglais, nation rivale, triompher, l'indignation contre les grands, de ce qu'ils laissoient dans les fers le roi *Jean*, qu'on aimoit, et plus que tout le reste, le desir de se venger des mauvais traitemens qu'ils essuyoient de la noblesse. Elle pilloit les habitans des campagnes sans ménagement, pour soutenir son faste et sa magnificence. A l'oppression, les gentilshommes joignoient la raillerie. Ils appeloient entre eux le paysan, *Jacques bon-homme*. Les *bons hommes* se lassèrent de souffrir et d'être humiliés. Ils s'armèrent de fourches, de bâtons, de tout ce qu'ils trouvèrent sous leurs mains, pillèrent les châteaux et égorgèrent les familles nobles qu'ils purent suprendre. On donna à cette espèce de milice le nom de *Jacquerie*. Comme le danger étoit général, les gentilshommes s'armèrent pour la défense commune, et châtièrent cruellement cette multitude indisciplinée. A

force de défaites, qu'on pourroit appeler des massacres, elle se dissipa.

Le Dauphin prit l'ascendant par sa sagesse, dans un âge si peu avancé. Il ouvrit les yeux au peuple, ramena les esprits à la modération, et en sut inspirer même à son beau-frère. Il traita de la paix avec les Anglais à Brétigni en Beauce. A la vérité elle fut peu avantageuse; mais c'étoit beaucoup que de la conclure. Le roi *Jean* revint, moyennant qu'on laissât aux Anglais deux de ses fils en otage, jusqu'à l'entière exécution du traité.

A considérer la conduite du monarque depuis son retour, on juge qu'il rapporta plus d'indifférence pour son royaume, que de joie de sa délivrance. Il étoit intérieurement piqué du peu d'intérêt que les grands avoient marqué pour lui pendant sa prison. Dans les états-généraux on avoit plus songé à profiter de l'occasion pour restreindre son autorité, qu'à le rappeler. Il trouva les affaires bien conduites par son fils; il les laissa entre ses mains, ne se montrant guères que dans les actions d'éclat. Chancelant dans ses résolutions, et irrésolu sur ce qu'il devoit faire, il auroit desiré effacer par quelqu'exploit éclatant la honte de sa prison. Dans cette inten-

tion, il prit la croix. On donne aussi à sa dévotion un autre motif utile.

Après la paix, les soldats licenciés se réunirent sous des chefs de leur choix, et commirent mille désordres. Ils se nommoient eux-mêmes les *tard-venus*, voulant marquer qu'ils venoient seulement glaner, après la riche moisson que les pillards avoient faite. Un de leurs capitaines se disoit *ami de Dieu et de tout le monde*, deux titres assez difficiles à concilier. Quand les chefs furent suffisamment enrichis, il se retirèrent pour jouir, quittèrent leurs compagnies, qui cessèrent de former des corps; mais il resta beaucoup de soldats errans, les meilleurs et les plus scélérats de l'Europe.

Le roi *Jean* se proposa, en prenant la croix, de les rassembler tous, et de les mener, comme généralissime des armées chrétiennes, dans des lieux où ils pourroient exercer leur valeur et assouvir leur avidité sur une proie étrangère, au lieu de désoler la chrétienté. Ce projet bien imaginé, qui auroit fait que du moins une croisade se seroit trouvée utile, n'eut point d'exécution. Un des fils du roi, laissé en otage en Angleterre, se sauva avant que toutes les conditions du traité fussent exécutées. Son

père voulut l'engager à retourner. Il résista. *Jean* se crut obligé d'aller reprendre sa place, et mourut en Angleterre, âgé de cinquante-six ans. On dit qu'il y fut rappelé, par ce qu'on pourroit nommer une amourette; mais il est vraisemblable qu'un homme de son âge et de son caractère céda à une impulsion plus noble; savoir la fidélité à sa parole. C'est ce qu'on doit penser d'un prince qui disoit : « Que si la bonne foi étoit « perdue sur la terre, elle devroit se re- « trouver dans le cœur des rois ». Il a eu le surnom de *Bon*, qu'on doit lui laisser malgré ses imprudences et ses malheurs.

Charles V, le Sage. 1365. Son fils, *Charles V*, a mérité celui de *Sage*. Une simple indication de ses principales actions prouvera qu'il l'a obtenu à juste titre. Ce que son père, prévenu par la mort, n'avoit pu faire, il l'exécuta. Il délivra la France de brigands qui la désoloient sous le nom de *Malandrins*, ou *grandes compagnies*. Comme le vent chasse les sauterelles des plaines de l'Afrique dans la mer, *Charles V* souffla, pour ainsi dire, ces pillards en Espagne, sous la conduite du célèbre *Duguesclin*.

Ils prirent leur route par Avignon. Le pape en fut alarmé, et envoya un cardinal leur demander : « Qui êtes-vous

« Où allez-vous »? *Duguesclin* répondit : « Nous sommes trente mille croi- « sés, qui allons faire la guerre aux in- « fidèles. Nous demandons l'absolution « et deux cent mille francs pour faire « le voyage ». L'absolution leur fut accordée sans difficulté, mais on marchanda sur l'argent. Enfin le pape se détermina à mettre une taxe sur les habitans d'Avignon, et on en porta le produit à *Duguesclin*. « Ce n'est pas ainsi que je l'en- « tends, dit-il. Nous ne sommes pas « venus pour piller le pauvre peuple, « mais pour recevoir une contribution « des gens riches. Rendez cet argent à « ceux sur qui on l'a levé, et que ce « soient le pape et les cardinaux qui « fournissent notre somme ». Il fallut en passer par là. Ils reçurent ensuite humblement l'absolution.

Charles gagna à cette émigration, d'abord de délivrer son royaume du ravage et de l'indiscipline, de pouvoir y rétablir la police et les mœurs, ensuite de se faire de *Henri de Transtamare*, que *Duguesclin* mit sur le trône, un allié fidèle, qui envoya une flotte puissante à son secours contre les Anglais. Pendant tout son règne, il fut en guerre contre cette nation. Il se vit jusqu'à cinq corps de troupes en campagne, recon-

quit ses provinces, les unes en partie, les autres entières et beaucoup de villes importantes. Entre ses excellens généraux, on doit compter *Duguesclin*, qu'il fit connétable. Pour lui, il paroissoit rarement à la tête de ses armées. *Edouard* disoit de lui : « Il n'y eut onc « roi qui si peu s'armât, et qui m'ait « donné tant d'affaires ». Il consultoit volontiers publiquement, mais décidoit seul dans le secret de son cabinet. « En « affaires d'état, disoit-il, les raisons « peuvent être connues, pourvu que les « décisions soient tenues secrettes ».

Sous son règne parurent les comtesses de *Montfort* et de *Penthièvre*, deux héroïnes qui se disputèrent la Bretagne, pendant la captivité et après la mort de leurs maris, sous les étendards des rois de France et d'Angleterre. On parle aussi de plusieurs autres guerrières, qui attaquoient et défendoient les villes. Une d'entre elles arrêta toutes les forces du connétable devant *Fontenai-le-Comte*, et s'exposa comme un soldat. Elle étoit jeune et belle. Quand elle voulut capituler, *Duguesclin* la laissa galamment maîtresse des conditions.

Ce grand homme ne savoit pas lire. Cette ignorance étoit fort ordinaire chez les guerriers. Un maire de la Rochelle

en profita adroitement contre un d'entre eux. Les Anglais tenoient la citadelle. Le maire, français d'inclination, vivoit cependant bien avec le commandant. Il l'invite un jour à dîner dans la ville. Au moment de se mettre à table, arrive une lettre du roi d'Angleterre, pour le commandant. Il l'examine, reconnoît le sceau, est bien persuadé que c'est de son maître, et, comme il ne savoit pas lire, il prie le maire de lui en dire le contenu. Le rusé bourgeois, qui avoit fait arriver le messager avec une ancienne lettre, s'attendoit à la demande, et avoit préparé sa leçon. Il lit, non ce qui étoit contenu, mais un ordre qu'il suppose du roi d'Angleterre, de faire sortir la garnison du château pour une revue. Le commandant obéit, et pendant que les troupes sont dehors, le maire s'empare de la citadelle.

Charles V fit ce qu'il put pour bannir l'ignorance de son royaume, et y répandre le goût des lettres. Il marquoit beaucoup d'estime à ceux qui les cultivoient. On les appeloit dans ce temps *clercs*. Quelqu'un murmuroit des distinctions qu'il leur accordoit; *Charles* répondit : « Les clercs ont la sapience, « on ne peut trop l'honorer; et tant que « sapience sera honorée en ce royaume,

« il continuera en prospérité ; mais quand déboutée sera, il déchéra ». C'est en effet autant par les sciences que par les armes, que la France a acquis une espèce de domination sur l'univers. *Charles V* doit être regardé comme fondateur de l'immense bibliothèque dont Paris s'énorgueillit avec raison. *Jean*, son père, lui avoit laissé à peu près vingt volumes. Il en réunit neuf cents, quantité énorme pour ce temps où l'imprimerie n'étoit pas encore inventée. Le présent le plus flatteur qu'on pût lui faire, étoit un livre. Il aimoit à s'entretenir des sciences. C'étoit son seul délassement.

La foiblesse de son tempérament ne lui permettoit pas les exercices violens pratiqués par ses prédécesseurs. Il restoit volontiers dans son palais, mais il y étoit accessible. Grave par caractère, néanmoins point ennemi d'une douce gaîté ; modeste dans ses habillemens, cependant aimant la propreté dans sa cour, et la magnificence dans les occasions d'éclat ; fidèle aux pratiques de la religion ; réglé dans sa vie privée, toujours égal, il expédioit ses ordres dans les revers, avec le même sang-froid que dans la prospérité. Il eut, dans *Jeanne de Bourbon*, une épouse digne

de lui, sage, pieuse, aumônière, exemple de mœurs, modèle vivant de vertus pour les filles des plus grands seigneurs, qui étoient alors élevées à la cour.

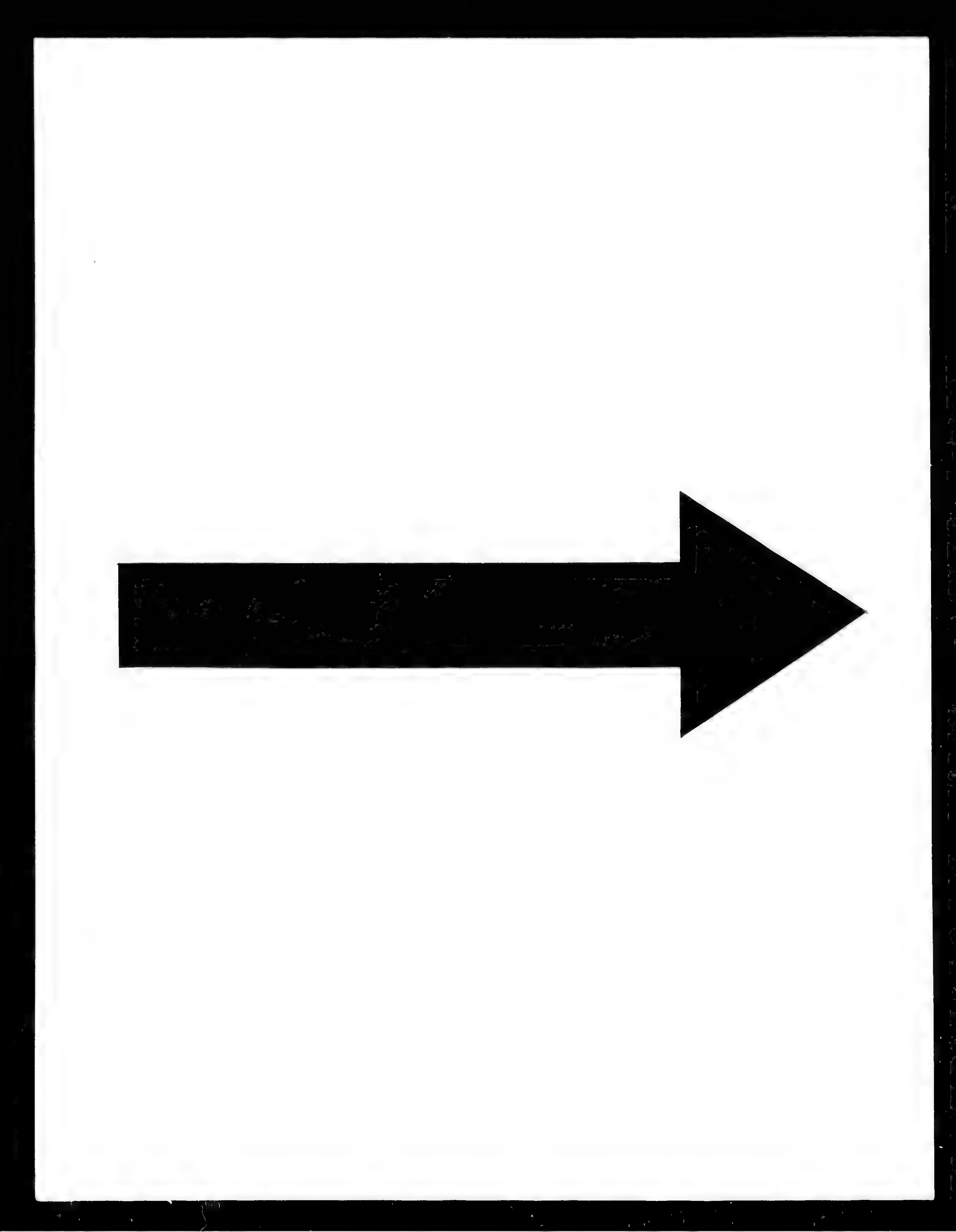
Charles V mourut à quarante-quatre ans. Le royaume étoit tranquille, les troupes assujéties à la discipline, les finances dans le meilleur état, le trésor plein, quoique jamais le monarque n'ait été plus libéral; mais sa générosité étoit une espèce de commerce avec les peuples. Par exemple, il donnoit des terres au connétable; celui-ci les vendoit, dépensoit l'argent en récompenses aux soldats, en dédommagemens aux pays ruinés par la guerre, en entretien des familles nobles, et en édifices publics. Le roi savoit bieu tout cela; quand le prix de la terre étoit consommé, il en donnoit une autre, et en agissoit de même avec ses ministres. Par ce moyen l'argent circuloit, l'industrie augmentoit, et mettoit le peuple en état de payer les impôts. Quelqu'attentif qu'il fût à les modérer, il se fit scrupule en mourant de ceux qu'il avoit mis, recommanda qu'on les diminuât sous son successeur. Il seroit à desirer que les princes ne réservassent pas ces regrets au moment de leur mort.

Charles VI. 1380. Les contrastes se trouvent jusques sur les trônes. A un sage succède un fou. *Charles VI* n'avoit que douze ans. Le duc d'Anjou, l'aîné de ses oncles, se fit déférer la régence. Revêtu de cette autorité, il entreprit de faire valoir, aux dépens de la France, les droits que *Jeanne*, reine de Naples, lui avoit donnés sur ce royaume, en l'adoptant. Il se saisit des trésors du roi, qui montoient à plusieurs millions, de sa vaisselle et de ses bijoux. La partie la plus précieuse de ce dépôt fut trouvée dans un mur du château de Melun. Un chambellan de *Charles V* en avoit le secret. Le duc d'Anjou le força, par la torture, de le révéler. Les ducs de Bourgogne et de Berry, les deux autres oncles paternels, pillèrent de leur côté. Le seul duc de Bourbon, oncle maternel, se conduisit d'une manière digne de son rang. Il donna tous ses soins à l'éducation du jeune roi. Mais le duc de Bourgogne, qui en avoit été chargé avec lui, rendit ses bonnes intentions inutiles, en s'accommodant à l'humeur de son pupille, et en favorisant le penchant effrené qu'il montroit pour le plaisir.

Le duc d'Anjou, à l'aide de son trésor, assembla la plus belle armée qui fût jamais sortie de France, pour l'Italie.

On le vit partir avec plaisir, comme on voit partir un voleur, dont on a été attaqué, quoiqu'il emporte son butin. Le duc de Bourgogne prit l'autorité. Il persuada à son neveu de porter la guerre en Flandres, dont les habitans n'étoient coupables que de ne vouloir pas souffrir les exactions de leur souv[illegible], beau-père du duc de Bourgogne [illegible] sortit encore une armée de F[illegible] pour des intérêts qui lui étoient abso[illegible]ment étrangers. Il fallut aussi envoyer des troupes en Languedoc, dont le duc de Berry avoit été nommé gouverneur. La province ne vouloit pas le recevoir, ayant déjà éprouvé ses vexations du vivant du feu roi. Ce sage prince, cédant aux vœux de ses peuples, avoit rappelé son fils. Le neveu le renvoya, armé et plus redoutable. Tel étoit l'état de *Charles VI*, forcé d'être l'instrument de la cupidité de ses trois oncles.

A l'âge de dix-huit ans, il épousa la princesse *Isabeau de Bavière*, et son frère, le duc d'Orléans, *Valentine*, fille du duc de Milan. Alors le roi conçut le dessein de s'affranchir de la tutelle de ses oncles. Il lui suffit de déclarer dans un conseil qu'il assembla exprès, que désormais, il gouverneroit lui-même, et toute leur autorité les abandonna. Il



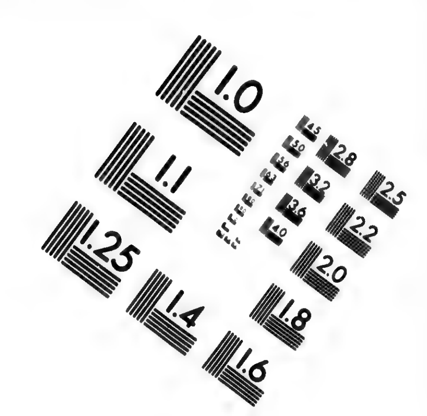
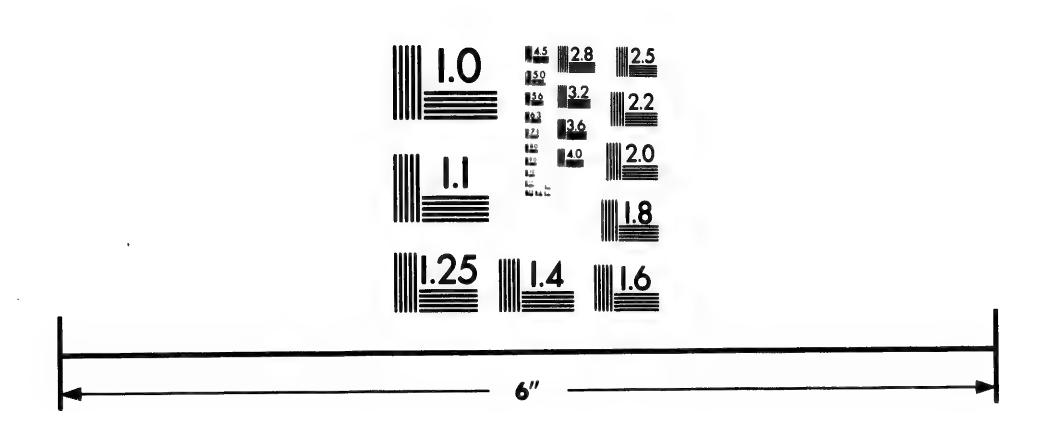


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




4.5
2.8
5.0
3.2
2.5
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8

s'entoura des ministres de son père. La face des affaires changea. Le jeune monarque s'appliqua à soulager ses peuples, diminua les dépenses nécessaires, retrancha les superflues, s'occupa du soin de redresser les griefs. Il étoit affable, familier avec décence, aimoit à dire des choses obligeantes. Alors le suffrage des peuples, enchantés de ses belles qualités, lui donna le surnom de *Bien Aimé*. Des projets de guerres qui lui échappoient quelquefois, guerres romanesques, comme d'aller combattre les Turcs, de rétablir le pape à Rome, d'où des factions l'éloignoient, faisoient craindre qu'il ne se livrât à cette passion, au grand détriment de son royaume. Mais ses ministres le contenoient. Cependant, ils ne purent s'opposer à la juste vengeance d'un noir assassinat commis presque sous ses yeux.

Dans une cour composée de princes avides, qui, déchus de l'autorité, cherchoient à la ressaisir; de femmes galantes autorisées par l'exemple de leurs maris et jalouses entre elles, on doit s'attendre à des intrigues particulières, avant-courrières de troubles généraux. Le duc d'Orléans, peu régulier dans sa conduite, faisoit cependant mystère de ses désordres à sa jeune épouse. Elle

en fut instruite et en fit des reproches à son mari. Il tira d'elle l'aveu que cette confidence lui avoit été faite par *Pierre de Craon*, son favori, et le chassa de sa cour.

Pierre de Craon étoit un de ces hommes dangereux auprès des jeunes princes, audacieux, prodigue, sans mœurs et sans principes. *Olivier Clisson*, connétable, homme grave et réglé, avoit tâché d'éloigner du duc ce corrupteur, sans pouvoir y réussir. *Craon* n'ignoroit pas ses efforts. Il crut que les anciennes tentatives de *Clisson*, pouvoient bien dans cette circonstance avoir contribué à sa disgrâce. Sur ce soupçon il l'attaque dans Paris à la tête de plusieurs assassins, le laisse pour mort et s'enfuit en Bretagne, dont le duc, ennemi de *Clisson*, le reçut avec plaisir.

Le roi, irrité d'un pareil attentat, demande qu'on lui livre l'assassin. Le duc refuse. *Charles* se prépare à forcer le duc d'obéir et se met à la tête de ses troupes. Le duc de Bretagne avoit un fort parti pour lui à la cour, entre autre les ducs de Bourgogne et de Berri, qui tâchoient de détourner leur neveu de cette guerre, et qui cependant le suivoient. Arrivé au Mans, il est atta-

qué d'une fièvre. Ses oncles lui conseillent de s'arrêter, mais il continue sa marche. Dans cette mauvaise disposition de santé, un des plus chauds jours du mois d'août, après avoir marché plusieurs heures à l'ardeur du soleil, le jeune prince, comme sommeillant sur son cheval, est tout à coup réveillé en sursaut. Un homme de mauvaise mine, couvert de haillons, sort brusquement de derrière un arbre, saisit la bride de son cheval, lui crie d'une voix terrible: « Arrête, « roi! où vas-tu? tu es trahi », et disparoît.

On croiroit volontiers que cette espèce de fantôme fut aposté par les oncles et les seigneurs qui n'étoient point partisans de cette guerre, et qui sans doute ne prévoyoient pas toutes les funestes suites de leur stratagême. Le premier effroi de cette vision étant passé, on continue la marche. Un page qui portoit une lance, s'endormant à cheval, la laisse tomber sur un casque que portoit un autre page derrière le roi. A ce son aigu, *Charles* se retourne, et voyant cette lance tournée contre lui, il fond avec impétuosité sur le page, le tue et court en furieux de tous côtés, frappe à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'on

puisse le saisir. On le reporte au Mans. Il y fut deux jours en léthargie, sans qu'on pût conjecturer quelle seroit la suite de cet étrange accident.

En attendant, les ducs de Berri et de Bougogne reprennent l'autorité au préjudice du duc d'Orléans, qu'ils disoient trop jeune. L'état du roi, dont l'esprit resta affoibli et sujet à des absences, servit de prétexte pour lui cacher les affaires et les conduire sans lui. C'étoit aussi une raison de multiplier les plaisirs, afin de dissiper la mélancolie dont il étoit quelquefois accablé.

Dans une des fêtes qu'on donnoit à cette intention, on imagina une mascarade de six satyres, couverts d'une toile, exactement appliquée sur la peau, et enduite de poix, afin de retenir la laine qui figuroit le poil. Le roi étoit du nombre. Ils se tenoient par une chaîne. Le duc d'Orléans, par imprudence, approche un flambeau de l'un d'entre eux pour le reconnoître. Le feu prend à son habit et se communique aux autres. Quatre furent si profondément brûlés qu'ils moururent deux jours après. Un cinquième eut le bonheur de rencontrer une cuve pleine d'eau où il se jeta. Le roi que le feu gagnoit déjà fut garanti

par la duchesse de Berri, qui étouffa la flamme avec sa robe dont elle l'enveloppa.

Depuis ce moment, jusqu'à sa mort, ce prince eut toujours trois ou quatre attaques par an. Elles duroient plus ou moins, avec des symptômes différens. La veille il devenoit pesant et inquiet, le matin à son réveil il étoit furieux, ou imbécille, tantôt violent et ardent, tantôt triste et mélancolique. Alors il pleuroit. Quelquefois aussi il badinoit et jouoit comme un enfant. Dans ces circonstances, il ne reconnoissoit personne que la duchesse d'Orléans, sa belle-sœur, et ne vouloit rien prendre que de sa main. On débita qu'elle avoit empoisonné son beau-frère, pour faire passer l'autorité à son mari. La reine et les tantes de Berri et de Bourgogne devinrent jalouses du crédit que la prédilection du roi donnoit à sa belle-sœur : on prétendit qu'elle la devoit à des complaisances criminelles. Les maris épousèrent les querelles des femmes. De-là, les haines qui causèrent tant de troubles dans le royaume. Le principe une fois connu, on ne doit pas être surpris des étranges événemens qui ont signalé ce malheureux règne.

Le duc d'Orléans, à l'aide de l'as-

cendant de sa femme, se fit déclarer, dans un bon intervalle du roi, lieutenant-général et gouverneur du royaume, pendant les rechutes de son frère. Le duc de Bourgogne s'opposa à cet édit. Les rivaux se préparèrent à des hostilités. Elles furent suspendues par le duc de Bourbon, tant que dura l'accès de la maladie du roi. Revenu dans une demi-santé, il cassa ce qu'il avoit fait pour son frère, et donna toute l'autorité à son oncle. Le duc d'Orléans profita d'un autre accès de son frère pour se faire rétablir, aidé par la reine *Isabeau*, sa belle-sœur. La parfaite intelligence qui régnoit entre ces deux personnes, non sans scandale, maintenoit leur autorité, et leur donnoit une espèce de droit de piller le peuple, qu'elles n'épargnoient pas.

Le duc de Bourgogne mourut, et laissa ses états à *Jean*, surnommé *sans Peur*. Aussi ambitieux que son père, il prétendit avoir sa part au gouvernement, dont la reine et le duc d'Orléans vouloient l'exclure. Le beau-frère et la belle-sœur se conduisoient avec la plus grande imprudence, et n'épargnoient ni bassesses, ni vexations pour amasser de l'argent. On disoit que la reine en faisoit passer en Allemagne, pour s'y

retirer et y vivre splendidement, si le roi venoit à mourir. Le duc d'Orléans achetoit des terres et ne payoit pas ses dettes. Leur cour étoit splendide. Celle du roi et de ses enfans manquoit souvent du nécessaire. Le malheureux monarque, trop instruit de ces manœuvres, créa, dans un moment lucide, un conseil chargé de gouverner l'état *pendant l'absence du roi ;* ainsi nommoit-on sa maladie par ménagement.

Cette précaution ne fit point cesser les troubles, et n'imposa pas silence aux passions. Par vengeance, par rivalité d'amour et de puissance, le nouveau duc de Bourgogne fit assassiner son cousin, le duc d'Orléans, avoue publiquement son crime, prétend le justifier et s'en fait donner l'absolution par le roi, qu'il retenoit à Paris, après en avoir chassé la reine, les enfans d'Orléans et leurs partisans. Toutes ces personnes revinrent dans la capitale, et s'y rendirent les plus fortes; mais intimidées par le duc de Bourgogne, que les Parisiens favorisoient, la cour se retira à Tours. Il y eut un accommodement facilité par la mort de la douairière d'Orléans. *Jean* fit quelques excuses au nouveau duc d'Orléans, son cousin. La reine, d'abord irritée du supplice de

Montaigu, que le duc de Bourgogne avoit fait mourir pour le punir de son attachement à cette princesse, s'appaisa, parce que le duc lui donna une partie de la confiscation des biens du mort.

Le Bourguignon eut aussi le crédit de se faire confier l'éducation du dauphin, au préjudice du duc de Berri. Pour se venger de cette préférence, celui-ci renouvella les plaintes de l'assassinat du duc d'Orléans, et en demanda justice. En même temps il leva des troupes et s'avança vers Paris. Un retour de la santé du roi calma l'orage près d'éclater. Il éloigna les rivaux de la cour, ôta le gouvernement de Paris au duc de Berri, son oncle, et le donna, selon le vœu des habitans, au comte de *Saint-Paul*. Ce capitaine avoit été privé de celui de Gênes, et rappelé. Il déplaisoit, dit-on, aux Gênois. Il ne prit pas les moyens de douceur pour s'établir solidement dans son nouveau gouvernement. Ne comptant pas sur l'obéissance de la bonne bourgeoisie, qui montroit de l'attachement pour le duc de Bourgogne, il forma un corps de milice de cinq cents bouchers, qui n'eurent pas plutôt les armes à la main qu'ils firent trembler toute la ville.

Alors elle se trouva divisée en trois

factions : celle du duc d'Orléans, dite des *Armagnac*, du nom du comte d'*Armagnac*, beau-père du duc. Ils portoient une écharpe blanche, traversée d'une croix de Saint-George ; celle des Bourguignons, l'écharpe rouge et la croix de Saint-André ; et enfin celle des bouchers, appelés *Cabochiens*, du nom de *Caboche*, leur chef. Celle-ci, espèce de faction volante, étoit redoutée et invoquée alternativement par les deux autres. Altérée de sang et de pillage, elle indiquoit les meurtres et les brigandages, les ordonnoit, les exécutoit, et rendoit dominante la faction à laquelle elle se joignoit.

Le duc de Bourgogne maria sa fille au dauphin *Louis*, qui commençoit à se mêler des affaires. Voyant les ducs de Berri et d'Orléans approcher de Paris, où les *Armagnac*, sous *Saint-Paul*, étoient fort puissans, il y appela son beau-père, pour soutenir sa cause. Le Bourguignon vint, menant avec ses troupes un corps considérable d'Anglais ; mais *Jean sans Peur* ne fit que paroître, rappelé en Flandre par une révolte des Flamands. Dans le temps que cette révolte exposoit Paris à devenir la proie des *Armagnac*, le roi se réveilla de sa démence, rassembla une armée,

chassa son oncle et son neveu jusqu'à Bourges, où il les assiégea. Quoique foibles et pressés, ils ne firent aucune proposition de paix, parce qu'ils attendoient un corps de six mille Anglais, qu'ils avoient appelés aussi de leur côté. Ainsi chaque faction, également traître à sa patrie, s'embarrassoit peu de la livrer à ses ennemis, pourvu qu'ils l'aidassent à détruire ses rivaux. La crainte de ces auxiliaires engagea le roi à recevoir en grâce les ducs de Berri et d'Orléans; mais les Anglais qui étoient arrivés, et qu'on ne pouvoit payer, se dédommagèrent en pillant.

Le roi retomba. Le dauphin prit en main les rênes du gouvernement. Quoique gendre du duc de Bourgogne, qui étoit revenu à Paris, il résolut de se soustraire à sa domination, et le pria de trouver bon qu'il mît pour commandant dans la Bastille *Désessarts*, homme qui lui étoit affidé. Loin de s'y opposer, le malin Bourguignon signe les lettres de gouvernement. Mais *Désessarts* n'est pas plutôt entré dans la forteresse, qu'il se voit investi par une multitude de gens ramassés sous *Caboche* et *Jean de Troie*, autre chef, chaud partisan du duc de Bourgogne. Le dauphin, très-embarrassé, engage son beau-père à faire

retirer ces séditieux. Il y consentit. Mais il fallut livrer *Désessarts*, qui fut décapité, pour servir d'avertissement à ceux qui oseroient se prêter à des mesures désagréables au duc. Les *Cabochiens* se répandirent ensuite dans la ville, et massacrèrent tous ceux que le Bourguignon et ses amis indiquoient comme suspects. Le Dauphin et le duc de Berri furent obligés de prendre l'écharpe rouge, pour se mettre en sûreté. Cependant les bourgeois de Paris, réveillés par ces violences de la stupeur dont ils étoient frappés, chassèrent les *Cabochiens*, non sans grande effusion de sang. Le reste de ces forcenés se retira en Flandre avec le duc de Bourgogne.

Paris fut alors absolument déclaré contre ce prince. Comme il menaçoit de revenir, les Parisiens prirent les armes, et s'assujettirent aux fonctions militaires. Le Bourguignon vint en effet jusqu'aux murailles, se présenta devant les portes; mais ne voyant aucun mouvement en sa faveur, comme il l'espéroit, il se retira. Le roi *de retour*, ainsi qu'on parloit, le suivit; mais il lui accorda la paix, parce qu'il s'agissoit de se défendre contre les Anglais, qui étoient descendus en France en grande force. L'armée du roi, qui alla à leur rencontre, étoit fort

supérieure, mais mal commandée : elle fut totalement mise en fuite à Azincourt. Défaite encore plus désastreuse par les circonstances que celles de Créci et de Poitiers. Le Bourguignon profite de ce malheur pour rentrer en grâce et revenir à la cour, protégé par le dauphin *Louis*, son gendre. Mais ce jeune prince mourut à la fleur de l'âge, empoisonné, dit-on, tué, selon d'autres, par la débauche, quoique d'un tempérament fort et vigoureux. Les *Armagnac* reprirent alors la supériorité ; mais ce ne fut pas pour long-temps. Le Bourguignon s'empara de l'esprit du nouveau dauphin *Jean*. Il mourut d'un abcès dans la tête, trop tôt pour relever la faction bourguignone dans Paris. Mais les intrigues de cour donnèrent à cette faction une nouvelle force.

A *Jean*, dauphin, succéda *Charles*, qui, depuis, occupa le trône. Ce jeune prince donna sa confiance au connétable d'*Armagnac*. Dans l'extrême disette où se trouvoit le royaume, menacé de nouveau par les Anglais, le connétable conseilla au dauphin de s'emparer du trésor d'*Isabeau*, sa mère, qui étoit fort considérable. Elle fut outrée de cette entreprise ; et laissant son mari avec son fils, elle se retira à Vincennes,

et y tenoit une cour brillante et galante. Le connétable fit voir au roi, dans un de ses *retours*, qu'il avoit droit d'être choqué de ce qui s'y passoit. Le mari alla à Vincennes, fit arrêter et mettre à mort un homme qu'on disoit amant de sa femme, et la relégua à Tours, avec *Catherine*, sa plus jeune fille. Outrée de cet affront, dont elle croyoit son fils complice, quoiqu'il fût presque encore enfant, *Isabeau* appela *Jean-sans-Peur* à son secours. Il la tira de son exil. Par son conseil, elle fit revivre une ordonnance du roi, qui l'avoit autrefois déclarée régente du royaume. Elle en prit le titre et l'autorité, fixa sa résidence à Troyes, créa un chancelier au parlement, et nomma à la place d'*Armagnac* le duc de Lorraine connétable.

Cette puissance, rivale de celle du roi, et accompagnée de toutes les autorités qui pouvoient la rendre respectable, fit craindre un schisme politique dans l'état. Le légat du pape s'entremêla de la paix. Pendant qu'elle se négocioit, huit cents Bourguignons s'introduisirent par surprise dans Paris. La populace se joignit à eux; elle força les prisons, massacra ceux qui s'y étoient réfugiés. Le connétable d'*Armagnac*

fut tué. Le dauphin se sauva à peine. La reine et le duc de Bourgogne instruits de cet événement, ne tardèrent pas à se rendre dans la capitale; mais ils ne tardèrent pas non plus à être embarrassés eux-mêmes de l'esprit de sédition qui y régnoit. Tout homme riche étoit un *Armagnac* que l'on pilloit et que l'on tuoit sans miséricorde. La canaille déchaînée se livroit à toute sorte d'excès. Le bourreau étoit à la tête. Il eut l'impudence de toucher dans la main du duc de Bourgogne, obligé de souffrir cette hideuse familiarité. Cependant on fit entrer des troupes dans la ville. Elles y rétablirent l'ordre. Le dauphin s'éloigna. Retiré à Poitiers, il y établit un parlement, formé de conseillers qui s'étoient sauvés de Paris, nomma un chancelier, et se déclara régent, tant que dureroit l'*occupation* du roi.

Pendant ce temps, la reine *Isabeau*, toujours courroucée contre son fils, traitoit avec *Henri*, roi d'Angleterre, qui s'étoit avancé jusqu'à Mantes. Elle lui offrit, pour se procurer son secours et la rétablir dans l'autorité absolue, *Catherine*, sa fille, en mariage, avec des conditions très-avantageuses. Elles ne le parurent pas encore assez à l'Anglais. Le duc de Bourgogne tenoit la

balance entre les contractans. *Henri* ne le trouva pas aussi disposé qu'il auroit voulu à seconder ses prétentions. Elles n'alloient pas à moins qu'à obtenir la couronne de France avec la main de *Catherine*. Croyant pouvoir se passer du Bourguignon, il le négligea. Piqué de ce refroidissement, *Jean-sans-Peur* prêta l'oreille aux sollicitations du dauphin, qui offroit de se reconcilier. Les préliminaires en furent posés par des négociateurs; et, pour convenir des derniers articles, les deux princes se donnèrent rendez-vous à Montereau. Le duc de Bourgogne fut assassiné dans la conférence, sous les yeux du dauphin.

Ce prince nia d'avoir eu part au meurtre; il affirma qu'il s'étoit commis sans son consentement; mais ses désaveux n'empêchèrent pas que Paris, et à l'exemple de la capitale, toute la France ne se soulevât contre cette perfidie. Elle servit plus le roi d'Angleterre que n'auroient pu faire les plus grands succès militaires. Il fut conclu un traité par lequel on convint que *Henri V* épouseroit *Catherine*, qu'il gouverneroit le royaume de France comme régent, tant que *Charles* vivroit, et qu'après sa mort, il lui succéderoit au trône. Ce traité fut approuvé comme par un

enthousiasme général du parlement, de tous les corps et des principales villes du royaume. Le nouveau duc de Bourgogne, *Philippe le Bon*, y accéda. Les autres princes du sang avoient été menés prisonniers en Angleterre, après la bataille d'Azincourt. Le dauphin fut déclaré ennemi de l'état, et incapable de succéder à la couronne.

La guerre commença avec des forces inégales entre le dauphin, qui n'avoit qu'un petit nombre de partisans, et seulement quelques provinces de la partie méridionale, et entre *Henri*, appuyé de toutes les forces d'Angleterre, des secours du duc de Bourgogne, du suffrage de Paris et des principales villes, du nom de roi, et de la haine de la mère pour son fils. Qui n'auroit cru la perte du dauphin certaine, et le triomphe de l'Anglais assuré? Mais *Henri V* mourut à l'âge de trente-six ans, laissant de *Catherine* un enfant de neuf mois, qui fut nommé *Henri VI*. Deux mois après mourut, à cinquante-quatre ans, l'infortuné *Charles VI*, devenu imbécille à force de rechûtes, et heureux de ne pas connoître les malheurs de son royaume. La régence, sous le jeune roi *Henri VI*, fut déférée au duc de *Bedfort*, frère du roi *Henri V*, au défaut du duc de

Bourgogne, qui ne voulut pas s'en charger. *Charles de Valois*, ainsi appeloit-on le dauphin, se fit proclamer roi dans ses provinces, et fut reconnu dans sa petite cour, si resserrée que, par dérision, on l'appeloit le *roi de Bourges*.

De cet état, à celui d'un monarque qui ne connoît de bornes à son royaume que celles de ses anciennes limites, il y a un grand espace à parcourir. *Charles*, surnommé le *Victorieux*, mit quinze ans à le franchir. Il a été aussi nommé le *Bien servi*; et il étoit bien servi, parce qu'il récompensoit noblement. Il n'avoit que vingt ans. Peu de seigneurs s'attachèrent d'abord à sa fortune; mais ils étoient braves, fidèles et zélés. Il lui vint aussi des secours étrangers. Le roi d'Ecosse lui envoya six mille hommes. Le duc de Milan lui fit passer six cents lances et un corps d'arbalétriers. Avec ces auxiliaires, et ce qu'il put ramasser de volontaires français, il tint la campagne. Ses finances étoient si foibles, qu'il n'eut d'abord que des soldats capables de se contenter de gloire et d'espérance.

Le caractère de *Charles VII* étoit approprié aux circonstances : ouvert, carressant, généreux, d'une humeur

égale, porté au plaisir, sans redouter la peine, s'occupant aussi volontiers des préparatifs d'un combat que des apprêts d'une fête. Dans une circonstance très-critique, après un échec important, il faisoit à un de ses généraux la description d'un divertissement qu'il comptoit donner à *Agnès Sorel*, sa maîtresse. *Qu'en dites-vous?* demanda-t-il au vieux guerrier. *Je dis*, répartit celui-ci, *qu'on ne peut perdre son royaume plus gaiement.*

On prétend qu'il a eu de grandes obligations à cette favorite, qu'elle le tira de l'indolence où il auroit volontiers langui ; content de la part de son royaume, que les Anglais avoient bien voulu lui faire. Le sachant un jour dans ces dispositions, *Agnès* vint lui faire ses adieux. « Je suis, lui dit-elle, destinée « à un roi ; puisque vous consentez à « cesser de l'être, je vais chercher un « monarque ailleurs ». Cette menace, faite à propos, donna au prince l'énergie dont il manquoit quelquefois. Modéré et tranquille, il est certain qu'il avoit besoin d'être excité ; mais aussi, dans les occasions importantes, aucun de ses guerriers ne pouvoit lui disputer la palme de l'honneur. Plus d'une fois on l'a vu le plus avancé dans les rangs

ennemis, et le premier sur la brêche. Mais la grande supériorité des Anglais sembloit rendre tous ses efforts inutiles. Après sept ans de combats, près de perdre Orléans, que les Anglais assiégeoient, la seule ville qui lui offroit un point d'appui dans le centre du royaume, il se voyoit exposé à être repoussé dans les extrémités, sans autre asile, peut-être, que les montagnes du Dauphiné, son apanage avant d'être roi. Dans une conjoncture si fatale, un miracle, si l'on en croit quelques historiens, un singulier et heureux stratagême, selon d'autres, sauva Orléans et assura le trône à *Charles VII*.

Quelle qu'ait été la cause qui ait fait agir l'héroïne, inspiration ou ruse politique, séduction étrangère ou conviction intime, voici le fait dans la plus grande simplicité. Une jeune paysanne, âgée à peu près de vingt ans, appelée *Jeanne*, d'un village de Lorraine, nommé *Arc*, se présente au gouverneur de *Domremi*, le prie de l'envoyer au roi, parce que Dieu lui a révélé que sous son commandement les troupes royales feront lever le siége d'Orléans. Le gouverneur la refuse. Elle revient à la charge. Vaincu par ses instances, il la met sous la garde de deux gentilshommes et l'envoie au roi.

Le voyage, à travers un pays entièrement occupé par les Anglais, étoit périlleux. Elle promet qu'il se fera heureusement, et il réussit. Arrivée à la cour, le roi, après avoir consulté son conseil, la fait paroître devant lui. Il étoit vêtu simplement, et confondu dans la foule des courtisans : elle le démêle, lui adresse la parole, se dit chargée de deux choses seulement, de faire lever le siége d'Orléans, et de mener le monarque à Reims, pour y être sacré. Elle subit sur sa mission un examen des docteurs et des théologiens, dont le témoignage lui est favorable. On met un grand convoi sous sa direction, elle l'introduit dans Orléans, fait tant de sorties, obtient tant d'avantages, que les Anglais lèvent le siége. Du nom de son triomphe, on l'appela *la Pucelle d'Orléans*.

Elle étoit à cheval, habillée en homme, chargeoit à la tête des troupes avec beaucoup d'intrépidité. D'ailleurs elle montroit une grande piété, beaucoup de modestie, et une sagesse qui n'a jamais été suspectée. Après cette victoire, la *Pucelle* propose le voyage de Reims. La plupart des capitaines s'y opposent, comme à une démarche impossible. Elle répond de l'événement,

surmonte tous les obstacles, disperse les troupes ennemies, fait ouvrir les portes de la ville *de la part de Dieu*, entre dans Reims, y fait sacrer le roi, et demande la permission de se retirer, parce que sa mission est finie.

Comme on croit encore sa présence nécessaire, on la retient. Elle ne reste qu'à regret, présageant une issue funeste. En effet, elle est prise par les Anglais, sous les murs de Compiègne. Son procès lui étant fait comme sorcière, elle est brûlée vive à Rouen. L'infortunée souffrit ce barbare supplice avec un grand courage, et soutint jusqu'à la fin qu'elle n'étoit coupable d'aucune imposture. On doit la mettre au nombre des victimes innocentes immolées au ressentiment, à la cabale, ou à des raisons politiques. Est-il possible que *Charles* ait ignoré le sort affreux qu'on préparoit à cette héroïne? Et, s'il l'a su, comment ne l'a-t-il pas prévenu pas des menaces de représailles sur les prisonniers qu'il avoit entre les mains?

Depuis le sacre de *Charles VII*, le règne ne fut plus qu'une continuité de victoires. Il chassa les Anglais de la France, eut la satisfaction de mettre la police dans son royaume. Les soldats, que la guerre civile avoit rendus bri-

gands, il les renvoya à la culture des terres et à la pratique des arts. Ainsi il s'en débarrassa, non en les chassant de la France, comme on avoit fait à l'égard des *Malandrins et des grandes compagnies*, mais en les rendant utiles. A examiner l'ordre qu'il mit dans toutes les parties de l'administration, finances, police, discipline, on jugera qu'il fut un grand roi.

Il lui arriva le contraire des autres monarques. Ce ne fut pas au commencement de son règne, lorsque son trône étoit encore chancelant, qu'il fut ébranlé par des cabales; mais c'est lorsqu'il paroissoit le mieux affermi, après dix-sept ans de victoires, qu'il se vit assailli par une faction dangereuse. On l'a nommée la *Praguerie*, mot dont on ignore l'origine. Elle tira sa principale force de l'accession de *Louis* dauphin, fils de *Charles*. Le père vainquit son fils rebelle, et lui pardonna, ainsi qu'à presque tous ses complices.

Charles a été malheureux et comme fils, et comme père. Né d'*Isabeau de Bavière* il fut haï, détesté, par cette marâtre, qui auroit voulu le dépouiller de tous ses états. La haîne et le mépris public la suivirent dans le tombeau. Malheureux comme fils, on vient de

voir que le sien se mit dans le cas d'avoir besoin de pardon; chose douloureuse pour un père. Mais il fut encore plus affreux pour ce prince de croire que ce fils cherchoit à l'empoisonner. Cette persuasion se grava si profondément dans son esprit, que, dans cette crainte, il s'abstint plusieurs jours de manger. Quand, vaincu par les instances de ses domestiques, il consentit à prendre quelque nourriture, il étoit trop tard. L'estomac ne pouvoit plus faire ses fonctions. Il mourut dans sa soixantième année.

Louis XI. 1461. *Louis XI*, ce fils qui remplit les dernières années de son père d'amertumes, quelque accoutumé qu'il fût à dissimuler, ne put cacher sa joie, quand il apprit la mort du roi. Il étoit hors du royaume, qu'il avoit quitté pour se mettre, disoit-il, à l'abri de la colère de son père, qui avoit bien plus à redouter le mauvais naturel de ce fils ingrat. Il rentra en France, alla droit à Reims, et s'y fit sacrer. On lui a donné la réputation de grand politique. La signification de ce terme est si équivoque, qu'il est difficile de la fixer. Il convient à *Louis*, si on entend par là un prince qui ne marche que par les voies tortueuses, qui prend pour base de sa conduite la dissimulation, qui s'étudie à dresser des

embûches, et qui est quelquefois pris dans ses propres pièges. Telle est la vie politique de *Louis XI*. On peut y ajouter le penchant à la haine, l'art de préparer ses vengeances et de les rendre cruelles, et l'on aura un portrait de ce prince, assez ressemblant.

Il avoit environ quarante ans, lorsqu'il monta sur le trône. C'étoit à peu près l'âge de *Tibère*. Comme l'empereur romain, le monarque français avoit rongé son frein impatiemment, en attendant la souveraine puissance. On croit que le premier empoisonna *Auguste*, et que le second fit mourir son père de chagrin. Il chassa tous ses ministres, rappela ceux que *Charles* avoit relégués, et affecta de gouverner tout différemment. Il avoit de grandes obligations à *Jean*, duc de Bourgogne. Ce prince l'avoit reçu avec toute sorte d'égards, lorsque *Louis* dauphin s'étoit cru forcé de fuir la colère de son père. En reconnoissance de ces bons traitemens, *Louis* se lia avec l'héritier de Bourgogne, le comte de *Charolois*, nommé depuis *Charles le Téméraire*, aussi mauvais fils que lui. Placé sur le trône de France, il continua ses intelligences avec le *Téméraire*, tant qu'il se flatta d'entretenir les brouilleries du père et du fils. Quand il

vit qu'ils se réconcilioient, il devint ennemi de l'un et de l'autre.

Tous les moyens lui paroissoient bons pour parvenir à ses fins. Le duc de Savoie lui avoit rendu des services pendant qu'il soulevoit le Dauphiné contre son père; *Louis*, en reconnoissance, s'engagea de lui faire épouser l'héritière de Bretagne. Comme il crut ne pouvoir réussir auprès du prince Breton par l'insinuation, il l'appela à sa cour sous un prétexte. Pendant qu'il retenoit le père, il prit des mesures pour faire enlever la fille, et peu s'en fallut qu'il ne réussît. Ce même duc de Savoie, brouillé avec son fils, vient réclamer la médiation de *Louis*. Le monarque invite le fils à venir s'expliquer avec son père, et lui donne sa parole pour sauf conduit, l'écoute et le fait enfermer. Toujours également enclin à la trahison, il avoit pris des mesures pour enlever en pleine paix le duc de Bourgogne et le comte de Charolois; mais elles manquèrent par l'imprudence de l'un de ceux qui étoient chargés de l'exécution.

Cette conduite oblique, bien capable d'inspirer des craintes, non-seulement aux étrangers, mais encore aux grands seigneurs du royaume, occasionna ce qu'on a appelé *la guerre du bien public*,

c'est-à-dire la guerre de ceux qui vouloient engager le peuple, sous prétexte de procurer son avantage, à servir leur ambition ou leur ressentiment. A la tête étoient les ducs de Bourgogne et de Bretagne, et presque tous les seigneurs de l'ancienne cour. Il se livra à Monthléry, près Paris, une bataille, suivie d'un accommodement. Jamais il n'y eut tant de traités à la fois. Le roi en fit avec chacun des chefs qu'il avoit eu l'art de diviser. Il accorda à chaque prétendant ce qu'il voulut. La concession faite à l'un contredisoit celle qui étoit faite à l'autre. Ainsi *Louis* se trouva autant de raisons qu'il lui en falloit pour exécuter ce qui lui plaisoit, et rejeter le reste. Quant au *bien public*, il montra une grande ardeur pour le procurer, et nomma avec ostentation une commission chargée de réformer les abus. Elle lui servit comme d'inquisition contre les seigneurs révoltés. *Louis* les fit citer comme coupables de vexations, et couvrit sa vengeance du manteau de la justice.

Pour plus grande sûreté, il convoqua es états-généraux, et y fit confirmer out ce qu'il avoit fait. Il eut grand soin e recommander des réglemens pour le *ien public*, à l'avantage des peuples.

Dans cette assemblée, la Normandie fut irrévocablement réunie à la France. Comme tout réussissoit assez ordinairement au roi quand il traitoit lui-même, ce qui lui donnoit une grande idée de sa capacité, il eut la fantaisie de s'aboucher avec le comte de Charolois, devenu duc de Bourgogne, pour convenir d'un accommodement qui demandoit de la finesse et de la dextérité. Point de doute qu'il n'eût dessein de tromper *Charles le Téméraire;* il lui demanda une entrevue. Elle eut lieu à Péronne, qui faisoit partie des états de Bourgogne. Pour inspirer plus de confiance, *Louis* s'y rendit sans gardes.

Pendant qu'ils conféroient, les Liégeois, gagnés par le roi, auxquels apparemment ce prince n'avoit pas marqué assez précisément le moment d'éclater, se révoltèrent et taillèrent en pièces la garnison bourguignone. Le duc, instruit des menées du roi, le fit arrêter, et le tint trois jours prisonnier dans le donjon du château. *Louis* recourut à toute sorte de bassesses, pour se tirer du mauvais pas où il s'étoit engagé. Il n'en sortit qu'à force de sacrifices, s'obligea d'aller avec le duc devant Liége, non-seulement d'être témoin de la punition de ses protégés, mais d'y coopérer lui-même par

ses propres troupes. Toute sa vie il fut honteux de cette imprudence. Les Parisiens, peuple railleur, s'en réjouirent. Ils apprirent à leurs pies et à leurs geais à répéter *Péronne, Péronne.* Le monarque choqué fit tuer par-tout ces oiseaux babillards.

Il étoit juste qu'un prince qui trompoit si volontiers, fut trompé lui-même. On pourroit citer plusieurs ministres qui lui manquèrent de fidélité. Un des plus célèbres est le cardinal de *la Balue*, son plus intime confident. Il entretenoit correspondance avec le duc de Bourgogne. Le roi découvrit cette trahison. Il fit enfermer *la Balue* au château de Loche, dans une cage de fer de huit pieds en carré : châtiment d'autant plus approuvé, que le cardinal en étoit l'inventeur, et l'avoit fait subir à d'autres. Il y resta onze ans.

La mort délivra *Louis XI* des princes qui l'embarrassoient le plus ; de son frère, qu'on croit avoir été empoisonné; de *Charles le Téméraire*, qui périt dans une bataille en Lorraine. On croit que le roi avoit tenté de s'en défaire par le poison, et que le duc lui avoit rendu la pareille : soupçons, il faut en convenir, fort honorables pour ces princes. Le duc de Bourgogne ne laissa qu'une fille. Le

roi profita de sa minorité pour envahir la meilleure partie de ses états. Il aima mieux les devoir à la ruse et aux armes, qu'au mariage qu'il auroit pu faire contracter au dauphin, son fils, avec cette riche héritière.

On a cherché le motif de cette préférence, et on a cru le trouver dans le caractère ombrageux de *Louis*, qui craignoit de rendre, par cette alliance, son fils, trop puissant de son vivant. Quand il fut parvenu à se rendre maître de ses affaires, il tint les seigneurs et toute sa cour dans un état de sujétion. Son regard faisoit trembler ceux qu'il fixoit. On a un exemple de son caractère cruel et vindicatif, dans le supplice de *Jacques d'Armagnac*, duc de Nemours, homme à la vérité chargé de crimes, mais qui auroit échappé au châtiment, si le monarque n'eût pas eu des fautes contre lui-même à punir. Il le fit décapiter, et ordonna que ses deux fils fussent sous l'échafaud, afin que le sang de leur père coulât sur eux : trait d'inhumanité atroce.

La vie domestique de *Louis* étoit triste et sévère. « Il étoit, dit son histo-
« rien, naturellement ami des gens du
« moyen état ». Son principal favori étoit *Olivier le Daim*, qui avoit été son

barbier. Il étoit avec ces sortes de gens plus familier qu'il ne convient. Quand on lui en faisoit des reproches, il répondoit par une maxime vraie, mais dont il étendoit trop l'application : *Lorsque orgueil chemine devant, honte et dommage cheminent de bien près*. Il s'habilloit et se présentoit de manière à ne point attirer le respect; mais il inspiroit de la crainte : c'est tout ce qu'il vouloit. Ses ministres avoient peu à faire autour de lui. Il disoit qu'il *portoit tout son conseil dans la tête*. On a dit qu'il étoit *léger à parler des gens, sauf ceux qu'il craignoit ; car il étoit assez craintif de sa propre nature*. Cette pusillanimité étoit le principe de sa superstition. Aucun roi ne l'a portée aussi loin en signes extérieurs de dévotion et en pratiques minutieuses. Il promettoit et juroit tout ce qu'on vouloit, pourvu que ce ne fût pas sur *la croix de Saint-Lo ;* parce qu'il étoit persuadé que ceux qui se parjuroient après ce serment, mouroient dans l'année. Or, comme il étoit toujours disposé à ne pas tenir sa parole, il ne vouloit pas s'exposer. Mais il juroit volontiers sur une petite Notre-Dame de plomb qu'il portoit à son bonnet.

Dans sa dernière maladie il s'entoura de reliques. Il en fit venir de tous côtés,

même la Sainte-Ampoule, qu'il tira de Reims. St. *François de Paul*, fondateur des Minimes, avoit, en Calabre, la réputation de saint. Un saint, selon l'opinion de *Louis*, devoit faire des miracles. Il l'appela *pour qu'il lui rendît la santé*, et ne fut pas content quand le saint lui dit *qu'il ne pouvoit que prier Dieu de le guérir*. Ce n'étoient pas seulement des prières que le malade demandoit. Il mourut dans la soixante-unième année de son âge.

Il fut, comme on l'a vu, mauvais fils, mauvais mari, n'ayant même pas pour *Charlotte de Savoie*, son épouse, les égards extérieurs qui pouvoient lui faire supporter patiemment ses infidélités et ses caprices; enfin père indifférent pour son fils, puisqu'il le fit élever loin de lui, et qu'il le voyoit rarement. Quelques jours avant sa mort il le fit venir, et lui donna des conseils dignes d'un monarque sage et vertueux : d'aimer la paix, de vivre en bonne intelligence avec ses voisins, de traiter ses sujets avec équité et douceur. *Louis XI* fut très-bien servi par les événemens. Tous ceux qui pouvoient lui tenir tête, borner son ambition et sa cupidité, moururent avant lui. Il s'appropria leurs dépouilles sous toutes sortes de prétextes, d'hommages, d'héritages, d'hypothè-

ques, de reversions, d'achats même, qu'il soldoit quand il vouloit. Chose singulière, remarque un historien, il releva l'autorité royale, tandis que sa forme de vie, son caractère et tout son extérieur auroient semblé devoir l'avilir. Il réunit sous son sceptre l'Anjou, le Maine, le Barrois, la Provence, presque tout l'Artois, plusieurs villes de Picardie, le Roussillon, la Cerdagne et le comté de Boulogne.

Charles VIII. 1483.

Comme *Charles VIII* étoit majeur, il n'y eut point de régence proprement dite. Selon les dispositions de *Louis XI*, l'autorité fut remise entre les mains d'*Anne de Beaujeu*, sa fille, sœur du jeune roi. *Louis*, duc d'*Orléans*, le duc de *Bourbon*, princes du sang les plus proches, voulurent disputer cette espèce de tutelle à madame de *Beaujeu*. Elle en appella aux états-généraux, qui lui confirmèrent sa puissance : décision qui fait honneur au choix de *Louis XI* et à celle qui en étoit l'objet. En effet, elle gouverna avec beaucoup de prudence.

On crut devoir satisfaire l'animosité publique par le supplice de trois favoris insolens. *Olivier le Daim*, de barbier devenu comte de Melun, fut pendu pour meurtre et adultère. *Jean Doyac*

parvenu d'aussi basse naissance à une éminente dignité dans le parlement, et comblé de richesses, après avoir été fustigé par tous les carrefours de Paris, eut une oreille coupée et la langue. De là on le conduisit en Auvergne dont il avoit été gouverneur. On lui coupa l'autre oreille dans la ville de Montférand, sa patrie, et il y fut de nouveau fustigé; mais il garda son trésor qu'il avoit si bien caché qu'on ne put le découvrir. *Jacques Coctier*, le troisième, étoit médecin. *Louis XI* n'osoit rien lui refuser, ni le punir de son insolence. « Je sais bien, disoit-il effrontément à ce foible prince, que vous « me traiterez quelque jour comme les « autres, que vous me ferez mettre en « prison ou mourir, mais vous ne vivrez « pas trois jours après moi ». On se contenta de le chasser. Il racheta ses richesses par une forte amende.

Le duc d'*Orléans* ne resta pas longtemps soumis à la décision des états. Il cabala pour s'emparer de l'autorité, et leva quelques troupes. Ce qu'il y avoit de plus inquiétant pour madame de *Beaujeu*, c'est que ce prince affable, complaisant, doué de qualités aimables, avoit beaucoup de crédit auprès du jeune roi. Cependant elle réussit à

l'éloigner. Il se retira en Bretagne, et détermina le duc à embrasser sa querelle. Il y eut une bataille à St.-Aubin. Le duc d'*Orléans* la perdit et fut fait prisonnier. Trois ans après le roi alla lui-même le délivrer de la tour de Courges où il étoit renfermé, et le chargea de négocier son mariage avec *Anne*, héritière de Bretagne.

Cette princesse étoit fort recherchée: le duc d'*Orléans* avoit été un des mieux reçus entre les prétendans. Néanmoins il eut la générosité, pour la tranquillité de la France et de la Bretagne, de la déterminer à épouser *Charles VIII*. Ce jeune monarque, plein de bonnes intentions, avoit le malheur de se laisser aisément engager à de fausses mesures. On lui mit en tête la conquête du royaume de Naples, comme lui appartenant à titre d'héritier de la maison d'Anjou; d'ailleurs c'étoit un objet de gloire convenable à un jeune prince pour lequel il seroit honteux de languir dans le repos. Plein d'idées gigantesques, *Charles* rassemble une armée, traverse l'Italie sans obstacle, entre dans Rome en vainqueur et en maître; subjugue le royaume de Naples à une ville près, est attaqué au retour à Fournoue, par une armée formidable des princes li-

gués d'Italie, qu'il défait, et rentre en France triomphant et ruiné. Cet essai ne lui suffit pas. Il méditoit une nouvelle expédition contre le même royaume de Naples, d'où ses soldats avoient été chassés après son retour; mais il mourut d'accident à l'âge de vingt-huit ans, avec le surnom *d'affable et civil.*

Louis XII. 1398. *Louis XII*, duc d'Orléans, menacé par les intrigues de cour, craignoit encore la prison ou la disgrâce, lorsque la mort de *Charles VIII*, qui ne laissa pas d'enfans mâles, lui ouvrit le chemin au trône. Il étoit petit-fils du duc d'*Orléans*, frères de *Charles VI*, assassiné par le duc de *Bourgogne*. On auroit cru, en voyant *Louis XII*, au milieu de la cour de son prédécesseur, qu'elle avoit toujours été la sienne. Il n'y eut aucun changement. Les ministres restèrent les mêmes. Ceux qui avoient maltraité *Louis* avant qu'il eût la dignité royale, n'éprouvèrent ni vengeance ni défaveur. « Il n'appartient pas, disoit-il, au roi « de France, de punir les injures faites « au duc d'Orléans ». Ils conservèrent leurs places et leurs biens. Il n'y eut enfin que la personne de *Charles VIII* qui disparut. Sa veuve, *Anne* de Bretagne, après un an donné à la bienséance et aux formalités nécessaires pour sé-

parer *Jeanne*, fille de *Louis XI*, que *Louis* étant duc d'Orléans avoit épousée malgré lui, reprit sa place sur le trone et au lit du nouveau roi. Jusques dans la guerre il y eut entre *C arles* et son successeur une ressemblance parfaite, *Louis XII* la porta aussi en Italie, non plus comme roi de Naples : il renonça à tous ses droits en qualité d'héritier de la maison d'Anjou ; mais comme représentant de sa grand'mère, *Valentine* de Milan, héritière légitime de ce duché.

Louis XII se rendit formidable à deux républiques, Gènes et Venise. La première humiliée et assujétie, reçut des lois sévères. La seconde, dévenue orgueilleuse par ses richesses, se vit non-seulement abandonnée de ses alliés, mais encore attaquée par une ligue dont le roi de France se rendit le chef et l'agent. Venise échappa à sa ruine par des sacrifices et des souplesses. Les papes jouèrent un grand rôle dans cette guerre. *Alexandre VI* déshonora la tiare par ses crimes. *Jules II*, la cuirasse sur le dos et le casque en tête, prit des villes et gagna des batailles. *Louis XII*, tantôt ennemi, tantôt réconcilié, n'usa pas assez de sa puissance contre ces pontifs, par complaisance

pour *Anne de Bretagne*, son épouse, très-dévote et très-craintive. Quand ces papes se trouvoient pressés par les armes du roi, ils faisoient craindre à la reine la révision des procédures faites pour la dissolution du mariage de la princesse *Jeanne*, et de casser le sien. Ces insinuations adroites faisoient que la reine empêchoit le roi d'user de ses avantages. A force d'égards, il perdit en Italie les conquêtes qui avoient coûté tant de sang et d'argent à la France.

C'est presque le seul reproche qu'on puisse faire à ce prince affable, accessible, compatissant. Nul monarque ne respecta plus la liberté de ses sujets. Il seroit à desirer que ceux qui ont droit de condamner à la prison, en eussent auparavant éprouvé comme lui les inquiétudes, le malaise et les impatiences. On l'a blâmé de son mariage, à cinquante-quatre ans, avec *Marie*, fille d'*Henry VIII*, roi d'Angleterre, qui n'en avoit que dix-sept. Mais il ne porta pas loin la peine de cette faute: elle changea toute sa manière de vivre. « Où » il vouloit dîner à huit heures, il con» venoit qu'il dînât à midi, et où il vou» loit se coucher à six heures du soir » souvent se couchoit à minuit ». Ces complaisances pour sa jeune épouse l[...]

conduisirent au tombeau deux mois et demi après son mariage. On le trouvoit trop économe. Les courtisans avides débitèrent à ce sujet des satires. On le fit même jouer sur le théâtre : il ne s'en fâcha pas. « J'aime mieux, dit-il, que » mes sujets rient de mon économie, » que s'ils pleuroient d'être foulés ». En effet, il diminua les impôts de plus de moitié, et n'en créa jamais de nouveaux. Enfin, le murmure de la critique, s'il en merita quelqu'une, est étouffé par cette proclamation du crieur public, lorsqu'il annonça la mort de ce prince. « Priez Dieu pour le bon roi » *Louis*, père du peuple ». La plus belle de toutes les oraisons funèbres.

Son successeur, *François I*, venant de la même souche, le duc d'Orléans et *Valentine de Milan*, étoit éloigné de la couronne d'un degré plus que *Louis XII*, qui ne laissa pas d'enfans mâles. Il avoit un caractère *chevaleresque*, c'est-à-dire passionné pour les armes, mettant sa gloire à braver les dangers, à courir les hasards sans s'embarrasser des risques, ni prévoir les conséquences. Presqu'en montant sur le trône, il eut occasion d'exercer son courage contre les Suisses. Ces peuples avoient fait sous *Louis XII*, une irruption en France. Ils n'en sorti-

François I, 1415

rent que sous la promesse d'une somme d'argent. *François I* les trouva non-payés, et par conséquent fort mécontens, lorsqu'il passa les Alpes pour aller s'emparer du Milanez. Il y eut à Marignan une sanglante bataille qui dura deux jours : elle fut plus à l'avantage des Français que des Suisses; mais les deux nations y apprirent à s'estimer. De ce moment, *François I* eut toujours des compagnies suisses dans ses troupes. Il s'assura du Milanez par des garnisons, et revint triomphant.

Jeune, ambitieux, déjà vainqueur, il se mit sur les rangs pour la couronne, impériale; mais *Charles-Quint*, meilleur négociateur, l'emporta. Ce fut l'origine ou l'occasion de la haine de ces deux princes à-peu-près égaux d'âge et de puissance; mais on vit, par les succès constans de l'empereur, ce que peut la prudence sur la bravoure dénuée de conseils. *Charles* maîtrisa, pour ainsi dire, les événemens; tous les moyens lui sembloient bons pour embarrasser son ennemi. Il enleva plus d'une fois à *François I* des alliés que leur intérêt même portoit à lui être fidèles, entre autres *Henri VIII*, roi d'Angleterre. Le monarque français et le monarque anglais s'étoient juré une amitié sincère

dans une entrevue, dont la magnificence fut alors célèbre. L'endroit où elle eut lieu s'appela *le Champ du Drap d'Or*. Mais les sermens de *Henri VIII*, quoi qu'il eût véritablement de l'estime et de l'affection pour *François I*, ne tinrent presque jamais contre les sollicitations artificieuses de *Charles*.

Un des grands malheurs de *François I*, malheur qui en entraîna après lui beaucoup d'autres, a été la défection du connétable *de Bourbon*. On convient que ce seigneur fut poussé à bout par la duchesse d'*Angoulême*, mère du roi. Elle avoit pris du goût pour lui dans un voyage qu'elle fit à la cour, du temps de *Louis XII*. Lorsqu'elle se vit, en quelque manière, assise sur le trône avec son fils, elle s'imagina que *Bourbon* n'hésiteroit pas à accepter sa main qu'elle lui offroit. Non-seulement il la refusa, mais ce qui n'est jamais permis, il donna de son refus des raisons qui attaquoient le caractère et la beauté de la princesse. Quoique vieille, elle n'en fut pas moins sensible à la critique de ses grâces. Son amour méprisé se tourna en haine violente. Le roi, son fils, eut la foiblesse de n'en point réprimer les effets, qui n'allèrent pas à moins qu'à ruiner le connétable par un procès injuste.

Bourbon passa chez l'empereur. *François I* eut d'autant plus de tort de s'exposer à perdre un si bon capitaine, qu'il étoit alors en guerre avec *Charles-Quint*. Il pénétra très-heureusement en Italie, et mit le siége devant Pavie. Les généraux de l'empereur n'avoient pas assez de troupes pour délivrer la ville, qui étoit près de se rendre. Le connétable leur amena douze mille Allemands levés à ses dépens. La prudence dictoit au roi de se retirer; mais il crut son honneur intéressé à prendre la ville. « Cependant à la guerre, lui disoit *la* » *Trimouille*, le véritable honneur est » de réussir. Aucune raison ne peut ja- » mais justifier une défaite ». Indocile à une remontrance si sage, *François I* attendit l'ennemi: il fut battu et fait prisonnier.

Charles-Quint ne se comporta pas fort généreusement à l'égard de son ennemi. Il en tira, pour sa delivrance, plus de promesses qu'il ne devoit croire que le roi une fois libre voudroit en tenir. Des infractions à ce traité causèrent entre eux de nouvelles guerres, des bravades, des défis insultans. Ces procédés repréhensibles, même entre particuliers, n'empêchèrent pas *Charles* de se fier à la parole de *François I*,

quoiqu'il l'eût insulté et souvent trompé, et de passer par la France avec un simple sauf-conduit de ce prince. Il y fut magnifiquement reçu et traité amicalement : en reconnaissance, l'empereur manqua à la promesse faite au roi de donner l'investiture du duché de Milan à son second fils. Une nouvelle guerre s'alluma. Comme l'âge rallentissoit l'activité des deux rivaux, la guerre se rallentit aussi. De sorte que *François I* n'ayant pas été un seul jour de son règne en paix, s'y trouva lorsqu'il mourut à l'âge de cinquante-trois ans. Il étoit noble, généreux, magnifique, et a mérité le titre glorieux de *père et de restaurateur des lettres.*

Henri II avoit vingt-neuf ans quand il monta sur le trône. *Diane de Poitiers*, duchesse de *Valentinois*, sa maîtresse, en avoit quarante-sept. Elle sut fixer son cœur jusqu'à la mort, au grand déplaisir de *Catherine de Médicis*, son épouse, frappée du double chagrin d'être privée de l'amour de son mari, et du pouvoir qu'elle voyoit entre les mains d'un autre. Treize ans de règne furent treize ans de guerres extérieures, pendant lesquels la paix régna dans l'intérieur de la France, malgré quelques intrigues de cour et la persécution

Henri II. 1447.

qu'on faisoit souffrir aux protestans, qui déjà commençoient à s'agiter et à inspirer de vives craintes. Sous le règne de *Henri II*, plusieurs de ces sectaires furent brûlés. Les cris de ces malheureux l'émurent; mais il n'en donna pas moins contre eux des édits foudroyans. Ainsi se fomentoient la haine et l'animosité, qui rendirent ensuite les guerres civiles si acharnées et si cruelles. *Henri II* fut frappé à l'œil d'un éclat de lance dans un tournois, et mourut de sa blessure à quarante-deux ans. Si on avoit un caractère à lui donner, ce seroit celui d'avoir été peu constant dans ses projets politiques, de s'être permis des variations nuisibles aux affaires, et d'avoir adopté trop facilement les idées du dernier qui lui parloit. D'ailleurs il étoit affable, poli, brave comme son père, et loyal chevalier.

Avec lui finit cette institution, qui nous donna les *Pothon*, les *Lahir*, les *Bayard*, et tant d'autres guerriers dignes d'être nommés comme ce dernier chevalier, *sans peur et sans reproche.* Ces deux mots désignent les qualités qui constituoient le vrai chevalier, la bravoure et l'assemblage de toutes les vertus sociales. On a remarqué que dans la réception étoient employés des rites

religieux et galans, qu'il y avoit *fraternité* entre les chevaliers, et que l'hospitalité se pratiquoit avec empressement et gaîté. L'arrivée d'un chevalier dans un château étoit une fête. Les *Menestrels* et les *Troubadours*, poètes et musiciens ambulans, mettoient en vers et en chants les hauts faits d'armes de ces preux, et enflammoient les jeunes *chevaliers* du desir de leur ressembler. C'est moins le malheur de *Henri II*, dans un de ces spectacles, qui a détruit cette société, que l'usage des armes à feu, qui a changé l'attaque, la défense particulière et l'ordre des combats.

Tout le règne de *François II*, âgé de seize ans n'est qu'une conspiration. Les *Guise*, princes cadets de la maison de Lorraine, ayant fait épouser à *François*, *Marie Stuart*, leur nièce, s'attribuent toute l'autorité. *Antoine*, roi de Navarre, et *Condé*, prince de Bourbon, tâche de la partager. Aidés de *Coligni* et d'autres mécontens, ils projettent de se saisir du roi, qui étoit dans le château d'Amboise, afin de gouverner sous son nom. La conjuration est découverte : trois des chefs sont exécutés en présence de la reine-mère et des dames de la cour. Près de douze cents furent pendus, noyés ou décapi- François II. 1455.

tés. Le sang ruisseloit dans les rues d'Amboise.

On fait le procès au prince de *Condé*, et au roi de Navarre. Il ne se trouve aucune charge contre celui-ci ; mais le premier est condamné à mort. Il alloit être exécuté, et le roi de Navarre devoit être assassiné faute de preuves. *François II* meurt presque subitement d'un abcès dans la tête, à dix-huit ans. La conjuration d'*Amboise* est le premier événement de la guerre civile qui a embrâsé la France pendant quarante-cinq ans. Elle mit une ligne de démarcation entre les *Catholiques* et les *Réformés*, dits *Protestans* ou *Huguenots*. Il y eut alors deux factions bien prononcées à la cour, et deux partis bien distincts dans le royaume.

Charles IX. 1560. La mort précipitée de *François II*, change en un clin-d'œil la face de la cour. La reine-mère, négligée par des *Guise* pendant leur autorité, en est recherchée parce qu'ils connoissoient son empire sur *Charles IX*, qui n'avoit que dix ans; mais elle ne se laisse pas prendre à leurs amorces. Par insinuation et par douceur, elle éloigne les chefs de parti, et gouverne assez tranquillement. Ce calme ne plaisoit pas à *François de Guise*, qui s'érigeoit en

chef des catholiques. Une malheureuse querelle survenue à Vassi en Champagne coûte la vie à plusieurs protestans et cause un embrâsement général. La guerre se fait avec fureur. *Antoine*, roi de Navarre est tué devant Rouen, qu'il assiégeoit, et le duc de *Guise* est assassiné sous les murs d'Orléans, qu'il serroit de près. Le prince de *Condé* avoit été blessé et fait prisonnier à la bataille de *Dreux*. La mort de deux chefs, la captivité de l'autre, rend la paix ménagée par *Catherine*, plus facile à conclure. Elle se fait à des conditions assez équitables.

Mais elle ne dura pas. *Condé* ne la trouvoit pas assez avantageuse à ceux de son parti. Il tente, avec *Coligni*, de surprendre la cour à Meaux. Deux régimens suisses la reçoivent dans leurs bataillons, bravent le feu des rébelles, et la ramènent en sûreté dans Paris. On combat encore sans succès décisifs dans la plaine de Saint-Denis. Le connétable de *Montmorenci*, commandant de l'armée catholique contre son neveu *Coligni*, général avec *Condé* de l'armée protestante, est tué. On conclut une nouvelle paix, qui n'est pas plus stable que les précédentes. Bataille à Jarnac, où le prince de *Condé*, blessé sur le

champ de bataille, est assassiné de sang-froid. *Coligni* sauve les débris de l'armée protestante, se représente à *Montcontour*, est encore battu, et se retire en vainqueur : les catholiques, dans ces deux occasions, étoient commandés par *Henri*, duc d'*Anjou*, frère puiné de *Charles IX*, qui depuis à été *Henri III*, et *Henri*, prince de *Béarn*, fils d'*Antoine* et de *Jeanne* de Navarre, qui a dépuis été *Henri IV*, y faisoit ses premières armes sous les yeux de *Coligni*. Malgré les victoires des catholiques, les réformés obtinrent encore une paix honorable.

Indestructible par la force ouverte, *Catherine* et son conseil résolurent de s'en défaire par la trahison. On attira à la cour les principaux chefs réformés par l'appât du mariage du jeune prince de *Béarn*, avec la princesse *Marguerite*, sœur de *Charles IX*. La reine *Jeanne* amena elle-même son fils, et mourut presque subitement. L'empoisonnement, s'il eut lieu, fut si bien déguisé, que cet accident n'épouvanta pas les seigneurs protestans. Ils se laissèrent tous envelopper à Paris comme dans une nasse, et périrent massacrés la nuit de la *Saint-Barthélemi*, 1572, dans la capitale et dans tout le royaume, avec

les circonstances barbares qui caractérisent les excès du fanatisme.

Charles IX prononça au jeune roi de Navarre, son beau-frère, et au prince de *Condé*, fils de celui qui avoit été tué à *Jarnac*, cette terrible sentence en trois mots : *messe*, *mort*, ou *bastille*. Ils fléchirent. Le roi, maître des chefs, crut le parti exterminé ; mais il se soutint dans les provinces. Bientôt même il trouva des protecteurs à la cour, d'où le roi de *Navarre* et le prince de *Condé* s'étoient sauvés. *François*, duc d'*Alençon*, le dernier des frères du roi, s'appuya du secours des reformés pour lui arracher des grâces. Ces rebelles que *Charles IX* avoit espéré détruire en se plongeant dans leur sang, reparurent comme des spectres effrayans auprès de son tombeau. Ils s'étoient rassemblés dans la Normandie : pour les éviter, il fut contraint de fuir, dans sa dernière maladie, du château de Saint-Germain, où il attendoit la mort. Elle le frappa à vingt-quatre ans, précédée de grandes douleurs, qu'on regarde comme un juste châtiment du massacre de la *Saint-Barthélemy*.

Henri III. 1574.

Henri III étoit en Pologne, dont la couronne lui avoit été déférée, à la grande satisfaction de *Charles IX*, son

frère, qui fut charmé de voir s'éloigner cet objet de jalousie. Il mit, à vingt-trois ans, celle de France sur sa tête, déjà ornée du laurier de plusieurs victoires. En l'attendant, sa mère gouverna avec adresse et habileté. *Henri* donna, en arrivant, bonne opinion de son administration, par une neutralité apparente entre les partis, par la fermeté dans ses résolutions et l'application aux affaires; mais ces belles dispositions ne durèrent pas.

Les réformés avoient contre lui des préventions fondées. Ils le regardoient comme complice des massacres de la *Saint-Barthélemi*, et ne se fioient ni à ses démonstrations de neutralité, ni à sa fidélité aux paroles données, parce qu'ils le connoissoient inconstant, variable, très-aisé à séduire. En effet, la reine-mère, dont le but étoit de gouverner, l'eut bientôt dégoûté des soins pénibles de la royauté. Elle lui présenta des plaisirs faciles, et l'endormit dans l'indolence de la volupté.

Henri crut regagner ou conserver l'estime des catholiques par des démonstrations de dévotion bizarres. Il établit des confreries de *pénitens*, associations familières dans le Midi, distinguées entre elles par les couleurs, blanche, bleue

et noir. On le vit assister, pieds nuds, à leurs processions, couvert de leur sac, masqué de leur capuchon où la tête s'enfonçoit. Mais les chefs catholiques lui enlevèrent le fruit de ces affectations ridicules, en dévoilant sa conduite peu réglée. Ils rendoient aussi sa religion suspecte, en publiant que la tranquillité dans laquelle il laissoit vivre les protestans sans les persécuter, étoit moins l'effet de la crainte de leur puissance, que de son affection pour eux.

Ces chefs catholiques étoient les deux fils du duc de *Guise*, assassinés à Orléans: l'un cardinal, hardi dans les conseils; l'autre guerrier, intrépide dans l'exécution. Un troisième, nommé le duc de *Mayence*, étoit encore trop jeune pour figurer. En observant l'indolence du roi, sur le soupçon que ses débauches le priveroient de postérité, ne voyant après lui que le duc d'*Alençon*, non marié, d'un génie étroit, on ne doute pas que le duc de *Guise* n'ait eu le projet de se procurer la couronne, par l'appui des catholiques, au préjudice du roi de *Navarre*, héritier présomptif, qui étoit retourné à la religion réformée. *Henri III* favorisa, sans le vouloir, cette prétention, par sa conduite mal-adroite.

Il se laissa arracher par les protestans, des places fortes, comme nécessaires à leur sûreté contre les entreprises des catholiques. Ceux-ci prétendirent avoir aussi besoin d'asiles, et, refusés, ils se crurent en droit de se lier par des sermens, pour la défense de leur religion, qui paroissoit abandonnée par le roi. De là la *Ligue* ou la *Sainte-Union*. *Henri III* la laissa établir, au lieu de la réprimer; et quand elle eut acquis de la force, il crut que le meilleur moyen de déconcerter ses projets, étoit de s'en rendre le chef; qu'ainsi il en pénétreroit les secrets et modéreroit les mouvemens. Mais les *Guise* ne lui laissèrent que l'apparence de l'autorité dans leur parti, et seulement ce qui étoit strictement nécessaire pour qu'il y représentât, et que son nom donnât un air de légitimité à la *Ligue*.

Henri III auroit voulu tenir la balance entre les deux ligues; car il ne faut pas s'y tromper, l'association des réformés qui avoient des places fortes, des troupes et des chefs étoit une véritable ligue; mais la catholique ne laissa pas au roi la liberté de faire la guerre. Comme il ne la faisoit pas assez vigoureusement au gré des ligueurs, ils

donnèrent toute leur confiance aux *Guise*, et forcèrent le roi, à la journée des *Barricades*, de sortir de sa capitale. Près d'être déposé dans les états de Blois, ou d'éprouver un sort plus funeste, s'il y en a un pire pour un monarque, il fit assassiner le duc de *Guise*.

La *Ligue* étoit si bien cimentée, le peuple si bien persuadé et si bien dévoué, que ce meurtre, loin de rendre à *Henri III* sa puissance, le jeta dans le plus grand embarras. Il y eut un soulèvement général des catholiques. Le roi, poursuivi par eux, abandonné des réformés, se trouvant presque seul. Le malheur réveilla en lui son ancienne bravoure. Le duc de *Mayenne*, reconnu chef du parti à la place de ses frères, suivoit de près *Henri III*, forcé de fuir, et l'accula, pour ainsi dire, dans les faubourgs de Tours. Comme un animal furieux se retourne contre les chasseurs qui le pressent, il sortit contre les ligueurs, les batit, les força de se retirer, et de lui laisser la liberté de se joindre au roi de Navarre.

Depuis long-temps ce prince l'avertissoit des perfidies de la *Ligue*, et lui offroit ses services. Attaqué avec acharnement par les ligueurs, sous les ban-

nières d'*Henri III*, il les avoit défaits à Coutras; mais, après sa victoire, il restoit incertain et indécis, dans le pays montagneux de la France, les plus commodes à soutenir une guerre défensive, attendant avec anxiété qu'elles seroient les résolutions de la *Ligue* contre lui. Il ne pouvoit douter que les *Guise* ne lui en voulussent personnellement, depuis que la mort du duc d'*Alençon* le rendoit héritier du trône. Il apprit donc avec un contentement intérieur le meurtre de ce rival; mais il eut la modestie de n'en pas triompher, se contentant d'offrir de nouveau ses services à *Henri III*. Ce prince hésitoit, dans la crainte que sa jonction avec les réformés ne confirmât les bruits qu'on avoit répandus de son penchant pour leur religion; mais se trouvant réduit à un très-petit nombre de sujets fidèles, il se détermina à appeler le roi de Navarre. Celui-ci vint assez à temps pour l'aider à repousser les ligueurs des murs de Tours.

Marchons à Paris, lui dit le prince, plein de vivacité et d'ardeur. La résolution en fut aussitôt prise. Cette capitale étoit gouvernée par les *Seize*, c'est-à-dire que, divisée en seize quartiers, les chefs du conseil de chaque quartier, rassemblés sous l'influence des chefs des

ligueurs, prenoient des décisions qu'ils faisoient adopter par les quartiers. Le peuple étoit entraîné et entretenu dans ses préventions par des orateurs séditieux ennemi de leur patrie. On répandoit avec profusion des écrits dans le sens de la faction, et on n'en permettoit point d'autres. La fureur, la rage étoient au comble contre *Henri III*, dans cette grande ville. A la nouvelle de la mort du duc de *Guise*, on avoit déclaré son assassin déchu du trône, et retranché son nom des prières. On ne se cachoit pas de dire que ce seroit action méritoire de lui ôter la vie. Un religieux, qu'on croit, outre le fanatisme, avoir été engagé à ce crime par les complaisances de la duchesse de *Montpensier*, sœur des *Guise*, se proposa pour ce forfait, et l'exécuta. *Henri III*, frappé par le couteau de l'assassin, auprès de Paris, mourut à trente-neuf ans. Doué des plus belles qualités, vaillant, populaire, éloquent, il auroit été jugé digne du trône, s'il ne l'avoit pas occupé.

Personne ne contesta les droits d'*Henri IV* à la conronne, quoiqu'il y eût trois cent trente-trois ans entre lui et *Robert*, sixième fils de *Saint-Louis*, seigneur de la baronnie de *Bourbon*, dont il tiroit son origine. Mais sa religion ser- Henri IV. 1589.

vit de raison ou de prétexte à plusieurs seigneurs catholiques pour l'abandonner. Leur désertion le força de lever le siège de Paris. Le duc de *Mayenne* le poursuivit en Normandie, où il se retiroit pour gagner l'Angleterre, s'il étoit trop pressé. Mais auparavant il hasarda une bataille à *Arques*, auprès de Dieppe, et la gagna. Cette victoire lui donna la confiance de retourner vers Paris. *Mayenne* lui opposa une nouvelle armée dans les plaines d'*Ivry*, et fut encore battu. *Henri* campa devant la capitale. Il auroit pu s'en rendre maître par famine, s'il avoit refusé de laisser passer une multitude de vieillards, de femmes et d'enfans, que le duc de *Nemours*, qui en étoit gouverneur, mettoit dehors, pour épargner les vivres. Les généraux du roi lui reprochèrent son indulgence : « Mais, disent les his-» toriens, *Henri IV* se seroit exposé » à tous les reproches du monde, plu-» tôt qu'à ceux de son cœur ».

Il est d'expérience que le ferment des guerres civiles est bientôt épuisé, quand les étrangers ne viennent pas l'alimenter. Les réformés avoient appelé les Allemands, les ligueurs appelèrent les Espagnols. *Philippe II*, roi d'Espagne, prévoyant que la ligue seroit

anéantie, si Paris étoit pris, envoya à son secours le *prince de Parme*, qui fit lever le siège. *Henri IV* s'éloigna, et laissa un libre cours aux cabales qui troubloient la capitale. Les *Seize* y dominoient, mais avec un despotisme et une insolence qui irritoient le duc de *Mayenne*. Ils avoient fait pendre deux magistrats respectables qui leur étoient suspects. *Mayenne*, pour se venger, usa de représailles contre les *Seize* eux-mêmes, et fit pendre quatre d'entre eux; les autres se dissipèrent. Paris resta dans une espèce de calme, amusé par le spectacle des prétendus états qui s'y assemblèrent. *Philippe II* ne tendoit pas moins qu'à y faire déclarer reine de France, l'infante sa fille; mais il ne trouva pas *Mayenne* docile à ses desirs; et *Henri IV* déconcerta toutes les factions, en revenant à la religion catholique, dont il fit profession ouverte.

Ce changement ne le mit cependant pas d'abord en possession de la totalité de son royaume. Il fut obligé de réduire des provinces par la force; d'autres le reconnurent volontairement. Les réformés, mécontens de sa conversion, furent appaisés par un édit donné à *Nantes*. Edit très-prudent, fait pour convenir également aux catholiques et

aux protestans raisonnables. Les plus difficiles à contenter, furent les seigneurs qui s'étoient attachés à lui pendant sa détresse. Ils ne se croyoient jamais assez récompensés. Ils murmuroient et menaçoient. Le roi fut contraint de faire un exemple du plus dangereux d'entre eux. *Byron* paya de sa tête ses complots mal concertés.

Henri IV eut des foiblesses, mais il les fit oublier par ses vertus. Il avoit les qualités qui font le grand roi, les talens militaires, l'art et le desir de rendre ses peuples heureux, le discernement dans le choix des ministres. A cette occasion on se souviendra de *Sully*, qui a si souvent été cité pour modèle en administration. *Henri IV* étoit bon, franc, familier, chéri de ses sujets, et sa mémoire sera benie tant qu'il y aura des peuples sur la terre. Cependant il a été attaqué par le couteau de deux assassins, et est mort à cinquante-huit ans, frappé par le troisième. C'est une tache pour la réputation d'*Henriette* de Balzac, sa maîtresse, et de *Marie de Médicis*, sa femme, qu'on hésite de décider entre elle deux, laquelle a armé le bras de l'assassin. On leur a donné pour complices, des seigneurs que ce prince avoit comblés de bienfaits. D'autres rejettent

le crime sur des agens de la cour d'Espagne. Néanmoins il peut se faire que l'assassin ait été un scélérat mélancolique, fanatique de religion, sans conseiller, ni complices, ainsi qu'il le fit entendre. *Henri IV* a été nommé *Henri le grand*. On approuve généralement ce vers, qui peut lui servir d'épitaphe:

Il fut de ses sujets le vainqueur et le pere.

Le règne de *Louis XIII*, son fils, peut se partager en trois époques : sous *Marie de Médicis*, sa mère, sous le *connétable de Luynes*, et sous le *cardinal de Richelieu*. Louis XIII. 1610.

Marie de Médicis ne régna elle-même que sous les noms de *Concini* et *Léonore Galigaye*. Le premier, pauvre gentilhomme florentin, venu en France avec la reine, pour y faire fortune, y réussit en épousant *Léonore*, fille d'un artisan de Florence, que *Marie* avoit amenée en qualité de basse domestique, et qui devint sa favorite. La reine fut quatre ans régente de son fils, qui n'avoit que quatre ans quand il parvint au trône. Après sa majorité elle continua à tenir les rênes, environnée de cabales et d'intrigues.

Les princes de *Condé* et de *Soissons*

étoient à la tête d'une foule de mécontens. *Condé* fut arrêté et relâché. On leva des troupes; mais les mécontens comptoient moins sur les armes que sur les négociateurs secrets qu'ils avoient auprès du roi. Ils persuadèrent à ce jeune prince, que la discorde ne venoit que de l'obstination de sa mère à soutenir un favori indigne de ses bontés. On convint que *Concini* seroit sacrifié. Il s'étoit fait donner le bâton de maréchal de France, sans aucun service militaire, uniquement parce qu'il lui convenoit. *Vitri*, capitaine des gardes l'obtint pour l'avoir assassiné. La reine fut envoyée prisonnière dans le château de Blois, et *Léonore* punie du dernier supplice, comme sorcière. Tous leurs biens furent donnés à *Luynes*, qui avoit été l'ame de l'intrigue.

Il avoit deux frères, *Brantes* et *Cadenet*, tout au plus, dit-on gentilshommes provençaux. De gardes du roi, ils s'étoient introduits dans sa faveur par des amusemens d'enfans. Ces puérilités firent que ni la reine ni son favori ne se défièrent pas d'eux, et leur laissèrent prendre empire sur l'esprit du jeune *Louis*. Au commencement de cette révolution qui assura l'autorité à *Luynes*, la cour étoit devenue un foyer d'intri-

gues. C'étoit la route de la fortune, mais tout le monde n'y parvenoit pas. Un nommé *Gignier* y fut arrêté désagréablement. Il avoit imaginé une prétendue conspiration qu'il alla révéler à *Luynes*, espérant en tirer récompense. Mais en examinant l'affaire à fond, on reconnut de la fourberie. L'intrigant, pressé de dire le motif de sa délation, répondit de bonne foi : « Voyant que « les complots étoient à la mode, j'en ai « formé un pour mon avantage, malheu- « reusement il a mal tourné ». *Gignier* ne vit en cela qu'une mauvaise chance et paya de sa tête sa mauvaise fortune.

La reine-mère conserva dans son exil, d'autant plus de partisans, que *Luynes* excita contre lui beaucoup de jalousie par son pouvoir et ses richesses. Il s'étaya du mariage de la fille d'un des principaux seigneurs de la cour, et en fit contracter à ses frères d'aussi utiles. Mais les mécontens tirèrent la reine de sa prison. Ils se trouvèrent assez puissans pour lui fournir une armée. *Luynes*, d'un caractère doux et conciliant, se réconcilia avec elle. *Marie de Médicis* revint auprès de son fils et reprit de l'influence dans les affaires. Afin de rompre le cours de ces cabales et d'occuper *Louis*, qui avoit du goût pour

la guerre, *Luynes*, quoiqu'ami de la paix, donna aux réformés quelques mécontentemens, qui leur firent prendre les armes. Le jeune monarque entra avec ardeur dans la nouvelle carrière qu'on lui ouvroit, et s'y distingua. *Luynes* y gagna l'épée de connétable, sans avoir un droit plus légitime que *Concini* et de *Vitri* au bâton de maréchal. Le connétable joignoit les sceaux à cette dignité : de sorte que tous les pouvoirs se trouvèrent réunis en lui. Mais il n'en jouit pas long-tems. Il mourut au moment où élevé au faîte des honneurs et du pouvoir, il alloit en être précipité par la perte de sa faveur.

Marie de Médicis devint maîtresse du conseil, en y introduisant *Richelieu* évêque de Luçon, qui avoit contribué à la réconcilier avec son fils et *Luynes*. Le prélat, argus en politique, examine la conduite de ses collègues ; voit qu'ils travaillent à se supplanter dans la confiance du roi, les laisse se ruiner les uns les autres, et quand il les voit affoiblis en nombre et en force, il les chasse du conseil, s'installe à leur place, et entoure la base de sa puissance seulement de quelques foibles étais dont il pourra se défaire, s'ils lui nuisent. Mais on donne aussi à l'ascendant qu'il prit, une

origine plus louable que ces ruses de cour. Il s'empara, dit-on, de *Louis XIII* par l'estime. Il montra à ce prince qui avoit l'esprit juste, un système de gouvernement bien suivi, des vues sages, des moyens proportionnés à ses vues. Il lui expliquoit les causes et les motifs, et ce qui est encore plus efficace, il lui procuroit des succès.

Ainsi il rendit le monarque maître des protestans en France, et étouffa le germe des guerres civiles par la prise de la *Rochelle*. La mer étonnée, fut contenue par une digue, et reçut un frein qu'elle n'avoit pas senti depuis le temps d'*Alexandre*. Les Anglais qui vouloient s'opposer à ses efforts, sont rappelés dans leur île par les troubles qu'il y fomente. Il conduit *Louis* en Italie et le fait accompagner de la victoire, dans ce pays si stérile en lauriers pour les Français, depuis les guerres de Naples et de Milan. En Flandre et en Allemagne, la maison d'Autriche domptée, jusqu'alors accoutumée à l'offensive, est forcée de se tenir sur la défensive. Le commerce fleurit, la puissance royale prend du nerf et se fait respecter, les peuples sont affranchis de la tyrannie des seigneurs ; leurs châteaux sont démolis. Les sciences négligées pendant le

fracas des guerres civiles, se cultivent avec éclat. De superbes édifices leur servent d'asile et de sanctuaire. La France en un mot, squélète décharné, épuisée d'hommes et d'argent, reprend de la vigueur et de l'embonpoint.

Il ne tenoit qu'à la reine-mère de jouir de tous ces avantages à la cour de son fils, avec tous les agrémens que *Richelieu* ne demandoit pas mieux de lui procurer. Mais des hommes jaloux du crédit de son ancien protégé, la préviennent contre lui. Ils lui persuadent que ses volontés, bonnes ou mauvaises, doivent être servilement exécutées par l'homme qui lui doit sa puissance, que la moindre résistance, quoiqu'accompagnée de tous les égards qui peuvent adoucir un refus, est une ingratitude et un affront. Ses flatteurs lui disent et lui répètent que ce colosse qu'elle a élevé, elle a le pouvoir de l'abattre; elle s'en flatte et s'en vante. L'idole que j'ai formée, se dit-elle, je saurai bien la détruire. *Marie* intrigue, cabale et entreprend de ruiner le cardinal dans l'esprit de son fils.

Il s'agit de crédit, d'autorité, de perdre toute sa puissance : *Richelieu* ne connoît plus de ménagemens. Par l'ascendant des ames fortes sur les ames

foibles, après une légère éclipse, il reprend plus d'empire que jamais sur *Louis*. Il lui commande les sacrifices qu'il croit nécessaires au soutien de sa prore puissance. La reine-mère est arrêtée. Au lieu de fléchir et d'entrer en accommodement, elle fuit en Allemagne. Elle y languira dans la pauvreté. Les plus humbles supplications ne pourront toucher l'inexorable ministre, ni obtenir de lui la permission de revenir en France; elle mourra dans l'exil et la misère. La jeune reine qui s'étoit prêtée aux desseins de sa belle-mère, sera rendue suspecte. Son époux ne jetera plus sur elle que des regards glacés, et, si elle devient mère, ce ne sera que par une surprise faite à l'indifférence.

Gaston, frère du roi, trop complaisant pour les ennemis du ministre, sera esclave au milieu de la cour; s'il échappe à ses liens, s'il prend les armes, ce sera un moyen de le décréditer sans ressource dans l'esprit de son frère. Il ne rentrera en grâce que par la médiation du prélat. Il faudra qu'il en ait obligation à son ennemi. Le comte de *Soissons*, prince altier, ferme dans ses résolutions, adversaire dangereux, sera poussé à la révolte. S'il obtient des succès, les suites en seront prévenues par

sa mort, effet du hasard, ou procurée sur le champ de bataille. Il n'y a que *Condé* qui, non-seulement sut se préserver de la disgrace, mais qui accrut sa maison en autorité et en richesse, par des alliances avec l'impérieux cardinal. Quant à ceux des seigneurs qui lui étoient contraires, ou qu'il jugea tels, aucun ne fut épargné. *Puylaurent*, favori de *Gaston*, auquel le prélat avoit donné sa nièce en mariage, soupçonné de n'être pas assez dévoué à l'oncle, fut mis en prison et y mourut. *Montmorency* pris les armes à la main en faveur de *Gaston*, étoit à la vérité coupable; mais il avoit sauvé la vie à *Richelieu* dans une occasion où le poignard étoit levé sur lui. Cependant il ne put obtenir grâce et périt sur l'échafaud. Les griefs à peine dignes d'amende, servirent de prétexte à la condamnation du maréchal de *Marillac*. Mais son vrai crime étoit que, dans une assemblée d'ennemis du prélat, où on délibéroit sur la manière de se défaire du ministre, il avoit opiné à le mettre en jugement, persuadé qu'on trouveroit assez de crimes dans une grande administration, pour le condamner à la mort. *Richelieu* le punit de la peine du talion.

Enfin il arracha du cœur de *Louis*

toute affection et toute pitié en faveur du jeune *Cinqmars*, son favori, plus étourdi que méchant. Mais il vouloit rivaliser de crédit avec *Richelieu* : quel plus grand crime pouvoit-il commettre ? A vingt-deux ans il fut décapité. *De Thou*, son ami, auquel on ne put prouver de crime, subit le même sort. On n'hésita pas à attribuer ces exécutions au cardinal, parce qu'aussitôt qu'il fut mort, le roi fit mettre en liberté tous les malheureux qui attendoient leur jugement, et rappela les exilés : preuve certaine que c'étoit le ministre qui avoit régné jusqu'alors. *Louis XIII* ne lui survécut que cinq mois, et mourut à quarante-deux-ans. On l'a surnommé le *Juste* et le *Sévère*. Ces deux épithètes peuvent aller ensemble ; mais en le rendant responsable de la dureté de son ministre, on conviendra que la sévérité lui convient encore mieux que la justice.

Louis XIV naquit après vingt-trois ans de mariage stérile. C'est pourquoi on le surnomma *Dieu-donné*. Il n'avoit que cinq ans quand il succéda à son père. La reine fut déclarée régente par le parlement. Au grand étonnement de toute la France, *Anne d'Autriche*, si tourmentée par le cardinal de *Richelieu*,

Louis XIV, 1643.

prit pour ministre le cardinal *Mazarin*, créature de son persécuteur. Un poète a dit : *le monde est une œuvre scénique*. En suivant cette idée, on aura vu dans le règne de *Louis XIII*, la tragédie environnée de catastrophes et dégoûtante de sang. On se figurera sous *Mazarin* le jeu des passions moins violentes, représentées par les auteurs de la Fronde. La plus grande partie du règne de *Louis XIV*, on peut se la peindre comme un spectacle à grandes machines, fait pour étonner. Sur la fin on ne voit plus que les débris de cette majesté théâtrale, et l'illusion s'évanouit.

Lorsque la crainte inspirée par le terrible *Richelieu* cessa, que le sombre répandu par le sérieux *Louis XIII* sur sa cour, commença à s'éclaircir, les personnes qui avoient souffert des persécutions pour la reine, ou qui avoient partagé celles qu'elle avoit éprouvées, revinrent l'esprit plein de prétentions et d'espérances. On les appela *importans*, parce que hommes et femmes s'imaginèrent être en droit de se mêler des affaires, et qu'on devoit une déférence entière à leurs avis. La reine se lassa de leur importance, renvoya les femmes dans leurs terres, et se débarrassa des hommes par quelques mois de prison.

Anne d'Autriche fut aussi fatiguée des remontrances du parlement, à l'occasion de quelques impôts. Cette compagnie, fière d'avoir donné la régence, prit pour engagement sérieux le compliment que la reine fit alors aux chambres, en disant qu'elle se conduiroit par leurs conseils. Ces conseils peu écoutés, ils les convertirent en arrêts. La régente les cassa. Occasion de murmure. Le peuple partagea le mécontentement des magistrats, et se montra disposé à les soutenir. Le duc d'*Enguien*, héros de vingt-deux ans, couronné des lauriers cueillis à Rocroy, se présenta pour réprimer cette bourgeoisie indocille. Enorgueillis d'avoir été utiles à la reine, le prince et les jeunes officiers et seigneurs dont il étoit environné, prirent un air de hauteur, qui les fit appeler *petits-maîtres*.

La reine non-seulement se dégoûta de leurs services, mais encore les punit de leur audacieuse présomption par la disgrace. La fermeté de la régente fut attribuée aux conseils de *Mazarin*. Tous les partis se déclarèrent contre le cardinal, tantôt réunis, tantôt séparés. Il devint comme le but de direction de tous les corps des mécontens. On nomma la faction qui lui étoit le plus con-

traire, la *Fronde ;* elle se partagea en grande et petite. Toutes les cabales pendant ces troubles, en conservant les noms, changèrent plusieurs fois d'intérêt, car il y eut aussi une fronde favorable à *Mazarin*. Pendant ces espèces de tracasseries domestiques, la guerre se faisoit avec succès sur les frontières, contre les Espagnols. Le jeune monarque donnoit des espérances en grandissant, et l'intérieur du royaume assez bien gouverné étoit tranquille. *Mazarin* esquivoit adroitement les attaques de ses envieux. Il n'y en avoit qu'un avec lequel il ne pouvoit faire ni paix, ni trêve, parce que le dessein de ce rival étoit de le débusquer et de se mettre à sa place. On parle du fameux *Gondi*, coadjuteur de son oncle, évêque de Paris, depuis *cardinal de Retz*. Il étoit l'ame de toutes les intrigues contre *Mazarin*.

Celui-ci fournit inconsidérément un prétexte aux mauvaises intentions de ses ennemis. Il fit venir d'Italie une sœur, une belle-sœur et une troupe de nièces. On sentit que cette famille n'étoit appelée que pour s'enrichir. On la représenta dans les pamphlets comme une charge pour l'état, dans le moment que la cour demandoit de nouveaux

impôts. Le parlement refuse d'enregistrer les édits bursaux. La cour s'obstine, le parlement s'opiniâtre. Il déclare le cardinal perturbateur du repos public et ennemi de l'état. La cour quitte Paris qui est assiégé.

Cependant la paix se fait. *Condé* et ses frères avoient été chargés du siége. Ils mirent à trop haut prix le service qu'ils avoient rendu en cette circonstance. *Mazarin* les fit arrêter. Les Parisiens sont transportés de joie, en voyant prisonniers ceux qui les avoient assiégés. Mais la fronde reprend des forces. Le cardinal est obligé d'aller lui-même rompre les fers de ceux qu'il avoit enchaînés, et de quitter le royaume. Paris fait des feux de joie au retour des princes. Un accommodement permet à *Mazarin* d'y revenir ; mais on se brouille de nouveau. La cour se trouve exposée à être enfermée dans la capitale, par des *barricades*. Elle se sauve. *Mazarin*, dont la tête avoit été mise à prix, au grand applaudissement des Parisiens, sort encore du royaume.

La cour erre dans les provinces. Elle y rassemble une armée. *Mazarin* envoie aussi d'Allemagne un bon corps de troupes. Le parlement, pour soutenir ses arrêts contre le prélat, fait de son côté

des levées, de sorte que quatre armées se rencontrent sous les murs de Paris. Il n'y eut cependant qu'un combat funeste à *Condé*, ennemi irréconciliable de *Mazarin*. Ce prince y devoit périr. Les Parisiens le sauvèrent par pitié, en le recevant dans leurs murs ; mais il fut obligé de sortir du royaume. *Mazarin* y rentre triomphant de tous les partis. Les Parisiens le reçoivent avec des transports de joie. Le parlement le félicite en corps, et l'accable de pompeux éloges. Le *cardinal de Retz* est mis en prison, se sauve, perd l'évêché de Paris, et va traîner une vie obscure dans une petite ville de Lorraine. La vie de *Mazarin* ne fut plus ensuite qu'un triomphe perpétuel. Il la termina par le traité des Pyrénées, en 1659, et donna avant de mourir, la paix à l'Europe.

Il faut être Français et se placer dans la circonstance pour concevoir l'enthousiasme de la nation dans ces années brillantes du règne de *Louis XIV*. Ce jeune prince, entouré des grâces, servi par les arts, suivi de la victoire, paroissoit fait pour donner des lois à l'univers. Il force l'Espagne de céder le pas à ses ambassadeurs. Rome ose résister à ses prétentions hautaines, il lui impose des conditions humiliantes. Sur sa demande,

équivalente à un ordre, la garde corse est cassée, et une colonne, elevée dans le palais des Césars, atteste la supériorité de la France. *Louis* signifie à l'Espagne des droits à la vérité litigieux; mais ses armées, qui volent à la suite des négociateurs, abrègent la discussion, et le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668, légitime ses prétentions.

Accoutumé à vaincre les rois, il s'indigne de trouver de la résistance dans une république. La Hollande porta la peine de son audace. Elle se vit sur le penchant de sa ruine; mais l'Angleterre la soutint. L'Allemagne entière se leva pour elle. L'Espagne, si abattue, fit aussi des efforts. L'Europe presque entière se ligua contre une puissance envahissante, dont on ignoroit le terme où elle voudroit s'arrêter. *Louis XIV*, fit tête à tous ses ennemis, et dicta, en 1678, les conditions de la paix de Nimègue, encore brillantes, mais pourtant moins impérieuses que celles d'Aix-la-Chapelle. Les forces qu'il retint sur pied, prévoyant ou méditant une nouvelle guerre, lui servent à humilier Alger et Gênes. La première, de dessous ses ruines, pousse des cris, et fait des prières qui ne sont exaucées que quand elle rompt les chaînes des esclaves fran-

çais, et qu'elle promet de n'en plus remettre dans les fers. La seconde, déjà maltraitée par les bombes, n'arrête celles qui alloient l'écraser, qu'en envoyant son doge à Versailles, faire d'humbles excuses.

La guerre recommence. Le Palatinat est désolé. Les feux qui embrasent ce malheureux pays, sont un signal pour réunir toute l'Europe contre les Français, dont le nom est en horreur. Cependant *Louis* XIV se soutient ; mais il essuie des échecs ; sa marine est détruite à *la Hogue ;* les côtes sont infestées. Les Anglais font des descentes ; leurs bombes, dont les Français avoient enseigné l'usage sur mer, écrasent le Hâvre, et réduisent Dieppe en cendres. Néanmoins la victoire n'abandonna pas *Louis* sur terre. *Fleurus*, *Steinkerque*, champs de ses triomphes, *Mons*, *Namur*, trophées de sa gloire, attestèrent encore sa supériorité. Mais les nombreuses armées qu'il mettoit sur pied, dépeuploient le royaume et causoient la famine. Au milieu de sa grandeur et du luxe de sa cour, *Louis* XIV sentoit les approches de la disette. Les peuples commençoient à ne plus admirer et murmuroient. Cette situation affligeante lui arracha des sacrifices à Ryswik, en 1697.

Ils furent commandés par la nécessité de se préparer à la guerre pour la succession d'Espagne. Peu importoit aux Français qu'un *Bourbon* occupât ce trône ; mais il plut à *Louis* XIV et à son conseil, au lieu d'un partage pacifique qui étoit proposé, d'accepter le testament de *Charles* II, qui donnoit l'Espagne au duc d'*Anjou*, et avec ce funeste présent, de recevoir la dépopulation, la famine, et les autres fléaux qui affligèrent bientôt le royaume. L'Allemagne et la Flandre, autrefois théâtres des triomphes des Français, devinrent leur tombeau. *Tallard*, avec des corps entiers est fait prisonnier à Hochstet, dans les mêmes plaines où *Villars* avoit chassé les ennemis devant lui. *Villeroi* perd une armée entière à Ramillies ; les champs espagnols s'imbibent du sang français. Afin qu'il ne manquât aucune calamité à la France, la guerre civile y déploie ses fureurs ; les protestans se révoltent, poussés à la rébellion par l'imprudence qu'avoit eue *Louis* XIV de révoquer le sage édit de Nantes. Il soutient l'adversité avec courage. Sa constance lasse l'opiniâtreté de ses ennemis. Ses malheurs désarment leur haine. *Villars*, vainqueur à Dinan, fait conclure la paix

d'Utrecht, en 1713. Lui-même, avec son digne émule, le prince *Eugène*, assure à Rastadt la paix de l'Europe en 1714.

Après les plus cruelles extrémités, forcé d'abandonner son petit-fils, amené presque à la triste promesse de fournir de l'argent et des troupes pour le détrôner, *Louis* XIV vit la couronne d'Espagne affermie sur la tête de ce prince. Son propre royaume, morcelé par les conquêtes des ennemis, revint à son intégrité, mais dénué et affoibli. Cependant, si on lui reproche avec raison son excessive ambition, qui a causé les malheurs de la France, sa passion pour la guerre, qui a fait répandre tant de sang, son goût pour le luxe et pour les bâtimens, qui a enfoui tant de trésors extorqués aux peuples par les impôts, on ne peut refuser son estime à ses grandes qualités, qui le distinguent entre les souverains.

La fermeté de son gouvernement dissipa les intrigues de la cour et les empêcha de reparoître. Il sut choisir ses ministres, et leur assigner à chacun les fonctions qui leur étoient propres. Les sciences fleurirent sous son règne; aucun art ne fut négligé. Le commerce intérieur et étranger, les communica-

tions par les canaux et les grands chemins, attirèrent son attention. Il créa la marine militaire, soutint les colonies, creusa des ports, fortifia les frontières, réforma les lois, établit la police. La poésie, l'éloquence du barreau et de la chaire, furent portées à sa perfection sous son règne. Il encouragea les recherches de l'histoire et les voyages propres à agrandir la sphère des connoissances. Des savans en tout genre s'assembloient sous ses auspices dans son palais, et il les entretenoit noblement. Enfin, sous son règne, la France s'enrichit de chefs-d'œuvre, et devint pour les autres nations l'école de la politesse, du goût et de tous les talens utiles et agréables.

Louis XIV étoit un des plus beaux hommes de son royaume. Il aima les femmes et en fut aimé. *Marie-Thérèse* d'Autriche, son épouse, méritoit par ses charmes et sa vertu de conserver toute sa tendresse. En la privant de ce droit légitime, il eut soin d'observer les égards qui pouvoient rendre son inconstance moins chagrinante. Il lutta contre les parlemens, ou plutôt il les assujétit par la terreur; mais c'étoit un ressort qu'il comprimoit, et qui devoit se relever aussitôt qu'il ne seroit plus pressé. En donnant trop d'attention aux querelles

de religion, il les rendit plus ardentes par sa partialité. Son règne a été le plus long de la monarchie, et, après celui de Charlemagne, le plus glorieux, s'il ne l'a pas égalé ou surpassé. Il mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Louis XV, 1715.

On remarque que le commencement d'un règne est assez ordinairement le contraste et comme la critique de la fin de l'autre. A l'avènement de *Louis* XV au trône, habitude, opinions, relations politiques, tout changea. Non que les anciennes déplussent au nouveau roi (il n'étoit que dans sa sixième année, et par conséquent sans influence prépondérante), mais parce que l'autorité tomba entre les mains du duc d'*Orléans*, neveu de *Louis* XIV, qui ne l'aimoit pas. Le régent rendoit à son oncle le réciproque; par conséquent il se fit un plaisir de changer tout ce qu'avoit fait le vieux monarque.

Il donna donc une face toute différente à la cour. Au lieu de l'extérieur grave et austère qui dominoit, on n'y vit plus que légèreté et dissipation. De la religion si scrupuleusement pratiquée, il ne resta seulement que ce qu'on ne pouvoit point rigoureusement retrancher aux regards du public. Jamais *Louis* XIV n'a eu avec les Anglais que

les liaisons indispensables. Il les regardoit comme les rivaux nés de la France, et s'en défioit. Le régent se livra entièrement à eux, se laissa guider par leurs conseils, afin de s'assurer leur protection, si le jeune roi, dont la santé étoit chancelante, venoit à mourir.

On ne peut douter que cette mort arrivant, le régent n'eût dessein de se placer sur le trône, au préjudice de la branche espagnole; mais c'est uue calomnie de dire qu'il essaya d'empoisonner son pupille. Peu délicat en fait de mœurs, et assez indifférent sur les principes, *Philippe d'Orléans* n'étoit cependant pas capable d'une action noire. Une preuve qu'il ne le voulut pas, c'est qu'il ne le fit pas; car il le pouvoit. Tout au plus étoit-il possible que ce crime fût tenté par les gens sans probité dont il étoit environné, un cardinal *Dubois*, et d'autres scélérats pareils, qui se seroient flattés de devenir despotes de la France, sous un maître ennemi de la gêne du travail. Ils avoient l'expérience que, plus capable qu'eux, il s'en laissoit cependant gouverner, pour donner plus de temps au plaisir. On ne lui reprocha pas de s'être enrichi par le système des billets, qui bouleversa le royaume. Il n'y vit que la

libération du trésor royal, sans songer que ce système portoit une atteinte injuste aux fortunes particulières. Il réussit à peu près comme un intendant qui, pour payer les dettes de son maître, rançonne et ruine les fermiers. La France se sentit long-temps de l'état de langueur où cette opération funeste l'avoit réduite.

Philippe d'Orléans mourut subitement. Il fut remplacé par le duc de *Bourbon-Condé.* Ce prince, comme un particulier avide, chercha à s'enrichir des débris du système. Il n'avoit pas la familiarité, l'espèce de bonhomie, la popularité qui avoient fait supporter les défauts et les fautes du régent. Le peuple murmura de ses déprédations. Il n'en tint aucun compte, assuré, à ce qu'il croyoit, d'être soutenu par le roi, devenu majeur, parce qu'il croyoit s'être rendu nécessaire à un prince pour lequel il imaginoit de nouveaux plaisirs; mais *Condé* fut dupe d'un enfant de dix-sept ans et d'un vieillard de soixante-treize. *Louis* priva son parent du ministère, et le renvoya sans explication, comme on congédie un domestique: ainsi en agit-il par la suite avec ses ministres. *Fleury*, son précepteur, se mit à la place du prince disgracié, sans

préliminaire, comme si elle lui eût toujours appartenu.

On regarde avec raison ce cardinal comme un enfant privilégié de la nature. « Jusques à soixante-treize ans, « dit un historien, il passa pour un « homme des plus aimables et de la « société la plus délicieuse ; et lorsqu'à « cet âge où tant de vieillards se reti- « rent du monde, il eut pris en main « le gouvernement, il fut regardé « comme un des plus sages, et conserva « jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans « une tête saine, libre et capable « d'affaires ». Il paroît qu'il prit pour base de son systême de gouvernement, la paix intérieure et extérieure : projet louable, parce qu'avec la paix on a tout; mais avec les meilleures intentions les moyens ne sont pas toujours bien choisis.

Persuadé qu'il n'y avoit que les Anglais capables de troubler la tranquillité dont il vouloit jouir au-dehors, il montra trop la crainte de les mécontenter. Se voyant ménagés, recherchés, ils devinrent exigeans. *Fleury* porta la condescendance jusqu'à mesurer sur leurs desirs, quelquefois impérieux, les forces de la marine. D'ailleurs, dans le retranchement des dépenses qu'il

auroit fallu faire pour cet objet, il trouvoit à satisfaire l'économie qui lui étoit naturelle. Ainsi il vécut tranquille de ce côté; mais quand les circonstances ramenèrent la guerre, la marine décrépite qui restoit, ne put résister à celle des Anglais en pleine vigueur, malgré tous les efforts que l'on fit pour rendre la marine française plus nombreuse et plus redoutable.

Fleury se trompa aussi dans l'espérance qu'il avoit conçue de l'efficacité de ses mesures pour la paix intérieure. Elle étoit ébranlée par les troubles de l'église. Une grande partie du clergé de France étoit opposée à l'opinion que le ministre voulut faire prévaloir. Il entreprit de subjuguer ses adversaires par l'autorité. Comme si en fait d'opinion la rigueur pouvoit jamais l'emporter, il exila, renferma, proscrivit. Les places ne furent plus données qu'à ceux qui acceptèrent ou signèrent des formules prescrites. Comme il étoit plus aisé de montrer cette soumission, que d'étudier et de régler sa conduite, la jeunesse choisit le plus facile. Insensiblement la décence extérieure, qui attire le respect diminua; les manières mondaines s'introduisirent dans les cloîtres. Aux études pénibles et approfondies

succédèrent des connoissances vagues, prises dans des abrégés superficiels et les dictionnaires qui se multiplièrent. Le cardinal souffrit beaucoup d'évêques à la cour. Les assemblées du clergé fournirent à quelques-uns l'occasion de montrer du talent pour le gouvernement et l'administration des finances. De-là sont venus ceux qu'on a appelés depuis *évêques administrateurs*. La religion déchut, non pas sous *Fleury*, qui, par la puissance dont il jouissoit, repoussoit encore avec succès les atteintes portées à la sécurité du sanctuaire; mais on voit que, par des mesures mal prises, il contribua, sans le vouloir, à la priver de ses meilleures défenses, qui sont la science et la régularité des ministres, et l'estime des peuples.

On pourroit faire aussi quelques réflexions désavantageuses à sa prévoyance, sur la conduite qu'il tint à l'égard des parlemens, conduite marquée du sceau de sa timidité ordinaire. Il souffrit que ces corps donnassent à leurs remontrances, souvent bien fondées, une publicité dangereuse. Elle accoutuma les peuples à prendre connoissance du gouvernement, et à moins respecter l'autorité dont ces écrits montroient à nud les ressorts, qui perdent souvent de leur

force quand ils sont découverts aux yeux du vulgaire. *Fleury*, au commencement de son ministère, avoit donné une grande idée de ses connoissances diplomatiques et de son adresse en négociations, par la réunion de la Lorraine à la France, qui avoit été inutilement tentée pendant plusieurs siècles. Il éluda avec le même art plusieurs insinuations de guerre, dont les intrigans de la cour cherchoient à faire naître l'occasion; mais il ne put enfin éviter ce fléau, et la France se trouvoit engagée dans des entreprises hostiles, auxquelles il répugnoit, quand il mourut.

Louis XV se distingua par une bravoure qui lui acquit l'estime des Français. A peine l'avoit-on connu jusqu'à ce moment. Après des exploits militaires en Flandre, dignes d'éloges, allant chercher les ennemis qui pénétroient en France du côté de l'Allemagne, il tomba malade à Metz. Il est difficile de peindre la consternation de tout le royaume, plus difficile encore d'exprimer les transports de joie qui éclatèrent de tous côtés à la nouvelle de sa convalescence. « Tel est, dit un his-
« torien, le peuple de France, sensible
« jusqu'à l'enthousiasme, et capable de
« tous les excès dans ses affections comme

« dans ses haines ». L'acclamation générale donna à *Louis* le nom de *Bien aimé*.

Il falloit mourir alors.

Louis XV survécut pour gouverner, disoit-il, par lui-même; mais il ne fit que changer de ministres, comme de maîtresses. Ce n'étoit, la plupart du temps, ni les talens, ni les succès qui plaçoient les hommes à la tête des affaires, mais le plus ou moins de condescendance aux goûts du monarque. Le ministre le plus capable à ses yeux étoit celui qui écartoit de lui tout soin, toute inquiétude, et qui lui procuroit la facilité de suivre son penchant pour l'indolence et le plaisir. On dit qu'il connoissoit la misère des peuples, qu'il en étoit touché, qu'il auroit voulu y apporter remède; mais qu'il croyoit n'être pas capable de le faire par lui-même, et qu'il s'imaginoit n'être pas entouré de coopérateurs assez honnêtes gens pour le tenter. Il avoit le malheur de ne pas croire à la probité. Étoit-ce d'après sa propre conscience, ou à force d'avoir été trompé ?

Après une vie très-voluptueuse, *Louis XV* déshonora sa vieillesse par des désordres, dont le bas peuple même eut la honte. Il craignoit les affaires, et montroit pour elles une répugnance

invincible. Les plaisirs mêmes l'ennuyoient, s'ils n'étoient aiguisés par une variété difficile à inventer. Tout ce qui ne lui étoit pas personnel, lui étoit comme étranger. Il a laissé à son petit-fils, qui lui a succédé, une cour livrée à un faste dévorant, des finances en désordre, un royaume intérieurement troublé par des mécontentemens sourds. Le murmure, l'inquiétude générale annonçoient des orages; le relâchement des liens entre le peuple et le souverain faisoit craindre la dissolution totale de l'état. Le monarque, dit-on, prévoyoit ces malheurs; mais au lieu de travailler à les prévenir, craignant la peine, et tout entier à sa jouissance, il sembloi dire à la révolution : *Attendez que j n'y sois plus.*

Ce prince étoit bon maître, mais mauvais mari et père indifférent. Il avoit de principes de religion, que son pencha pour les plaisirs, et l'empire que ce pen chant prenoit sur lui, n'effaça jamai *Louis XV*, entouré de l'éclat des scien ces, rendues si brillantes sous *Louis XIV* ne s'en laissoit pas éblouir. Il les favo risoit avec discernement. Les écrivai en tout genre, trop multipliés alo comme ils le sont encore, ne trouvoie pas auprès de lui un accès encouragea

Mais il protégeoit noblement les entreprises littéraires, et les autres projets dont on lui démontroit l'utilité. Il a fait assez avantageusement la guerre sur terre; mais celle de mer lui a presque toujours été funeste. Les Anglais ont pris, sous son règne, par leurs flottes, un ascendant que des traités, arrachés à la lassitude du monarque français, leur ont assuré.

Louis le Bienaimé est mort le 10 mai 1774, âgé de 64 ans. Il n'avoit eu qu'un fils, *Louis*, dauphin de France, enlevé avant lui, et qui a laissé trois fils et une fille.

Louis XVI prit la couronne sous de fâcheux auspices. Un accident funeste, qui causa la mort d'un grand nombre de personnes dans une fête donnée à l'occasion de son mariage avec *Marie-Antoinette*, fille de l'impératrice, reine de Hongrie, avoit fait tirer par ceux qui aiment à se créer des présages, de fâcheuses conjectures sur son règne. Louis XVI. 1774.

Il commença cependant par un trait de prudence capable de rassurer contre les pronostics. Elevé dans l'ignorance absolue des affaires, *Louis*, âgé de vingt ans, sentit qu'il avoit besoin d'un conducteur dans le dédale du gouvernement où il alloit entrer. Fit-il bien? Fit-

il mal de prendre pour mentor un homme éloigné des affaires par une disgrâce de vingt-trois ans? N'y avoit-il pas à craindre que, rentré dans cette carrière, un vieillard amolli par un si long repos, ne songeât plutôt à jouir tranquillement du crédit et des honneurs de sa nouvelle dignité, qu'à se livrer au travail actif qu'exigeoient les circonstances?

Un des principaux embarras de *Louis XV*, pendant son long règne, avoit été sa lutte perpétuelle contre les parlemens. Souvent ils avoient fatigué et molesté le monarque par des remontrances pressantes, des cessations de service et des coalitions menaçantes; *Louis XV* leur avoit bien rendu la pareille en les humiliant, cassant leurs arrêts, les exilant; et ils étoient encore, pour ainsi dire, sous l'anathême quand ce prince mourut.

Il auroit peut-être été d'une bonne politique de profiter de l'occasion pour mettre un frein à l'autorité de ces compagnies, soit en consolidant les changemens que *Louis XV* avoit introduits dans leur régime, soit en ne leur rendant le pouvoir qu'avec des restrictions très-atténuantes; mais le vieux ministre trouva plus commode de les rétablir presque comme ils étoient auparavant,

que de s'embarrasser dans un labyrinthe de négociations, qui auroient nui à sa tranquillité. D'ailleurs son caractère étoit de ne pas attacher grande importance aux affaires les plus sérieuses. Il se délivra donc le plutôt qu'il lui fut possible de ce sujet d'inquiétude, et le rappel du parlement fut une des premières opérations du règne de *Louis XVI*.

Elle plut au peuple, sur-tout au peuple de Paris, très-attaché à ses magistrats. Le prince avoit fait précéder cette grâce par l'exemption des droits de *joyeux avènement*, qui auroient rempli ses coffres. Ce fut son premier édit. Par un second, il affranchit les serfs des terres domaniales, en même temps il abolit la loi rigoureuse qui rendoit les taillables solidaires pour le paiement de l'impôt, supprima les corvées, abolit la question préparatoire. Ces témoignages de bienfaisance par lesquels le monarque s'annonçoit, donnèrent des espérances d'un bon gouvernement.

Il songea aussi à s'entourer de bons ministres. Ceux qu'il choisit étoient généralement investis de l'estime publique; mais quelques-uns, ce qu'on appelle hommes à systèmes et reconnus trop amateurs des nouveautés. L'un

d'entre eux lui fit porter des lois sur le commerce des blés, dans un temps peu favorable aux réglemens sur cette matière. Il en arriva des émeutes partielles, qui à la vérité n'eurent point de suites importantes, mais qui accoutumèrent le peuple à s'agiter. Un autre ministre en présentant des motifs d'économie, fit retrancher au monarque une partie brillante de sa maison militaire; sans faire réflexion que c'étoit retrancher de cet éclat qui en impose à la multitude, et qui est quelquefois nécessaire.

Louis XV avoit sévèrement maintenu la prohibition des livres qui portoient atteinte à la religion dominante, et avoit même interdit le séjour de son royaume à leurs auteurs, quoique recommandables d'ailleurs par des ouvrages qui les ont rendus justement célèbres.

Louis XVI fut engagé à lever ces arrêts de proscription. Le chef de ces écrivains rentra en France, accueilli avec enthousiasme par beaucoup de personnes qui croyoient se faire une réputation d'esprit en professant ses opinions.

Elles devinrent le sujet ordinaire des conversations. On s'accoutuma à discuter les droits du peuple, dans le sens de ces ouvrages, dont les principes n'étoient rien moins que favorables aux

souverains; et l'insurrection d'Amérique, d'un peuple qui s'armoit pour sa liberté et que nous secourions, répandit et accrédita les principes républicains, qui étoient le motif de cette guerre, à laquelle nous participions.

La nation la fit avant le roi, par ses vœux et l'intervention des particuliers. Une jeunesse avide de gloire, s'échappoit de la cour et des armées, et alloit former à la discipline et préparer à la victoire les bataillons américains. Des négocians, attirés par l'appât du gain, leur fournissoient des munitions et les marchandises que la rupture avec la mère-patrie rendoit très-lucratives pour ceux qui les portoient aux colonies. Ceux qui reprochent comme une faute à *Louis XVI*, sa condescendance pour l'effervescence militaire, et pour la cupidité mercantile de ses sujets, ne peuvent cependant disconvenir que les Anglais continuant à vexer, tant secrètement qu'ouvertement, les Français dans les Indes, et sur toutes les mers, autorisoient ceux-ci à des représailles.

Elles marquoient dans les deux na- 1778.
tions une aigreur qui aboutit à une déclaration de guerre. Elle se fit avec le seul avantage, pour les Français, de priver, à ce qu'ils croyoient, leurs anciens

rivaux, d'une grande partie de leur puissance, et de se procurer une alliance solide et durable, avec des hommes rendus ennemis irréconciliables de la Grande-Bretagne. Il en résulta chez les Anglais un vif ressentiment et un ardent desir de se venger du mal qu'on avoit voulu leur faire.

1783. *Louis XVI* fut déterminé à une paix bien peu avantageuse, par le désordre de ses finances. Il les avoit reçues en mauvais état de son prédécesseur, et son premier vœu en montant sur le trône, avoit été de les rétablir. Dans son édit, pour la remise du droit de joyeux avénement, il s'exprimoit ainsi : « Entre les différentes dépenses qui sont « à la charge du trésor public, il en « est de nécessaires, qu'il faut concilier « avec la sûreté de nos Etats : d'autres « qui dérivent des libéralités, peut-être « susceptibles de modération, mais qui « ont acquis des droits dans l'ordre de « la justice par une longue possession, « et qui dès lors ne présentent que des « économies partielles : il en est enfin « qui tiennent à notre personne, et à la « magnificence de notre cour : sur celles-ci nous pouvons suivre plus « promptement les mouvemens de notre cœur ».

Il auroit été à desirer que ce prince eût, comme il le disoit, suivi pour cette partie les mouvemens de son cœur. Des réductions graduelles auroient insensiblement diminué la disproportion qui se trouvoit entre la recette et la dépense, auroient pu combler le déficit qui faisoit son tourment, et qui a fait tous ses malheurs. Mais il trouva une cour livrée au plus grand faste, une prodigalité de dons, de pensions, de dépenses, de luxe, établie comme une nécessité dont la splendeur du trône ne pouvoit se passer. L'exemple de sa modération, de sa simplicité personnelle, n'apporta aucune réforme, et il n'eut pas la force d'user d'autorité.

Les ministres qui furent successivement chargés des finances, commençoient tous par insinuer la nécessité de ces réformes, comme le moyen le plus propre à égaliser la dépense et la recette; mais s'apercevant que ce moyen, qui déplaisoit à toute la cour, excepté au monarque, pourroit entraîner leur disgrâce par la foiblesse du prince, ils en revenoient aux impôts ou à des emprunts qui sont des impôts déguisés. Le fond de la dette se grossissoit par les arrérages des emprunts, qui ne s'ac-

quittoient que par des emprunts nouveaux.

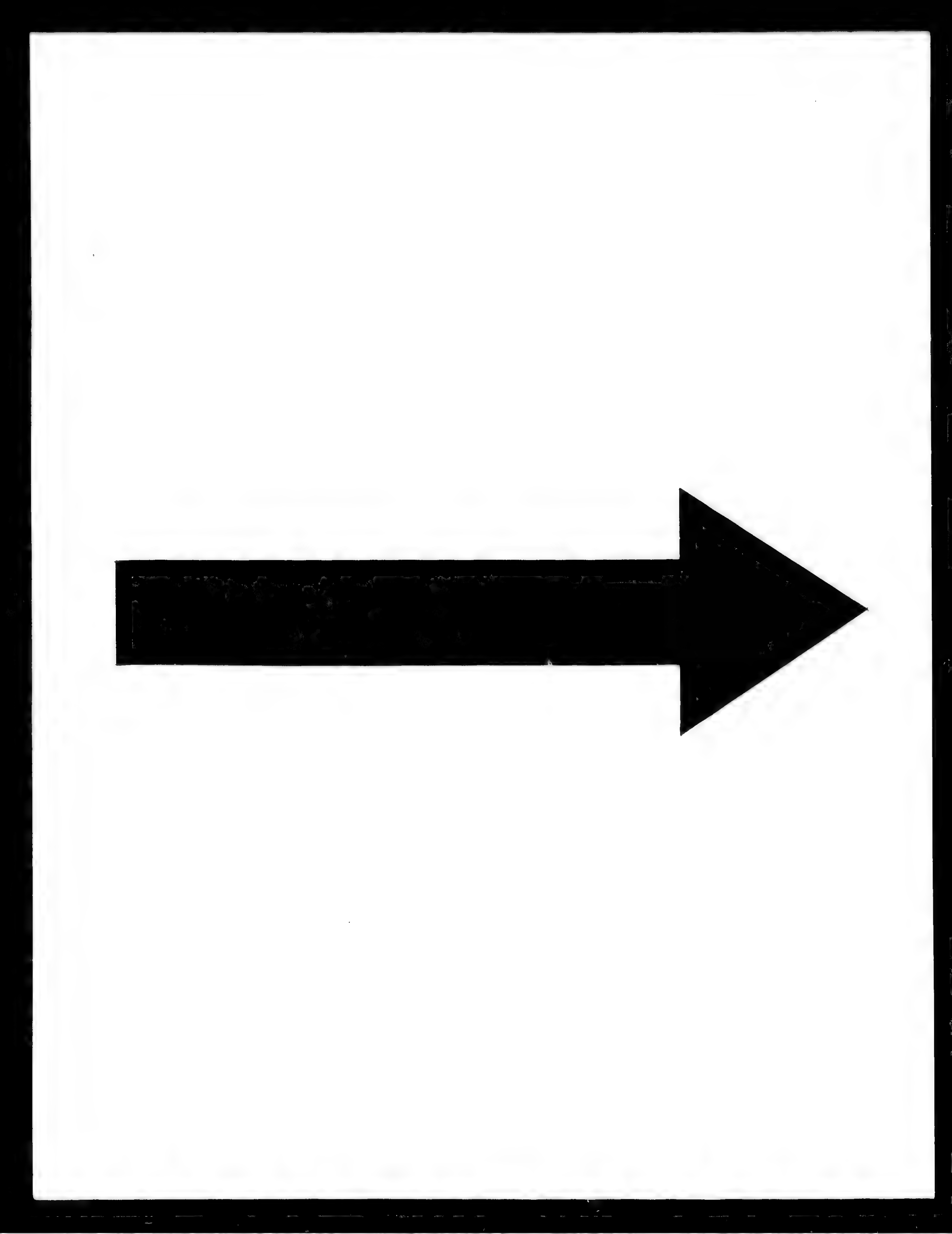
1787. Pour sortir de ce cercle, on suggéra au roi de convoquer une asssemblée de notables. Elle étoit composée de princes, de députés choisis dans la haute noblesse, le haut clergé, les parlemens et les pays d'état. On se flattoit que ces hommes riches en charges, en pensions et sur-tout en propriétés territoriales, intéressés plus que tous les autres à la libération du trésor public, d'où dépendoit la sûreté de tous leurs genres d'opulence, n'hésiteroient pas à sacrifier des priviléges dont le peuple, que ces exemptions surchargeoient, se plaignoit depuis long-temps. On proposa l'établissement d'un impôt territorial, qui seroit payé en proportion des biens des contribuables, sans aucune exemption en faveur de la noblesse et du clergé. A cette proposition s'élevèrent des cris tumultueux, suivis d'un refus général. Les notables étoient bien loin d'imaginer alors que le refus d'une partie, pôuvoit entraîner la perte du tout.

Après la dissolution de l'assemblée des notables, sans succès, le ministre crut avoir meilleur marché du parlement. Il y fit porter des édits sur l'impôt territorial et une augmentation du droit

de timbre. Le roi les fit enregistrer en sa présence. Le parlement réclama et avança publiquement cette opinion qui a eu des suites si importantes, que le droit d'asseoir de nouveaux impôts, n'appartenoit qu'aux états-généraux, dont il réclamoit la convocation.

Ce vœu devint par acclamation le vœu 1789.
de la nation entière. Le roi ne put le refuser. Il promit solennellement la convocation des états; il les assembla dans l'intention d'obtenir des deux premiers ordres, ce que les notables avoient refusé. Pour les y contraindre, il fut résolu, contre l'avis d'une seconde assemblée de notables, de donner au tiers-état une force capable de contre-balancer celle des deux autres; ce qu'on espéra effectuer en mettant dans cette dernière classe, un nombre de députés égal à celui des deux premières.

Mais, comme l'avoient prévu ceux qui vouloient humilier et affoiblir les deux premiers ordres, l'égalité ne subsista pas long-temps, et le tiers l'emporta bientôt, parce qu'il se joignit à lui d'abord une partie des membres du clergé inférieur, peu ménagés par le supérieur : ensuite une élite de nobles de provinces, gens à talens, et de nobles de cour, ambitieux ou mécontens. Alors



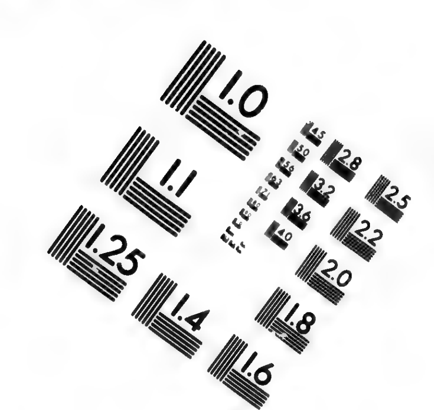
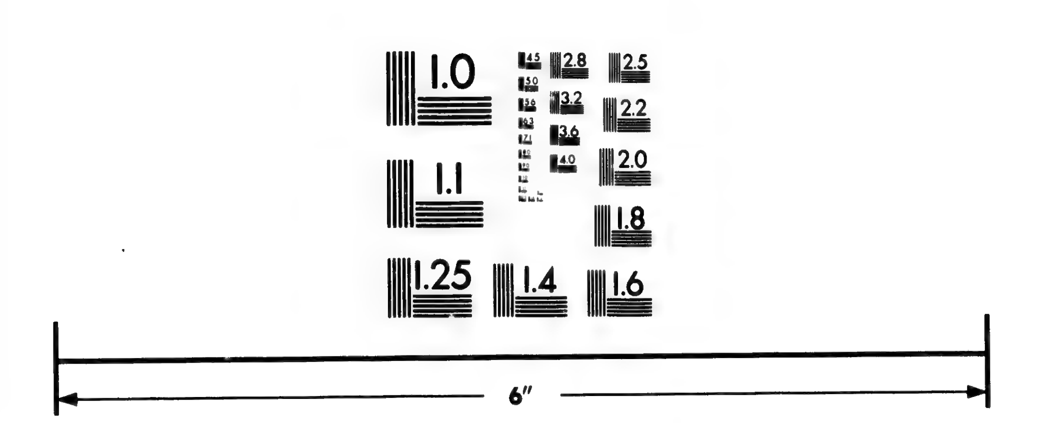
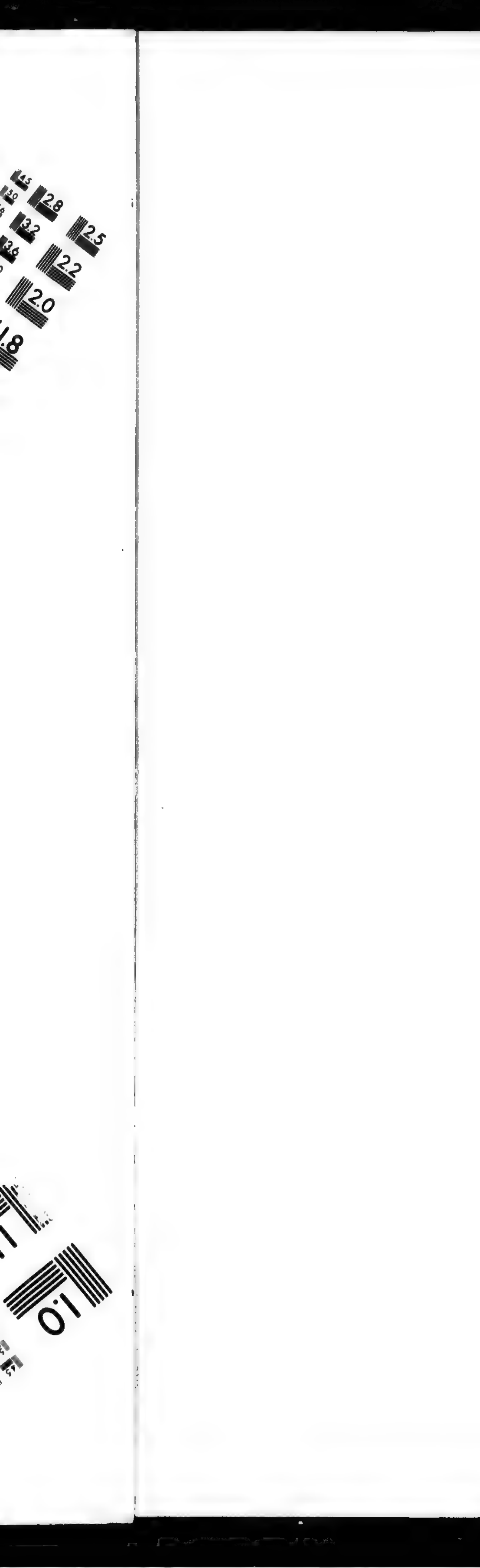


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

les états-généraux prirent le nom d'*assemblée nationale.* Ce changement de nom n'étoit pas indifférent, parce que sachant par l'histoire jusqu'où s'étendoient les droits des états-généraux, on pouvoit éprouver des obstacles aux innovations qu'on méditoit; au lieu qu'une *assemblée nationale*, institut tout nouveau, pouvoit être investie à volonté de toute la puissance dont on auroit besoin.

Le premier travail qu'elle s'imposa fut la confection d'une *constitution*, d'où elle fut appelée la *Constituante.* Cette entreprise se fit sur la supposition qu'un empire qui duroit depuis onze cents ans, n'avoit pas de constitution. Alors s'élevèrent plusieurs factions dans l'assemblée. Ceux qui soutenoient la prérogative royale s'appelèrent *Aristocrates*, amis du gouvernement des grands, mot grec, dont très-peu de personnes entendoient la signification; car ce mot scientifique, devenu si populaire, veut dire aussi *gouvernement des sages;* ceux qui vouloient la borner, *Démocrates,* amis du gouvernement du peuple. Alors aussi commencèrent les violences contre les nobles, les incendies des châteaux, les attroupemens dans les villes et les campagnes, et beaucoup d'autres excès me-

surés sur la foiblesse du gouvernement et sur celle du prince, dont on essayoit de renverser l'autorité.

Rien de plus singulier en ce genre, que l'armement de tout le royaume, en un seul jour, et presqu'en un instant. Pendant que le canon tonnoit contre la Bastille, des hommes sans aveu volent sur toutes les routes, paroissent dans tous les marchés, criant aux armes, annoncent des brigands prêts à tout ravager, et sous les yeux des magistrats qui ne s'y opposent pas, sous ceux des troupes encore fidèles, qui ne font aucun mouvement, la populace se soulève, forme des corps de bandits et d'assassins, trouvent des chefs qui la guident et l'encouragent à tous les forfaits.

On a cherché quel étoit le principe de ces émeutes, et comment elles s'organisoient; le principe a été à ce qu'on croit, la vengeance du duc d'*Orléans*, mécontent de la cour; le malin plaisir qu'il trouvoit à l'embarrasser, et peut-être l'espérance qu'il conçut de chasser du trône son parent qui l'occupoit, et de s'y asseoir à sa place. On dit qu'il consacra à l'exécution de ce projet, la plus grande partie de ses biens qui étoient immenses. On se doute aussi qu'il fut aidé de l'argent d'Angleterre, pour soudoyer la po-

pulace; et ce doute se change en certitude, quand on se rappelle qu'au commencement de nos troubles, le ministre *Pitt* demanda au parlement qu'il lui fut accordé un million sterling, dont il ne seroit pas tenu de rendre compte.

Ceci rappelle un trait de *Thémistocle*. Il demanda un jour aux Athéniens, une somme considérable pour une expédition très-avantageuse, mais qui manqueroit si elle étoit ébruitée. Ils répondirent qu'ils ne refuseroient pas si elle étoit juste, et ils renvoyèrent *Thémistocle* à *Aristide*, pour juger de son équité. Après l'avoir entendu, *Aristide* paroît devant le peuple, et dit : « Ce « que *Thémistocle* propose peut être « très-utile, mais est injuste ». L'argent fut refusé tout d'une voix. Le parlement d'Angleterre n'a poin[illegible] cette délicatesse; sa nation entraînée dans une guerre désastreuse pour toute l'Europe, est-elle plus heureuse de nos troubles?

Après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, accompagnée de cruautés, dont le peuple, quelques mois auparavant, ne se seroit pas cru capable, une multitude armée, dans la nuit du 5 au 6 octobre, se transporte à Versailles dans le dessein d'amener le roi à Paris, et de l'y retenir, comme une sauve-garde,

contre les entreprises hostiles dont on disoit que la capitale étoit menacée. *Louis*, fort de sa bonne conscience, malgré les craintes de sa famille, fortement exprimées, se confie au peuple, est bien reçu, et entend pour la dernière fois le cri d'allégresse des Français, le cri de *vive le roi!* retentir à ses oreilles.

Le roi, dans une séance royale, avoit donné un édit, dont il espéroit un grand succès, parce qu'il y avoit sur-tout limité les droits jusqu'alors exercés par le pouvoir souverain, à l'égard des impôts, et qu'il s'engageoit à assembler les états, à des époques fixes. Il vit avec un grand chagrin que ce moyen de conciliation étoit rejeté, et ce déboire lui en fit prévoir de plus grands qui ne tardèrent pas. Comme les écrits, dépositaires de l'opinion publique, se déchaînoient ouvertement contre ses frères, il leur permit de sortir de France. Avec eux partirent des seigneurs, des magistrats rendus suspects, ou qui se croyoient tels. Ainsi commença l'*émigration*, qui devint une mode.

Le travail de la constitution continuoit. Chaque article qu'on vouloit faire approuver, causoit des angoises au monarque. Il hésitoit, différoit sa sanc-

tion, ou la refusoit. Les chefs des factions le voyoient avec inquiétude à Versailles, d'où il pouvoit facilement échapper, s'enfoncer dans les provinces, y rassembler une armée, et revenir dissoudre les états. On lui prêta ce dessein, et la résolution fut prise de le renfermer dans Paris.

6 octobre. Ses gardes, dans une fête qu'on a traitée d'orgie, se permirent peut-être imprudemment des protestations publiques d'attachement et de fidélité, qu'on représenta comme un engagement pris contre l'assemblée. Quelques régimens appelés à Versailles jettent l'alarme. De la capitale, s'élance sur le chemin du château, une troupe de furieux brandissant toutes sortes d'armes; des cris, des hurlemens annoncent leur arrivée. Ils insultent le château, se répandent dans les appartemens, massacrent les gardes qui veulent en défendre les portes. L'assemblée luttoit depuis quelques jours contre le monarque, pour la sanction de plusieurs articles. On la lui arrache sous le fer des bourreaux, qui égorgeoient ses gardes, et on lui prescrit en même temps le consentement de se rendre à Paris, avec sa famille. Il part pour la capitale, accompagné de cette terrible escorte, y fait son entrée

sous une voûte de piques, de fourches, et de toutes sortes d'instrumens de mort, que la rage fait inventer. Il est cependant assez bien reçu à l'Hôtel-de-ville, et conduit avec des témoignages d'affection, peut-être de pitié, aux Tuileries, où il fixe son séjour, avec sa famille. L'assemblée ne tarda pas à s'y établir aussi.

Peu de jours après se consomme la destruction de la noblesse par l'abolition de tous les titres, priviléges et distinctions d'ordres, et la ruine du clergé, par la déclaration que ses biens sont mis à la disposition de la nation. Ils furent *assignés* comme hypothèque d'un papier-monnoie qu'on nomma *assignats*, qu'on répandit avec profusion dans le public, et qui a été le principal instrument de la révolution.

Le faste royal dont le palais des Tuileries fut entouré, n'en éloignoit pas les soupçons et les noirs soucis auxquels étoit en proie le prince qui l'habitoit. Chaque jour lui apportoit de nouvelles inquiétudes. Les principales lui venoient des émigrés et de la guerre étrangère.

Les émigrés s'étoient répandus dans toutes les cours. Ils y faisoient jouer toutes sortes de ressorts, pour les engager à armer contre la France. Leurs

efforts étoient accompagnés de menaces contre les rebelles qu'ils disoient tenir le roi prisonnier. Leurs instances, les espérances qu'ils montroient d'un succès facile, déterminèrent plusieurs puissances à se coaliser pour faire une invasion en France. Il paroît que le but des ligués étoit plutôt de partager le royaume, qu'ils croyoient hors de défense, que de secourir un roi enfermé. Cependant ce prince sentit le contre-coup de leurs fausses mesures. On lui fit un crime des bravades des émigrés, qu'on prétendit n'agir que par ses ordres, et quoiqu'il paroisse que ce fût bien franchement que *Louis* auroit voulu écarter une guerre étrangère, on persuada au peuple que les ennemis n'entroient en France qu'à sa prière, ou du moins de son aveu. Leurs premiers succès aigrirent les Français. La nécessité de se défendre inspira à ceux-ci une énergie qui amena des victoires étonnantes. Ces victoires donnèrent une force irrésistible à la faction ennemie du trône, et ce furent peut-être elles qui enhardirent les chefs à des excès qu'ils n'auroient osé se permettre sans cela.

1791. Les demandes qu'on faisoit au roi, toutes destinées à borner son autorité, de plus désagréables encore qu'il pré-

voyoit, le déterminèrent à se soustraire par la suite à la honte de faire de nouvelles cessions. Après plusieurs tentatives inutiles, il réussit à s'évader. Son dessein étoit de gagner une ville frontière, où il se proposoit sans doute de rassembler une armée, avec laquelle il seroit revenu sur la capitale pour dissiper les états-généraux, et recouvrer toute l'autorité qu'on lui avoit fait abandonner. Mais il fut arrêté en route, ramené avec ignominie, et il n'évita la déchéance qui alloit être prononcée, qu'en acceptant la constitution et en la ratifiant dans tous ses points, à la vue des députés de toute la France, qui se rendirent à cette auguste cérémonie. Ce fut la dernière opération de l'assemblée constituante, qui fut remplacée par l'assemblée législative, le 1.er octobre. Le roi ne fut pas moins embarrassé de celle-ci que de l'autre. La première lui avoit causé beaucoup d'angoises en faisant la constitution, la seconde ne lui en causa pas moins en poursuivant l'exécution de cette constitution aussi ridicule qu'incohérente dans ses diverses parties.

A l'ouverture des états, il s'étoit formé 1792.
des sociétés, composées de députés, principalement du tiers-état, qu'on appela *clubs*. Elles se réunissoient pour

discuter d'avance les propositions qui devoient être faites dans l'assemblée. Ces sociétés continuèrent leurs séances à Paris, après que l'assemblée y eût été transférée. Les députés qui les composèrent d'abord seuls, les ouvrirent ensuite à la multitude des intrigans qui cherchent à se faire connoître dans les révolutions. Celle des *Jacobins*, appelée ainsi du nom du lieu où elle s'assembloit, absorba insensiblement toutes les autres. Par le nombre, l'enthousiasme et quelquefois les talens de quelques-uns de ses membres, par l'adjonction des clubs créés à son exemple dans toutes les provinces la société-mère devint si puissante, qu'elle imposoit à l'assemblée des lois dont celle-ci n'osoit s'écarter.

De-là naquit cette stupeur qui a déshonoré l'assemblée législative en lui faisant souffrir sous ses yeux des assassinats, prolongés pendant trois jours dans les prisons, le massacre des infortunés tirés de la ville d'Orléans, qu'elle avoit pris sous sa protection, enfin toutes les atrocités commises en plusieurs lieux par les ordres des *jacobins*, et connues sous le nom de *noyades*, *fusillades*, *mitraillades*, qui n'expriment que trop clairement le genre de mort

qu'on fit subir à une multitude de malheureux. La *guillotine*, cet instrument de mort inventé pour abréger le supplice, n'étoit pas assez expéditive pour appaiser la soif de ces hommes altérés de sang.

Entre eux se distinguoient ceux qu'on a appelés *sans-culottes*, la lie de la populace, s'honorant des haillons de la misère et de ce nom de mépris, comme avoient fait les Hollandais du nom de *gueux* au commencement de leur révolution. Les *gueux* s'étoient coiffés d'un *bonnet brun*; les *sans-culottes* s'affublèrent d'un *bonnet rouge*, qui devint la marque distinctive des chauds *patriotes*. Il étoit dangereux de ne point adorer ce patriotisme, ainsi que de ne pas imiter l'extérieur mal propre et le langage grossier de ces zélés démagogues.

Leur haine pour tout ce qui étoit au-dessus de leurs connoissances et de leurs habitudes, se manifesta par des ravages et des fureurs qui donneront une affreuse immortalité à ces démagogues. Dépôts des sciences et des arts, monumens de goût et de magnificence, consacrés par le respect religieux, par l'amour filial, et même par le suffrage de la nation, rien n'a été épargné. La hache, le fer, la flamme à la main, des troupes d'igno-

rans fanatisés se sont répandues dans tout le royaume, ont abattu, détruit, brûlé tout ce qu'ils croyoient représenter et capable de perpétuer les insignes de la noblesse et du clergé qu'ils vouloient anéantir. Si la capitale peut se dédommager de ses pertes par les richesses recueillies dans les pays conquis et apportées dans son sein, les provinces dépouillées regretteront longtemps les chefs-d'œuvres qui décoroient leurs maisons, leurs promenades, leurs places publiques et leurs temples, tous également dévastés.

Ces horreurs se passoient, comme nous l'avons dit, sous les yeux et pendant la stupeur de l'assemblée législative. Les *jacobins* faisoient demander au roi par l'assemblée, sa sanction pour des peines prononcées contre les émigrés et contre les prêtres nommés *réfractaires*, parce qu'ils refusoient de faire un serment qui répugnoit à leur conscience. Le roi prétendoit que ces extensions sortoient des bornes de la loi, dans lesquelles il desiroit se renfermer.

21 juin. Résolus d'arracher par force ce qu'ils ne pouvoient obtenir volontairement, les *jacobins*, liés à la municipalité de Paris qui les secondoit, rassemblent

tout ce qu'il y a de plus factieux dans la populace des faubourgs, il s'y mêla des femmes, rebut des halles et du libertinage. Tous s'arment de faulx, de haches, de tridents. Douze pièces de canon étoient traînées au milieu. Ils marchèrent avec des cris et des hurlemens épouvantables vers les Tuileries. Rien n'avoit été prévu. Le roi fait ouvrir les portes. On lui demande avec audace une sanction, qu'il refuse avec affabilité. Ses raisons exposées avec douceur et bonté, appaisent les furieux. Il les calme tout-à-fait en acceptant le *bonnet rouge*, qu'ils lui présentent, et arrivés avec des intentions menaçantes, ils se retirent calmés et presque repentans.

Si les *meneurs*, comme on les appeloit, eurent le projet de forcer le roi à quelque violence, dont on auroit pu lui faire un crime, ils furent trompés dans l'événement, mais ils ne tardèrent pas à se procurer un entier succès. Le vice de leur entreprise manquée, étoit de n'avoir pas mis à la tête de la populace un corps de troupes réglées qui inspirât de la hardiesse à ce ramas inexpérimenté, et qui essuyât le premier feu, si l'on en venoit à cette extrémité. Ils se corrigèrent pour une autre expédition qui fut fixée au 10 — 10 août.

août, jour fatal, qui devoit décider de la chûte du trône et par conséquent de la vie du monarque.

Il s'étoit formé dans le midi de la France des phalanges composées d'hommes accoutumés au meurtre et au brigandage ; mais de soldats intrépides connus sous le nom de *Marseillais*. On les appela à Paris, pour faire l'avant-garde de l'attaque méditée contre le palais des Tuileries. La cour étoit instruite du projet, et avoit de son côté rassemblé autour d'elle des compagnies de Suisses, dont les rangs se grossirent de beaucoup de militaires nobles et autres accourus pour ce moment décisif.

Le roi descend à cinq heures du matin, assigne les postes, passe les Suisses en revue; la garde nationale, cavalerie et infanterie, garnissoit la place et ses avenues, incertaine sur le parti qu'elle devoit prendre. On dit même que le plus grand nombre inclinoit pour le roi. Il est sûr que si cette multitude devoit se tourner contre le château, c'étoit la plus grande des témérités de prétendre lui résister. C'est ce qu'on remontra à ce prince. Il le crut, et sans faire aucune tentative pour sonder les dispositions, il se retira dans l'assemblée.

Comme si sa présence avoit été une digue à la fureur du peuple, à peine avoit-il disparu que le feu de la mousquetérie et du canon commencèrent d'une manière bien inégale pour les malheureux Suisses. N'ayant ni ordres, ni chefs, ils se replièrent dans les appartemens, y furent poursuivis avec acharnement, s'enfuirent en jetant leurs armes; et quoiqu'ils demandassent grâce, ils furent massacrés inhumainement par une populace féroce, qui se partageoit et portoit en triomphe leurs membres encore palpitans.

Le roi et sa famille embarrassèrent d'abord l'assemblée, qui resta quelque temps en silence; mais on les fit retirer pour délibérer, et dans la journée fut donné le fameux décret, dont les deux premiers articles sont conçus en ces termes : « 1°. Le peuple français est « invité à former une convention na- « tionale. 2°. Le chef du pouvoir exé- « cutif est provisoirement suspendu « de ses fonctions, jusqu'à ce que la « convention nationale ait prononcé sur « les mesures qu'elle croira devoir adop- « ter pour assurer la souveraineté du « peuple, le règne de la liberté et de « l'égalité » Suivent quelques lois de police pour l'exercice du gouvernement

pendant la suspension. Il fut aussi statué que le roi et sa famille habiteroient le palais du Luxembourg; mais sur la représentation de la municipalité, chargée de les garder, que les issues de ce palais étoient trop multipliées pour répondre d'un pareil dépôt, ils furent renfermés dans les tours du Temple.

Depuis ce moment, les événemens se pressent avec une rapidité que le récit peut à peine égaler. La *convention*, décrétée le 10 août, se trouve en activité le 21 septembre. Dès la première séance, elle abolit la royauté, et proclame la république. Il est décidé, le 6 décembre, que le roi sera mis en jugement. On l'amène le 11 à la barre. Il n'étoit prévenu sur aucun des griefs qu'on devoit lui objecter. Cependant il y répond avec beaucoup de clarté et de discernement, sur-tout avec beaucoup de calme et de sang-froid. Le 26 du même mois, après le plaidoyer de son avocat, le plus grand nombre des membres paroissoit incliner à suspendre le jugement, et à décréter qu'il suffisoit de prendre des mesures de précaution, jusqu'à ce que la nation eût émis son vœu sur le sort de *Louis*. Les plus outrés jacobins se précipitent au bureau, menacent, usent même de vio-

lence, et fait décider que toute affaire cessante, le jugement sera poursuivi jusqu'à décision définitive.

Le 20 janvier, *Louis XVI* est condamné à mort, à une très-petite majorité. Par le ministère de ses avocats, il interjette appel au peuple. La convention déclare cet appel nul, et ordonne l'exécution de la sentence. 1793.

Le 21 janvier, jour fatal, après un sommeil qui ne parut avoir été troublé par aucune inquiétude, le roi, auquel on avoit signifié sa sentence la veille, se lève à six heures, entend la messe, communie, charge son valet de chambre de ses adieux à sa femme et à ses enfans, parcourt d'un air calme, et s'occupant de ses prières, le chemin depuis sa prison jusqu'au lieu du supplice, monte sur l'échafaud en présence d'un peuple immense, et d'une garde formidable, destinée à réprimer les mouvemens, s'il s'en faisoit en sa faveur. Il s'avance sur le bord de l'échafaud, veut parler; un roulement de tambours couvre sa voix. Il se retourne, s'abandonne aux bourreaux; sa tête tombe, et la foule s'écoule en silence.

Louis XVI étoit âgé de trente-huit ans, et en avoit régné dix-huit. La postérité ne le jugera pas sur le témoignage

des écrits que les factions enfantent dans les temps de révolution. Elle ne confirmera pas les noms odieux que ces écrits lui prodiguent. Il étoit bon, humain, desiroit sincèrement de procurer le bonheur du peuple. Ceux qui l'abordoient, sans qu'il s'y attendît, le trouvoient quelquefois brusque et farouche. Il étoit bon mari, bon père, excellent maître; mais en général, il étoit plus estimé qu'aimé dans sa cour. *Louis XVI* avoit des connoissances; il aimoit la lecture. Avec beaucoup de bon sens, on a vu que dans les occasions importantes, il étoit timide et irrésolu. S'il avoit le courage de réflexion, il manquoit du courage d'intrépidité, qui plaît aux Français. En lui a fini la troisième dynastie des rois de France, et, avec lui, la monarchie, dont l'époque connue remonte à 481, et qui, par conséquent, a duré plus de quatorze siècles.

ITALIE.

L'Italie, entre les Alpes, la Suisse, l'Allemagne, le golfe de Venise et la Sicile.

L'Italie séparée, dans les temps plus reculés, en différens états, dont on ignore l'origine, puis réunie par les Romains en un corps d'empire, fut, après leur décadence, morcelée par les empe-

reurs Grecs, par les Lombards, les Francs, et d'autres peuples, jusqu'à *Charlemagne*. Il rassembla aussi sous son sceptre, comme les Romains, ces parties incohérentes, et à leur exemple, en forma un tout, qu'il transmit à ses descendans. L'affoiblissement de ceux-ci a fait éclore des germes de dissolution, d'où sont nés des principautés, des royaumes, des républiques. En Italie, la lutte des puissances confondit tous les droits. Chacune, plus ou moins forte ou adroite, se rendit plus ou moins indépendante. Elles composèrent une association, sous un chef qu'elles décorèrent du titre d'empereur, mais auquel elles ne laissèrent sur chacune d'elles, quand elles purent, qu'une autorité précaire et très-bornée.

Charlemagne fit reconnoître *Pepin*, son fils aîné, roi d'Italie, en 787, et, après sa mort, *Bernard*, fils de *Pepin*. Ce prince, comme fils de l'aîné, aspira à la couronne impériale après la mort de son grand'père. *Louis le Débonnaire*, qui la possédoit par testament de son père, vainquit son neveu, et lui fit crêver les yeux. Il associa de son vivant à l'empire *Lothaire*, son fils aîné, qui se fit couronner à Rome. Les papes, quoique déjà riches et puissans

par les donations, n'usoient, ni dans Rome, ni dans leurs possessions, du droit de souveraineté. Leur élection devoit être confirmée par l'empereur. La personne même du pontife étoit soumise à sa police. *Léon III*, *Sergius* et *Léon IV*, plaidèrent devant ses officiers, sur des accusations de crimes et d'usurpations.

Lothaire fit couronner son fils *Louis* roi de Lombardie, en 844. Alors les Sarrasins, venus d'Espagne par les Alpes, pilloient l'Italie. *Louis* eut le titre d'empereur. Comme il mourut sans enfans mâles, ce titre fut disputé entre ses deux oncles, *Louis*, roi de Germanie, et *Charles le Chauve*, roi de France. Celui-ci l'emporta par la protection de *Grégoire IV*. Le pontife, sollicité par les seigneurs Italiens de concourir avec eux à l'élection d'un empereur, qui seroit pris entre eux et de leur pays, aima mieux, s'il devoit avoir un maître, que ce fût un prince éloigné, et fit tomber les suffrages sur le roi de France. Pour prix de sa complaisance intéressée, il obtint de *Charles*, en le couronnant, en 876, des droits dans Rome, qui approchoient de la souveraineté, mais qui n'étoient pas dégagés de toutes entraves, puisqu'il y resta un sénat et des tribunaux dépendans de l'empereur.

L'autorité, en Italie, fut disputée à *Charles le Chauve*, malgré son titre, par *Carloman*, son cousin, roi de Bavière, fils de *Louis le Germanique*. Pendant un interrègne qu'occasionna la mort des deux compétiteurs, beaucoup de seigneurs se trouvant sans maître, s'approprièrent leurs gouvernemens. Ils s'y maintinrent par le secours des Sarrasins, auxquels ils s'allièrent la plupart pour résister à *Charles le Gros*, héritier de *Louis le Germanique*, son oncle, et de *Carloman*, son père. Appelé aussi au trône de France, ce prince réunit sous son sceptre, tous les états de *Charlemagne*, et les perdit, vers 688, par son incapacité. Dans sa personne finit la domination masculine de *Charlemagne* en Italie.

Les Italiens avoient entre eux deux princes issus de *Charlemagne* par les femmes, *Guy*, duc de Spolette, et *Bérenger*, duc de Frioul. On ne peut guères voir une vie plus traversée que celle de ce dernier. *Bérenger* est d'abord reconnu seul roi d'Italie, parce que *Guy*, son compétiteur, selon un accord fait entre eux, devoit, avec son aide, se procurer la couronne de France; *Guy* ne réussit pas, revient contre *Bérenger*, le détrône, est couronné par

Etienne V; et pour se soutenir contre *Bérenger*, qui n'abandonnoit pas la partie, il appelle à son secours *Arnould*, roi de Germanie, et meurt dans le cours de ses succès. D'auxiliaire qu'il étoit, *Arnould* devient pour lui-même compétiteur de *Bérenger*, se fait sacrer empereur, mais tombe malade et retourne en Allemagne. Cette désertion donne de l'avantage à *Bérenger*. Il reprend la supériorité. Les seigneurs italiens qui l'avoient abandonné, craignant d'être punis, lui opposent *Louis*, roi d'Arles, qui chasse *Bérenger* de l'Italie. Celui-ci ne désespérant jamais, revient, bat son rival, et lui fait crêver les yeux. C'est le seul acte de cruauté qu'on puisse lui reprocher. A la fin, il est couronné empereur, en 916. Mais les seigneurs italiens lui suscitent un nouvel ennemi en la personne de *Rodolphe*, roi de Bourgogne. Il défait *Bérenger* qui prend sa revanche. Après tant de vicissitudes, il se voyoit à la veille d'écarter pour toujours son compétiteur, et de jouir de quelque repos, lorsqu'il fut assassiné par un scélérat, auquel il venoit de pardonner un crime.

L'Italie se révolta contre *Rodolphe*, et appela *Hugues*, comte de Provence. Le Bourguignon et le Provençal s'ac-

cordèrent. L'Italie resta au dernier, malgré une irruption d'*Arnould*, duc de Bavière, encore appelé par les seigneurs italiens mécontens. *Bérenger*, petit-fils de l'empereur du même nom, se mit aussi sur les rangs. *Hugues* voulut le faire assassiner. *Bérenger* échappa aux embûches; mais non au sort des armes qui lui fut contraire. Ayant été vaincu, il se sauva à la cour d'*Othon*, roi de Germanie, surnommé *le Grand*, qui étoit son parent. Avec quelques troupes que le prince Germain lui donna, il revint en Italie. *Hugues* abandonna cette contrée et se retira dans sa province. Il laissa un fils, nommé *Lothaire II*, auquel les Italiens déférèrent la couronne. Ce prince ne vécut que deux ans. On prétend que *Bérenger* l'empoisonna. Afin de réunir tous les droits en sa faveur, il voulut forcer *Adélaïde*, veuve de *Lothaire*, de donner la main à *Adalbert*, son fils. La princesse le refusa. Elle fut mise en prison, se sauva à la cour d'*Othon*, le grand. Ce prince lui fit épouser son fils, qu'il déclara roi d'Italie, de l'aveu moitié volontaire, moitié forcé de *Bérenger*, qui assista au couronnement. Ce malheureux pays étoit alors pillé par les Hongrois, et en proie à toutes les dévastations des guerres

civiles, causées par les concurrens de tous ces compétiteurs.

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

ROME RELIGIEUSE.

Jean XII. Lorsqu'*Othon* fit entrer l'empire d'Italie dans la maison de Saxe, à la fin du
Benoît V. 964. dixième siècle, il y avoit déjà à Rome
Léon VI. 965. deux dominations très-distinctes, celle des empereurs qui chanceloit, celle des papes qui s'affermissoit. C'est de ce temps qu'on doit regarder véritablement ceux-ci comme princes temporels et souverains de Rome, substitués à l'autorité des exarques de Ravenne, lieutenans des empereurs grecs, et à celle des rois des Lombards. C'est de ce temps aussi qu'on commencera à marquer l'ordre chronologique des souverains pontifes, souvent embrouillé par les antipapes.

Othon, à son couronnement, fit de beaux présens en domaines au pape *Jean XII*. Il paroît qu'il se comporta en seigneur suzerain, dont le droit n'empêchoit pas que le vassal ne fût souverain lui-même. Pour maintenir ce droit, *Othon* se réserva celui d'approuver l'élection des papes, et de
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

remédier aux désordres qui pourroient survenir dans Rome, si le pape ne les réprimoit pas lui-même. La nécessité de cette surveillance s'étoit souvent fait sentir depuis *Charlemagne* et *Louis le Débonnaire*, les premiers bienfaiteurs de l'église romaine. Avec quelques papes, tous les vices s'étoient assis sur le trône pontifical. Des enfans portèrent la tiare, des femmes décriées exercèrent l'autorité sous des pontifes indolens ou débauchés. C'étoient des factions qui les avoient placés dans la chaire de Saint-Pierre; mais il y eut aussi un grand nombre de papes dont les vertus consolèrent l'église, et faisoient respecter l'autorité temporelle dont ils jouissoient.

On reproche des désordres à *Jean* Jean XIII.
XIII. Il tâcha d'en éviter la punition, 965. Léon VIII.
en se révoltant contre *Othon*. L'empe- 965.
reur le fit déposer et nommer à sa place Benoît VI.
Léon VIII; mais les partisans de *Jean* 965. Benoît VII.
le rétablirent pendant un voyage que 975.
Othon fit en Allemagne. Comme le pon- Jean XIV. 985
tife rétabli vint à mourir, on mit à sa Jean XV.
place *Benoît VI*. *Othon*, de retour, 984. Jean XVI.
remit *Léon*. A la mort de celui-ci on 985.
élut *Jean XIV*, homme fier et hautain. Les Romains se révoltèrent contre lui. *Othon* le protégea contre eux. Son successeur, *Benoît VII*, fut enfermé dans

le château St.-Ange, et étranglé par une faction, qui prétendoit rétablir l'ancienne république. Le parti contraire élut un anti-pape, nommé *Boniface*, qui, ne se trouvant pas en état de se soutenir contre *Jean* XIV, qu'on lui opposa, pilla ce qu'il put des trésors de l'église, et se sauva à Constantinople. Avec ces richesses il se fit des amis qui le mirent en état de revenir plus puissant à Rome. *Jean* XIV étoit mort. *Boniface* fit enfermer et mourir de faim *Jean XV*, qui lui avoit succédé. Durant ces troubles le trône impérial avoit aussi changé de possesseur. D'*Othon* Ier., la couronne avoit passé à *Othon* II, son fils, et passa à *Othon* III, son petit-fils.

Grégoire V. *Grégoire V*, élu après *Jean* XV, étoit
996. Silvestre II. dur et fier. On lui opposa un anti-pape,
999. qui est quelquefois cité comme vrai
Jean XVII. pape sous le nom de *Jean* XVI, ce qui
1003. Jean XVIII. met beaucoup de confusion dans le rang
1003. Serge IV. des *Jean* qui suivent. A *Grégoire*, suc-
1009. céda *Silvestre* II. Pendant son pontifi-
Benoît VIII. cat, mourut *Othon* III, prince très-
1012. dévot. Il signoit *serviteur des apôtres*.
Benoît VIII, cinquième successeur de *Silvestre* après deux *Jean* et un *Serge*, qui portèrent successivement la tiare, fit jurer sans difficulté par *Henri* son successeur, et parent d'*Othon* en le

couronnant, *qu'il seroit le défenseur et l'avoué de la cour de Rome, et fidèle au pape et à ses successeurs.*

Le pape et l'empereur moururent presqu'en même-temps. Au premier succéda *Jean XIX*. Les Italiens, qui auroient bien desiré secouer le joug allemand, ne purent s'accorder sur un empereur de leur pays, et se soumirent à *Conrad II*, dit le *Germanique*, de la maison de Franconie, qui a fourni quatre empereurs. On continua à les appeler *empereurs romains*, quoiqu'ils ne possédassent guères à Rome que le droit d'y recevoir la couronne. *Jean XIX* la mit sur la tête de *Conrad*. Ce prince fit plusieurs voyages en Italie; mais il n'y parut jamais qu'à la tête d'une armée. Plusieurs de ses successeurs furent obligés d'y paroître ainsi, ce qui ne marque pas de la part des Italiens une soumission bien volontaire. Jean XIX. 1024.

Henri III dit *le Noir*, fut obligé, comme *Conrad*, son père, de forcer les Italiens à l'obéissance. Il y eut pendant son règne, une confusion de papes, qui se retirèrent d'eux-mêmes, ou furent déposés. Les vertus de *Léon IX*, dédommagèrent l'église romaine de la honte éprouvée par les désordres de plusieurs autres. Il fit un voyage en Benoit IX. 1033. Grégoire VI. 1044. Clément II. 1046. Damase II. 1048. Léon IX. St. 1048.

Allemagne. Son but étoit d'obtenir des secours contre les Normands, qui infestoient l'Italie. Il ramena une armée mal disciplinée, que les Normands battirent. Dans sa route, repoussé d'une ville, où il vouloit se réfugier, *Léon* s'abandonna aux vainqueurs. Ils le reçurent et le traitèrent avec respect. L'habile pontife trouva moyen de leur faire regarder comme un acte de bienfaisance, la paix dont il avoit plus besoin qu'eux. Il y ajouta la grâce de les recevoir au nombre des vassaux de *St.-Pierre*, et d'ériger en fief, relevant de l'église romaine, tout ce qu'ils possédoient, et les conquêtes qu'ils pouvoient faire en Calabre et en Sicile.

Victor II. 1055. Etienne IX. 1057. Nicolas II. 1058. Alexandre II. 1061.

Il y avoit un économe de l'église romaine, nommé *Hildebrand*, homme de beaucoup d'esprit, opiniâtre dans ses entreprises, adroit dans ses moyens. Il avoit été envoyé en légation en Allemagne, et s'étoit concilié l'estime de la cour impériale. Ne trouvant pas le moment favorable pour se placer dans la chaire de *St.-Pierre*, après la mort de *Saint Léon*, il y fit passer successivement plusieurs pontifes; *Victor II*, *Etienne IX*, *Nicolas II*. A la mort de celui-ci, et à l'installation de son successeur, *Alexandre II*, *Hildebrand*

qui connoissoit la foiblesse du conseil de l'empereur, vouloit qu'on se passât du consentement de ce prince. Mais l'élu craignant de compromettre son droit, crut ne pas devoir se soustraire à cette formalité. *Alexandre*, à la sollicitation d'*Hildebrand*, devenu cardinal, et qui avoit ses vues, statua par une bulle « que les évêques, de quelqu'é-
« glise que ce fût, ne l'étoient légitime-
« ment, qu'autant qu'ils étoient établis
« par l'autorité du pape, et que ceux
« qui ne le devenoient que par l'élection
« du clergé et des peuples, eussent-ils
« le consentement des princes, n'étoient
« pas légitimement évêques ». Ce statut pouvoit avoir un but utile. Il n'étoit que trop prouvé que les suffrages du clergé et du peuple, et le consentement des princes s'achetoient, que par conséquent presque toutes les élections étoient simoniaques. L'approbation précédée de l'examen du pape, paroissoit un moyen propre à prévenir ou à détruire cet abus.

Hildebrand, devenu pape, sous le nom de *Grégoire VII*, ne manqua pas de faire valoir ce pieux motif, quand il entreprit de faire exécuter ce statut. Cependant pour sa propre élection, il se soumit à l'ancienne formalité, et la Grégoire VII. 1062.

approuver par l'empereur. Les ministres d'*Henri IV*, connoissant le caractère entreprenant du papé élu, conseilloient de profiter de quelques vices qui se trouvoient dans l'élection, pour refuser le consentement; mais jeune, facile, et peu prévoyant, *Henri* se laissa toucher par la résignation apparente du pontife, à ce qu'il plairoit à l'empereur d'ordonner, et confirma l'élection. *Grégoire* ne se vit pas plutôt installé, qu'il lâcha la bride à ses immenses prétentions. Elles ne s'étendoient pas moins, si l'on en croit plusieurs historiens, qu'à concentrer dans le souverain pontificat, la monarchie universelle.

Cependant quelques autres disent que ce fut moins l'ambition qui étendit ses vues, que le desir ardent de purger l'église des vices dont il la savoit infestée. On prétend qu'il étoit fils d'un charpentier, d'une petite ville de Toscane, d'une taille et d'une figure peu avantageuses. Il avoit des mœurs sévères, que la calomnie seule osa attaquer. Il avoit été élevé dans la discipline monastique la plus régulière, et s'étoit distingué dans ses études. Il n'y eut que de l'erreur dans son fait, disent quelques historiens ecclésiastiques, et si les préventions du temps lui eussent permis de

distinguer la puissance temporelle, de la puissance spirituelle, il auroit épargné à l'Europe le fléau des guerres qui l'ensanglantèrent, guerres causées par le droit qu'il s'arrogea, mais contre ses prétentions, sur-tout lorsqu'il se mêla de déposer les princes réfractaires à ses ordres, et de délier leurs sujets du serment de fidélité. A *Grégoire VII*, commence ce qu'on pourroit appeler la filiation du pouvoir despotique des papes. La résistance mal combinée des princes, l'accrut, les croisades la confirmèrent. Depuis, les papes réveillés par l'hérésie, devinrent les pères communs des fidèles, et renoncèrent pour la plupart à cet esprit d'ambition qui avoit été si funeste à l'église.

Grégoire envoya en Espagne un légat chargé non-seulement de réformer les abus, mais aussi de demander que tous les pays conquis sur les Maures, fussent tenus en fiefs de l'église romaine, parce qu'avant l'invasion de ces infidèles, l'Espagne s'étoit rendue tributaire de l'église. Comme un prince se promène dans ses possessions, pour se faire reconnoître par ses vassaux, *Grégoire* alloit d'un endroit à l'autre, en Italie, et par-tout il exerçoit quelques actes

de sa juridiction. A Benevent, à Capoue, il exigea que les princes lui fissent hommage, et s'engageassent à l'aider envers et contre tous ceux qui attaqueroient les *Régales de Saint-Pierre*. Nouvel apôtre, *Hildebrand* prenoit sur lui la sollicitude de toutes les églises, de celles de France, de celles de Sardaigne, de Lombardie, de Dannemarck, de Hongrie, de Russie.

L'Allemagne souffrit beaucoup des querelles entre *Grégoire VII* et *Henri IV*. Ces deux hommes se causèrent réciproquement beaucoup de chagrin. Ils s'attaquèrent dans leur honneur, leur dignité et leur puissance, se diffamèrent, s'insultèrent et moururent tous deux errans et proscrits, l'empereur à Liége, supplanté par son fils, le pape à Viterbe, chassé par les Romains. La principale cause de leur animosité étoit le droit d'*investiture* : c'est-à-dire, de mettre les prélats en possession, ou les *investir* de leur temporel. Cela se faisoit par une cérémonie dans laquelle l'empereur donnoit aux prélats, abbés ou évêques, la croix et l'anneau, et ils faisoient hommage des terres attachées à leur prélature. Le pape prétendoit que c'étoit de la part de l'empereur s'arroger

une puissance spirituelle, ce qu'on appelle *mettre la main à l'encensoir*. L'empéreur soutenoit qu'il ne faisoit qu'accorder l'usage d'un bien temporel, sans toucher en rien à ces deux points. *Grégoire* et *Henri* firent couler des flots de sang; l'Allemagne et l'Italie éprouvèrent toutes les horreurs d'une longue guerre pour ces opinions, les parens s'acharnèrent contre les parens, le fils fut provoqué contre son père, et par-tout la discorde, armée des torches du fanatisme, sema ses feux dévorans.

Grégoire VII, fut puissamment secondé dans ses efforts contre *Henri*, par la comtesse *Matilde*. Cette princesse possédoit presque tout le centre de l'Italie. A la considération d'*Hildebrand*, elle donna beaucoup de ses terres à l'église romaine, et lui fit hommage du reste, au préjudice de l'empire à qui ses fiefs devoient être dévolus après sa mort. Supposer à *Matilde*, dans cette donation, comme l'ont fait quelques historiens, d'autres foiblesses que celles de l'esprit, c'est peu connoître l'ascendant qu'un directeur peut acquérir sur sa pénitente.

Victor et *Urbain*, successeurs de *Grégoire*, soutinrent la querelle des Victor 1086. Urbain II. 1088.

Pascal II. 1092 investitures contre *Henri V*, qui, après avoir été l'instrument des persécutions que ces papes firent essuyer à son père, ne se montroit pas plus complaisant que lui à leur égard. *Pascal* partagea le différend. Il fut convenu entre l'empereur et le pontife, que le prince ne donneroit plus la crosse et l'anneau, qui pouvoient être regardés comme des types de l'autorité spirituelle, mais que les prélats feroient hommage pour leurs terres. Cet accommodement ne plut pas aux cardinaux et aux autres prélats italiens. Lorsqu'*Henri* vint à Rome pour le faire confirmer, il y eut un combat dans l'église même de Saint-Pierre, où ce prince s'étoit hasardé sans prendre de précautions suffisantes; mais comme il avoit dehors une bonne armée, il imposa la loi à ceux qui vouloient empêcher le pape de ratifier le traité. *Pascal* satisfit à son obligation, et couronna *Henri*.

Quand l'empereur fut parti, le pape, cité devant un concile assemblé dans l'église de Latran, en 1112, y déclara, de gré ou de force, que ce qu'il avoit accordé par écrit à *Henri*, il y avoit été contraint; qu'il avoit mal fait, et qu'il desiroit que son décret fût corrigé. Il offrit de se démettre, si le concile le

jugeoit à propos. Sans doute c'étoit le parti le plus honnête à prendre, plutôt que de se croire sans reproche, en lançant contre l'empereur des excommunications, parce qu'il n'étoit que l'organe du concile. Ce pape éprouva le sort des hommes foibles : il ne plut ni à l'un ni à l'autre parti. *Henri V*, plus adroit que son père, s'acquit, par présens et alliances, de zélés amis dans la noblesse de Rome. Il s'y fit couronner une seconde fois par *Bourdin*, archevêque de Brague, qu'il nomma anti-pape ; il s'empara des états de la comtesse *Matilde* après sa mort. *Pascal*, forcé de fuir, erra quelque temps. Sachant l'empereur retourné en Allemagne, il attaqua en personne les rebelles de Rome, et mourut d'une maladie gagnée à s'être trop échauffé en disposant des machines destinées à les chasser de la basilique de Saint-Pierre.

Comme les circonstances ne permettoient pas de retard, on élut *Gélase* II. Cette précipitation choqua l'empereur. Il auroit voulu mettre sur le saint siége son anti-pape *Bourdin*, et malgré l'élection de *Gélase*, il ne renonça pas à son projet. *Bourdin* prit le nom de *Grégoire* VIII. Les deux rivaux s'excommuniérent. *Bourdin* se maintint en

Gélase II. 1118. Calixte II. 1119. Honorius II. 1124.

Italie par la protection de l'empereur. *Gélase* se réfugia en France, où il mourut. Les cardinaux de sa suite y élurent *Guy*, archevêque de Vienne, nommé *Calixte* II. C'étoit un homme naturellement modéré. Cependant il y eut des vivacités entre lui et l'empereur. On devoit terminer la querelle des investitures dans un concile qui se tenoit à Reims. Le pape sut qu'*Henri* vouloit soutenir son droit à la tête de trente mille hommes; il l'excommunia : par cet acte précipité de rigueur, l'affaire resta indécise. Cependant elle se renoua, et la paix entre le sacerdoce et l'empire fut conclue dans un concile tenu à Worms, en présence de trois cardinaux légats, envoyés par *Calixte*.

L'empereur s'engagea par écrit à renoncer à l'investiture pour la crosse et l'anneau, à accorder à toutes les églises de l'empire les élections canoniques, restituer tous les domaines usurpés. Le pape, de son côté, accorda aussi par écrit, que les élections des évêques et des abbés d'Allemagne se feroient en présence de l'empereur ou de ses commissaires; qu'en cas de différends, il donneroit son consentement et sa protection selon le jugement du métropolitain, et que l'élu seroit mis en jouissance de

son temporel, en touchant le sceptre que l'empereur lui présenteroit, et en faisant hommage. Le malheureux *Bourdin*, délaissé par cet accommodement, fut sacrifié, promené ignominieusement sur un âne, dans les rues de Rome, et renfermé pour sa vie dans un monastère. *Calixte* et *Henri* moururent à un an l'un de l'autre. Au premier succéda *Honorius II*, qui siégea pacifiquement.

Sous *Innocent II*, qui remplaça *Ho-* Innocent II.
norius, il y eut un schisme dans l'église ; 1130.
et un schisme dans l'état, sous *Lothaire* Célestin II.
II, successeur de *Henri*. Le premier 1143. Luce II.
schisme finit par la mort de l'anti-pape 1144.
Anaclet, que le roi de Sicile soutenoit ; et le second par un accommodement entre *Lothaire* et *Conrad III*, qui fut le chef de la maison impériale de Souabe. Le concile de Latran, sous *Innocent II*, fit beaucoup de règles de discipline. Il condamna *Arnaud de Bresse*, qui s'éleva contre les richesses de l'église. Cet hérétique soutenoit, entre autres erreurs, que le clergé devoit vivre d'offrandes. Cependant il lui laissoit les dîmes. Il étoit disciple d'*Abailard*, dont les hérésies ne regardoient que le dogme. Aussi *Abailard* eut-il la permission de mourir tranquillement à Cluni, et *Ar-*

naud de Bresse fut brûlé vif. *Innocent* vit *Roger*, roi de Sicile, à ses pieds, lui faire hommage de son royaume, et s'obliger à un tribut. Les Romains, au contraire, tâchèrent de se soustraire à son autorité, et de rétablir celle du sénat. *Célestin II* et *Luce II* firent en vain des efforts pour les empêcher de secouer le joug. *Luce* mourut d'une blessure reçue dans une action, sous les murs du Capitole.

Eugène III. 1145. Anastase IV. 1153.

Eugène III ne put les amener à la soumission. Fatigué de leurs révoltes, il vint en France Il y trouva des hérétiques, disciples de *Pierre Bruis*, dont les erreurs attaquoient des points essentiels de la religion. Ils publioient qu'il étoit inutile d'avoir des églises; que les enfans ne devoient pas être baptisés; qu'il ne falloit adorer ni la croix, ni les images, ni les reliques; que c'étoit se moquer de Dieu de prier à haute voix, et de lui chanter des prières, et que le corps de Jésus-Christ n'étoit pas dans le sacrement de l'Eucharistie. Ces hérétiques, rassemblés en grand nombre à Toulouse et dans le Languedoc, à force de rigueurs exercées contre eux, se dissipèrent. *Eugène* revint en Italie. Il vécut peu, toujours molesté par les Romains, et laissa la tiarre à *Anas*

tase IV, qui ne la garda guères plus d'un an.

On la mit sur la tête d'*Adrien IV*, pontife hautain. Il refusa de donner le baiser de paix à *Frédéric Barberousse*, parce que ce prince se défendit de lui tenir l'étrier. L'empereur se prêta à la vanité du pontife, qui en échange le décora de la couronne impériale. Cette cérémonie accoutuma les souverains pontifes à croire que c'étoit réellement eux qui donnoient l'empire. *Adrien* montra cette orgueilleuse prétention dans une lettre à l'empereur, qu'on lut en pleine diète. Les seigneurs allemands en furent très-choqués; mais un des légats reprit hardiment : « De qui tient il donc l'empire, si ce n'est du pape » ? Cette prétention, trop clairement manifestée, causa beaucoup d'indignation en Allemagne; le pape fut obligé d'adoucir la déclaration de son imprudent légat par des explications. *Frédéric* exigea en Italie des rétractations plus importantes sur l'autorité absolue que les papes s'y attribuoient. La mort épargna à *Adrien* ces humiliations. Adrien IV. 1154.

Alexandre III fut d'abord embarrassé de se soutenir contre un anti-pape nommé *Victor*, que l'empereur avoit suscité, qui fut reconnu en Italie, même Alexandre III. 1159.

par des conciles. *Alexandre* avoit dans son obédience la France. Il y passa. Il vit encore deux anti-papes, *Pascal* et *Calixte*. La mort le débarrassa de tous les deux. Peu de pontifes ont été aussi heureux. Deux fois l'empereur vint en Italie où *Alexandre* étoit retourné, pour la soumettre, et deux fois le monarque fut obligé d'en sortir avec honte, tantôt défait, tantôt abandonné de son armée, même des Allemands. L'estime dont jouissoit *Alexandre*, son grand crédit, son habileté dans les négociations, lui procurèrent ces avantages. Il paroît que *Thomas Beket*, archevêque de Cantorbéri, n'en seroit pas venu au point de lancer l'excommunication contre le roi d'Angleterre, s'il eût voulu en croire le souverain pontife; mais comme c'étoit pour les priviléges du clergé que le fougueux prélat s'exposoit, le pape laissa faire, et retira de la mort de l'archevêque l'avantage d'abroger en Angleterre les *coutumes royales*, contraires à ses prétentions. Il mit *Thomas* au rang des saints, et exigea que le roi d'Angleterre prît la croix. De plus il obtint du roi de France et de l'empereur *Frédéric*, avec lequel il s'étoit réconcilié, qu'ils enverroient de prompts secours en Orient. *Alexandre* étoit respecté des empereurs

grecs. On peut présumer que s'il eût vécu, les princes n'auroient pas essuyé les désastres qui ont rendu inutile cette croisade.

Luce III trouva les Romains peu do- Luce III. 1181.
ciles à ses volontés. *Frédéric* vint en Urbain III. 1185.
Italie et leur donna de l'audace. Le pape Grégoire
se vengea en refusant de couronner VIII. 1187.
Henri, fils de *Frédéric*. Le fond de la Clément III. 1187.
contestation entre l'empereur et *Luce* étoit le partage des biens de la comtesse *Matilde*, dont la succession ouverte depuis si long-temps n'étoit pas encore réglée. Les papes en tenoient la plus grande partie que les empereurs leur envioient. Sous *Clément III*, successeur de *Grégoire VIII*, qui ne siégea que deux mois, il y eut des arrangemens entre le pape et le sénat romain, qui reprit quelqu'autorité. L'empereur fut le médiateur. Enfin, en 1183, on régla définitivement les droits que les empereurs pourroient désormais prétendre dans les villes d'Italie. Il fut convenu qu'elles seroient gouvernées par des vicaires et des comtes, qu'on les laisseroit jouir pleinement de leurs droits de police intérieure, de leurs coutumes et de leur liberté, en réservant aux empereurs le souverain domaine et les appelations.

Célestin III. Les croisades donnoient un grand re-
1191. lief aux papes. Ils y avoient le suprême
Innocent III. commandement par les légats. *Céles-*
1198. *tin* III et *Innocent* III rendirent ces expéditions plus fréquentes par leurs exhortations, accompagnées d'une force coactive en ce qu'ils excommunioient fréquemment et ne donnoient l'absolution aux princes chargés de cet anathème, qu'à condition qu'ils se croiseroient, ou qu'ils fourniroient de l'argent pour la croisade. On compte, dans ces temps d'excommuniés, un roi de France, un roi des Romains, un roi d'Angleterre, un comte de Toulouse, un empereur, sans compter les autres princes de différens grades. On doit néanmoins convenir que la crainte de cette punition ne laissoit pas de contenir, et les princes, et les grands bénéficiers dont les mœurs n'étoient pas fort pures. Les foudres de l'église ne frappoient pour la plupart du temps que les tyrans des peuples, ces seigneurs avides qui de leurs donjons portoient le carnage dans les campagnes. Plus de régularité auroit peut-être empêché la propagation des hérésies des Vandois, Catarins, Albigeois et autres qui parurent alors. Un peu plus de condescendance auroit aussi conservé à *Innocent* II ce privi-

lége exclusif de couronner les empereurs. *Frédéric* II, éprouvant trop de difficultés de la part du souverain pontife, fit faire cette cérémonie à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Mayence.

Cependant ayant trouvé moyen de se réconcilier avec *Honorius* III, successeur d'*Innocent*, il se fit couronner de sa main à Rome. *Frédéric* et *Honorius* eurent de fréquentes conférences. Ils convenoient en présence, de quelques articles, qu'ils ne gardoient plus, quand ils s'étoient quittés. Ils vécurent dans ces alternatives, sans se choquer trop vivement; mais *Grégoire* IX donna à l'univers le spectacle d'un empereur plusieurs fois armé pour la religion et plusieurs fois excommunié.

Frédéric s'embarque à Brinde à la tête de quarante mille croisés. La tempête le repousse dans le port. Il descend à terre. Le pape l'excommunie comme ayant manqué à son vœu. L'empereur n'en tient aucun compte. Il fait célébrer en sa présence l'office divin avec pompe. Le pontife irrité de tant d'audace, lance de nouveau ses foudres. *Frédéric* repart cependant pour ses croisades; mais *Grégoire* écrit aux grands maîtres des ordres militaires de la terre-sainte de ne pas communiquer avec lui

Honorius III. 1216. Grégoire IX. 1227.

quand il sera arrivé. Le pape étoit peut-être moins piqué de l'indifférence de *Frédéric* pour son excommunication, que de ce que ce prince l'avoit fait chasser de Rome. L'empereur se reconcilia avec le pape, qui retourna dans sa capitale, et *Frédéric* en Allemagne; mais il ne furent pas meilleurs amis de loin que de près. Le pontife appuya, on prétend même qu'il suscita la révolte de *Henri*, fils aîné de l'empereur, qui étoit déjà roi des Romains. *Frédéric* donna ce titre à *Conrad*, son second fils. Il fut un moment que *Grégoire* espéra tirer un grand avantage du conflit du père et des deux frères; mais malgré des embarras domestiques, l'empereur ne reconnut aucun des droits auxquels le pape prétendoit. Enfin ne sachant plus comment abattre un homme si opiniâtre, qui bravoit tous ces anathêmes, *Grégoire* publia une croisade contre *Frédéric*, et convoqua un concile général. L'empereur empêcha tout ce qu'il put d'évêques de s'y rendre, et chassa de ses états les frères Mineurs et les Dominicains, qu'il regardoit comme les trompettes de la révolte. Ce pontife si vif, si entreprenant, réunissant tant de choses dans sa tête, sans que l'une fit oublier l'autre, avoit près de cent ans.

Criquette	*Halévy*
L'Abbé Constantin	*Halévy*
L'Imitation de Jésus-Christ	*A Kempis*
Raphaël; Graziella	*De Lamartine*
Colomba	*Mérimée*
Carmen	*Mérimée*
Oeuvres Complètes—I., II., III., IV., V. & VI.	Molière
Le Mouron Rouge	*Baroness Orczy*
Choix de Contes de Fées	*Perrault*
Les Vacances d'un Jeune Homme Sage	*De Régnier*
Paul et Virginie	*De Saint-Pierre*
La Petite Fadette	*Sand*
rançois le Champi	*Sand*
e Marquis de Villemer	*Sand*
Jean de Kerdren	*Schultz*
Du Rhin à Fontainebleau	*De Ségur*
Un Aide de Camp de Napoléon	*De Ségur*
uo Vadis? (texte expurgée)	*Sienkiewicz*
n Philosophe sous les Toits	*Souvestre*
e Foyer Breton	*Souvestre*
'Île au Tresor	*Stevenson*
ean d'Agrève	*De Vogüé*
e Maître de la Mer	*De Vogüé*
es Morts qui Parlent	*De Vogüé*
omment s'en Vont les Reines	*Yver*

NOUVEAUTÉS, 1929

La Mare au Diable	*Sand*
Les Yeux qui s'ouvrent	*Bordeaux*
La Guerre du Feu (Roman des Ages Farouches)	*Rosny (Aîné)*
Mon amie	*Gachons*
Le Gardien du feu (Mai)	*Le Braz*
Le Roman d'une honnête femme (Juin)	*Cherbuliez*
e Roman d'un Jeune Homme pauvre (Juillet)	*Feuillet*

Liste complète sur demande.

On peut acheter tous ces volumes chez les libraires Canadiens

EDITIONS NELSON,
77 Wellington St. West,
TORONTO

Il souhaita en mourant, qu'on lui donnât un successeur plus ami de la paix. On exauça ses vœux en plaçant sur le saint siége *Célestin* IV, très-bien disposé; mais il mourut au bout de dix-huit jours. Le siége vaqua vingt mois. *Frédéric*, revenu en Italie, se tenoit auprès de Rome et pressoit l'élection. Il auroit aussi bien fait de n'y pas mettre tant de chaleur. Il trouva un terrible antagoniste dans *Innocent* IV. Aussitôt après l'élection, ils s'abouchèrent et ne s'accommodèrent pas. Le pape ne se croyant pas en sûreté dans Rome, où l'empereur avoit beaucoup de partisans, quitta sa capitale, vint en France, assembla un célèbre concile à Lyon, y déposa *Frédéric*, publia contre lui une croisade, et déclara roi des Romains *Henri*, landgrave de Turinge. Le pontife suscita à *Frédéric* des ennemis, jusqu'en Asie. L'empereur conçut que le parti le plus prudent seroit de se raccommoder avec un homme si dangereux. Il fit des avances : elles furent inutiles.

Célestin IV. 1243.
Innocent IV. 1243.

Le landgrave étoit mort. *Innocent* fit reconnoître à sa place *Guillaume*, comte de Hollande, et le couronna en Italie. La haine du pontife ne s'éteignit point par la mort de l'empereur *Frédéric*, elle s'étendit jusqu'à *Conrad* III, son

fils. Non-seulement il ne voulut pas le reconnoître empereur, mais il l'excommunia. Le comte de Hollande, plus sage, ou dans l'impuissance de se soutenir, se retira. L'opiniâtre *Innocent* offre alors la couronne au duc de Gueldres, à celui de Brabant, au comte de Cornouailles, et même à *Haguin*, roi de Norwège, qui avoit pris la croix ; mais ce prince répond qu'il est armé pour combattre les ennemis de l'église, et non pas ceux du pape. Ne pouvant mieux faire pour satisfaire sa haine contre les descendans de *Frédéric*, il tâche du moins de priver de la couronne de Naples, *Mainfroi*, frère de l'empereur *Conrad* III, et l'offre à *Charles* d'Anjou, frère du roi de France. *Conrad* et *Innocent* moururent presqu'en même-temps. L'empereur laissa un fils encore enfant, nommé *Conradin*. Soit estime pour *Innocent*, malgré leurs démêlés, soit crainte, *Conrad* mourant, recommanda ce fils à *Innocent*, qui mourut près de Naples, où il combattoit contre *Mainfroi*.

Alexandre IV. 1254. Urbain IV. 1261. Clément IV. 1265.

Malgré la déférence de *Conrad*, le système du conseil papal ne changea rien à l'égard de la maison de Suabe. Un descendant de *Frédéric* ne pouvoit être l'ami de l'église romaine. *Alexandre* IV

s'opposa de toutes ses forces à ce que *Conradin* fut porté à la place de son père. Plusieurs prétendans partagèrent les suffrages et occasionnèrent une guerre civile en Allemagne. Mais malgré le pontife, *Mainfroi* tint toujours d'une main ferme le sceptre de Naples et de Sicile. *Urbain* IV, successeur d'*Alexandre*, continua de l'offrir au duc d'Anjou. *Saint-Louis* eut de la peine à consentir que son frère l'acceptât, mais il le permit enfin. Le pape ajouta à cette offre l'excommunication de *Mainfroi*.

La mort de ce prince mit *Charles* en état de faire des progrès dans le royaume que lui avoit déféré la haine des papes contre la maison de Suabe. *Clément* IV ne démentit point *Alexandre*. Il couronna *Charles* d'Anjou à Rome, roi de Naples. Le pontife vit les succès de son protégé contre l'infortuné *Conradin*. Ce jeune prince, plein de valeur, réunit sous ses étendards une armée d'Allemands, et vint à leur tête défier son ennemi, dans les plaines de la Pouille. Il fut défait et tomba entre les mains du farouche *Charles* d'Anjou, qui lui fit trancher la tête à la vue de tout le peuple, dans la grande place de Naples. Il s'éleva un cri d'horreur dans toute l'Europe. Si les efforts de *Conradin* ne fu-

rent pas heureux, du moins moissonné à la fleur de son âge, il emporta les regrets de son siècle et l'estime de la postérité.

Grégoire X. 1269. Innocent V. 1272. Adrien V. 1276. Jean XXI. 1276. Nicolas III. 1276. Martin IV. 1281. Honorius IV. 1285.

L'Allemagne étoit livrée à une confusion dont les désordres ne pouvoient être égalés que par ceux de l'Italie. Fatigués de l'anarchie après l'extinction de la maison de Souabe, et pressés par *Grégoire* X, successeur d'*Alexandre*, qui menaçoit de nommer un empereur, si on ne se déterminoit pas à en choisir, les électeurs proclamèrent *Rodolphe*, comte de Hapsbourg. Le pape et ses successeurs, qui, en treize ans, furent au nombre de six, virent avec plaisir sur le trône impérial, un prince peu puissant par lui-même, qui pour s'établir solidement en Allemagne, se relâcheroit volontiers des droits prétendus par ses prédécesseurs en Italie. En effet, *Rodolphe* se laissa persuader par les papes, sur leur autorité temporelle, ce qu'ils voulurent. Il céda à *Nicolas* III, l'exarchat de Ravenne, la marche d'Ancône, le duché de Spolette, les terres de la comtesse *Matilde* et beaucoup de fiefs. Il est vrai qu'il ne renonça dans toutes ces cessions qu'à l'hommage et à des droits honorifiques. Il y avoit déjà long-temps que les droits utiles sur tous

ces pays n'étoient plus d'aucune valeur pour les empereurs.

Ce *Nicolas* III est le premier qui ait donné quelque pouvoir à ses neveux dans les possessions de l'église. On doit par conséquent le regarder comme l'auteur du *népotisme*. *Rodolphe*, appelé en Italie par *Honorius* IV, pour s'y faire couronner, sentit qu'il y joueroit un rôle peu imposant sans une armée. Mais peu en état de faire cette dépense, il promit néanmoins de s'y rendre, et envoya d'avance son chancelier se faire prêter serment de fidélité par les villes. La plupart s'étoient rendues indépendantes et refusèrent le serment. L'empereur se souciant peu d'une autorité dont le siége étoit si éloigné, et peut-être hors d'état de la recouvrer, manda à son chancelier de confirmer, pour de l'argent, tous les priviléges qu'on demanderoit. Ainsi s'affranchirent Luques, Florence, Pise, Bologne, Gênes et beaucoup d'autres villes. On doit fixer à cette époque l'indépendance de l'Italie, où les empereurs d'Allemagne n'ont plus conservé qu'une ombre d'autorité.

Alors des familles romaines luttoient Nicolas IV.
avec succès dans Rome contre les sou- 1288. Célestin V.
verains pontifes. Les plus considérables 1294.
étoient celle des *Colonnes* et celle des

Ursins. Elles avoient déjà eu des papes tirés de leur sein et étoient ordinairement rivales. Les princes, qui avoient des démêlés avec le saint siége, trouvoient toujours l'une ou l'autre de ces familles disposée à inquiéter les pontifes. Deux factions contraires étoient par elles entretenues dans le sénat. Après *Nicolas* IV, elles firent vaquer deux ans le trône pontifical. Les corps sont quelquefois sujets, comme les particuliers, à se laisser emporter par un certain enthousiasme. Ne pouvant s'accorder sur le choix d'un homme de mérite, le collége des cardinaux jeta comme par inspiration toutes ses voix sur *Pierre Mouron*, pauvre solitaire, qui passoit pour un saint, mais simple et ignorant. Il prit le nom de *Célestin* V, et commença à gouverner, comme on devoit s'y attendre, sans lumières et sans discernement. Le moment d'enthousiasme étant passé, les cardinaux songèrent à le déposer; mais il se fit justice à lui-même et abdiqua.

Boniface VIII. 1294. Benoît XI. 1303.

Il fit cette démarche principalement à la persuasion de *Benoît Cajetan*, qui en profita, et se fit élire sous le nom de *Boniface* VIII. Presqu'en prenant la tiare il se brouilla avec les *Colonnes*, et se montra un des plus ardens promoteurs

des prétentions apostoliques. *Boniface* les soutint contre *Philippe le Bel*, roi de France, avec une arrogance dont les suites lui causèrent beaucoup de chagrin. Il eut l'imprudence de défendre au clergé de payer une taxe imposée par le roi, et l'audace de menacer, si le prince persistoit, de déclarer son royaume dévolu au saint-siége. Le coup suivit de près la menace, mais le bruit de ses foudres se perdit dans les airs. L'excommunication n'occasionna aucun mouvement en France. *Philippe* appela au futur concile, des entreprises du pape. Il suscita contre lui les *Colonnes*. De concert avec *Nogaret*, capitaine français, envoyé à ce dessein, ils firent le pape prisonnier et le traitèrent avec tant de mépris, qu'il mourut de chagrin. *Benoît* XI, répara les torts de son prédécesseur, et réconcilia le saint siége avec la France.

Il resta dans le sacré collége un germe Clément V. 1305.
de divisions. Les uns vouloient élire un pape qui suivît les erremens de *Boniface* VIII; les autres un pontife favorable à la France. Ne pouvant s'accorder, ils firent un compromis, selon lequel la nomination devoit être faite par trois d'entre eux qu'ils éliroient. Leurs voix se réunirent sur trois hommes ennemis

déclarés de *Philippe le Bel.* On ne douta pas alors qu'il n'y eût un pape défenseur des systèmes de *Boniface* VIII, et comme lui opposé à *Philippe le Bel.* Entre ces trois électeurs se trouvoit *Bertrand de Got*, archevêque de Bordeaux, connu par une inimitié marquée contre le roi de France. Mais l'ambition absorbe tous les autres sentimens. *Philippe* se procura une entrevue avec *Bertrand.* Il lui prouva qu'il ne tenoit qu'à lui de le faire pape, parce qu'il disposoit de ses deux collègues, et que son élection dépendoit de trois conditions qu'il lui proposa. L'archevêque de Bordeaux les accepta, et passa de ce siége à celui de Rome, mais sans vouloir se rendre dans cette capitale de l'Italie. Il fixa son séjour à Avignon. On peut dire que tout ce qui se passa dans la capitale du monde pendant son pontificat, lui est presque étranger. Il y entretenoit trois cardinaux, comme gouverneurs pour le spirituel et le temporel. Ils y couronnèrent *Henri* VII, empereur d'Allemagne. *Clément* donna les mains à la destruction des Templiers, qu'on croit avoir été une des conditions de son traité avec *Philippe le Bel.* La seconde étoit de permettre à ce prince de lever sur le clergé autant d'argent

qu'il pourroit. *Philippe* s'empressa de profiter de cette permission; mais *Clément* sauva la mémoire de *Boniface*, son prédécesseur, de la diffamation que le monarque lui préparoit, et l'inexécution de cette clause ne les brouilla pas. Jean XXII. 1316.

Les cardinaux éloignés de Rome, le centre commun, vivoient dispersés. Le roi de France, à la mort de *Clément*, en rassembla le plus grand nombre qu'il put à Lyon. Ils y élurent *Jacques d'Ossat*, qui prit le nom de *Jean* XXII. Il passoit volontiers de grandes choses aux petites, ou plutôt il traitoit les petites grandement. Ce pontife se servit des mêmes foudres, et contre les empereurs qui refusoient de reconnoître sa supériorité temporelle, et contre les frères mineurs, qu'il prétendoit ne mener nne vie pauvre et frugale, que pour censurer indistinctement le faste de sa cour et l'opulence du clergé. Il livra ces religieux à la persécution dans les royaumes où il avoit du crédit. Ils prirent leur revanche, et l'accusèrent d'hérésie, à l'occasion de quelques idées mystiques qu'il hasarda touchant la vision béatifique dont jouissent les Saints dans l'autre vie.

Jean XXII eut sur les biens de celle-ci des querelles plus importantes avec

l'empereur *Louis de Bavière*. Ce prince le fit déposer à Rome, et fit élire à sa place un anti-pape. Mais *Jean* étoit en France, où il bravoit la colère de l'empereur. Il suscita même à ce prince des ennemis assez puissans pour lui donner des alarmes sur sa propre couronne. Un concile alloit décider entre les deux combattans, lorsque *Jean* mourut, reconnoissant son erreur au sujet des frères mineurs, mais très-entier dans ses sentimens sur la puissance pontificale. Il laissa un trésor immense, acquis par quatre moyens : les préventions, les grâces expectatives, la gradation des bénéfices et les annates. Ce sont les revenus de la première année des bénéfices que le pape conféroit ; et il les conféroit presque tous moyennant la *prévention*. Celle-ci est le droit que s'arrogèrent les souverains pontifes, de *prévenir* les collateurs des bénéfices, quand la connoissance de la vacance lui parvenoit, avant que le bénéfice fut donné. Il y avoit à la cour des papes, des clercs qui guettoient, pour ainsi dire cette espèce de sommeil du collaborateur, et frappoient l'oreille du pape, pour en obtenir le bénéfice qu'ils attendoient : ce qu'on nommoit *grâce expectative*. Enfin le pape faisoit passer d'un bénéfice à un autre,

et jouissoit de la première année du revenu des deux : *gradutions* qui étoient une source abondante de richesses, mais aussi un foyer de cupidité et d'ambition. Ce fastueux pontife, aux deux couronnes qui décoroient la tiare, en ajouta une troisième.

Benoît XII, son successeur, étoit un moine de Citeaux. On l'appeloit le *Cardinal Blanc*, parce qu'il portoit l'habit de son ordre. On ne l'estimoit pas beaucoup dans le sacré collége; cependant il eut toutes les voix. Il en fut lui-même étonné, et dit : *Vous avez élu un âne*, voulant signifier qu'il n'entendoit rien aux affaires et au manége de la cour pontificale; mais il s'y accoutuma, et ne fut pas un des moins adroits entre les papes, ni des moins fastueux. *Benoît* gagna plus par la négociation que *Jean* n'avoit fait par la violence. Il fit la paix avec l'empereur et les autres potentats, sans déroger aux prétentions du saint siége. Benoît XII. 1334.

Clément VI, qui le remplaça, n'eut pas sa modération. Il renouvela les anciennes querelles. *Louis de Bavière* portoit la couronne impériale. Le pape lui opposa pour compétiteur *Charles*, roi de Bohême, que la mort du Bavarrois établit solidement sur le trône, à la Clément VI. 1342.

grande satisfaction de *Clément*. Ce pontife résidoit en France : il y acquit une demeure fixe par l'achat d'Avignon, ou par le don que lui en fit, sous l'apparence d'une vente, *Jeanne*, reine de Naples, et comtesse de Navarre, pour obtenir l'absolution du meurtre de son mari, dont elle étoit accusée.

Rome, privée de la présence du pape, étoit en proie aux factions des grands. Leur désunion donna de la force à un parti populaire qui s'empara du gouvernement sous *Gabini di Rienzi*. Il étoit fils d'un meûnier et d'une blanchisseuse, devint notaire, et fut envoyé à Avignon prier le pape de venir résider à Rome. Le compte qu'il rendit de son voyage à son retour fut tellement goûté, qu'on l'élut par acclamation *Tribun du peuple*. Mis en possession du Capitole avec pleine autorité, il chassa les *Colonnes*, les *Ursins*, et les autres familles de la première noblesse, affoiblies par leurs divisions. Le tribun envoya des députés dans toutes les villes d'Italie, dire que les Romains venoient de recouvrer leur liberté, et qu'il les engageoit, de leur part, à imiter la ville mère et à la secourir. Beaucoup de villes promirent de se joindre aux Romains et entrèrent en traité. Des princes étrangers même recherchèrent l'alliance de *Rienzi*.

Tout lui prospéroit, lorsqu'il mit lui-même des bornes à sa fortune par son extravagance. Le fils du meſnier se donna les airs arrogans qu'il avoit reprochés à la noblesse, il se fit armer chevalier en présence de tout le peuple. Comme cette cérémonie devoit être précédée du bain, il le prit dans la cuve où la tradition faisoit croire que *Constantin* avoit été baptisé. *Rienzi* s'intituloit dans ses lettres : *Chevalier candidat du Saint-Esprit, sévère et clément, libérateur de Rome, zélateur de l'Italie, amateur de l'univers, et tribun auguste.* Comme si tout ce qui dominoit dans Rome devoit avoir des prétentions outrées, il cita à son tribunal *Louis*, duc de Bavière, et *Charles*, roi de Bohême, avec leurs électeurs, pour venir rendre compte de leur conduite.

Ce procédé extravagant ruina son crédit. Le pape le traita de fou et de fanatique dans une bulle qui fit ouvrir les yeux aux Romains. La noblesse reprit la supériorité. *Rienzi* forcé de fuir se sauve chez le roi de Hongrie, de-là chez le roi de Bohême, qui le livre au pape. Cependant il jouissoit encore de quelque considération à Rome : les cardinaux qui y résidoient, crurent qu'il

pourroit leur être utile, pour y rétablir l'autorité du souverain pontife. Le pape le renvoya avec les titres de *chevaliers*, *sénateur de Rome et tribun du peuple.* Il fit de nouvelles folies. Le peuple s'en lassa, l'attaqua, le poursuivit dans le capitole, et lui fit souffrir une mort cruelle. « Exemple remarquable, disent « les historiens, des jeux bizarres de la « fortune et de l'instabilité de tout ce « qui prend sa source dans une fermen- « tation populaire ».

Innocent VI. 1352. Urbain V. 1362.

Innocent VI, successeur de *Clément* VI, tranquille à Avignon pendant son pontificat, laissoit l'Italie, et surtout Rome, se déchirer par des factions dont sa présence auroit pu calmer la fureur; mais il se contenta d'envoyer des légats à titre de gouverneurs. L'un d'eux couronna à Rome l'empereur *Charles* IV. Ce prince ne fut pas plus empressé qu'*Innocent* à faire cesser les désordres de l'Italie. *Urbain* V, qui le remplaça, voulut bien venir à Rome, mais non pour y résider. Il y reçut deux empereurs : celui d'occident qu'il couronna lui-même, et celui d'Orient. *Michel Paléologue*, qui venoit demander du secours contre les Turcs, *Urbain* lui donna des lettres de recommanda-

tion pour les Vénitiens et les Génois : c'est tout le fruit que *Paléologue* put retirer de son voyage.

Le successeur d'*Urbain*, *Grégoire* XI, reçut de *Valdemar*, roi de Dannemark, une réponse peu satisfaisante. On jugera s'il la méritoit. Les habitans du Jutland s'étoient révoltés. Ils écrivirent au pape pour excuser leur rebellion, et leurs excuses étoient des plaintes amères contre leur roi. *Grégoire* ajoutant foi à leurs griefs, écrit à *Valdemar* une lettre hautaine, et le menace d'excommunication, s'il ne satisfait pas ses sujets. Le monarque lui répond : « Je tiens « la vie de Dieu, les biens de mes an- « cêtres, et la foi de vos prédécesseurs. » Si vous prétendez vous en prévaloir, « je vous la rends par ces présentes ». Déterminé par les instances des Romains, *Grégoire* quitta Avignon et alla à Rome, dans l'intention de s'y fixer. Il n'y trouva ni la soumission, ni les agrémens qu'on lui promettoit, et mourut de chagrin.

Grégoire XI. 1570.

On avoit prédit à *Grégoire* que son retour à Rome ne seroit pas avantageux ni à lui, ni à ses successeurs. Le pronostic ne se vérifia que trop. Les cardinaux français qui faisoient les trois quarts du sacré collége entrés dans le

Urbain VI. 1378. Boniface IX. 1389. Innocent VII. 1404. Grégoire XII. 1406.

Alexandre V. 1409. Jean XXIII. 1410.

conclave, se virent aussitôt environnés d'une troupe criant avec tout l'emportement de la fureur : « Un pape Romain, « Italien, ou la mort ». Dans cette extrémité; ils élurent tumultuairement *Barthélemi Prignago*, originaire de Naples, qui prit le nom d'*Urbain VI*. Cet homme se trouva si dur, si hautain, on pourroit dire si féroce, qu'au bout de trois mois de patience, les cardinaux, à quatre près, revinrent sur leur élection, la déclarèrent forcée, et nommèrent *Robert*, de Genève, qui prit le nom de *Clément VII*. Alors se forma ce qu'on appelle le grand schisme d'Occident. L'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre, la Bohême, la Pologne, le Dannemark, la Suède, la Flandre, presque toute l'Italie, suivirent l'obédience d'*Urbain*. La France, l'Espagne, l'Ecosse, Naples, Chypre se déclarèrent pour *Clément*. D'autres prirent le parti de la neutralité jusqu'à la décision d'un concile général, que tout le monde demandoit. Les rivaux s'excommunièrent réciproquement. Les peuples adoptoient leur haine, leur animosité, avec une fureur persévérante et des excès qui causèrent une calamité générale en Europe. Tristes effets d'un zèle inconsidéré, dont la religion souf-

frit et dont les hérésies qui parurent alors en grand nombre, se prévalurent. La suite fut l'avilissement du clergé, dont les malheurs ont toujours commencé par la discorde entre ses membres.

On doit remarquer que chacun des papes, après des promesses aux peuples pour se faire reconnoître, une fois reconnus, tiroient de ces mêmes peuples, comme nécessaires au soutien de leur cause, des sommes exhorbitantes, dont l'exaction causoit des murmures, des plaintes, et souvent la désertion d'une obédience, pour passer à une autre dont on n'étoit pas mieux traité. Alors celui qu'on avoit révéré comme pape, devenoit anti-pape pour ses anciens partisans. On remarquera encore que souvent les princes ne montroient de l'attachement à un pontife, que parce qu'ils partageoient les levées qui se faisoient sur les peuples en sa faveur. De-là ce zèle, cette chaleur de religion qui étonne, quand on n'en sait pas les motifs secrets. Ainsi le duc d'Anjou, régent en France, sous la minorité de *Charles VI*, trouva fort mauvais que l'Université lui fît de fortes représentations sur les levées de deniers exigées par *Clément VII*, parce que ce duc en

avoit sa part. On fera observer enfin qu'à tort, on donneroit à l'un ou à l'autre de ces souverains pontifes, le nom flétrissant d'*anti-pape*. Cette dénomination qui a été dans le temps accueillie par la passion, ne doit pas être consacrée par l'histoire.

Clément VII se retira à Avignon. *Urbain VI*, après quelque séjour à Rome, plus craint qu'aimé, se cantonna dans le royaume de Naples, qu'il regardoit plutôt comme une domination, que comme un asile. Avec ces sentimens, il ne fut pas long-temps sans se brouiller avec *Charles de Duras*, qui en portoit la couronne. Ce prince l'assiégea dans le château de *Nocera*. Quatre fois par jour, *Urbain* paroissoit à une fenêtre de la forteresse, et tenant une cloche et un cierge à la main, il excommunioit l'armée qui l'environnoit. Il trouva moyen de se sauver, et malgré les dangers et les incommodités de sa fuite, il réussit à ne point relâcher six cardinaux, qu'il prétendoit avoir voulu l'empoisonner. Le pontife les traînoit enchaînés à sa suite; et après leur avoir fait souffrir les douleurs de la torture, il s'en débarrassa par une mort cruelle. Ce procédé tyrannique lui fit perdre beaucoup de par-

tisans, et fortifia l'obédience de *Clément*. Celui-ci se vit à la veille de rester seul, par la mort d'*Urbain*; mais les cardinaux d'Italie, appelés *Urbanistes*, se hâtèrent de faire une élection, malgré les remontrances des *Clémentins*, qui les prioient de différer. Ils nommèrent un Napolitain, qui prit le nom de *Boniface IX*. Rome le reçut. Mais les troubles qui y régnoient ne lui permirent pas d'y rester long-temps. La mort de *Clément* lui fit faire aux cardinaux *Clémentins*, la même tentative que ceux-ci avoient faite auprès des *Urbanistes*, l'issue en fut égale. Les *Clémentins* assemblés à Avignon, n'en élurent pas moins, malgré les remontrances de la France, *Pierre de Lune*, arragonnois, qui prit le nom de *Benoît XIII*. Ces deux papes s'invitèrent réciproquement à se céder, se menacèrent et s'excommunièrent. Les peuples des deux obédiences déclarèrent qu'ils renonceroient à toutes deux, si les pontifes ne s'accordoient pas.

Le seul moyen qui paroissoit pouvoir amener un accommodement, étoit la cession de l'un et de l'autre; ils en convenoient; mais *Boniface* ne vouloit se démettre qu'après *Benoît*, et *Benoît* vouloit que *Boniface* donnât l'exemple. [...]u sut le motif de ces différences néga-

tives ; c'est que quand l'un auroit abdiqué, l'autre auroit prétendu conserver la tiare, comme étant seul en titre. *Benoît* gagna à ces tergiversations que la France renonça à son obédience, mais sans reconnoître l'autre. Elle resta neutre. *Benoît* menacé d'être resserré, se sauva d'Avignon. Se trouvant presqu'abandonné, il envoya à *Boniface* des ambassadeurs chargés de propositions assez équitables; mais celui-ci mourut après la première audience; et les *Urbaniste*, ses partisans aussi imprudemment pressés que l'avoient été les *Clémentins*, en pareille circonstance, élurent à Rome, où *Boniface* étoit revenu, un Napolitain, qui prit le nom d'*Innocent* VII.

Benoît, fidèle à ses intentions pacifiques, ou voulant le paroître, déclara le dessein d'aller en Italie s'aboucher avec son concurrent. *Innocent* prétendoit que ce desir n'étoit pas sincère, et refusa un sauf conduit. Il mourut; ce qui fournit à *Benoît* un motif de suspendre ses démarches conciliatrices, sans encourir de blâme. Les cardinaux d'*Innocent*, toujours précipités, élurent un Vénitien, qui se nomma *Grégoire* XII. Ces cardinaux s'étoient jurés, en plein consistoire, que celui d'entre eux qu

seroit choisi, renonceroit au pontificat, dans le cas où l'anti-pape en fît autant. *Grégoire* confirma son serment après l'élection. On se mit ensuite à travailler auprès des deux papes pour obtenir leur abdication. Mais les trouvant également éloignés de cette condescendance, les cardinaux des deux obédiences, se réunirent dans le concile assemblé à Pise, en 1409, et élurent un cardinal natif de Candie, qui prit le nom d'*Alexandre* V. Ce nouveau pape, allant à Rome, d'où *Grégoire* XII avoit été obligé de se sauver, mourut à Bologne, où *Balthazard Cossa* l'avoit attiré. *Balthazard* étoit tout puissant dans cette ville. Il gagna les cardinaux qui accompagnoient *Alexandre*, et se fit élire. On le connoît sous le nom de *Jean* XXIII.

Ce fut un pape de plus, car *Benoît* et *Grégoire*, qui n'avoient guères osé s'élever contre l'élection d'*Alexandre*, faite en plein concile, se déclarèrent hardiment contre celle de *Jean*, qu'ils prétendirent simoniaque et forcée. Tant pour ce sujet, que pour réprimer l'hérésie de *Jean Hus* et de *Jérôme de Prague*, on convoqua un concile à Constance. Les deux hérésiaques y furent jugés, condamnés par les pères, et livrés à l'empereur *Sigismond*, qui les Benoît V. 1417.

fit brûler vif, quoiqu'ils eussent un sauf-conduit. Des étincelles restées dans les cendres de ces deux hommes, naquit l'incendie qui, depuis, embrâsa l'Europe. Dans ce même concile, *Jean* XXIII fut déposé pour des crimes trop prouvés. *Grégoire* abdiqua par procureur. On lui conserva les honneurs que sa modération méritoit. *Othon Colonne*, Romain, fut élu, et prit le nom de *Martin* V. *Benoît* ne voulut jamais céder. Du petit château de Paniscola, frontière d'Arragon, qu'il habitoit, il se donnoit le plaisir de lancer tous les jours ses foudres contre toute la chrétienté qui l'avoit abandonné. Deux cardinaux qui lui restoient procédèrent, forcés par le roi d'Arragon, à l'élection d'un successeur qui prit le nom de *Clément* VIII. Le schisme ne finit véritablement qu'en 1429, par une démission et renonciation absolue de ce pontife éphémère.

Eugène IV. 1431.

A *Martin* V succéda *Eugène* IV, vénitien. Il étoit à présumer que remplaçant un pape élu dans un concile, il seroit inébranlable sur son trône; cependant il y chancela, et peu s'en fallut qu'il n'en fût précipité. A l'occasion des Hussites, qui demandoient un concile, pour rentrer dans le sein de l'église, *Eugène* ne put se dispenser

d'en assembler un. Il le convoqua à Bâle, ce ne fut pas volontiers, parce qu'il prévoyoit qu'on pouvoit y proposer des questions embarrassantes pour la cour romaine. En effet, les opinions de *Jean Hus*, touchant l'autorité spirituelle des papes, amenèrent des discussions sur la puissance temporelle. En voulant prouver les assertions, on en vint à des éclaircissemens qui amenèrent des objections. A celle-ci succéda l'improbation de plusieurs droits, reprochés par les Hussites comme des usurpations. Afin de rapprocher ses hérétiques, le concile donna des explications qu'*Eugène* ne voulut pas adopter. Comme les pères de Bâle continuoient d'attaquer ces fortifications des prétentions romaines, sans s'embarrasser des foudres dont tous les papes, depuis *Grégoire* VII, les avoient hérissées, et qu'ils avançoient toujours, *Eugène* crut les arrêter en transférant le concile à Ferrare. Mais les pères tinrent ferme à Bâle, suspendirent *Eugène*, l'excommunièrent, le déposèrent, et lui donnèrent pour adversaire *Amédée*, duc *de Savoie*, qui prit le nom de *Félix* V.

Cependant, la diversion d'*Eugène* avoit opéré. Plusieurs prélats quittèrent Bâle successivement, mécontens, di-

soient-ils, de ce qu'on traitoit le pape avec trop de dureté. Ils se rendirent à Florence, dont l'assemblée devint bientôt très-importante par la jonction des Grecs, qu'*Eugène* eut l'adresse d'y attirer. La réunion des deux églises, qui s'y prononça, quoique ce ne fût qu'une cérémonie qui n'eût aucune suite utile, donna à l'assemblée de Florence un éclat qui effaça entièrement celui du concile de Bâle et de son pape *Félix*. Celui-ci conserva quelqu'extérieur de la papauté, pendant qu'*Eugène* en eut l'essentiel, et fut reconnu dans presque toute l'église, et sur-tout à Rome, où il mourut. Peu d'hommes ont été aussi fins, aussi rusés, aussi habiles à faire naître les circonstances, et à en tirer avantage. Ses bulles sur l'autorité temporelle, en paroissant faire toutes les cessions qu'on lui demandoit, ne donnent cependant que ce qu'il avoit dessein d'accorder, c'est-à-dire, rien au fond de ce qui pouvoit borner cette autorité à laquelle il étoit très-attaché.

Nicolas V. 1440. Calixte III. 1455. Pie II 1458.

Depuis quelques mois seulement, *Nicolas* V étoit cardinal, quand il fut élu pape. C'étoit un habile négociateur. Il obtint par conciliation la renonciation de *Félix* V, et d'être reconnu par les prélats qui s'étoient transférés de Bâle

à Lausane. *Nicolas* eut pour une croisade contre les Turcs, des projets que *Calixte* III, son successeur s'efforça de réaliser, mais sans succès. Cet honneur étoit réservé à *Pie* II. Ce pontife détermina plusieurs princes à fournir de l'argent et à envoyer des troupes. Le zèle qu'il mettoit aux préparatifs auroit pu leur donner une suite avantageuse, s'il n'avoit été prévenu par la mort. Il comptoit se mettre à la tête de l'armée, et il étoit prêt à s'embarquer, déterminé, non par une ardeur imprudente et ambitieuse, mais dans l'espérance que son dévouement engageroit les princes chrétiens à accourir contre les Turcs qui menaçoient l'Italie. Sa croisade paroît donc avoir été plus raisonnable que les autres, et avoir eu du moins un motif plus utile. On peut placer *Pie* II entre les princes dont la dignité n'a pas augmenté la célébrité. Il étoit connu entre les savans sous le nom d' *Ænéas Sylvius*, avant que sa tête fût ornée de la triple couronne. Dans le concile de Bâle il se montra contraire aux prétentions ultramontaines : devenu pape il les préconisa dans ses écrits, et les soutint dans ses bulles. Il établit à Rome une académie que son successeur détruisit comme dangereuse.

Paul II 1465. Ce successeur, *Paul* II, étoit par principe ennemi des sciences. Il disoit qu'elles menoient à l'hérésie, et qu'il suffisoit aux Romains de faire apprendre à leurs enfans à lire et à écrire. D'ailleurs il étoit généreux et magnifique; mais minutieux, curieux de parures et de bijoux. Il se fit faire une tiare superbe, et attribua la couleur rouge aux cardinaux. En affaires, il étoit pénétrant et avoit le coup-d'œil juste. Souvent il a été pris pour arbitre par les princes dans leurs querelles; mais il outrepassoit le droit de l'arbitrage, et se donnoit la licence d'excommunier ceux qui n'acquiesçoient pas à ses jugemens.

Sixte IV. 1471. *François de la Rovère*, son successeur, étoit fils d'un pêcheur. Transporté d'une cellule de cordelier dans le palais pontifical, il ne s'y trouva pas déplacé. On l'avoit estimé sous le froc comme savant; sous la pourpre, il se fit redouter comme guerrier. *Sixte* favorisa les ennemis de *Médicis* à Florence, et fut en grande partie cause des troubles qui agitèrent cette république. On doit le regarder comme un des principaux bienfaiteurs de la bibliothèque du Vatican. Il l'enrichit de manuscrits très-rares qu'il fit rechercher dans toutes les parties du monde, fonda des places de bibliothé-

caires, pour les langues les moins connues, et assigna des revenus pour l'achat des livres. Libéral en faveur des établissemens, il l'étoit peu pour les savans eux-mêmes. *Sixte* IV a embelli Rome. Des édifices utiles et somptueux portent encore son nom.

Les sciences et les arts ne souffrirent point de déchet sous *Innocent* VIII, qui les aimoit. Il a été assez pacifique. On peut lui reprocher comme une tache à la réputation d'un prince juste et généreux, l'engagement qu'il prit avec *Bajazet*, empereur des Turcs, de garder prisonnier *Zizim*, son frère, qui ne s'étoit livré que comme protégé. Mais le bien de la chrétienté et la crainte qu'inspiroit le sultan doivent justifier sa conduite. On accuse, mais sans preuves, *César Borgia*, nommé *Alexandre* VI, son successeur, d'avoir vendu la vie du prince turc à son frère, et ne pouvant le garder, parce que le roi de France le demandoit avec des instances impérieuses, de ne l'avoir envoyé qu'empoisonné. Au reste, *Alexandre* VI étoit capable de tous les forfaits. Aucune action louable n'honore la vie de ce pontife à qui le meurtre et la trahison furent des crimes familiers. Il avoit été marié avant d'être pape; son fils plus

Innocent VIII 1484.
Alexandre VI 1492.
Pie III 1503.
Jules II 1503.

méchant que son père, de concert avec *Alexandre*, avoit préparé du poison pour deux cardinaux dont il desiroit la succession ; mais parce qu'on appelle un *quiproquo* involontaire de la part de l'échanson, eux-mêmes burent le poison. *Alexandre* survécut quelques heures seulement, et expira dans des douleurs horribles, mort digne d'une pareille vie. *Pie* III, son successeur, ne régna que vingt-six jours, et fut remplacé par *Jules* II, neveu de *Sixte* IV. Il se regarda plus comme prince que comme pontife. On le vit combattre lui-même, la cuirasse sur le dos, à la tête de ses troupes. Il se servit des foudres de l'église, non pas ainsi qu'avoient fait ses prédécesseurs, comme force principale, mais comme force auxiliaire, des canons et des piques. *Jules* guerroya pendant tout son pontificat. Sa mort donna la paix à l'Italie.

Léon X. 1513. On le vit avec plaisir remplacé par *Léon* X de la famille des *Médicis*. Il n'avoit que trente-sept ans, étoit libéral, poli, des mœurs irréprochables, comme prince, mais trop ami du luxe comme pontife. Il protégeoit le mérite et les lettres. Les sciences fleurirent sous son pontificat. Il en favorisa les progrès, et a mérité qu'on ait donné son nom à son

siècle relativement au développement des connoissances humaines. On a dit, *le siècle de Léon* X, comme on avoit dit le *siècle de Charlemagne*, comme on a dit depuis le *siècle de Louis* XIV. Mais glorieux de ce côté, *Léon* X a eu le chagrin de voir naître les hérésies, qui ont détaché du saint-siége une partie de l'Europe.

Elles prirent naissance dans la rivalité de deux ordres religieux, dont l'un fut préféré dans la publication des indulgences. On appeloit *indulgences* la permission de manger de la viande, des œufs, du lait, du fromage, les jours prohibés. Cette permission se donnoit par des bulles qui se vendoient, et dont l'argent étoit destiné au bâtiment de la superbe église de Saint-Pierre de Rome.

Les moines Dominicains furent chargés en Saxe de la vente des bulles. Les moines Augustins, piqués de n'être pas admis à ce profit, se prirent à décrier les bulles dans des sermons, des livres et des thèses. *Luther*, moine augustin, professeur de théologie dans l'université de Wirtemberg, avoué par ses confrères, établit des disputes publiques sur l'efficacité des *indulgences*, qu'il rendoit suspectes. C'étoit un homme hardi, d'une éloquence plus ardente que polie,

il attaqua les indulgences avec audace. *Léon* X négligea quelque temps de prendre part à la dispute, qu'il regardoit comme peu importante; mais instruit que les opinions de *Luther*, sur quelques points de dogmes et contre l'autorité de l'église, prenoient faveur non-seulement auprès des peuples, mais encore chez les princes, il lança une bulle de condamnation contre le docteur de Wirtemberg, et fit cesser la publication des indulgences. Ce pape mourut dans la ferme persuasion que ces mesures suffisoient et que la querelle étoit finie.

Adrien VI. 1522. Mais l'hérésie avoit levé la tête et ne songeoit pas à céder. *Adrien* VI, successeur de *Léon* X, avoit un grand crédit auprès de l'empereur *Charles-Quint*, et disposoit de sa puissance. Il s'en servit contre l'adversaire des indulgences; mais il ne l'intimida pas. *Luther* étoit devenu un chef de parti redoutable; il avoit été assez adroit pour mêler aux premiers objets de la dispute, quantité de questions qui flattoient l'indépendance des princes Allemands, et le penchant du clergé inférieur à se soustraire au joug que les prélats lui imposoient. Ainsi les princes soutenoient l'hérésiarque, et le clergé le plus nom-

breux applaudissant en secret à ses opinions, aidoit à les propager dans le peuple. Les bulles d'*Adrien* VI, les édits qu'il obtint de l'empereur, les *recepts* des diettes qu'on convoqua, semblent avoir plus contribué à répandre le luthéranisme, en lui procurant une grande publicité, qu'à l'affoiblir. Quand la carrière de la dispute fut une fois ouverte, les athelètes s'empressèrent d'y paroître. *Zuingle* dogmatisa en Suisse, en même temps que *Luther* en Allemagne, différant l'un de l'autre en quelques points de doctrine. *Socin* et plusieurs autres morcelèrent, pour ainsi dire, la foi catholique, en retranchant des articles fondamentaux, et niant les uns un mystère, les autres un autre, comme s'il étoit possible que toutes les connoissances humaines, sur-tout celles qui remontent à la divinité, commençassent autrement que par un mystère.

Adrien VI laissa le vaisseau de l'église à *Clément* VII, au milieu de ces tourmentes. Nul pape ne s'est vu dans de plus grands embarras. Il se trouva dans le conflit des intérêts de *Charles-Quint* et de *François* I, ne sachant le plus souvent avec lequel s'accommoder, passant d'un parti à l'autre, selon les événemens. L'empereur, plus

Clément VII.
1523.

habile et plus heureux que son rival, fit repentir le pape de ses tergiversations; mais en conservant avec lui les apparences du respect dû au chef de l'église. Il desira que les violences exercées contre le pontife, ne parussent pas provenir de ses ordres, et pendant que ses troupes tenoient le saint-père prisonnier dans Rome, il faisoit faire en Espagne des prières pour sa délivrance. *Clément* se releva de cette disgrâce, parut, avec éclat, médiateur entre ces monarques qu'il s'efforça de pacifier. *Henri* VIII, roi d'Angleterre, le mit dans une cruelle anxiété par le divorce qu'il prétendoit faire avec *Catherine*, tante de *Charles-Quint*. Il se trouvoit partagé entre ces deux princes; sûr de déplaire à l'empereur s'il consentoit à la dissolution du mariage, et exposé aux éclats du roi d'Angleterre, fier et hautain, s'il y résistoit. Par des délais entremêlés de ménagemens, *Clément* empêcha le prince de se porter de son vivant aux derniers excès.

Paul III. 1534. Il mourut lorsque peut-être il alloit être forcé de frapper le coup qui sépara l'Angleterre de l'église romaine sous *Paul* III. Le schisme et les hérésies ne faisoient que s'étendre en Allemagne, au point qu'on crut l'autorité

des papes, insuffisante pour rétablir l'ordre, et qu'il falloit celle d'un concile général. *Paul* III ne s'éloignoit pas de cet expédient, et se montroit disposé à le convoquer; mais il vouloit qu'il se tînt en Italie. Les *protestans*, ainsi nommoit-on les dissidens de l'église romaine, crurent remarquer, qu'en l'assemblant en Italie, le pape avoit dessein de s'y rendre le maître, et demandèrent que le secours pour éteindre le feu de la division, fût porté en Allemagne, puisque c'étoit là qu'existoit le foyer des troubles. Après beaucoup de délais et d'expédiens pris pour tâcher d'éluder le concile, tel que des bulles de réforme, que le pape prétendoit suffisantes, pour mettre un frein aux désores, il le convoqua dans la ville de Trente, sur les confins de l'Allemagne et de l'Italie. L'ouverture, s'en fit avec beaucoup de solennité en 1545; mais sous prétexte de maladies contagieuses survenues à Trente, après huit sessions, le pape le transféra à Bologne. Tous les pères ne s'y rendirentpas. On n'y tint qu'une session. Par la politique de *Paul*, qui s'obstina à ne pas remettre le concile à Trénte, tout languit jusqu'à sa mort.

La première opération de *Jules* III, Jules III. 1550.

Marcel II. 1552. Paul IV. 1555.

son successeur, fut de rappeler le concile à Trente. Il satisfit en ce point les protestans; mais ils furent très-mécontens de ce qu'il prétendit le présider par lui-même ou par ses légats. Cependant on les détermina à y porter leurs griefs : ce qui étoit une espèce d'acquiescement à ce qui seroit décidé. Néanmoins, lorsqu'il fut question de s'y rendre en personne pour y défendre leurs sentimens, ils ne trouvèrent pas les saufconduits suffisans : difficulté qui fit suspendre le concile à la seizième session. On ne le reprit pas durant la vie de *Jules*. *Marcel* II ne siégea guères plus d'un mois. Une apoplexie l'emporta. Pendant tout le règne de *Paul* IV, qui lui succéda, il ne fut pas question de concile. Ce pape avoit de la civilité dans les mœurs; les protestans lui en firent une espèce de crime, et lui reprochèrent d'en tirer vanité. C'étoit un pontife hautain, orgueilleux de la sévérité de ses mœurs; cependant il fut magnifique dans les occasions importantes. Amateur de la justice, il eut le courage de disgrâcier ses neveux, qui abusoient de leur crédit.

Pie IV. 155.

Au contraire, *Pie* IV, son successeur, fit venir à Rome ses neveux, les combla de biens, et les introduisit dans

le gouvernement. Il *renouvela* le concile de Trente, ou le *continua*, car ces deux expressions furent très-débattues. La seconde donnoit aux décrets déjà portés, une autorité à laquelle les protestans refusoient leur acquiescement. Le pape tint au mot *continuer*, et il passa. Son empressement à rassembler le concile, venoit de ce qu'en France, où tout étoit encore plus troublé qu'en Allemagne, on menaçoit d'en tenir un national. Celui de Trente reprit avec beaucoup plus d'éclat qu'il n'en avoit encore eu. Les évêques de France s'y déclarèrent contre les prétentions ultramontaines avec une fermeté qui alarma le pape. Il eut recours à la reine *Catherine de Médicis*, toute puissante à la cour de son fils *Charles* IX; elle engagea les prélats français à témoigner plus de condescendance aux desirs du pape. Après avoir donné beaucoup d'appareil à cette *reprise* ou *continuation*, comme si on étoit très-disposé à discuter au long toutes les matières, la lassitude et les raisons politiques firent brusquer les décisions. Le concile finit en 1363. *Pie* V en apprit la conclusion avec une très-grande satisfaction, le confirma, et donna des ordres pour les réformations qui étoient prescrites.

Ce concile a fixé les articles de foi de l'église catholique. Les protestans en ont retranché plusieurs sacremens et des rites, qui cependant, à ne les juger même qu'à l'aide des lumières de la raison, peuvent être conservés, non-seulement sans danger, mais encore avec utilité. La confirmation rappelle des principes de morale, et leur donne une origine céleste qui en persuade la pratique et fait redouter l'infraction. Le culte des images orne les temples, et présente des exemples de vertus : c'est l'écriture des ignorans, qui forment toujours le plus grand nombre. La pratique de la confession offre souvent au malheureux un conseil et un consolateur, comme l'extrême-onction appelle l'espérance auprès du moribond. Il est certain qu'un acte de religion joint au mariage ne peut imprimer dans l'âme plus de respect pour cet engagement, d'où dépend le bonheur de la vie. La prière pour les morts est un hommage; elle est toute à la fois consolante et religieuse. Enfin l'idée de la présence réelle de la divinité donne, pour ainsi dire, de la substance aux cérémonies pompeuses de l'église catholique, et les rend aussi touchantes qu'elles sont augustes. S'il s'étoit glissé quelques abus dans ces

pratiques, il falloit les réformer et non les détruire.

Le célibat des prêtres et leur consécration a fait du clergé un corps séparé dans l'état. Le concile de Trente a publié, sur la discipline de ce corps et sur ses priviléges, des canons qui n'ont pas été généralement adoptés, même par les catholiques. *Pie* IV eut soin que les réglemens qui regardoient l'autorité du chef, fussent enveloppés de tant d'ambiguités, qu'on pût ou la soutenir en entier, ou en retrancher une partie, selon les circonstances.

Les ordres religieux ont été obligés, dans ce concile, de se mettre sous une des quatre règles de *Saint-Augustin*, de *Saint-Benoît*, de *Saint-Bernard* ou de *Saint-François*. Ces ordres s'étoient fort multipliés. Jusqu'au douzième siècle les fonctions ecclésiastiques, l'instruction des peuples et la célébration des mystères étoient confiées exclusivement aux membres du clergé répandus dans les campagnes à la tête des paroisses, ou réunis dans les villes en colléges de chanoines réguliers ou séculiers, sous le gouvernement hiérarchique des évêques. Les moines cependant pulluloient alors en Europe; mais destinés à la vie ascétique et laborieuse, ils remplis-

soient l'un et l'autre emploi en édifiant les peuples par leur régularité, et en leur donnant l'exemple du travail dans le défrichement des terres des vastes contrées incultes. Le goût des lettres entra aussi dans les grands monastères. La haute noblesse et les princes même alloient y chercher de l'instruction. Les ruches mères, si l'on peut se servir de ce terme, envoyoient de tous côtés de nombreux essaims. Plusieurs villages ou bourgs, des villes même doivent leur origine aux rassemblemens que la célébrité des fêtes occasionnoit autour des abbayes.

Ces *moines* ne doivent pas être confondus avec les *religieux*, qui parurent vers le douzième siècle. La plupart ne se bornèrent pas à la vie contemplative et au travail des mains. Ils s'immiscèrent dans le ministère. La régularité des disciples de Saint-François, leur sobriété, leur désintéressement, méritèrent, la vénération des peuples. Le talent des Dominicains pour la chaire leur acquit beaucoup d'estime. Il sortit de ces ordres des docteurs célèbres. Plusieurs furent admis dans le sacré collége et décorés de la tiare. Il se trouva à la conclusion du concile de Trente, sept généraux d'ordres, avec chacun plusieurs

religieux, qui s'y distinguèrent par leur science et leur éloquence.

On ne doit pas oublier les jésuites, qui, sans être anciens, étoient déjà fort répandus. Plusieurs moyens ont contribué à leur accroissement. L'instruction de la jeunesse leur fournissoit des sujets : les connoissant dès l'enfance, ils ne les prenoient pas au hasard, mais ils les choisissoient tous doués d'esprit, d'aptitude aux sciences ou de talens particuliers, et propres à concourir à *la plus grande gloire* de l'ordre. Les belles-lettres, dans lesquelles ils se distinguèrent, leur attirèrent l'estime générale. Les missions portèrent leur réputation et leur crédit par tout l'univers. Enfin, le vœu particulier d'attachement au Saint-Siége et d'obéissance au pape, a intéressé les souverains pontifes à leur agrandissement. Ils sont devenus colosse, et tout colosse menace ruine et est près de sa chûte. *Pie* V, successeur de *Pie* IV, se servit beaucoup d'eux pour tâcher de faire recevoir par les états catholiques les canons concernant la discipline. Ceux qui les adoptèrent ne le firent qu'avec des explications ou des restrictions propres à borner les prétentions de la cour de Rome. Cependant *Pie* V s'opiniâtra à

Pie V. 1559.

la soutenir. On lui doit la fameuse bulle *In cœnâ Domini*, qui se lit tous les ans le jeudi saint, et qui déclare excommuniés les princes qui attenteront aux priviléges ecclésiastiques. Il créa, de son autorité, *Cosme de Médicis*, grand-duc de Toscane, malgré les protestations de l'empereur, suscita des embarras à la reine *Elisabeth*, et forma une ligue contre les Turcs. Il eut le plaisir d'apprendre qu'ils avoient été battus à la fameuse bataille de Lépante. Quelque pieuse qu'ait été la vie de *Pie* V, le peuple de Rome ne laissa pas de se réjouir de sa mort, à cause de sa sévérité et des rigueurs de l'inquisition. La régularité de sa vie l'a rendu célèbre. Il étoit exempt d'avarice, de tout intérêt sordide, et ne songea jamais à enrichir sa famille.

Grégoire XIII. 1572. Son successeur, *Grégoire* XIII, tâcha de ranimer la guerre contre les Turcs. Il se montra ennemi très-zélé des protestans, favorisa la guerre contre eux dans le Pays-Bas, approuva le massacre de la Saint-Barthélemi en France, et appuya les conspirations contre *Elisabeth*. En tout cela, disoit-on, il n'agissoit que comme homme public, obligé par sa place à ces démonstrations. Comme homme privé, il étoit doux, humain et ami de la paix.

On croiroit difficilement qu'une pareille dissimulation, une opposition soutenue à son caractère, est possible, si on n'en trouvoit encore un exemple dans son successeur.

L'histoire de *Sixte-Quint*, montre ce que peut se promettre un homme de mérite dans un état électif. Il étoit fils d'un simple vigneron, si pauvre que, hors d'état de l'élever, le père fut obligé de le louer dès l'âge de neuf ans à un homme de son village, pour garder ses moutons et ses porcs. Pendant qu'il erroit dans les champs avec son troupeau, passe un religieux de Saint-François, qui lui demande le chemin d'une petite ville voisine. Le jeune porcher non-seulement l'indique, mais se met en devoir de l'accompagner, et le suit malgré ses remontrances. Pendant le chemin, le religieux est si frappé de ses réparties spirituelles, qu'il le présente au gardien de son couvent comme un sujet à conserver. Il s'élève dans la petite domesticité. On lui donne l'habit de frère convers; mais au lieu de se borner aux fonctions de cet état, il s'introduit dans les classes, et montre tant de penchant à l'étude, qu'on l'applique aux sciences. Il devient professeur, docteur, prédicateur, et passe successivement par Sixte V, 1581

toutes les dignités de son ordre, non sans contradictions, parce que outre qu'il étoit poursuivi par l'envie, qui s'attache toujours aux succès éclatans, il se faisoit beaucoup d'ennemis par son caractère impérieux et vindicatif. Mais ses talens lui procurèrent des amis puissans hors du cloître. *Paul IV*, homme austère, qui aimoit la sévérité, le fit inquisiteur-général à Venise. Il exerça sa charge d'une manière dure et si choquante, qu'il s'attira l'animadversion du sénat. Il fut obligé de prendre la fuite. *Pie V*, qui l'avoit aussi protégé, n'étant que cardinal, devenu pape, le fit général de son ordre, évêque, cardinal, et lui donna une forte pension pour soutenir sa dignité.

Il prit le nom de *cardinal de Montalte*, qui étoit celui d'un château de la Marche-d'Ancône, près du petit village *des Grottes*, lieu de sa naissance. Parvenu à cette dignité éclatante, *Montalte* s'enveloppe, pour ainsi dire, d'obscurité, s'enfonce dans la retraite, ne s'occupe que d'œuvres de piété, paroît rarement aux consistoires, affecte d'être si cassé, si infirme, qu'il faisoit pitié à tous ceux qui le voyoient. Il vécut quinze ans dans cet état de contrainte.

Au conclave qui suivit la mort de

Grégoire XIII, il ne se mêla d'aucune intrigue ; à peine se prêtoit-il aux démarches qu'on faisoit pour lui : « Je « cepterai, disoit-il aux cardinaux « qui travailloient à l'élever, je n'ac- « n'accepterai qu'à condition que vous « gouvernerez pour moi ». Tandis qu'on alloit au scrutin, il toussoit et pleuroit dans son coin, comme s'il lui fût arrivé quelque malheur. Cependant il comptait attentivement les voix. S'en voyant plus de moitié, le vieillard prétendu, qui n'avoit que soixante-quatre ans, sort de sa place, jette son bâton, et paroît grandi d'un pied. Cette subite métamorphose étonne les cardinaux. Le doyen s'écrie qu'il y a erreur dans le scrutin. « Non, crie *Montalte*, d'un « ton encore plus haut, le scrutin est « bon ». Il entonne le *Te Deum*, d'une voix à faire retentir la voûte, et prend le nom de *Sixte V*.

Quand le pape marcha vers l'église de Saint-Pierre pour être intronisé, le peuple, aussi surpris que les cardinaux, ne reconnoissoit pas ce *Montalte* décrépit et infirme. Selon la coutume, ils crioient : « Saint-Père ! abondance et « justice ! — Abondance, répondit-il ; « priez Dieu qu'il vous la donne ; moi, « je vous donnerai la justice ». Il tint

parole. Aucun pape n'a eu plus de sévérité, et Rome en avoit besoin. La licence la plus effrénée régnoit dans l'état ecclésiastique. *Sixte* publia des lois rigoureuses, et les fit exactement observer. Au lieu de relâcher, pour son couronnement, les criminels détenus en prison, selon la coutume de ses prédécesseurs, il en fit exécuter quatre des plus coupables ; ce qui répandit la consternation parmi les brigands. Les environs de Rome étoient infestés de bandits. *Sixte* promit leur grâce à tous ceux qui viendroient se rendre dans l'espace de trois mois, sans qu'ils pussent l'espérer après ce terme. De plus, il promettoit cinq cents écus à ceux qui livreroient quelques-uns de leurs complices. Il fit, en même-temps, défense expresse à toutes sortes de personnes, sans exceptions, d'avoir la moindre correspondance avec eux, de leur vendre ou donner des vivres, le couvert ou des habits, sous peine de galères, de la potence ou même de la roue. En moins de six mois, tous les brigands furent pris ou disparurent.

Si l'on trouve quelque chose à reprendre dans les moyens obliques par lesquels *Sixte-Quint* parvint à la souveraine puissance, on ne peut que louer

l'emploi qu'il en fit. Il réprima la mendicité, détruisit les priviléges nuisibles au bon ordre, embellit la ville, y fit jaillir des fontaines, éleva des obélisques, bâtit des ponts, des églises, des palais et des hôpitaux, répara et rendit somptueuse la fameuse bibliothèque du Vatican. Ses soins s'étendirent au-dehors. Il eut des troupes disciplinées, et fit fortifier ses places frontières. Il avoit des espions dans toutes les cours, et étoit bien instruit du secret des cabinets. On ne peut le blâmer d'avoir élevé les fils de sa sœur, d'autant plus qu'ils le méritoient. Pourquoi refuseroit-on à un homme qui ne doit sa haute fortune qu'à lui-même, de la partager avec sa famille? Mais il ne se laissa pas gouverner.

Il rendit justice à ceux qui professoient des sentimens opposés aux siens. Il marqua publiquement de l'estime pour la reine *Elizabeth*, pour *Jeanne*, reine de Navarre, mère de *Henri IV*, pour ce jeune prince, et pour *Condé*, son cousin, qui, non contens de braver ses excommunications, eurent l'audace de faire afficher leur appel aux portes du Vatican. A la vérité, il protégea les ligueurs de France, tant qu'ils eurent à leur tête le duc et le cardinal de Guise; mais la mort des chefs lui fit prévoir le

déclin du parti, et il étoit au moins indifférent aux succès de la ligue quand il mourut, laissant un grand trésor, malgré ses magnifiques dépenses.

Urbain VII, 1590. Grégoire XIV, 1590. Innocent IV, 1591. Clément VIII, 1592. Léon XI, 1605.

En deux ans, quatre papes montèrent sur le trône : *Urbain VII*, qui ne fut même pas couronné ; *Grégoire XIV*, qui ne régna que dix mois, et qui, en peu de temps, dépensa presque tout le trésor de *Sixte-Quint*, au profit de la ligue de France. *Innocent IV* siégea peu de mois. *Clément VIII* se déclara aussi pour la ligue. Cependant il donna l'absolution à *Henri IV*, et prononça la dissolution de son mariage avec *Marguerite de Valois*. *Clément VIII* vit commencer les disputes sur la grace et le libre arbitre, qui ont donné naissance aux *molinistes* et aux *jansénistes*. Il se montra peu favorable aux *jésuites*, qui soutenoient *Molina* leur confrère. Leurs adversaires étoient les *dominicains*. Après la mort de *Clément*, on tâcha de mettre un jésuite sur le siége pontifical: mais la faction ne réussit pas. *Léon XI*, qui remplaça *Clément*, ne vécut que vingt jours. La faction jésuitique reprit courage ; elle mit sur les rangs le jésuite *Baronius*, homme d'un grand mérite. Toutes les voix se réunissoient en sa faveur ; il ne lui en manquoit plus que

très-peu, lorsque tout-à-coup, comme par inspiration, les suffrages tournèrent sur le cardinal *Borghèse*.

Il prit le nom de *Paul V*. Son pontificat est fameux par la querelle qu'il eut avec la république de Venise qu'il excommunia. Cette république plus ferme que beaucoup de potentats, força le pape de retirer ses anathêmes. *Henri IV* fut médiateur de cet accommodement. Les disputes théologiques au sujet de la grace recommencèrent sous le règne de *Paul V* avec animosité. Il imposa silence aux combattans jusqu'à sa décision qui ne parut jamais. Quelques esprits chagrins et frondeurs ont reproché à ce pape une grande indolence. Pour les réduire au silence, il suffit de faire remarquer que sous son pontificat les Romains jouirent d'une grande tranquillité, bonheur que les princes ne procurent jamais à leurs peuples sans travail et sans sollicitude. Rome jouit du même avantage sous *Grégoire XV* son successeur. Il avoit été élevé chez les jésuites et leur montra beaucoup d'attachement. Il étoit savant, et il a laissé plusieurs ouvrages.

Paul V, 1605. Grégoire XV, 1621.

A la science, *Urbain VIII*, successeur de *Grégoire*, joignit le goût des lettres agréables. Il passoit pour un des meilleurs poëtes latins et italiens de son

Urbain VIII, 1623.

temps. Sa verve ne s'exerça que sur des sujets pieux. Fait pour la tranquillité qui convient aux gens de lettres, il eut le chagrin de voir la sienne troublée par des attaques que le *docteur Richer* donna en France à l'autorité temporelle des papes. Il paroît qu'*Urbain* auroit desiré que ces matières ne fussent pas remises sur le tapis, qu'on les laissât pour ainsi dire dormir, disposé lui-même à ne les pas réveiller.

Innocent X, 1644.

Le règne d'*Innocent* X, son successeur, se passa en intrigues, entre sa belle-sœur *Olimpia*, et la bru de cette femme, *la princesse de Rossano*. Tour à tour elles prenoient un ascendant exclusif sur l'esprit de ce foible pontife. L'instabilité de son caractère se remarque aussi dans sa conduite à l'égard de la famille des *Barberins*, il les disgracia, les ruina et les força de fuir, les rappela, les accueillit et les honora de sa confiance.

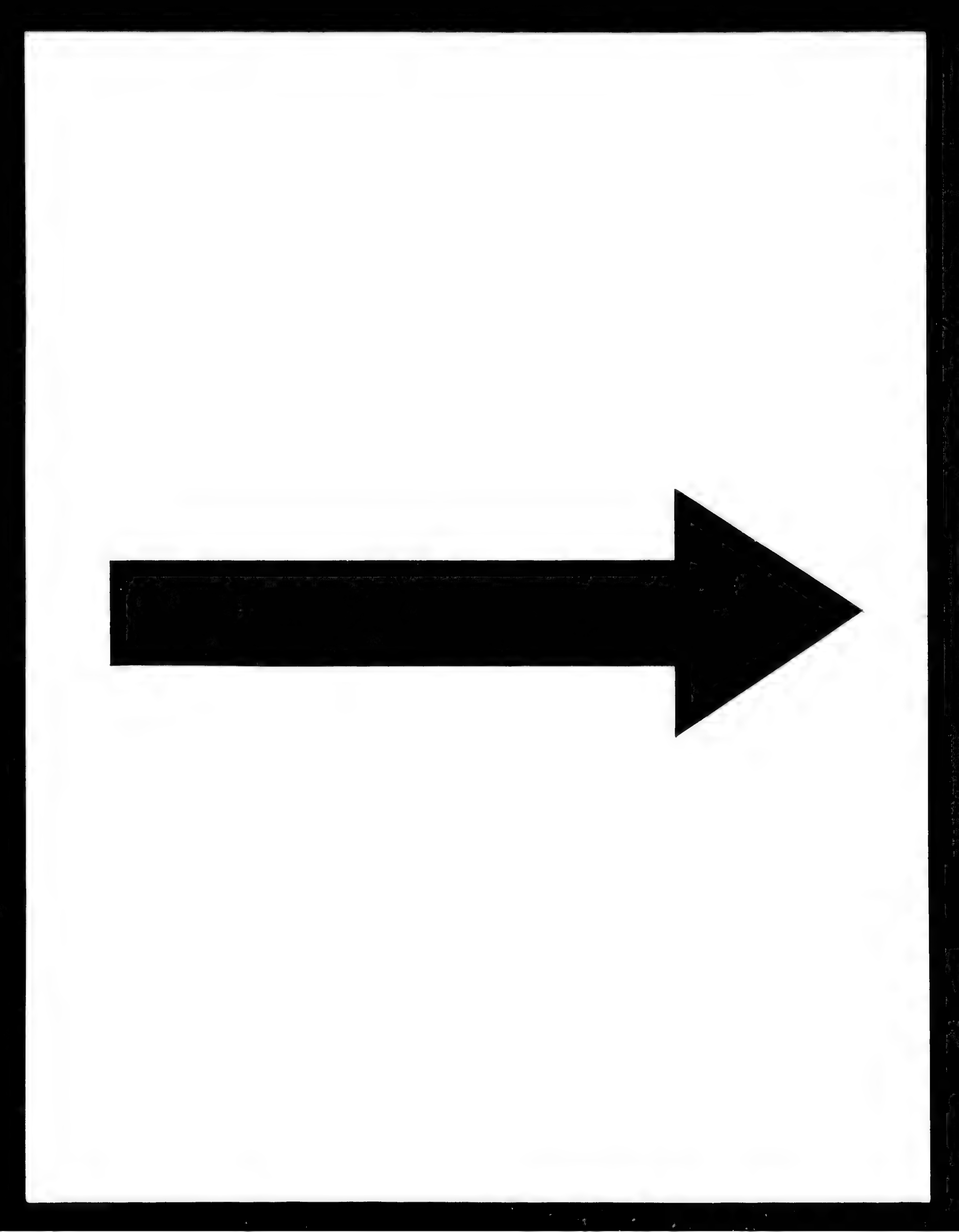
Alexandre VII, 1655. Clément IX, 1667.

Le cardinal de *Retz* a dit d'*Alexandre* VII, son successeur, « que sa foi-« blesse dans les grandes choses, étoit « en proportion de son attachement « pour les petites ». Mais on ne doit pas juger un pontife d'après la déclaration d'un factieux. Il avoit montré beaucoup d'austérité avant son pontificat. On ne

doit pas conclure des reproches faits par les Jansénistes qu'Alexandre ait renoncé à ses austérités et à la pratique des vertus chrétiennes. Ces hommes déclamèrent violemment contre ce pape qui avoit condamné par une bulle la doctrine de *Jansénius*. Clément IX, qui monta ensuite sur le saint-si[illegible] gouverna moins par lui-même, q[illegible]il en fût capable, que par le c[illegible] *Chigi* auquel il croyoit être red[illegible] de la tiare. Il ne la porta que deux ans. On dit qu'il étoit pieux et aumônier. Une intempérance de table qui lui étoit habituelle, et dont il avoit la foiblesse de faire parade, le conduisit précipitamment au tombeau.

Il fut remplacé par *Clément X*, qui régna six ans, gouverné aussi par un cardinal qu'il avoit aussi adopté. Quelquefois cependant sa dépendance lui pesoit. Il le fit sentir à la vérité un peu tard à ce ministre. Pressé par lui dans sa dernière maladie de faire une chose qui n'étoit pas de son goût, il lui répondit : « Vous devez vous contenter « d'avoir été pape pendant six ans, « souffrez que je le sois seulement pen- « dant six heures ». *Innocent XI*, son successeur, étoit modeste, retiré et économe.

Clément X, 1670.
Innocent XI, 1676.



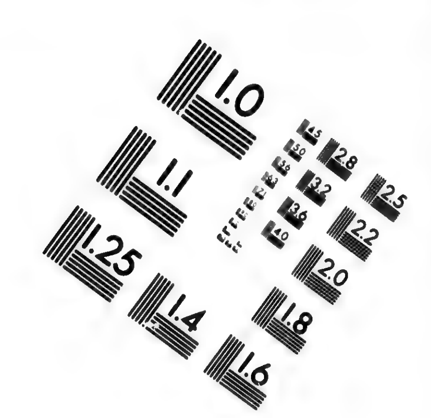
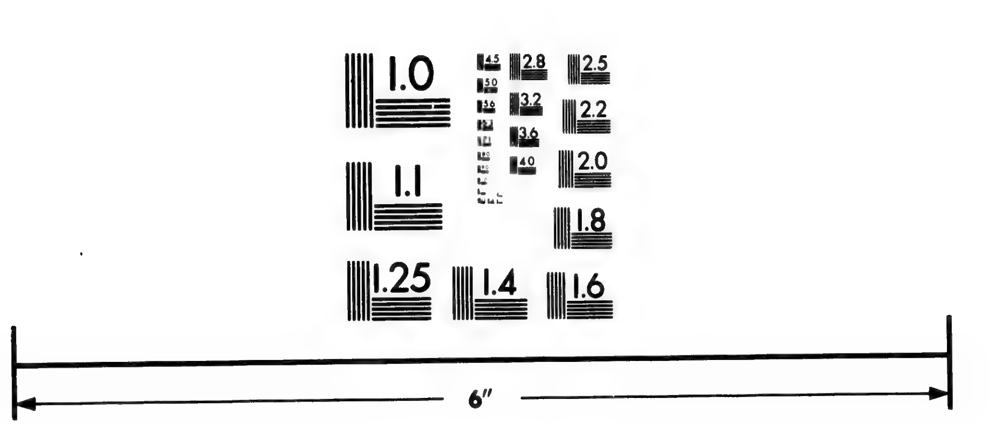
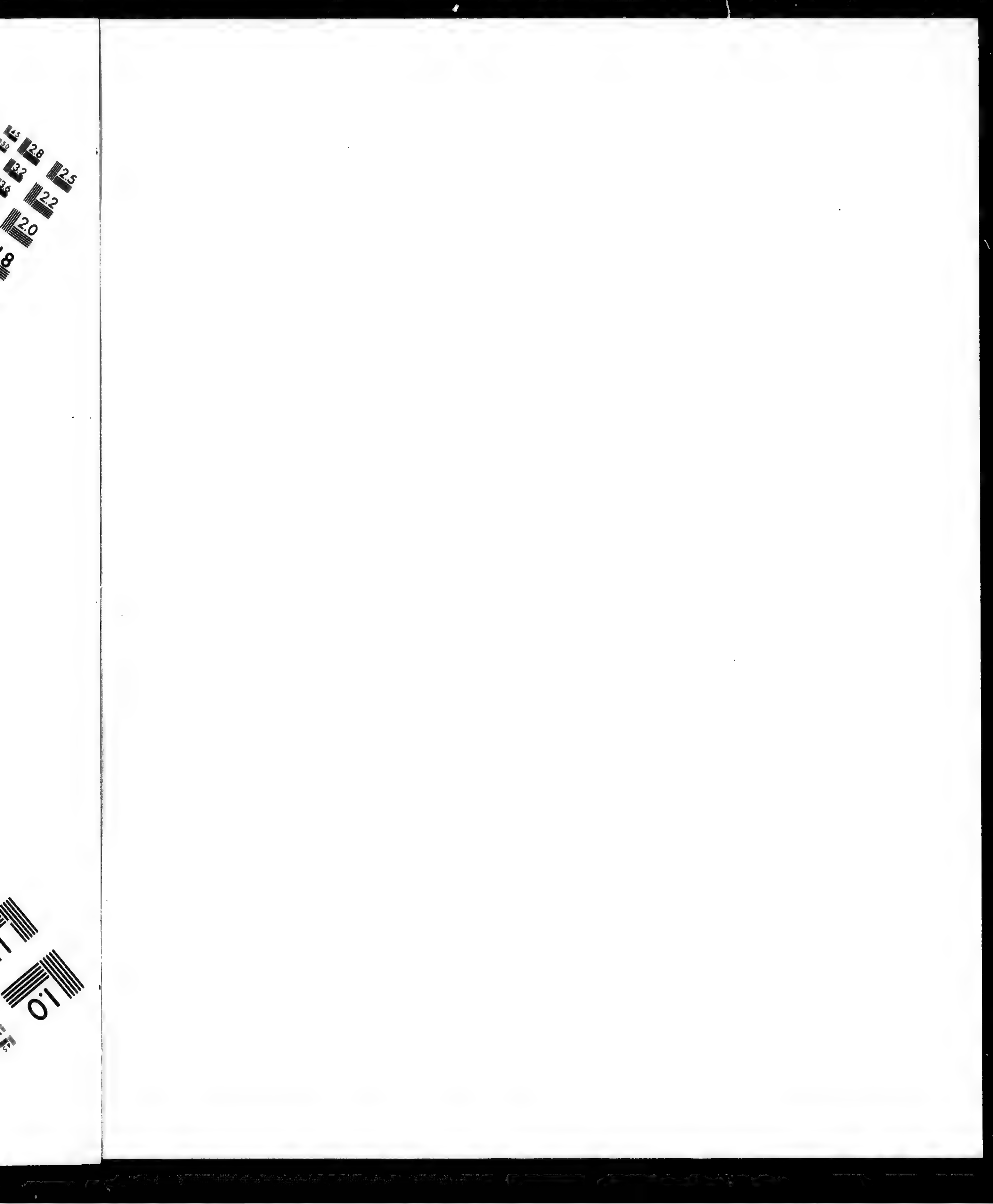


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





De son temps parut le *quiétisme* et le *molinosisme*, genre de spiritualité dangereuse par les conséquences qu'on en peut tirer, et qui peuvent mener au libertinage.

Alexandre VIII, 1689. Innocent XII, 1691.

Alexandre VII, successeur d'*Innocent*, ne siégea que deux ans. Etant fort vieux, il se hâta d'enrichir sa famille. On lui en fit des reproches. « Oh! oh! dit-« il, il est vingt-trois heures et demie ». *Innocent* XII, son successeur, se conduisit d'une manière toute opposée. Il se déclara contre le *népotisme*, et donna contre cet usage une bulle qu'il fit signer par tous les cardinaux. Elle fixoit à une somme modique, ce que les papes les moins indifférens pouvoient accorder à leurs neveux. Le quiétisme lui donna aussi des peines. Il se reproduisit sous l'égide d'un respectable prélat de France. La docilité de *Fénélon*, sa soumission à la bulle qui flétrissoit son livre des *Maximes des Saints*, fit disparoître ce systême qui pouvoit tromper les ames tendres et dévotes.

Clément XI, 1700.

Par un exemple unique, *Clément* XI refusa la tiare pendant trois jours, et ne céda qu'aux fortes instances du sacré collége. Son pontificat est fameux par deux actes contradictoires à l'égard des jésuites : la condamnation des *cérémonies chinoises* qu'ils craignoient, et celle

du *pére Quesnel* qu'ils desiroient. La grace est-elle efficace par elle-même? De quelle manière et jusqu'à quel point? Est-ce en vertu du mérite et des démérites prévus, que Dieu prédestine à la gloire ou à la peine? Comment l'homme agit-il librement avec cette impulsion qui ne peut jamais manquer son effet? Voilà les questions abstraites qui n'auroient jamais dû sortir des écoles.

Elles ont cependant occupé les meilleures têtes de l'Europe, et excité des troubles dans l'église, non-seulement sous *Clément* XI, mais encore sous ses successeurs, *Innocent* XIII, *Benoît* XIII et *Clément* XII. *Benoît* XIV auroit voulu les faire oublier. Il y travailla avec quelques princes aussi bien intentionnés que lui, mais inutilement. L'obstination des théologiens prévalut toujours sur ses mesures de prudence. On attribuoit cette opiniâtreté aux jésuites qui avoient provoqué la fameuse bulle *unigenitus*, dont l'acceptation exigée, ou rejetée, a presque causé un schisme dans l'église de France.

Innocent XIII, 1721. Benoît XIII, 1724. Clément XII 1730. Benoît XIV, 1740

Clément XIII soutint cette société chancelante, attaquée dans toutes les parties du monde; mais *Clément XIV* lui porta le coup mortel, par sa bulle

Clément XIII, 1758. Clément XIV, 1769.

du 21 janvier 1773, qui abolit pour toujours l'institut des Jésuites. On a dit que c'étoit dans cette intention que les princes catholiques lui avoient procuré la tiare. Il passa de la cellule d'un cordelier, dans le palais des souverains pontifes, et conserva sur le trône, l'esprit qui le distinguoit dans le cloître. Il étoit peu communicatif et sévère. On regrettoit cependant quand on pouvoit l'entretenir, qu'il ne daignât pas se livrer davantage à la société. Il vivoit renfermé, solitaire, comme inquiet et esclave de précautions.

Pie VI, 1779. Pie VII, 1800. *Pie VI*, élevé sur le saint-siège dans un temps difficile, lorsque les souverains, comme ligués, attaquoient de tous côtés, les priviléges et les richesses du clergé, a combattu pour ce précieux patrimoine, pendant tout son règne, non par des actes de violence, des excommunications et des anathêmes : ces armes n'étoient plus redoutées ; mais par des négociations pacifiques, des complaisances bien ménagées, et de douces insinuations, qui ont quelquefois réussi. *Pie VI* s'est trouvé exposé aux malheurs de la guerre qui a ravagé l'Italie. Il a vu Rome renoncer à la puissance papale, et s'ériger en république, sous la protection des Français.

Arraché de son trône, promené d'exil en exil, souvent renfermé dans des prisons où le simple nécessaire lui étoit accordé, *Pie VI* est mort à Valence en Dauphiné, le 19 août 1799, âgé de quatre-vingt deux ans, modèle d'une piété sincère et d'une patience vraiment chrétienne, exercée par les contradictions, les inquiétudes et les fatigues de ses longs voyages dans les pays les plus difficiles et les saisons les plus fâcheuses; voyages qu'on lui fit entreprendre sans égard pour son âge, pour ses infirmités, ni pour la rigueur des saisons. Le nouveau gouvernement de France a tâché de réparer les injustices et les torts de l'ancien, en honorant les cendres de ce vieillard vénérable, et lui faisant sur le lieu de son décès, des obsèques dignes de son rang entre les souverains, et de sa vertu.

A *Pie VI*, a succédé le cardinal *Chiaramonte*, de l'ordre de Saint-Benoît, qui a été élu à Venise, où le sacré collège s'étoit rassemblé. Il l'a ramené à Rome, en juillet 1800.

SAVOIE.

Savoie entre le Piémont, le Valais, la Suisse, le Rhône, le Dauphiné et la Provence: Piémont, entre la Savoie, le mont Férat, les Alpes maritimes et le Tésin. Sardaigne, entre la Corse, l'Italie, la Barbarie et l'Espagne.

La Savoie est hérissée de montagnes, peu fertile en grains, mais couverte d'excellens pâturages. Il y a des cîmes où la neige et la glace ne fondent jamais. Le gibier est excellent, et le poisson d'eau douce abonde. La nature fort variée en Savoie, dédommage le voyageur de l'uniformité des grandes plaines du Piémont; mais la fertilité de ce dernier pays compense avantageusement le plaisir qu'on éprouve à la vue des bizarreries et des beautés pittoresques de l'autre. On trouve de tout dans les états du duc de Savoie : forêts, lacs, fontaines, cascades, rivières, torrens, grottes, rochers coupés à pic, pentes douces et couvertes d'herbes. La partie la plus agréable est le comté de Nice, sur la Méditerranée; on n'y sent point les rigueurs de l'hiver. On y jouit d'un air pur, d'un ciel serein et d'un printemps presque continuel. Le Savoyard est laborieux; il aime son pays, n'en sort que pour mettre à contribution, par son travail, les pays voisins, et revient dans le sien avec une allégresse

toujours nouvelle. Il est renommé par son attachement à ses princes.

Le Piémont nourrit une quantité considérable de bœufs. Les habitans font aussi un grand commerce de soie : c'est la meilleure de l'Italie. La Sardaigne donne au duc de Savoie le titre de roi. L'air de cette île, du temps des Romains, passoit pour très-mal sain : c'étoit là qu'ils exiloient ceux dont ils vouloient se défaire promptement. Cependant, soit à cause des défrichemens, ou pour d'autres raisons physiques, on ne s'aperçoit pas maintenant de cette insalubrité. Les habitans sont un mélange des nations qui ont habité cette île : Carthaginois, Romains, Vendales, Maures, et postérieurement, Pisans et Génois. Elle est gouvernée par un vice-roi. On remarquera que le roi de Sardaigne, dont les états sont les moins étendus entre ceux des princes couronnés, a trois capitales : *Cagliari* en Sardaigne, *Chambéri* en Savoie, et *Turin* en Piémont. Celle-ci est sa résidence la plus ordinaire.

Les principaux habitans de la Savoie du temps des Romains étoient connus sous le nom d'*Allobroges*. Ils occupoient la partie des Alpes que les Romains eux-mêmes appeloient la *citadelle de l'Ita-*

lie, parce que c'étoit le meilleur rempart qu'ils eussent contre les invasions des peuples occidentaux, sur-tout contre celle des Gaulois.. Comme la mer par son flux et reflux laisse des amas d'eau dans les cavités qu'elle remplit et qu'elle abandonne, de même le flux et reflux des nations à travers l'énorme chaîne de rochers, qui s'étend depuis la côte de Gènes jusqu'au golfe de Venise, a dû laisser dans les vallées des peuplades qui ont surnagé après l'espèce de tempête qui a bouleversé l'empire romain.

On ne sait presque rien de ce qui s'est passé dans ces rochers, jusqu'au milieu du huitième siècle. Vers 750, on voit un comte de Maurienne étendre sa domination sur les petits états qui l'environnent. L'histoire se repose pendant à peu près trois cents ans, et nous montre vers l'an mil, un *Amé*, comte de Savoie, parent de l'empereur *Othon III*. On croit que ce Saxon a été le chef de la race qui naguères tenoit le sceptre des Alpes. Cet *Amé* a passé dans son temps pour le plus généreux et le plus doux des souverains: bien digne d'être la tige d'une famille, qui entre toutes celles qui ont porté la couronne, s'est distinguée par les vertus bienfaisantes, sans négliger les vertus

militaires. Leur titre étoit alors celui de comtes de Maurienne, ensuite comtes, puis ducs de Savoie.

On raconte de *Berold*, fils d'*Amé*, des exploits fabuleux. Les annales commencent à prendre quelqu'air de vraisemblance sous *Humbert I*, son fils, grand guerrier, qui mourut vers 1048. Il reçut de son père l'exemple des fondations pieuses, et le transmit à ses descendans avec un grand respect pour les dogmes et la pratique de la religion. Alors ces princes ne prenoient que le titre de *comtes*. *Amédée*, premier fils de *Humbert*, renommé pour sa bravoure et sa magnificence, mourut sans enfans, et laissa son comté à *Othon*, son frère, qui ajouta à ce premier titre celui de *marquis d'Italie*. Plus heureux par le mariage que ses prédécesseurs par les armes, il eut en dot d'*Adélaïde*, héritière de *Suze*, le duché de Turin, le Val-d'Aoste, et plusieurs terres et châteaux sur la côte de Gènes.

Amédée II, son fils, jouit paisible- Amédée II, 1048.
ment avec sa mère des beaux domaines Humbert II, 1072.
qu'elle avoit joints à la Savoie. Il mourut Amédée III, 1108.
avant elle. A la mort de cette princesse, Humbert III, 1148.
Humbert II, son petit-fils, eut à défendre ses droits contre les maris de ses sœurs, qui prétendoient au partage de

la succession. A quelques apanages près, elle fut adjugée entière à *Humbert*, en vertu de la loi salique, que la Savoie avoit adoptée, avec cette exception, néanmoins, qu'au défaut des mâles, les filles pouvoient succéder. *Humbert* laissa *Amédée III*, son fils mineur, sous la tutelle de sa mère, Elle se maria au marquis de *Montferrat*. Quand il fut en âge, le beau-père et le beau-fils prirent la croix. Le climat d'Orient et les fatigues de l'expédition causèrent au jeune prince une maladie dont il mourut en revenant. Il laissa un fils nommé *Humbert III*. En restant dans ses domaines, rendant ses peuples heureux, faisant exactement justice, ne prenant jamais les armes que forcé, et les déposant aussitôt qu'il pouvoit amener ses ennemis à des conditions équitables, remplissant exemplairement les devoirs de la religion. *Humbert III* a acquis le titre de saint. Il portoit plus habituellement l'habit de moine de Cîteaux que les marques de sa souveraineté. Cette dévotion ne paroissoit pas extraordinaire alors. Il sut allier le costume monastique avec le goût du mariage. On lui compte quatre femmes, dont l'avant-dernière seule lui donna un successeur.

Thomas Ier, 1183. *Thomas*, resté en bas-âge, fut mis

sous la tutelle de *Boniface*, marquis de Montferrat, son parent. *Thomas* vit le commencement des guerres de la Savoie avec le Dauphiné. Quoique guerrier, il augmenta ses états, encore moins par ses armes que par la souplesse de son caractère, par l'adresse qu'il eut de se faire des amis dans les cours des empereurs. Il en obtint beaucoup de concessions dans le Piémont, du côté de Gènes et vers la Provence. Son fils aîné, *Amédée IV*, profita des talens lucratifs de son père. Il eut une grande prépondérance en Italie. *Boniface*, son fils, la soutint par beaucoup de valeur; mais la fortune l'abandonna devant les murs de Turin, qui s'étoit révolté. Il fut fait prisonnier par la garnison dans une sortie. Désespéré de se voir captif de ses sujets, obstinés à ne pas lui rendre la liberté, il en mourut de chagrin. *Pierre*, son grand-oncle, fils de *Thomas I*, lui succéda. Il vengea la mort de son prédécesseur, mais seulement en soumettant Turin, sans infliger aux habitans de punitions sévères. *Pierre* prétendoit sur Genève des droits de propriété; mais il se contenta de l'hommage du comté de cette ville. Ce prince est nommé par les historiens, *sage*, *prudent*, *discret*, *circonspect*. Il avoit vécu

Amédée IV, 1233.
Boniface, Pi 1253.
Pierre, 1263.

dans sa jeunesse, retiré et adonné à l'étude. Ce goût ne l'empêcha pas de montrer des talens éclatans.

Philippe, 120[illegible]. Amédée V, 1285. Edouard, 1323. Aymond, 1329.

Philippe, son frère, avoit commencé comme lui par une vie de retraite; occupé des devoirs ecclésiastiques, dont il avoit embrassé la profession. Il la quitta, dit-on, par ambition, lorsqu'il se vit dans le cas de succéder à son frère, et se maria. Quelque motif qui l'ait décidé à renoncer à son premier état, il fut bon prince, ne laissa point entamer ses possessions par ses voisins, qui croyoient avoir bon marché de son inexpérience. Il rendit ses peuples heureux. *Pierre* n'eut point d'enfans. Il appela au trône après lui *Amédée V*, son neveu. La valeur et les succès de ce prince l'ont fait surnommer *le Grand*. Il le fut réellement, soit à la tête des armées, soit au timon du gouvernement. *Amédée* affermit la puissance de sa maison, recula les frontières de ses états, fut le médiateur et l'arbitre de ses voisins. Respecté dans la chrétienté, il se rendit aussi fameux chez les infidèles, par des victoires sur les Maures et les Sarrasins. *Edouard*, son fils, a été surnommé *le libéral*. Des guerres soutenues avec valeur, mais non pas avec la prudence et les succès de son père, chan-

gèrent la situation prospère de la Savoie. Il la laissa moins forte et moins florissante à *Aymond*, son fils. Le surnom de *pacifique*, que celui-ci mérita, indique sa vertu dominante ; mais il ne la porta pas jusqu'à fuir la guerre, quand l'intérêt de ses états l'exigeoit. Le souverain du Dauphiné, émule perpétuel du souverain de la Savoie, éprouva la force de ses armes. On blâme *Aymond* d'avoir été trop adonné aux femmes. C'est la première fois que l'histoire reproche quelque défaut aux comtes de Savoie : non pas qu'ils n'en eussent ; car quel est l'homme, et sur-tout le prince qui en est exempt ? mais ils ont sans doute tellement été couverts par leurs qualités estimables, qu'il n'en est pas resté de mémoire.

Son fils, *Amédée* VI, a été surnommé *le comte Vert*, parce qu'il affectionnoit de préférence cette couleur, sous laquelle il avoit remporté la palme d'un tournois fameux. Il eut le chagrin de voir passer le dauphiné entre les mains du roi de France, et de se voir par-là un voisin plus dangereux que n'avoient été les *dauphins*. Envain il tenta de déterminer en sa faveur le dauphin *Humbert*, qui, privé d'enfans, cherchoit, pour ainsi dire, un maître à ses

Amédée VI, 1343.

états. Il y avoit entre les maisons de Dauphiné et de Savoie, une ancienne rivalité qui empêcha *Amédée* d'obtenir la préférence. Ce fut la seule de ses entreprises qui ne lui réussit pas. Aucun de ses prédécesseurs n'avoit acquis autant de gloire. Les historiens le nomment *protecteur du Saint-Siége*, *défenseur de l'église*, *l'appui le plus inébranlable de la puissance impériale*, *l'ami et le vengeur des princes malheureux*, *le conseil et le médiateur des souverains et des monarques*. Ces titres sont d'autant plus glorieux, qu'ils ne coûtèrent rien à ses peuples. Il fut toujours en guerre, et ses états furent toujours en paix. Il recula considérablement ses frontières du côté du Valais et du Piémont. Pour comble de gloire, il secourut les empereurs de Constantinople, comme il avoit secouru ceux d'Allemagne. Ses armes glorieuses relevèrent en Asie comme en Europe, des trônes abattus.

Amédée VII, 1382. Amédée VIII, 1391. C'est beaucoup à un fils de se faire une réputation après un tel père. *Amédée* VII fut aussi recherché par les princes voisins et éloignés. Belliqueux, sans être à charge à ses états, la douceur, la modération de son gouvernement, lui valurent la vallée de Barcélo-

nette, Nice, Vintimille, qui se donnèrent volontairement à lui. On l'a nommé le *comte Rouge*, à cause de la couleur de ses cheveux. Il laissa un fils de huit ans. La régence fit naître un grand différend entre *Bonne de Berri*, aïeule d'*Amédée* VIII, et *Bonne de Bourbon*, sa mère. Les grands se partagèrent entre les deux *Bonnes*. La mère l'emporta et gouverna à l'avantage de son peuple. Ce prince accrut ses états du comté de Genève et de plusieurs terres dans la Bresse et le Bugey. Il eut part à toutes les grandes affaires de son temps. On remarque qu'au milieu des occupations du gouvernement, dont il étoit très-capable, brave guerrier, habile négociateur, profond, politique, prince vigilant et juste, il se préparoit une retraite, non-seulement pour se délasser des soins de la souveraineté, mais encore pour les oublier et se soustraire à la gêne et à l'éclat de la grandeur.

Ce lieu, dont jamais ne devoient approcher ni œuvres pénibles, ni faste, ni contrainte, est une vallée délicieuse, nommée *Ripaille*, près de *Tonon*, capitale du Chablais. *Amédée* conçut l'étrange projet de gouverner ses états, non en abdiquant la souveraineté, mais

en écartant ses détails, et ne se réservant que la surintendance. La mort de sa femme le mit en état d'exécuter son plan, malgré la jeunesse de son fils, qu'il ne crut pas un obstacle, puisqu'il devoit conserver la surveillance. Son parti bien pris, *Amédée* institue un ordre de chevalerie, sous l'invocation de *St.-Maurice*, patron de la Savoie. Il le compose de six gentilshommes, qui avoient vieilli à la tête des armées et dans le maniement des affaires; il s'établit leur chef sous le nom de *Doyen*. Ils devoient avoir chacun leur appartement séparé, près du couvent des *hermites de Saint-Augustin*, qu'il avoit fondé. Leur habit étoit une robe longue de drap gris, avec un capuce de même, la barbe et les cheveux longs, pour cane un bâton noueux, surmonté d'un bourdon, et une croix d'or au col. Chaque semaine devoit avoir ses jours consacrés à la solitude, d'autres aux affaires de l'état. Le *Doyen* et les six chevaliers étoient astreints, sans vœu, à la plus exacte continence. Tout étant prêt, *Amédée* convoque à *Ripaille* une assemblée des prélats et des principaux seigneurs de ses états. Après un discours plein de sages instructions, il crée son fils chevalier, le déclare prince du Pié-

ment, et lui remet la lieutenance-générale du gouvernement.

Cet homme, si détaché des grandeurs, si ennemi des embarras, accepta cependant la papauté, sous le nom de *Félix*, dans le temps qu'elle ne pouvoit être qu'un fardeau, à cause du schisme qui déchiroit l'église. Il l'abandonna même à des conditions qui marquoient qu'il tenoit encore à l'éclat et à la puissance. On ne voit pas qu'il ait absolument renoncé à la souveraineté de ses états, ni au titre de duc de Savoie. Il paroît seulement qu'il se mêla peu du gouvernement. On ne date le règne de *Louis*, son fils, que du moment de la mort du père. Elle fut précédée de quelques voyages à Ripaille, dont il avoit quitté l'humble retraite, pour la pompe de la papauté. Des auteurs malins ont prétendu que ce n'étoient pas les œuvres de piété qui occupoient le plus le Doyen et ses chevaliers. Cette opinion étoit si généralement répandue, que pour dire : *faire bonne chère*, on disoit, *faire ripaille*, on le dit encore. *Amédé VIII* a été appelé le *Salomon* de son siècle. En lui confirmant cette dénomination, il faudra convenir que les plus sages ont leur moment de folie.

Louis. 1451. *Louis*, son fils, essuya des tracasseries domestiques. Sa complaisance pour un favori, fit des mécontens. Un de ses fils se mit à la tête du parti. Le père s'en débarrassa par l'aide et les artifices de *Louis XI*, roi de France. Ce monarque avoit épousé une fille de *Louis* de Savoie. Le monarque français, à la sollicitation de son beau-père, attire son beau-frère à sa cour et le fait enfermer dans le château de Loches. Les mécontentemens venoient de l'ascendant qu'il laissoit prendre à *Anne de Chypre*, sa seconde épouse : ascendant en quelque sorte excusable, parce qu'elle avoit apporté en dot un royaume, qu'elle étoit la plus belle princesse de son temps, et qu'elle avoit beaucoup d'esprit.

Amédée IX. 1465. On a donné à *Amédée IX*, son fils et son successeur, le surnom de *Bienheureux*. Ce titre regarde l'autre vie et non celle-ci. Car on ne pourroit pas dire *bienheureux* dans ce monde un prince qui avoit des accès si cruels d'épilepsie qu'on le jugea incapable de gouverner. La régence fut disputée entre ses trois frères, et *Yolande*, de France, sœur de *Louis XI*, son épouse. Cette princesse l'emporta par la protection de son frère. *Amédée IX* avoit toutes les vertus d'un particulier estimable,

douceur, affabilité et sur-tout grande charité. Non-seulement il fonda des hôpitaux, mais dans un temps de disette, il vendit jusqu'au collier de son ordre. « Je ne vous vois point de meute, lui « dit un jour le duc de Milan, qui étoit « venu lui rendre visite : je vais vous « la montrer, répond *Amédée*, et il le « mène dans un appartement de son « palais, occupé par des pauvres vieil- « lards qu'il nourrissoit ». Il étoit un des plus beaux hommes de ses états. Sa vertu et ses grâces lui firent pardonner par *Yolande* ses infirmités. Il en eut neuf enfans.

A sa mort la régence auroit dû être conservée à *Yolande*, parce que *Philibert I*, l'aîné des fils qu'il laissoit, n'avoit que sept ans. Elle la possédoit déjà, l'ayant obtenue par la protection de *Louis XI*, son frère. Mais les intérêts étoient changés. Le monarque se défioit de l'attachement qu'il supposoit à sa sœur, pour le parti du duc de Bourgogne son ennemi : il ne protégea donc sa sœur qu'autant qu'il falloit, pour qu'elle ne fût pas tout-à-la-fois, supplantée par ses beaux-frères, et pour qu'elle restât dans sa dépendance. Cette protection même fut quelquefois si peu efficace que la régente se vit enlever

Philibert I. 1479.

son fils par ses beaux-frères, et qu'elle-même fut faite prisonnière. *Louis* XI la délivra quand il fut de son intérêt qu'elle sortît de captivité, et la remit en possession de l'autorité à des conditions qui la faisoient dépendre de sa volonté. Elle mourut. Alors le monarque français s'empara ouvertement de la régence qu'il convoitoit. Pendant ces intrigues le jeune *Philibert* s'occupoit de tournois et des plaisirs qui lui ont fait donner le surnom de *Chasseur*. Ces exercices violens, auxquels il se livroit avec tout l'emportement de son âge, abrégèrent ses jours. Il mourut à dix-sept ans, sans enfans.

Charles I. 1482. Charles-Jean-Amédée. 1489.

Quoique son frère, *Charles premier* n'eût que quatorze ans, il tint avec tant d'habileté les rênes de l'état, qu'on ne s'aperçut pas qu'il étoit gouverné par un enfant. Dans l'âge de l'inexpérience, il montroit une sagesse consommée, beaucoup d'affabilité, une fermeté sans hauteur, propre à en imposer aux princes voisins qui comptoient profiter de sa jeunesse. Il aimoit la lecture et la conversation des savans. Les langues grecque et latine lui étoient familières. Sa cour a été une école de mœurs et de vertus. C'est en faire l'éloge que de dire que *Bayard*, *le chevalier*

sans peur et sans reproche, s'y est formé. Un tempérament foible, qui amena une mort précoce, le ravit aux espérances de ses sujets, à l'âge de vingt et un ans. Il laissa un fils âgé de neuf mois. La régence fut disputée à *Blanche de Montferrat*, sa mère. Elle l'emporta et s'en montra digne, malgré sa grande jeunesse; mais elle perdit son fils à huit ans, par accident. Il se nommoit *Charles-Jean-Amédée*.

Philippe II, comte de Bresse, son grand oncle lui succéda. Il étoit fils du duc *Louis*, et le même que *Louis* XI avoit fait enfermer dans le château de Loches, pour s'être soulevé contre son père. La prison amortit son caractère violent et fougueux. *Amédée le Bienheureux*, son frère, qui avoit procuré sa délivrance, eut toujours à se louer de sa fidélité; mais *Philippe* ne manqua pas l'occasion de se venger de *Louis* XI. Il se joignit aux mécontens de France, et porta les armes contre le roi. Cependant il devint ensuite le général de ce monarque, qui se servoit de l'habileté où il la trouvoit. Le comte de Bresse avoit ambitionné la régence durant l'enfance de ses neveux, *Philibert premier* et *Charles II*, mais jamais désireux d'envahir le trône. Quand la mort du

Philippe II. 1496. Philibert II. 1497.

dernier lui permit de s'y placer, il y porta une réputation méritée de valeur et de capacité dans la guerre. Il fit aussi briller la générosité de son caractère, par la manière dont il traita les grands qui lui avoient été contraires. *Philippe* non-seulement leur pardonna, mais ils éprouvèrent indistinctement ses faveurs, quand ils les méritèrent. Il n'eut pas long-temps à montrer ces qualités estimables. La mort l'enleva la seconde année de son règne. *Philibert* II, son fils et son successeur, régna sept ans. Il mourut d'excès de fatigue à la chasse. On l'appeloit *le Beau*. Il ne laissa pas d'enfans.

Charles III. 1504. *Charles* III, son frère, qui lui succéda, fut surnommé *le Bon*. Il vécut dans un temps malheureux. Pressé entre *Charles-Quint* et *François* I, en vain il employa toutes les ressources de la négociation pour rester en paix; ces princes ne lui permirent pas d'être neutre. Ils envahirent alternativement ses états. Il ne lui restoit que le *Val-d'Aoste*, les *comtés d'Ostie* et *de Nice*, et quelques villes quand il mourut. On convient que le chagrin le précipita dans le tombeau, et y entraîna *Béatrix de Portugal*, son épouse.

Emmanuel Philibert. 1553.

Le grand défaut de *Charles*, fut de vaciller entre les partis, et de se laisser aller, tantôt à l'un, tantôt à l'autre. *Emmanuel Philibert*, son fils, tint une conduite toute opposée, et la tint constamment, ce qui l'a fait nommer *Tête de fer*. Dès l'âge de dix ans il donna une preuve de fermeté, qui annonçoit ce qu'il devoit être un jour. Le pape *Paul III*, vouloit s'emparer du château de Nice. *Emmanuel* y résidoit avec son gouverneur. Celui-ci paroissoit irrésolu; la garnison s'ébranloit. Le jeune prince dit d'un ton ferme : « Il n'y a pas à dé-« libérer, pape ou autre souverain, il « ne faut permettre à aucun d'entrer « dans la citadelle où je suis ». Son avis est suivi, et les fourriers du pape qui marquoient déjà les logemens, se retirent.

Le reste de sa vie, il fut également décisif et constant. Quelquefois il se vit près d'être la victime de sa fermeté dans ses alliances. Il s'étoit attaché au parti de *Charles-Quint*. *Charles-Quint* fit sa paix. En monarque bien supérieur à un duc de Savoie, il oublia *Emmanuel* et abdiqua : ce qui ôtoit au duc toute espérance de recouvrer ses états; mais il ne fut pas déconcerté par ce fâcheux contre-temps, resta inébranlable dans

ses engagemens, triompha de tous les obstacles, et se vit enfin réintégré dans ses états par la paix de *Cateau-Cambresis*, qui lui donna pour épouse *Marguerite* de France, fille d'*Henri* II.

Emmanuel s'appliqua à réparer, par une sage administration, les maux que la guerre avoit faits à tous ses états. On croira, si l'on veut, que ce fut par zèle de religion, et pour rétablir le catholicisme à Genève, qu'il tenta de s'en emparer. Il publia ses motifs, quand l'entreprise fut manquée. *Emmanuel* craignoit singulièrement la nouvelle doctrine, et les divisions qu'elle pouvoit introduire dans ses états. Il arma contre les sectaires; mais il n'exerça pas sur eux les mêmes attrocités qu'en France. Ce prince, si petit en comparaison de l'empereur et du roi de France, se mit en état de s'en faire rechercher, et de leur envoyer des secours importans contre leurs sujets désunis. Il aida aussi les Vénitiens contre les Turcs.

Ce duc est le premier qui ait établi dans ses états une milice nationale. Il pourvut à l'administration de la justice, régla les finances, et mourut comblé de gloire. C'étoit le plus bel homme de son temps. Par la qualité de ses maîtresses, toutes de haut rang, on juge

que l'amour le déterminoit. Il n'eut qu'un fils de *Marguerite de France*, son épouse, « la dixième muse, la mère « des grâces, la fleur des Marguerites, « la perle des Français, le cœur des « charités ». C'est ainsi que la nommoient les poëtes dans leur enthousiasme. L'histoire, moins boursouflée dans son style, dira simplement qu'elle étoit très-belle, que les langues française, latine, grecque, espagnole et italienne, lui étoient familières, qu'elle partageoit avec son époux le goût pour les arts, les belles-lettres et les sciences. Les amours passagers de son mari ne nuisirent point à sa constante passion pour elle.

La première opération de *Charles Emmanuel*, son fils, fut une nouvelle entreprise sur Genève. Elle échoua aussi. Sa seconde entreprise fut l'invasion du marquisat de *Saluces*, entreprise que les troubles de France firent réussir. Le duc de Savoie profita des circonstances fâcheuses où se trouvoit le royaume, pour s'introduire en Provence. Il s'y fit reconnoître souverain dans une assemblée tenue à Aix. Mais l'habileté de *Lesdigueres*, empêcha que ces succès ne fussent constans et décisifs. Ce Général le fit même trembler pour le

Charles Emmanuel. 1580.

Piémont. Dans la détresse où étoit *Henri* IV, *Charles Emmanuel* auroit pu s'assurer la possession du marquisat de *Saluces*, ou en tirer d'autres conditions avantageuses ; mais il n'eut pas cette prévoyance, et quand le monarque français eut vaincu la ligue, il exigea du prince savoyard des restitutions.

Après avoir défendu vigoureusement ses usurpations par les armes, *Charles Emmanuel* sentant sa foiblesse, en vint à la négociation, et se flatta de réussir infailliblement en la conduisant lui-même. *Henri* le reçut gracieusement à sa cour et le combla d'honneurs ; mais sans rien relâcher de ses demandes. Il fallut se soumettre. Le duc n'emporta de son voyage que le triste plaisir de laisser au roi une source d'inquiétudes dans une conspiration dont il fut l'ame, et dont *Biron* fut la victime. De retour en Savoie, le duc jeta sa mauvaise humeur sur Geneve, qu'il voulut encore surprendre. Il échoua de nouveau avec des circonstances humiliantes, puisque ses officiers, pris dans l'attaque, furent pendus comme brigands. Ce malheur ne le découragea pas. Il fit une troisième tentative aussi inutile; une quatrième ne lui réussit pas mieux.

Toujours occupé de projets d'agran-

dissement, *Charles Emmanuel* entretenoit des intelligences en *Chypre*, dans l'espérance de réaliser le vain titre de roi de cette île qu'il portoit. Ses intrigues n'aboutirent qu'à la ruine de ses partisans et à la mort des principaux, que les Turcs firent expirer dans les supplices. Une lueur d'espérance de s'emparer du *Montferrat* qu'il convoitoit depuis long-temps, lui fit recommencer des hostilités auxquelles l'empire et l'Italie prirent part. Elles mirent toute l'Italie en feu. Après beaucoup de sang répandu, un traité rappela les parties belligérantes à l'état où elles se trouvoient au commencement de la guerre.

On a appelé *Charles Emmanuel*, le *père des soldats*. Cette épithète est juste sur-tout dans ce sens qu'il en engendra beaucoup; car il eut toujours les armes à la main. Il se servoit aussi fréquemment de la plume, comme l'attestent ses nombreux traités. Il ne se dissimuloit pas qu'on ne devoit pas trop compter sur sa parole. L'ambassadeur d'Espagne se plaignoit un jour à lui-même de sa facilité à changer de parti; pour toute réponse, le duc lui montra son habit qui étoit à deux envers. Par les obscurités affectées, et les ambiguités dont ses traités sont pleins, on le jugeroit plus

astucieux que politique : aussi s'enlaça-t-il dans ses propres filets. *Charles Emmanuel* visoit à toute sorte de gloire, même à celle d'auteur. On a de lui trois ouvrages; savoir : *Les Parallèles*, qui sont des comparaisons de trois princes et de trois princesses de siècles différens, dont la vie a des rapports frappans; *le grand Héraut*: c'est une collection des armoiries des rois et seigneurs les plus illustres; enfin, l'*Iconoscomie*, qui auroit été une encyclopédie historique avec des portraits; mais elle n'a été que commencée. Il projettoit aussi d'écrire sa vie, dans le genre des *Commentaires de César*; mais il n'a fait que les titres.

Victor Amédée I. 1630. François Hyacinthe. 1637. Charles Emmanuel II. 1638.

Lorsque *Victor Amédée*, son fils, s'assit au timon du gouvernement, il se trouvoit en guerre avec la France, quoique époux de *Christine*, sœur de *Louis XIII*. Cette princesse ménagea la paix entre son mari et son frère. La mort trop prompte de *Victor* remplit la Savoie de troubles pendant la minorité de ses deux fils, *François Hyacinthe*, qui ne fit qu'essayer la couronne, et *Charles Emmanuel*, qui en fut décoré à l'âge de quatre ans. *Christine*, leur mère, étoit une princesse prudente et intelligente. Malheureusement elle se trouva en butte à la politique impérieuse de *Richelieu*,

qui prétendit la dominer. Ses complaisances et ses évasions ne gagnèrent rien sur la volonté inexorable du cardinal. Soit par crainte, soit par inclination, il falloit qu'on lui fût soumis. La régence étoit disputée à *Christine* par ses beaux-frères, protégés des Espagnols. La conduite du ministre français à cette occasion paroît calquée sur celle de *Louis* XI à l'égard d'*Yolande*, sa sœur, en circonstance pareille. Dans le dessein de s'attribuer toute l'autorité en Savoie, après avoir mis la tutrice aux mains avec ses beaux-frères, *Louis* XIII refusa des secours, à moins qu'elle ne reçût garnison française dans ses places. Les succès des deux beaux-frères qu'il avoit procurés, en ne s'y opposant pas, comme il auroit pu, servirent de motifs à cette étrange demande, qui n'alloit pas moins qu'à dépouiller le prince de toute autorité dans ses plus belles possessions.

Richelieu meurt. *Christine* n'est pas mieux traitée par *Mazarin*, son successeur; mais du moins, malgré son caractère cauteleux, il n'use pas des tergiversations de son prédécesseur, et se déclare ouvertement pour ses beaux-frères compétiteurs. La mésintelligence dure jusqu'à la majorité de *Charles Emmanuel*. Les princes espéroient qu'à cette époque,

le duc cessant d'être sous la tutelle de sa mère, ils exerceroient auprès de lui une espèce de curatelle, qui les rendroit participans de l'autorité; mais la prévoyante *Christine*, maîtresse de l'esprit de son fils, ne perdit rien de sa puissance. Elle forma un conseil si bien composé, qu'elle imposa silence à l'envie et à l'ambition. Sa rare intelligence et son activité, rendirent à la Savoie son ancien éclat, que les malheurs de la guerre avoient terni. *Charles Emmanuel* soutint l'ouvrage de sa mère. Il fut juste, pieux, sage et modeste, et laissa encore après lui une minorité.

Victor Amédée II. 1675.

La Savoie a été heureuse en régentes. *Jeanne de Savoie-Nemours*, mère du jeune *Victor Amédée*, a rendu sa tutelle mémorable, par la paix dont elle fit jouir les états de son fils. Après elle, ce prince se trouva entraîné dans le tourbillon des guerres qui ravagèrent l'Europe à la fin du règne de *Louis* XIV, pour le royaume de Naples et de Sicile, qui avoit été donné au duc de Savoie; dans cet ébranlement des trônes, la balance politique de l'Europe le força, à la fin de la guerre, d'accepter la couronne de Sardaigne. Echange désavantageux si la paix n'en avoit pas été le prix; car que ne doit-on pas lui sacri-

fier? *Victor Amédée*, employa ses années de repos aux soins du gouvernement, rendu doux par la prospérité de ses peuples. Cependant, malgré cette agréable récompense de ses peines, il s'en lassa, et céda sa couronne à son fils. On estime le code des lois qu'il publia.

Charles Emmanuel III. 1630.

Ce qui arriva au monarque retiré, peut dégoûter les princes de l'envie d'abdiquer. *Victor Amédée*, fatigué des détails du gouvernement, et de la gêne de la représentation, se fait l'idée d'une vie délicieuse dans une retraite agréable, avec des amis qu'il choisira; dans la compagnie d'une femme revenue des goûts de la première jeunesse, veuve encore fraîche, gaie, amusante. Telle étoit madame de *St.-Sébastien; Victor Amédée* lui donne le nom de comtesse de *Sommerive*, l'épouse sans lui faire part du projet de son abdication, et l'exécute quinze jours après.

Le fils visitoit souvent son père dans sa retraite. Il survient au vieillard une maladie qui demandoit du repos et de la solitude. Un ministre, en qui le jeune roi avoit mis sa confiance contre le gré de son père, profite de l'occasion pour affoiblir les empressemens de son maître, dans la crainte qu'à force de

sollicitations, le vieux monarque n'obtienne sa disgrâce. Il entoure *Charles Emmanuel* de calomniateurs qui lui rendent son père suspect. Non-seulement on débite qu'il regrette le trône et qu'il y veut remonter, mais encore qu'il a des desseins plus sinistres; on parle de trames secrètes pour gagner les troupes, d'ordres déjà donnés, de conversations et d'intimités avec des médecins et des apothicaires, hommes quelquefois redoutables à d'autres qu'aux malades.

Charles Emmanuel, trop crédule, s'alarme, consent qu'on mette son père hors d'état de lui nuire, et en abandonne les moyens à son ministre. Au milieu de la nuit, des troupes investissent la maison où étoit *Victor Amédée*. Elles entrent en armes à la lueur des flambeaux, et brisent à coups de hache la porte de sa chambre, qui se remplit de soldats. On lui signifie l'ordre de son fils, qui lui enjoignoit de se laisser transporter ailleurs. Il refuse d'obéir, on l'arrache de son lit, d'auprès de sa femme, qu'il tenoit embrassée, et on le transfère dans une maison grillée, comme une véritable prison. Pour son épouse, on la conduisit dans une forteresse, où on avoit coutume de ne renfermer que des femmes peu régulières. Quelques mois

après elle lui fut rendue; mais il ne jouit jamais de la liberté. Le chagrin altéra sa santé déjà affoiblie. Au lit de la mort, il demanda à voir son fils. Quoiqu'il promit de ne lui faire aucun reproche, le ministre appréhendant les éclaircissemens, eut le crédit d'engager *Charles Emmanuel* à priver son père de cette consolation. Il mourut prisonnier en 1732. Il est bon d'observer qu'il avoit toujours traité ce fils avec beaucoup de dureté, et qu'il ne changea pas de manière quand il l'eut placé sur le trône. Peut-on se flatter qu'un bienfait nous fera aimer, quand on travaille toute sa vie à se faire craindre? Cependant la conduite du père n'excuse pas celle du fils, et nous serions obligés de clôre la liste de souverains si estimables par un trait déshonorant pour le dernier, si nous ne pouvions ajouter que *Charles Emmanuel* a été doué des vertus douces et pacifiques qui font le bonheur d'une famille et d'un royaume. Il est mort en 1796, peu de temps après avoir conclu un traité qui cédoit à la France la Savoie, le plus ancien patrimoine de ses pères, et qui donnoit le nom à sa famille; mais emportant dans le tombeau l'espérance que les vainqueurs lui procureroient un ample dédommage-

ment dans le Piémont, qui a toujours été desiré par ses ancêtres.

GÊNES.

Dans les royaumes, c'est la cour, ce sont les grands qui agissent : dans les républiques, c'est le peuple. D'où il arrive que l'histoire des premiers présente une suite de faits rendus importans par le rang et les dignités des personnages, au lieu qu'on ne trouve dans celles des républiques, que des secousses de loin en loin. Il s'y rencontre à la vérité des traits d'héroïsme : on peut en recueillir quelques-uns; mais la plupart sont perdus dans la foule où ils sont nés. Sortis tout à coup de l'obscurité pour un moment, les acteurs y retombent aussitôt que ce moment est passé. Il ne faut donc pas s'attendre dans l'histoire des républiques, à un enchaînement d'actions ni de personnages. Il suffira de montrer le génie des peuples, les causes des troubles, d'indiquer les circonstances les plus frappantes des révolutions, à mesure qu'elles se présentent, divisées quelquefois par des siècles ou de calme ou d'agitations peu

importantes, de mettre au grand jour les agens que leur naissance sembloit destiner aux ténèbres et à l'oubli, et que leurs faits bons ou mauvais en ont tiré avec éclat : enfin, il suffira de tracer l'esquisse des relations politiques, guerrières et commerciales, qui ont quelquefois assigné aux républiques, entre les puissances, un rang plus distingué que la première foiblesse de leurs moyens et le resserment de leurs territoires ne permettoient d'espérer.

Gênes, entre les états du roi de Sardaigne, de Parme, Florence, Sienne, Milan et le golfe de Gênes.

Sans compter les villes anséatiques et impériales, qui se gouvernent à la vérité intérieurement en républiques, mais qui n'en ont pas les principaux apanages, savoir la souveraineté pleine, le droit de guerre et de paix et l'indépendance absolue, il y a en Europe sept républiques ; trois grandes, Venise, la Hollande et la Suisse; trois petites, Genève, Raguse et Saint-Marin, et une moyenne qui est Gênes. La capitale célèbre par la magnificence de ses édifices, qui l'a fait surnommer la *Superbe*, est le centre de l'état. Elle est environnée à peu de distances de montagnes escarpées qui lui servent de rempart. Cet état occupe une partie de l'ancienne Ligurie, et s'étend le long du golfe qu'il embrasse, sous le nom de *Rivière*

du Levant et *Rivière du Ponent.* On trouve sur ces côtes des ports moins vastes et moins sûrs que celui de Gênes, des rades, des villes très-inférieures à la capitale, des châteaux-forts, tant par leur position que par les ouvrages de l'art. La principale richesse territoriale est l'huile; on peut y ajouter les marbres qui sont renommés, mais la principale richesse de ce pays consiste dans le commerce. A l'exemple de leurs ancêtres, les nobles ont le bon esprit de ne le pas dédaigner. Ils soutiennent par-là l'opulence de leurs familles. La religion dominante est la catholique: les autres, quoique l'inquisition y existe, ne sont pas tourmentées. On admire avec raison les églises, proportion gardée, les plus magnifiques, les mieux décorées, les plus riches du monde chrétien. Les palais sont tout de marbre; s'élevant en amphithéâtre, vus de la mer, ils présentent le spectacle le plus imposant.

Le premier titre d'antiquité de Gênes, titre déplorable! c'est qu'elle a été brûlée par les Carthaginois, auxquels elle portoit ombrage pour le commerce Les Romains la firent sortir de ses cendres. Ils reçurent les Génois au nombre de leurs protégés. On remarque une cer-

taine affectation de supériorité dans une sentence rendue cent quatre-vingt-sept ans avant notre ère, par les magistrats romains, entre les Génois et leurs voisins, pour des bornes du territoire.

Gênes suivit sans doute le sort de l'ancienne Ligurie. Placée sur le passage des Barbares du nord en Italie, elle fut successivement la proie des Huns, des Gépides, des Goths, des Hérules, des Lombards. *Charlemagne* la soumit. *Pépin* lui donna des comtes. Quand la famille de *Charlemagne* cessa d'être puissante en Italie, Gênes s'érigea en république à la fin du neuvième siècle, vers 888. Ses premiers magistrats, après la destruction des comtes, furent des consuls. Le nombre n'en étoit pas fixé : il y en avoit pour toutes les administrations; *consuls de la commune*, *consuls des plaids*, et autres.

Gênes, république, est devenue conquérante aussi bien que les autres états. 888.
Déjà maîtresse de la Corse, elle défendit cette île les armes à la main contre les peuples qui essayèrent de la lui enlever. Gênes unissant ses forces à celles des Pisans, aussi républicains, soumit la Sardaigne; mais pendant qu'elle portoit ses forces au dehors, il lui arriva

d'être surprise, pillée et brûlée par les Sarrasins. Les Barbares s'établirent en Sardaigne. Les deux républiques alliées les en chassèrent; mais elles ne restèrent pas long-temps amies. La Sardaigne, leur commune conquête, fut la cause de leur désunion. Elles s'y disputèrent des possessions que leur avidité réciproque rendoit litigieuses. Elles mirent en mer, et croisèrent l'une contre l'autre, pour intercepter les secours. De roi à roi les guerres sont moins cruelles, parce qu'il est rare que des armées entières se pénètrent de l'animosité de leurs souverains; mais elles sont terribles de peuple à peuple, parce que chaque soldat croit voir dans le soldat opposé un ennemi personnel. Tel est le caractère des guerres que se firent les républiques d'Italie, depuis le onzième siècle jusqu'au quinzième. Les guerres ne finirent souvent que par la destruction des républiques rivales.

Les Génois trouvèrent une source de richesses dans les croisades, qui ruinoient les autres nations. Ils fournissoient des vaisseaux pour le passage des croisés en Asie, et se faisoient bien payer le naulage. Dans une seule croisade, ils équipèrent, pour le service des croisés, jusqu'à sept différentes flottes; on en

trouve de soixante-dix galères. Dans ces expéditions ils rendirent des services signalés, tant par leur marine que par leurs troupes, et sur-tout leurs ingénieurs et leurs ouvriers très-habiles dans l'invention et la construction des machines de guerre. Gloire et profit ; tels sont les avantages qu'ils tirèrent du pieux enthousiasme qui précipitoit l'Occident sur l'Orient. Outre l'utilité passagère, les Génois s'en procurèrent une permanente dans de beaux établissemens de commerce et des possessions dues tant à leur courage, qu'à la reconnoissance des princes, sur-tout de *Baudoin*, roi de Jérusalem, qu'ils aidèrent puissamment à la prise de la ville sainte.

Ils étoient sous le gouvernement consulaire, à la fin du dixième siècle. On ne connoît pas la forme de ce gouvernement. On sait seulement que les consuls étoient annuels. Les Génois étendirent alors beaucoup leur domination autour de la capitale qui en étoit le centre. La guerre avec les Pisans se soutenoit. Les papes et les empereurs s'empressèrent de les réconcilier : mais ils n'y réussissoient que pour de courts intervalles. Le fondement de leur querelle étoit toujours la Sardaigne. On ignore quel genre de puissance les deux

républiques exerçoient dans cette île, puisqu'on y trouve des rois tributaires, les uns des Pisans, les autres des Génois.

Un de ces petits monarques, nommé *Barason*, de la dépendance des Génois, leur offrit une somme considérable d'argent, s'ils vouloient l'aider à se rendre souverain de toute l'île. Ils y consentirent autant par intérêt que pour faire dépit aux Pisans; mais quand après le succès il fallut payer, le roi *Barason* se trouva fort embarrassé. Il emprunta des riches Génois pour satisfaire la république. Quand l'échéance de ceux-ci arriva, nouvel embarras pour le monarque. Il étoit venu à Gênes traiter avec ses créanciers. Sans égard pour sa dignité, ils le font mettre en prison. Il y resta huit ans et disparut, relâché ou après avoir payé, ou comme insolvable. Dès ce temps on trouve des *Spinola* et des *Doria*, distingués entre les nobles de Gênes, et on juge par quelques traits que le gouvernement étoit aristocratique, comme celui des patriciens à Rome; présidés par des consuls, et aussi comme à Rome la division régnoit entre les grands et le peuple.

Elle étoit fomentée par deux familles, les *Castelli* et les *Avocati*, qui en entraînèrent plusieurs autres dans leur parti

Leur haine éclata à l'occasion des honneurs du pays, prétendus par chacun d'eux, en 1170, à l'entrée solennelle que le sénat jugea à propos de faire au roi *Barason*. L'empressement des sénateurs à les reconcilier, ne produisit aucun effet. Ne sachant comment y parvenir, le sénat, selon l'usage du temps, ordonna entre eux le combat de trois contre trois. Lorsque les champions étoient déjà dans la lice en présence du peuple appelé à ce spectacle, l'archevêque *Hugue*, prélat généralement respecté, leur fit tomber les armes des mains par un discours plein de piété et d'éloquence, et les fit embrasser. Les *Castelli* ne restèrent pas tranquilles : ils se brouillèrent avec les *Corté*. Les *Volte* et les *Vento* prirent aussi querelle. Il y eut beaucoup de nobles et de plébéiens leurs partisans bannis. On abattit des maisons en signe de flétrissure, et on détruisit les tours qui les défendoient, comme étant des remparts formidables au peuple.

Les divisions intestines amenèrent un changement dans la forme du gouvernement en 1190. Gènes étoit environnée de républiques, Vérone, Lodi, Milan, Crémone, Florence, Cosme, Sienne, Lucques, Pavie, Parme, Plaisance, Bologne, Padoue, Pise, et un grand

nombre d'autres plus ou moins considérables. Fatiguées de l'ambition de leurs nobles concitoyens aspirant aux premières places, la plupart avoient pris le parti de se donner un chef choisi dans une ville étrangère, sous le nom de *doge*, qui revient à celui de *duc*, ou sous la dénomination de *podestat*, de *préteur* ou même d'*abbé*. Les Génois tourmentés des mêmes intrigues, résolurent d'essayer de ce gouvernement bizarre. En 1190, ils se donnèrent un *podestat* qui devoit toujours être étranger, n'exercer qu'un an, aidé d'un conseil de six citoyens pris entre les nobles.

Un *Castelli* qui avoit eu de grands emplois dans la république, ne se soumit qu'à regret à cette nouvelle domination. On tâcha de lui faire agréer ce changement, et de rendre son activité moins dangereuse en la tournant au-dehors. Le gouvernement le chargea des ambassades, du commandement des troupes de terre et des flottes, de ces commissions en un mot qui demandoient de la capacité, et qui pouvoient rassasier un homme avide d'honneurs. Il s'acquitta de tout avec des succès brillans. Après quinze ans, malgré la loi qui excluoit les citoyens, soit estime pour lui, soit violence de sa part, il fut

nommé *podestat*. Son administration qu'on avoit redoutée, fut paisible dans l'intérieur et heureuse au-dehors. Les Génois alors sembloient se multiplier. Outre la guerre de Pise, qui duroit toujours en Sardaigne, ils faisoient des excursions en Afrique contre les Maures et les Sarrasins, des descentes en Sardaigne et en Corse. Ils portèrent leurs armes en Sicile et en Chypre, où ils trouvèrent les Vénitiens. A cette époque commence la rivalité des deux républiques, qu'on pourroit comparer à celle de Rome et de Carthage.

Après *Castelli* revinrent les podestats étrangers. En 1216, Gènes, également mécontente et des consuls, et des podestats, se mit sous cinq *docteurs* ou jurisconsultes étrangers. Elle n'y resta qu'un an et reprit ses podestats. On ne doit pas être surpris de voir des publicistes à la tête du gouvernement. Gènes pour lors s'occupoit autant de traités que d'expéditions militaires; traités de paix, trèves, conventions de commerce avec Pise, Venise, Marseille, les Turcs, les Grecs, les Sarrasins. On en voit même avec un roi d'Arménie, et toujours les croisades alimentoient la marine de cette active république. Le podestat étoit ordinairement aussi un

homme de loi. Il s'en trouva cependant de propres aux armes, qui surent faire respecter leur autorité dans la ville, et par les bourgeois des villes adjacentes, que les Génois appeloient leurs vassaux. De ce nombre est un *Martiningue*. Mais communément les citoyens ne les chargeoient pas de fonctions militaires. En 1228, un citoyen d'une illustre famille, nommé *Delmare*, employé par le podestat à contenir dans l'égalité d'autres familles qui vouloient s'emparer de l'autorité, se voyant en main les forces de la république, se laissa aller lui-même à l'ambition qu'il étoit chargé de réprimer : exemple des dangers que l'on peut éprouver de ses propres partisans dans les temps de factions. Il y en avoit alors de vives et de très-animées à Gènes. Une sous le nom des *Rampini*, attachée aux papes, l'autre, appelée *Mascherats*, ou *Masqués*, dévouée aux empereurs. C'étoient, sous d'autres noms, les *Guelfes* et les *Gibelins*. Sous leurs étendards se réunissoient les animosités particulières. A Gènes, ils étoient suivis, entre autres familles, par les *Porco* et les *Grillo*. Ces noms, indices d'une origine au-dessous du commun, sont une preuve que les hommes les plus ignobles ne désespèrent pas de devenir

célèbres à l'aide des factions. Les *Porco*, les *Grillo* et leurs partisans, à l'occasion d'une sédition, furent chassés de la ville par le podestat. On confisqua leurs biens, et on démolit leurs maisons.

Ces divisions favorisoient les entreprises de l'empereur *Frédéric* contre les Génois. Il bloqua leur port, et les réduisit à de fâcheuses extrémités. Les *bannis* augmentèrent, par des courses sur le territoire, les malheurs de la patrie. Leurs ennemis les appeloient *bandits* et *brigands*, et on se donnoit de part et d'autre des noms infamans. La lassitude procura la paix. Les exilés furent reçus dans la ville. Ils n'y purent rentrer sans éprouver une vive douleur à la vue de la dévastation de leurs biens, ni sans y apporter des germes de nouveaux troubles. Le peuple commençoit à souffrir avec impatience cet état hostile, et prenoit de l'humeur contre les nobles, qu'il regardoit comme auteurs de la discorde qui altéroit souvent sa tranquillité. Le mécontentement fut suivi de murmure, et du murmure on en vint aux éclats. 1242. 1246.

On ne voit cependant pas que le peuple fût tourmenté. Mais les chaînes, pour n'être pas visibles, n'en sont pas moins

pesantes. Il se plaignit, et si hautement, que les nobles, ne pouvant se résoudre à partager l'autorité avec lui, lui souffrirent du moins un protecteur. On lui donna le nom de *capitaine*. Le premier qui fut élu s'appeloit *Boccanegra*, *Bouchenoire ;* cet homme étoit peu fait pour la grandeur. Il en fut ébloui et en abusa. Son train étoit celui d'un prince, son faste n'eut plus de bornes. Il se fit augmenter ses appointemens qui avoient été fixés, transporta sa demeure dans un palais qu'il fit magnifiquement orner aux dépens de la république. Les nobles firent remarquer cette conduite au peuple. Elle déplut. Il cassa son capitaine au bout d'un an, et se remit sous un podestat.

1660. En tout, il ne s'agit souvent que de commencer. Le premier succès, qui avoit procuré au peuple un capitaine, lui ouvrit les yeux sur sa puissance. Il se trouva dans son sein des familles en état, par le mérite et la richesse, de rivaliser avec les nobles, de sorte qu'il y eut deux partis bien prononcés dans la république, *noble* et *populaire*. A l'aide du second, *Ubert Spinola* pensa se rendre maître de Gènes. Il renferma le podestat dans sa maison. Ses partisans coururent la ville pendant la nuit, criant :

Ubert Spinola, seigneur et capitaine de Gênes. Mais ses mesures n'étoient pas assez bien prises. Quand le peuple fut rassemblé au point du jour, il se trouva que *Spinola* n'y avoit pas toute l'influence qu'il croyoit. Il fut heureux d'en être quitte pour renoncer à ses prétentions. A la place du podestat, qui s'étoit sauvé pendant le tumulte, on choisit deux gouverneurs, *Doria* et un *Spinola*, qui n'étoit point *Ubert*. Ils devoient rester en place seulement quatre mois, espace de temps marqué pour la fin de l'autorité du podestat évadé. Quatre mois après ce terme, on en choisit un autre aussi étranger.

Un an après, *Ubert Spinola* revint à la charge avec plus de succès. Afin de mieux assurer son entreprise il s'associa *Doria*; tous deux se firent élire *capitaines de la liberté génoise*, et s'emparèrent de l'autorité; mais ils en laissèrent l'ombre à un magistrat civil, qu'ils nommèrent *abbé*, ou *recteur* du peuple. Ils lui prodiguèrent les honneurs, un revenu considérable, un beau palais, des gardes, le pas et la préséance partout: distinctions qui flattèrent infiniment le peuple, charmé de se voir un chef tiré de son corps. Les capitaines remirent un podestat, et s'entourèrent

de l'autorité du sénat. Armés de ce pouvoir, ils chassèrent, proscrivirent, pillèrent ceux qui n'étoient pas de leur parti, entre autres les *Fiesque* et les *Grimaldi*. Les exilés eurent recours aux puissances étrangères. *Charles d'Anjou*, roi de Sicile, prit leurs intérêts à cœur. Il déclara la guerre à la république. Elle se fit avec acharnement. Une heureuse circonstance termina pour lors les différends. Un *Fiesque* fut élu pape. Il réconcilia sa famille avec ses ennemis, et fit recevoir dans la ville ses partisans, qui en avoient été chassés. On élut alors deux capitaines, *Spinola* et *Doria*.

1292. Ces familles ne purent s'accoutumer à se voir assujéties aux capitaines. Elles remuèrent de nouveau et furent encore chassées. Les capitaines d'annuels s'étoient fait déclarer stables pour trois ans. Cette prolongation de pouvoir déplut. On leur représenta que c'étoit la permanence de leur autorité qui entretenoit les troubles, que jamais les familles rivales ne consentiroient à plier sous eux. Ils abdiquèrent pour le bien de la paix. On nomma à leur place un seul capitaine étranger. On doit convenir que les affaires de la république n'ont jamais été aussi florissantes que sous les capitaines. Ils portèrent entre autres un

coup mortel à la puissance des Pisans, par une victoire complète remportée sur mer. Depuis ce temps ces anciens ennemis de Gènes ont été hors d'état de se mesurer avec leurs rivaux. Le gouvernement des capitaines fut doux et équitable pour tout ce qui n'intéressoit pas leur autorité. La paix régna pendant cette administration; mais elle fut achetée par des meurtres, des pillages et les autres violences qu'il faut permettre au peuple, quand on veut s'en servir. On trouvera dans l'histoire peu d'exemples de deux hommes gouvernant pendant vingt ans avec une autorité égale et un concert si parfait, que tout paroissoit émané d'une seule et même volonté. Leur abdication simultanée est sur-tout remarquable.

Les Génois furent heureux de s'être 1294
débarrassés des Pisans, parce qu'alors se portèrent les grands coups, entre eux et les Vénitiens. Depuis long-temps ces républicains s'exerçoient les uns contre les autres. Ces essais n'avoient fait qu'aigrir leur animosité qui éclata par des défis insultans et des combats plus sanglans que décisifs. Pendant ces hostilités extérieures, Gènes étoit en proie à de nouveaux troubles. Le capitaine étranger ne se trouva pas en état

de tenir la balance entre les factions. Les *Fiesques* et leurs partisans furent encore chassés. On ne trouva d'autre moyen de se procurer quelque tranquillité, que de remettre deux capitaines nationaux, et on choisit les fils de ceux qui s'étoient démis.

Leur faction étoit la *Gibeline*. Quand ils l'eurent affermie, à l'exemple de leurs pères, ils abdiquèrent. On remit un podestat étranger. Les *Guelfes* revinrent. Ils trouvèrent moyen de semer la division entre les Gibelins, et d'en détacher les *Doria*, à l'exception d'un seul nommé *Barnabé Doria*, qui resta attaché à *Obizzo Spinola*, chef de Gibelins. Ces deux hommes chassèrent de rechef les *Guelfes*, se firent élire capitaines, remirent un podestat et un abbé du peuple. Se croyant alors bien assurés, ils laissèrent rentrer les *Guelfes*.

1307. Ceux-ci soutenus par la famille des *Doria*, soufflèrent la discorde entre les deux collègues. Ils inspirèrent une vive jalousie à *Barnabé Doria*. *Obizzo Spinola* n'en attendit pas les effets, il fit arrêter et déposer *Doria*, et se plaça seul à la tête du gouvernement. *Doria* s'échappa de sa prison, se réunit à sa famille et aux Guelfes, ramassa une armée, et présenta le combat à *Spinola*,

qui fut vaincu. Les Guelfes reçus dans la ville aux acclamations du peuple, déchargèrent leur haine sur *Spinola* et ses partisans. Ils pillèrent, brûlèrent, proscrivirent, sous l'autorité d'un *gouvernement provisoire* composé de seize personnes, auxquels ils firent succéder le pouvoir plus stable d'un conseil de douze membres, six de la noblesse, six du peuple, et toujours un *abbé* du peuple, pour flatter la multitude. Quant aux principaux de la faction dominante, ils ne paroissoient prendre aucune part à l'administration, qu'ils dirigeoient cependant en secret; contens, disoient-ils, de se rendre utiles à la patrie, en repoussant les efforts des Gibelins, qui vouloient y rentrer. A la fin on les y admit en excluant *Spinola*, leur chef.

Tout étoit tranquille, lorsque l'empereur *Henri VI* passa par Gènes. C'étoit un prince affable. Il flatta les Génois. 1321.
Tout-à-coup ce peuple, si jaloux de sa liberté, croit ne pouvoir être heureux que sous l'empire d'un maître, et se donne à lui pour vingt ans. Ce prince avoit ramené avec lui *Obizzo Spinola*, et favorisoit sous main la faction Gibeline. En partant il lui laisa assez de forces pour reprendre de l'ascendant sur les Guelfes. Elle les chassa de nouveau

et établit un conseil de vingt-quatre, douze nobles et douze plébéiens présidés par un podestat étranger. De faction à faction, la guerre vint de famille à famille. *Doria* et *Spinola* se battirent vingt-quatre jours dans la ville, forçant le peuple à arborer leurs couleurs, à suivre leurs drapeaux et faisant ruisseler le sang. Les *Spinola* furent chassés. Les Guelfes, leurs anciens adversaires, devenus ennemis des *Doria*, firent rentrer secrètement les vaincus. Les *Doria* s'enfuirent à leur tour. Trouvant le champ libre, les Guelfes firent *Charles de Fresque* et *Gaspard Grimaldi*, capitaines et *recteurs* du peuple, conservant néanmoins un podestat étranger.

Gènes est un exemple frappant des malheurs inévitables pour le peuple, pendant les fluctuations d'un gouvernement qui cherche de la stabilité. Les recteurs chassent les Gibelins. Ceux-ci assiégent la ville. *Robert*, roi de Naples, vient à son secours et fait lever le siége. Dans l'emportement de sa joyeuse fureur, le peuple renverse de fond en comble et réduit en cendres les superbes palais des assiégeans, maltraite, proscrit tout ce qui leur appartient, et dans le transport de sa reconnoissance proclame *Robert* son souverain. Ce prince y laisse

un vicaire. Les Gibelins reviennent assiéger la ville. Tout ce qu'on peut imaginer d'horreurs, meurtres, ruines, incendie, se commet des deux côtés : les Gibelins sont repoussés. La licence de la populace dans Gènes monte au point que les bons citoyens sont obligés de se liguer contre les malfaiteurs. Ils avoient des *décemvirs* chargés de la police. Le siège duroit toujours avec ses fureurs. *Robert* le fait encore lever. Il vient lui-même dans la ville. Le peuple le proclame de nouveau souverain; mais les nobles s'y opposent. Ils consentent cependant à rester durant six années sous la domination de ce prince. Cet accord opère une réconciliation qui est jurée entre les mains du vicaire de *Robert*, en présence de l'*abbé* du peuple, et des magistrats au nombre de douze, six Guelfes et six Gibelins.

Les deux factions n'avoient fait que céder aux circonstances, mais n'étoient qu'assoupies. Elles se réveillèrent et se ranimèrent d'autant plus vivement que le vicaire de *Robert*, homme adroit, entretenoit entre elles la discorde, comptant détruire l'une par l'autre; mais cette politique lui réussit mal. Il fut congédié de la ville sans bruit ni tumulte, avec les Guelfes qu'il affectionnoit. Les

chefs Gibelins élurent deux capitaines, *Raphaël Doria* et *Galeoti Spinola*, avec un *abbé* du peuple, un *podestat* étranger, des *assesseurs*, des *conseillers*, des *lieutenans*. Cet attirail de gouvernement, malgré sa complication, dura trois ans, pendant lesquels les capitaines se firent continuer. Ils donnoient une grande autorité à la noblesse, qui, pour cette raison, s'accommodoit assez de leur pouvoir. Il n'en étoit pas de même du peuple, mécontent de la hauteur des deux capitaines, et de ce qu'ils ne lui laissoient que la forme de l'élection de son abbé, et le nommoient réellement eux-mêmes. Le mécontentement rejaillit sur les nobles.

1339. Le soulèvement éclata par l'insurrection des matelots génois. Les Génois avoient envoyé au roi de France une flotte pour l'aider à soumettre les Flamands révoltés. Les équipages de ces vaisseaux épris du système de liberté de ceux qu'ils venoient de combattre, murmurèrent hautement, et affectèrent l'indépendance. Leurs commandans en firent punir quelques-uns et renvoyèrent les autres. Ils rapportèrent l'esprit d'insubordination à Savone, où ils débarquèrent. Les troupes tirées de la bourgeoisie de Gènes, envoyées pour les

faire rentrer dans le devoir, adoptèrent au contraire leurs idées, et revinrent dans la ville enflammer le peuple du desir de s'affranchir de la servitude des nobles. Le peuple demanda donc à élire librement son abbé, et le demanda si impérieusement, que les capitaines n'osèrent le refuser. Mais ce n'étoit pas un recteur, un abbé ordinaire que les plébéiens vouloient. Ils prétendoient bien lui donner une autorité plus étendue. A cet effet, ils choisirent vingt personnes pour faire cette élection.

Pendant que les électeurs travailloient à se concilier, et que le peuple impatient murmuroit de leur lenteur, un pauvre artisan dit d'une voix forte : « Qu'est-il besoin de tant de longueurs? « Que n'élisez-vous pour votre abbé, « *Simon Boccanegra*, qui est ici pré- « sent »? Tous s'écrient avec transport : « Que *Boccanegra* soit notre abbé »! On lui met en main l'épée nue, et on le place entre les deux capitaines. *Boccanegra*, ou prévenu, ou prenant sur-le-champ son parti d'après la circonstance, rend l'épée, et dit : « Citoyens, je suis « trop reconnoissant de l'honneur que « vous voulez me faire, mais dispensez- « moi de l'accepter. Personne de ma fa- « mille n'a encore été abbé du peuple.

« Je ne veux pas être le premier qui y « fasse entrer ce titre : daignez en revêtir « un autre ». C'étoit dire assez intelligiblement qu'étant de la famille du premier capitaine *Boccanegra*, il ne lui convenoit pas d'être moins que son ayeul. On le comprit. Une autre voix forte interrompit le calme, et s'écria : « Que *Boccanegra* soit donc fait sei-« gneur de Gènes ».

« J'accepte, répond modestement « l'élu, ou comme abbé, ou comme « seigneur. Seigneur ! Seigneur ! s'écrie « la multitude, et non abbé. Sans doute, « réplique-t-il encore, vous entendez « que je partagerai l'autorité avec les « capitaines? Non, non, s'écrie-t-on tout « d'une voix. Gouvernez tout seul, et « soyez notre doge. Vive le doge ! vive « le peuple » ! Les nobles présens sont attérés du coup, et n'osent rien dire. Le peuple, ivre de joie, les insulte et pille leurs maisons. Le premier usage que le doge fait de son autorité, c'est de calmer le plus qu'il peut cette frénésie, engagé à ces mesures modérées, ou par humanité, ou pour se concilier la noblesse. Mais celle-ci ne se fie pas à la tranquillité apparente que le doge établit : le plus grand nombre sort de la ville comme en s'esquivant. Le lendemain *Boccane-*

se fait proclamer plus solennellement, prend un conseil tout populaire. Les nobles sont exclus du gouvernement, et toute l'autorité passe entre les mains du peuple.

Si l'on veut apprendre comment l'ambition sait affronter les dangers; comment ceux qui sont atteints de cette passion, échappés aux périls les plus pressans, s'y exposent avec une nouvelle intrépidité; comment l'exemple de leurs semblables immolés à la fureur populaire, ne les intimide ni ne les déconcerte, il faut méditer l'histoire de Gènes sous les doges. On s'y instruira aussi sur la manière d'agiter le peuple, de l'armer sous toutes sortes de prétextes. Ceux qu'il conçoit le moins sont souvent les plus puissans, et un mot présenté à son imagination, mot vuide de sens qu'on revêt de la signification dont on a besoin, suffit quelquefois pour l'émouvoir. On y verra enfin les moyens mis de tout temps en usage pour exciter sa fureur, la graduer, la rendre méthodique, et la tourner au profit de sa faction.

Boccanegra songea à donner de l'éclat à son administration par des exploits extérieurs. Il sortit de la ville à la tête de ses phalanges populaires, prit aux

mécontens quelques châteaux, donna la chasse aux nobles qui s'avançoient sur le territoire, ruina leur marine naissante, et humilia quelques seigneurs voisins. Le peuple, ordinairement peu compté dans les triomphes, fut enchanté d'y figurer comme partie principale. Son attachement pour son doge n'étoit pas une simple passion, c'étoit un respect religieux, une adoration; mais lorsque écoutant les règles de la prudence, fatigué des efforts des nobles, d'une vie toute de précaution, tant contre l'assassinat que contre le poison, le doge jugea à propos de prêter l'oreille [illegible] propositions raisonnables, qui rendoient quelque puissance à la noblesse et pouvoient ramener la paix; la créature le dieu du peuple ne fut plus à ses yeux qu'un être malfaisant et dangereux. L'amitié se convertit en haine. Trop expert dans l'usage de cette arme redoutable qu'il avoit souvent maniée, *Boccanegra* abdiqua, après cinq années d'une magistrature prospère, et se retira à Pise.

1344. Il prit pour son abdication le moment où une armée de nobles étoit devant la ville. Le doge qui lui succéda, nommé *Murta*, fit des propositions de paix; elles furent rejetées par les assiégeans,

quoique secondées par les nobles qui étoient restés dans la ville. Les efforts de ceux-ci pour un accommodement, n'empêchèrent pas qu'ils ne devinssent suspects au parti populaire. Il crut qu'ils étoient secrètement d'accord avec ceux du dehors. On fouilla leurs maisons, et on les désarma. Ne craignant plus rien de ce côté, le peuple se jette avec fureur sur les assiégeans, et les éloigne de ses murs. *Murta* étoit doux, pacifique, et avoit toutes les vertus civiles. Plein de modération, il ne changea rien à sa manière ordinaire de vivre. Il s'appliqua à concilier les partis opposés. Les peuples voisins des Génois, qui ressentoient jusques chez eux les commotions de leur esprit turbulent, s'employèrent aussi à rétablir la concorde dans cette république. Ces efforts généreux produisirent un traité par lequel les nobles restés furent conservés. Quelques-uns des exilés eurent permission de rentrer; mais les chefs furent bannis pour jamais. Ils allèrent porter leur infortune en France, et périrent presque tous à la malheureuse journée de Créci, très-mal vus des Français qui les avoient reçus.

Gènes étoit alors heureuse, gouvernée par le doge *Murta*, et victorieuse sous le célèbre *Vignoso*, général aussi

habile qu'homme juste et compâtissant. Entre autres avantages, il conquit à sa patrie l'île de Chio. On remarque de lui ce trait de caractère. Convaincu que quelques bonnes que soient les intentions d'un général, il est impossible qu'il ne fasse pas beaucoup de malheureux sans le vouloir, pour réparer autant qu'il étoit en lui le mal fait ou toléré, *Vignoso* légua en mourant une somme considérable, pour marier de pauvres filles à *Chio*.

1350. A *Murta* succéda *Valenti*. On ne sait pourquoi, dans ce gouvernement très-glorieux, puisque la république remporta des victoires signalées sur les Vénitiens, les Génois se dégoûtèrent du dogat. *Valenti* ne fit aucune difficulté d'abdiquer. Les Génois se soumirent à la domination de *Jean Visconti*, archevêque de Milan. Il sembloit, à leur empressement, qu'en remettant à d'autres mains les rênes du gouvernement, c'étoit un pesant fardeau dont ils se déchargeoient. Ils ne songèrent plus qu'à la guerre, et la firent avec les succès les plus éclatans, contre les Vénitiens, sous le commandement de *Pagano Doria*, aussi recommandable par ses vertus civiques que par sa valeur et ses talens guerriers. Ce grand homme mourut, sans laisser de quoi

faire les frais de sa sépulture. La république le fit enterrer à ses dépens, et lui érigea un magnifique mausolée.

L'archevêque *Visconti* mourut. Les Génois prétendirent ne pas se soumettre à ses neveux. Il en coûtoit à ceux-ci de lâcher un si bel héritage. Il y eut à ce sujet des explications orageuses. *Boccanegra* accourt de Pise voir s'il ne pouvoit pas profiter de ces troubles. En effet, il arma le peuple, les nobles et les Milanais, les fit battre les uns contre les autres, et réussit à se faire réélir doge. Parvenu à son but, le fier *Boccanegra* se venge cruellement de sa première disgrâce, qu'il croyoit lui avoir été attirée par les nobles. Il les prive de toute autorité, les charge de taxe, les proscrit, et se livre à tant d'excès, qu'il est empoisonné. Pour l'élection de son successeur, on employa la forme qui a été observée depuis. Le peuple nomme vingt électeurs, ceux-ci soixante, les soixante vingt-un, qui en choisissent dix, qui nomment le doge. Croiroit-on que cette complication, qui semble donner tout au hasard, n'est qu'un travail de combinaisons de plus, et n'empêche ni les brigues, ni le succès de ces brigues.

Le choix tomba sur *Gabriel Adorne*. 1361.

A peine élu, il se vit attaqué dans la ville et forcé à un compromis, par la faction milanaise à la tête de laquelle étoit *Montalto*, Génois. Par ce traité, *Adorne* s'obligea à donner une forte somme aux Milanais, et *Montalto* à quitter la ville pour deux ans. Le doge trouva des aides dangereux en ses deux lieutenans, qu'on nommoit *décemvirs*. Il étoit obligé de recevoir ceux qu'on lui donnoit. Ils auroient dû être ses appuis et lui servir à appaiser les murmures du peuple mécontent de quelques taxes Au contraire, *Frégose*, l'un des deux, envenime contre lui la haine de la populace, par des discours artificieux. *Adorne* croit prudent de se sauver, et, quoiqu'il ne fût pas démis, *Frégose* est élu à sa place. A son tour, huit ans après, il est dépossédé. Une fausse alarme, donnée à propos au peuple, suffit pour cette révolution. *Antoine Adorne* et *Nicolas Guarco*, qui prétendoient au dogat, font courir le bruit que les Vénitiens et les Milanais sont près de Gènes. On court aux armes. Les deux ambitieux se voyant entourés d'une bonne troupe, fondent sur le doge, accouru pour repousser l'ennemi, et le mettent en prison. La faction aussitôt élit *Adorne*; mais presqu'aussitôt, soit concert entre les compétiteurs, soit

nécessité de la part d'*Adorne*, il cède sa place à *Guarco*.

Sous ce doge, qui n'étoit cependant pas guerrier, les Génois obtiennent les succès les plus éclatans sur les Vénitiens. Ils bloquèrent Venise, ce qui n'est jamais arrivé qu'aux Génois, et forcèrent cette fière république à s'humilier devant leurs armes. On ne sait ce qui seroit arrivé de cette lutte inégale du côté des Vénitiens, si de nouveaux troubles n'eussent forcé *Guarco* de rappeler les troupes à Gènes, pour les opposer aux mécontens. On ne sera pas surpris de voir entre eux *Antoine Adorne*, qui avoit abdiqué si complaisamme .. Le moment de *Guarco* pour se soumettre à la démission, n'étoit pas encore arrivé. On négocia. Il fut convenu qu'il resteroit *doge* avec huit mentors, qu'on appela *provéditeurs*, quatre marchands et quatre artisans. Le *Montalto*, dont on a déjà parlé, se fit mettre entre les provéditeurs artisans, quoique de sa profession il fût jurisconsulte. Mais tous les titres sont bons dans les temps de troubles.

La discorde ne tarde pas à reparoître. 1383.
Adorne accourt pour en profiter; mais à sa grande surprise, *Montalto* fut élu. Il vécut peu et emporta les regrets des Génois. *Adorne* reparut encore. Il ob-

tint les voix, et se crut solidement installé, parce qu'il trouva moyen de prévenir le inquiétudes que pouvoit lui donner *Guarco*, en le faisant enfermer dans une citadelle; mais son infortune devoit venir de lui-même, de l'excès de la timidité qu'il montra dans de nouveaux troubles. Il auroit pu les appaiser avec un peu de fermeté; mais il abandonna la partie, se sauva et disparut. Sou évasion étonna et choqua tous les citoyens. On ne courut pas après lui, et on mit à sa place *Jacques Frégose*.

1390. Ces querelles qui faisoient couler tant de sang, les compétiteurs les traitoient comme des affaires d'amusement. Ils en agissoient entre eux comme des joueurs acharnés tant que leur partie dure, amis aussitôt qu'elle est finie. *Adorne* se repent d'avoir pris la fuite, rentre dans Gènes aussi secrètement qu'il en étoit sorti, et surprend *Frégose* dans son palais, près de se mettre à table. « Vous avez, lui dit-il, fait pré-« parer à dîner pour vous, il est juste « que vous en preniez votre part; vous « dînerez avec moi, et vous vous en « retournerez de bonne heure dans « votre ancienne demeure, pour avoir « le temps d'y mettre ordre ». Il auroit été à desirer qu'*Adorne* eût toujours pris les événemens humains, sans ai-

greur et sans passions ; mais, ou pour se satisfaire ou pour se faire craindre, il étendit sa vengeance sur tous ceux qui lui avoient été contraires. Exils, taxes, supplices, tortures, rien ne fut épargné. On lui rendit la pareille autant qu'on put en conspirations, attaques directes et indirectes, hostilités, tant au dedans qu'au dehors. Il n'y put tenir ; laissa apercevoir l'envie 1398.
de se retirer. Le peuple soulevé le poursuivit jusques dans un couvent où il se cacha et d'où il s'évada pendant la nuit.

La populace incertaine erroit à l'aventure, hurloit des imprécations, et se portoit à tous les excès. Dans le fracas de ce chaos tumultueux, le nom de *Montalto* frappe son orgueil, nom chéri, nom de l'ancien doge, porté par son fils, jeune homme de vingt-trois ans, d'une agréable figure, déjà connu par des qualités aimables. Il paroît. C'est lui qui sera doge. Toutes les bouches s'ouvrent pour le proclamer. On le porte au palais. Le lendemain, toutes les formes sont ajoutées à l'élection avec un applaudissement général. Il ne donna pas lieu de faire repentir le peuple d'un choix qui, malgré la précipitation, fut excellent. *Montalto* étoit franc, géné-

reux, sans fiel, sans soupçon, doué de toute la candeur de la jeunesse. Il se présenta deux partis contre lui; celui d'*Adorne*, qui revint à la charge, et celui des enfans de *Guarco*, qu'*Adorne* favorisa après avoir mis le père dans les fers. Outre ces deux factions, en parut une troisième composée des partisans de *Boccanegra*. *Montalto* joignit à la sienne celle de *Frégose* et de ses adhérens. Il y eut une vraie guerre civile. On enfonçoit les portes à coups de hache, on y lançoit des torches enflammées, les tuiles pleuvoient des toîts.

1393. Comment appaiser cette fureur tournée en rage, et qui menaçoit la ville d'une destruction totale? Des personnes mieux intentionnées, qu'habiles en politique, crurent trancher le nœud de la difficulté en nommant un doge qui ne tiendroit à aucune faction, persuadées qu'il les maîtriseroit toutes. On élut un *Justiniani*, homme sage et modéré, si prudent que, ne pouvant rapprocher les esprits, il abdiqua quelque temps après. *Adorne*, *Frégose*, *Guarco*, *Boccanegra*, *Montalto*, continuèrent de se battre. Ces divisions firent prendre une de ces résolutions désespérées, qui réussissent quelquefois: ce fut de déclarer *Montalto* doge perpétuel.

En effet, comme le vent en s'élevant

dissipe les nuages qui obscurcissent l'horison, le dictateur perpétuel souffla, pour ainsi dire, sur ses rivaux, et ils se dispersèrent. Le seul *Boccanegra* resta en arrière, se laissa prendre, et fut condamné à mort. Il étoit sur l'échafaud, la hache suspendue sur sa tête ne tenoit qu'à un fil. *Montalto*, entouré du conseil, regardoit d'une fenêtre, selon la coutume. Il voit le malheureux fondant en larmes et demandant la vie. La jeunesse est sensible. Les lèvres du doge s'ouvroient pour prononcer la grâce. Un vieux conseiller traite sa compassion de foiblesse. Il partoit pour hâter le supplice. *Montalto* l'arrête, fait un signe de pardon, et *Boccanegra* est sauvé.

La bonté du jeune doge n'affoiblit point l'activité des factions. Le calme ne renaît pas. Fatigué d'une dignité qui faisoit le tourment de sa vie, *Montalto* se jette sur une galère, cingle vers Gavi, et abandonne à son mauvais sort un peuple également incapable de se laisser gouverner par la rigueur et par la clémence. Aussitôt qu'il est parti, on met à sa place un nommé *Zoaglio*. *Adorne* reparoît à la porte de la ville en suppliant. Il ne demande qu'à être reçu; il vivra en citoyen paisible, sans 1394.

se mêler du gouvernement. *Zoaglio* ou le croit, ou est forcé de paroître le croire. *Adorne* n'est pas plutôt admis, qu'il fait rentrer les *Frégose* et les *Guarco* ; les troubles recommencent. *Zoaglio*, sans ambition, se sacrifie volontiers, et abdique. *Frégose* et *Guarco* tirent à qui sera doge : le sort se déclare pour *Guarco*.

Soit desir des Génois qui le rappellent, soit retour vers les honneurs, qu'on oublie difficilement quand on en a goûté, *Montalto* rentre dans Gènes avec des soldats. Un *Fiesque* bien armé se joint à lui. *Adorne* n'étoit pas moins accompagné. *Frégose* se trouvoit aussi à la tête d'une bonne troupe, et secondoit le doge *Guarco*. Celui-ci succombe, abdique et fuit. *Adorne* est fait prisonnier par *Montalto*. Ce qui devoit le perdre occasionne sa fortune. D'abord il obtient sa liberté; ensuite il s'arrange avec *Montalto*, que sa franchise rendoit facile à séduire.

Leurs conventions faites, ils assemblent le peuple, déjà instruit de leur réconciliation. *Adorne* parle le premier avec l'éloquence persuasive qui lui étoit naturelle. Il déplore les maux de Gènes, témoigne beaucoup de repentir des excès où l'ambition l'a entraîné, demande presque pardon de sa conduite passée, et fait part du projet magnifique que

Montalto et lui ont conçu de renoncer à leurs droits. Il exhorte en conséquence de choisir un sujet doux, paisible, capable de rendre la patrie heureuse. *Montalto* parle de suite sans ornemens, sans amphase, avec la simplicité de la franchise.

Adorne repentant étoit un phénomène fort extraordinaire. Mais que son désintéressement fût vrai ou feint, on en profite. Quatre-vingt-dix personnes sont choisies entre les principaux de l'assemblée, pour procéder à l'élection d'un doge. A peine sont-elles renfermées, qu'un bruit affreux du dehors se fait entendre. On assaille les portes; on monte aux fenêtres; l'air retentit de clameurs, de menaces effrayantes, si *Adorne* n'est élu. Les électeurs tremblans cèdent à la violence, et le proclament. *Montalto* trompé sort de l'assemblée, bouillant de colère, et jure de se venger.

Il associe à son ressentiment tout ce 1396.
qu'il peut rencontrer d'ennemis d'*Adorne*, et ils étoient en grand nombre, sur-tout parmi la noblesse. Les hostilités recommencent, plus cruelles que jamais. Elles ne sont point heureuses pour les confédérés. *Adorne* les repousse. Plutôt que de se soumettre à ce doge,

ils prennent la résolution d'assujétir Gènes à une puissance étrangère. Les Français avoient déjà un pied dans l'état, par les entreprises de *Charles VI* en Italie. Les nobles entament avec eux une négociation; *Adorne* en est instruit. Voyant qu'on lui préparoit un ennemi contre lequel il auroit de la peine à se défendre, il prend lui-même le parti de donner sa patrie aux Français, et de se faire ainsi auprès d'eux, un mérite qui attireroit leur reconnoissance.

Le doge tenoit les rênes du gouvernement et les forces de l'état. Il enchaînoit, par le préjugé et la confiance en sa dignité, la volonté du peuple. Il étoit plus sage aux Français de recevoir de lui toute conquise, une autorité que les ennemis d'*Adorne* offroient à conquérir. Ils traitèrent préférablement avec ce doge. Dans une assemblée générale convoquée exprès, *Adorne* fit si bien valoir les avantages qui pouvoient résulter pour Gènes de sa soumission à la France, qu'elle fut résolue aux acclamations de tout le peuple. Les Génois se livrèrent aux plus vifs transports d'allégresse, comme si ce jour eût été le plus beau et le plus heureux jour de la république. Le gouvernement populaire, devenu anarchique, avoit déjà été aboli pour faire place à deux chefs,

Robert, roi de Naples, et *Visconti*, archevêque de Milan : *Charles VI* fut le troisième.

En réfléchissant sur ce qui s'est passé, et sur le caractère des Génois, on ne s'attend pas que la domination d'un souverain étranger va procurer la tranquillité. Les nobles, qui avoient *Montalto* et *Guarco* à leur tête, appuyés par le duc de Milan, aspirant à la souveraineté, ne virent pas sans chagrin qu'elle tomboit entre les mains d'un prince qui ne leur en auroit aucune obligation. Les nobles d'*Adorne*, au contraire, préconisoient ouvertement le gouvernement monarchique, qu'ils regardoient comme très-avantageux à la noblesse, et soutenoient de toutes leurs forces la révolution. Les revers des deux chefs, *Montalto* et *Guarco*, qui furent même faits prisonniers, mais relâchés, et l'intérêt commun, rapprochèrent pour un temps les deux factions nobles. Elles subsistèrent cependant, également ulcérées au fond, sous le nom de *Guelfes* et de *Gibelins*, qu'elles reprirent avec une espèce d'enthousiasme. L'arrivée du gouverneur français, une amnistie générale 1398.
qu'il accorda, produisirent une trève d'autant plus efficace, que l'intrigant *Adorne* mourut.

Tout alloit bien lorsque le gouverneur français se défiant de quelques complots secrets, et ne croyant pas le *podestat*, juge criminel ordinaire, suffisant pour la recherche des conspirateurs et de leurs complices, établit un autre juge, sous le nom de *capitaine de justice*, qu'il revêtit d'un pouvoir absolu, sans bornes et sans appel. Ce tribunal de sang révolta autant les Génois qu'il les effraya. Ils firent des vœux pour les *Gibelins* nobles, qui ravageoient la campagne. Le gouverneur supprima son capitaine de justice; mais en même temps il mécontenta les *Guelfes*, ses amis, par quelques faveurs accordées aux *Gibelins*, pour les gagner. Il avoit un grand intérêt de ne pas trop aliéner ces *Gibelins*, parce qu'à eux étoit réunie la faction populaire, toujours formidable.

Ces ménagemens ne réussirent pas. Les deux factions, ainsi balancées, n'en furent que plus en état d'exercer l'une contre l'autre leur animosité. Elles se livrèrent, en moins de quinze jours, six combats dans la ville. Il seroit difficile de peindre la fureur qui les accompagna. Les pierres, les marbres, les bronzes n'étoient pas à l'abri de leur rage. Des édifices publics, ornemens de Gènes, furent renversés de fond en

comble. On ne marchoit dans les rues que sur des cadavres ; les maisons en étoient infectés. La peste vint combler les maux de la guerre et de la famine. Ces fléaux cessèrent plus par lassitude que par autorité ; il n'y en avoit plus dans Gènes. Le gouverneur s'étoit retiré, et le conseil de France paroissoit avoir pris le parti de laisser ces furieux s'affoiblir par leurs pertes, afin de les gouverner ensuite plus aisément, comme on laisse les maniaques s'épuiser par leurs efforts.

Mais un sang trop chaud et trop abon- 1400.
dant circuloit encore dans leurs veines. Un autre gouverneur qu'on leur envoya, les trouva peu calmés. Il fut forcé de se prêter à une mesure qui déplaisoit à la noblesse, mais qu'on jugea nécessaire; ce fut de créer douze magistrats populaires, sous le nom de *prieurs*, pris dans les corps de métiers. Cet expédient ne réussit pas encore. Autant les Génois avoient été enthousiasmés de l'honneur d'être Français, autant détestoient-ils cette qualité quatre ans après l'avoir prise. Le seul nom de *gouverneur* leur étoit odieux. Ce commandant crut prudent de céder à la prévention, et de les laisser gouverner par un intermédiaire, auquel on donna le nom de

capitaine de la garde du roi. On le prit entre les Génois. *Boccanegra*, celui que *Montalto* avoit arraché au supplice, jouit le premier de cette bizarre dignité; mais il ne put s'y maintenir, et s'en démit. On lui donna pour successeur un autre Génois, nommé *Luzardo*. Il s'en démit aussi, reprit sa place, et la quitta une seconde fois. Tout cela se faisoit comme de l'aveu du gouverneur, mais cependant malgré lui. A la fin, le conseil de France prit la résolution de faire un grand effort contre ce peuple mutin, et de voir si on pouvoit le gouverner, ou s'il falloit l'abandonner.

1401. Cet essai fut confié à la capacité de *Jean le Maingre*, seigneur *Boncicaut*, maréchal de France, qu'on envoya avec une escorte équivalente à une armée. *Boncicaut* fut précédé dans Gènes par une réputation bien méritée de bravoure, de désintéressement et d'équité, mais aussi d'une grande sévérité, bouillant, inflexible, inexorable. Son entrée inspira de l'effroi. Il étoit accompagné de mille fantassins et de mille cavaliers, gardant un silence farouche comme leur chef, et jetant comme lui des regards d'indignation sur la foule qui les environnoit. La vue du redoutable *Boncicaut* redoubloit la frayeur. Physionomie, regard, taille, maintien,

tout lui composoit un extérieur terrible ; mais cet extérieur féroce, il l'adoucissoit dans le particulier par beaucoup d'affabilité, une politesse extrême, une grande douceur, et par l'assemblage de toutes les vertus sociales. De sorte que *Boncicaut* dans le public, et *Boncicaut* dans la vie privée, étoient deux hommes absolument différens.

Il commença son administration par un acte sévère de justice et de politique. On a vu que *Boccanegra* et *Luzardo*, sous le nom de *capitaines de la garde du roi*, avoient joui de l'autorité au préjudice du gouverneur. *Boncicaut*, sans forme de procès, les fit arrêter et condamner à mort. Envain ils alléguèrent qu'ils avoient été forcés par une populace soulevée, et qu'ils n'avoient accepté que *sauf l'obéissance due au roi*, le gouverneur ne les fit pas moins conduire à l'échafaud. Pendant que *Boccanegra*, fort et vigoureux, résistoit aux satellites qui l'environnoient, et disputoit sa tête à l'exécuteur, *Luzardo* saute au milieu de la foule. On l'entoure, on le fait passer sur les derrières, on le cache. Il se sauve d'abord dans une église; de-là, hors la ville. Dans la suite, il devint l'ennemi le plus dangereux de *Boncicaut*. Le gouverneur,

irrité de la fuite de *Luzardo*, fit sur-le-champ trancher la tête à l'officier génois qui commandoit la garde.

Il n'y avoit guères que les mesures les plus rigoureuses et l'impuissance où on mettroit la multitude de remuer, qui pût contenir un peuple aussi mutin. *Boncicaut* n'oublia rien pour parvenir à ce but. Il désarma les habitans de la campagne, auxiliaires trop ordinaires des factieux de la ville, et força les citadins de porter leurs armes à la forteresse, qu'il entoura de fossés et de remparts, qui la mettoient hors d'insulte. Il cassa les capitaines de quartier, gonfaloniers, syndics, officiers quelconques, défendit, sous les plus rigoureuses peines, les conférences et assemblées publiques et journalières. Il prohiba aussi les dénominations de *Guelfes* et de *Gibelins*, et les signes propres à ces factions. Les corps de métiers furent privés de leurs *consuls*, et eurent défense d'en élire d'autres. Rien ne se fit plus que par les ordres du gouverneur et de son aveu. Les confréries même, dans un pays si attaché à ses usages religieux, ne s'assemblèrent plus que de son consentement.

1407. Si quelques Génois regrettèrent leurs anciennes institutions civiles, la forme populaire de leur gouvernement, d'au-

tres approuvèrent *Boncicaut* dans ses réformes, en voyant la paix et la tranquillité dont la ville jouissoit sous la surveillance d'un seul maître. Il ajouta au bienfait de sa police, celui de soutenir la réputation des Génois au-dehors, en défendant leurs possessions et ranimant leur commerce. Sous son gouvernement s'établit la *banque de Saint-Georges*, dépôt ouvert à tous ceux qui veulent y porter des fonds, sous la garantie de l'état. Elle a été le modèle de toutes banques publiques qui se sont formées depuis.

La terreur soutint l'administration 1409.
de *Boncicaut*. Il sentit si bien la nécessité de ce moyen, qu'il étoit inflexible sur la moindre atteinte portée à son autorité. Il poussa peut-être la précaution trop loin, en ne permettant pas les réflexions sur son gouvernement, et en punissant comme crime de lèze-majesté les discours et les observations à cet égard. Il auroit voulu interdire jusqu'aux pensées. Cette conduite tyrannique ne servit qu'à concentrer le mécontentement, et le rendit plus actif. Malgré les entraves mises à la confiance, on se communiqua ses plaintes et ses griefs. Quelques exécutions plus sévères, firent passer des plaintes aux murmures.

Luzardo, voltigeant sans cesse dans la campagne de Gènes, encore pris, encore échappé, souffloit sans cesse l'indignation contre le gouverneur. *Boncicaut* auroit cependant triomphé de ses ruses et de ses efforts, si les affaires générales d'Italie, la nécessité de soutenir les Français dans le duché de Milan, ne l'eussent tiré de Gènes.

Les princes italiens se réunirent pour empêcher les Français de se fortifier en Italie, où ils n'étoient déjà que trop redoutables par la possession de Gènes. Ils vinrent pour assiéger cette ville, et la délivrer du joug des Français; mais ils trouvèrent que les habitans l'avoient déjà secoué, aussitôt que *Boncicaut* s'étoit éloigné. La révolution ne se fit pas sans effusion de sang, et sans de grandes horreurs contre les Français, que le maréchal avoit laissé pour soutenir son autorité. Lors donc que les princes confédérés se présentèrent devant la ville avec les nobles du parti *gibelin* qui les accompagnoient, ayant à leur tête le marquis de *Montferrat*, ceux du parti *guelfe* dans l'intérieur, après avoir délibéré, ouvrirent les portes à certaines conditions, dont la principale étoit que le marquis de *Montferrat* seroit reconnu *capitaine général* de la répu-

blique. Il le fut aux acclamations du peuple, qui tressailloit de joie.

Au marquis de *Montferrat*, capitaine général, on joignit un conseil de douze mi-partie nobles et plébéiens, guelfes et gibelins. Ce mélange ne fit qu'un mauvais amalgame. Les gibelins, ayant pour chef *Luc de Fiesque*, chassèrent les guelfes. Ceux-ci tâchèrent de rentrer. Le capitaine général, un peu mécontent des gibelins, qui avoient à leur tête les *Frégose* et les *Adorne*, crut de son intérêt de laisser revenir les guelfes, et les favorisa. Il fut complice secret, à ce que l'on croit, du massacre d'un *Frégose*, et chargea de fers un *Adorne*. Ces précautions n'empêchèrent pas que la principauté de Gènes ne lui échappât. On créa un conseil de huit magistrats. Ces huit convoquèrent une assemblée de trois cents citoyens des plus distingués. Ils convinrent et firent passer en loi que désormais plébéiens et nobles seroient également capables de toutes les dignités. *Adorne*, relâché par le marquis de *Montferrat*, dans l'espérance que sa présence causeroit du trouble, devint au contraire le point de réunion des factions nobles et populaires. Il fut élu doge aussitôt qu'il parut dans la ville. 1413.

1414. On entreprit de son temps un travail important, savoir : de faire des lois pour réformer les mœurs et prévenir les cabales. Douze anciens magistrats furent chargés de ce travail. Ils statuèrent que pour être doge il faudroit être Génois du corps des marchands, et avoir au moins cinquante ans. Le lecteur suppose aisément les réglemens sur les mœurs ; il se ressemblent partout, et s'exécutent de même. *Adorne* gouvernoit assez tranquillement. Un *Isnard - Guarco* trouve qu'il reste trop long-temps en place, et veut le supplanter. Il se fait chasser. Un *Montalto*, aussi entreprenant, réussit mieux. Il obtient que *Adorne* quittera sa dignité, mais elle ne lui est cependant pas conférée. Elle passe à *Barnabé Guarco*, jurisconsulte, qui se distinguoit par des discours fréquens au peuple sur la paix. Les chefs des maisons populaires trouvent que c'est trop récompenser l'éloquence de l'avocat. Ils le forcent d'abdiquer. On élit *Thomas Frégose*.

Il étoit libéral, courageux, infatigable, attentif à tout, ne négligeant aucune partie de l'administration, et jaloux de se faire aimer. Il rétablit la tranquillité au dedans, appaisa les troubles extérieurs, soumit les Corses, qui

s'étoient révoltés, diminua les impôts, et employa une partie de son patrimoine, tant à des constructions, qu'à des réparations plus utiles que fastueuses. On peut mettre de ce nombre le nettoiement du port de Gènes, qui étoit sale et encombré. On ne connoît guères à *Thomas Frégose* que de belles qualités. Aussi l'envie, l'insecte de la vertu, s'attacha-t-elle à lui. Les *Guarco*, les *Spinola*, les *Montalto*, les *Adorne*, et autres mécontens, moins du doge que de n'être pas à sa place, ne pouvant le détruire seuls, suscitèrent contre lui *Philippe-Marie Visconti*, duc de Milan, voisin dangereux pour Gènes, et qui ne cherchoit que l'occasion d'y exciter des troubles, dans l'espérance de regagner l'autorité que ses ancêtres y avoient eue.

La guerre commença et se suivit avec 1421.
des succès et des revers alternatifs. Les confédérés avoient ligué avec *Visconti* presque toute l'Italie contre Gènes. *Frégose* se soutint quelque temps avec les seules forces de la république; mais l'orage grossit d'une manière si effrayante que, dans la crainte d'être cause, par trop d'opiniâtreté, de la ruine de la patrie, il aima mieux abdiquer en faveur de *Visconti*. Le départ de *Frégose* fut un triomphe. Ses con-

citoyens l'accompagnèrent jusqu'à sa galère, avec les marques les plus touchantes de douleur et de respect. Il se retira à Sarsane, dont la république lui donna en propre le territoire, comme une marque d'estime, et pour le dédommager des brêches faites à son patrimoine, par sa générosité envers la patrie. Ainsi Gênes retomba sous la domination du Milanais. Elle se donna un maître qu'elle n'aimoit ni n'estimoit. Il prit des sujets mécontens des ravages commis par lui pendant la guerre. Mais le peuple montra toujours une égale joie.

1422. Le plan de *Visconti* pour asservir les Génois peut être ainsi conçu : les entraîner dans des guerres contre le royaume d'Arragon, Venise, Florence, guerres dont lui seul devoit tirer avantage; favoriser avec affectation des citoyens au préjudice des autres; donner des forteresses et des villes à ses amis, sous prétexte de les gouverner, et ainsi démembrer l'état; ne point poursuivre les exilés, au contraire, les plaindre, les laisser se rétablir, et donner ainsi de la force aux haines particulières; tenir toujours la populace en action, par des nouvelles semées adroitement, et les chefs dans un état d'in-

détermination par les craintes et par les espérances. Par cette conduite, peu s'en fallut que *Visconti* n'endormît les Génois d'un sommeil de mort.

Mais la vengeance est vigilante. *Thomas Frégose*, qui n'avoit cédé qu'à regret la dignité de doge, qu'il avoit si bien remplie, de sa retraite ouvrit les yeux à ses concitoyens sur leur état. Le nombre des mécontens rassemblés par ses soins, grossit autour de lui. La faction des *Adorne* se joignit à la sienne sous un *Barnabé Adorne*. Toutes deux se renforcèrent de la captivité d'un *Spinola*, général habile. Le peuple étoit outré contre le duc de Milan, qui avoit fermé les yeux sur la conduite atroce de *Piccini*, commandant de ses troupes. Après une victoire remportée à l'aide des Génois sur les mécontens, ce barbare eut la cruauté de faire massacrer de sang-froid les prisonniers, quoiqu'ils demandassent grâce à genoux, et que les Génois de son armée intercédassent pour ces malheureux, leurs concitoyens et leurs frères. 1435.

Non content de cette exécution, ce qui ne s'étoit pas vu depuis long-temps dans les états chrétiens, *Piccini*, sans égard pour le sexe, l'âge, la profession, fit vendre publiquement à l'encan tous

ceux qui avoient échappé à sa boucherie. Ne point punir de pareils forfaits, c'est s'en rendre coupable. Du moins les Génois le crurent. Ils nourrirent quelque temps dans leur sein leur ressentiment, et aussitôt qu'ils se sentirent en état de faire face à la garnison milanaise répandue dans la ville, ils se révoltèrent. La première opération fut de choisir six principaux d'entre eux, qu'ils chargèrent du gouvernement, sous le nom de *défenseurs de la patrie*. Les défenseurs renfermèrent les Milanais dans le château, les prirent et les chassèrent. Le duc de Milan envoya contre eux le terrible *Piccini*; mais il ne fit que des ravages autour de la ville. C'étoit toujours à Gènes elle-même à se causer les plus grands maux.

1436. Les *défenseurs*, arrivés à ce poste dans un moment de trouble, ne savoient trop quelle conduite tenir à l'égard du peuple. Ignorant l'étendue et les bornes de leur pouvoir, craignant d'en faire trop ou trop peu, ils restoient dans une espèce d'engourdissement et de stupeur favorable aux brigands, aux scélérats, dont les factions avoient rempli la ville; engourdissement aussi fort commode aux chefs de ces mêmes factions, qui avoient ainsi toute facilité

pour ourdir leurs trames. Les *Adorne* et les *Frégose* tenoient le premier rang entre les familles populaires, les autres, même le nobles ne rougissoient pas de se déclarer leurs cliens. Les *Montalto* et les *Guarco* étoient les seuls qui pussent leur opposer des compétiteurs redoutables.

On avoit pris le parti de revenir au gouvernement des doges. *Isnard Guarco*, qui se trouvoit dans la ville, fut élu. Sans doute on avoit voulu prevenir les prétentions de *Thomas Frégose*. Mais il n'y avoit pas sept jours qu'*Isnard* siégeoit, lorsque *Thomas* accourut dans la ville, bien accompagné. Il remontre que n'ayant quitté le dogat que pour céder l'administration au duc de Milan, selon le vœu du peuple, puisqu'on rejette l'autorité du duc, il est juste qu'on lui rende une dignité à laquelle il n'a renoncé que par complaisance. *Frégose* étoit aimé et estimé, ce qui vaut souvent mieux que des raisons. On réélut donc, ou plutôt on réinstalla l'ancien doge, avec le consentement du nouveau.

Le Milanais expulsé, ne se tint pas 1441.
tranquille. Entre autres manœuvres qu'il trama, il suscita contre le doge, *Thomas-Baptiste Frégose*, son frère. La querelle fut sérieuse. Les deux frèses

armèrent et en vinrent aux mains. *Baptiste* succomba et fut fait prisonnier. Son frère lui fit grâce. Toute la famille alors se réunit. Le doge combla ses parens de bienfaits. Il leur conféra les dignités et le commandement des troupes. Cette préférence trop marquée excita la jalousie. On commença à dire de *Thomas Frégose* que c'étoit trop long-temps posséder cette dignité, qu'il falloit que chacun y parvînt à son tour. *Jean-Antoine de Fiesque* ne s'en tint pas aux discours. A l'instigation du duc de Milan, il se montra en armes sur la côte de Gènes. Il attiroit les nobles sur son bord, et ne manquoit pas d'exciter par ses discours la jalousie contre le doge. « Est-ce donc, leur disoit-il, « pour obéir aux lois d'un plébéien que « vous avez secoué le joug d'un prince « étranger ? Est-ce pour vous donner « un maître impérieux, dans un *Frégose*, que vous avez secoué le joug « du duc de Milan ? » Ces discours faisoient d'autant plus d'effet, que *Frégose* ouvroit la porte à l'envie, par son amour pour le faste et la magnificence. S'abandonnant à une sécurité parfaite, il négligeoit de veiller sur les actions de *Fiesque*. Celui-ci profite de l'insouciance et s'introduit dans la ville. Le

doge, à son grand étonnement, est tout-à-coup abandonné ; trop heureux de pouvoir, par capitulation, regagner Sarsane, son ancien asile.

On élut huit *capitaines de la liberté* 1443.
génoise. Ils ne restèrent qu'un mois en place. A cette octocratie succède un doge nommé *Raphaël Adorne*, auquel on donne quatre conseillers, de peur qu'il n'abuse de son autorité. Cette précaution étoit peu nécessaire à l'égard de *Raphaël*, homme peu ambitieux, si modeste que sa famille, ne gagnant rien à son élévation, trouva de l'excès dans sa modération, l'engagea à se démettre et procura la place à *Barnabé Adorne*, dont elle espéroit tout ce que *Raphaël* n'avoit pas donné. Mais pendant une nuit noire, *Janus Frégose*, frère du doge *Thomas*, entre dans le port avec une seule galère, débarque sans bruit son monde, consistant en quatre-vingts braves, déterminés à vaincre ou à périr avec lui, marche au palais du doge. Il y eut de la résistance ; *Barnabé* est forcé de fuir. Le lendemain *Janus* est élu à sa place.

Il meurt au bout d'un an, fort re- 1447.
gretté. L'estime dont il jouissoit réunit les suffrages en faveur de *Louis Frégose*, son frère, quoiqu'absent. Il se trouve

peu capable de sa place, sans vices ni vertus. On offre la dignité à *Thomas* de Sarsane, mais il préfère la tranquillité de sa retraite. A son refus, *Pierre Frégose*, son neveu, est élu. Il étoit intrépide, excellent guerrier, ci-devant rebelle et proscrit, il savoit comment on devoit s'y prendre pour contenir les mutins. La crainte, la terreur, furent ses moyens favoris. Il donna un exemple de sévérité nouveau pour Gènes. Un noble nommé *Galeoto*, s'étoit permis quelques discours contre lui; le doge, qui d'ailleurs ne l'aimoit pas, le fait pendre avec sa robe de sénateur. Sous ses pieds on lisoit : *Cet homme a dit ce qu'il ne devoit pas dire.*

1458. Gènes soutint la guerre tantôt contre la France, tantôt contre *Ferdinand*, roi d'Arragon. C'est-à-dire que la guerre entre les *Frégose* et les *Adorne*, attira les armes étrangères contre leur patrie. Les *Frégose*, avoient contribué à faire perdre à la France la souveraineté de Gènes; mais tout s'oublie en politique. Aussi le doge *Frégose*, pressé par les *Adorne*, qui avoient eu recours ..x Arragonnois, pour s'emparer du dogat, n'hésite point à appeler les Français à son secours. Il fait plus; près de se voir arracher sa dignité par les *Adorne*, il

dit : « Puisque je ne puis commander « dans Gènes, que Gènes soit sujette; « qu'elle obéisse à un souverain étran- « ger. Je ne dominerai pas dans ma pa- « trie, les *Adorne* n'y domineront pas « non plus. J'obéirai, mais ils auront « aussi un maître, et un *Adorne* ne sera « pas le mien ». Dans ces intentions, il propose la souveraineté à *Charles VII*. Le roi l'accepte aux mêmes conditions que l'avoit eu son père. On stipula des dédommagemens en argent pour le doge.

Le roi d'Arragon, enflammé par les *Adorne* et leurs partisans, accourt devant Gènes, et la serre de près. La famine, suite de la guerre, et la peste sa compagne, commençoient à se faire sentir dans la ville, lorsque la mort du roi d'Arragon fait lever le siége. *Pierre Frégose* alors raisonne tout autrement. Il n'avoit plus à craindre ni le roi d'Arragon, ni les deux chefs de la famille *Adorne*, *Raphaël* et *Barnabé*, qui n'avoient plus d'appui. Il se dit à lui-même que ce seroit commettre une grande faute que de laisser la souveraineté à la France, et de ne pas reprendre l'autorité. Mais comment y réussir? Les Français avoient une bonne garnison dans Gènes. Il étoit difficile de les en chasser.

1459. *Frégose* leur demande la somme qui lui avoit été promise comme prix de son abdication. On le renvoie à la caisse de la république. Elle se trouvoit vide. Il murmure et se plaint. On le chasse de la ville lui et ses partisans. C'étoit ce qu'il vouloit. Il va trouver le duc de Milan, qui, ne pouvant pas le secourir efficacement, l'adresse au nouveau roi d'Arragon, avec de fortes recommandations. *Frégose* gagne les *Fiesques*, se réconcilie avec tout ce qu'il avoit d'anciens ennemis, et arrive devant Gènes. Emporté par sa fureur contre les Français, il ne se donne pas le tems de réunir toutes les forces qu'on lui promettoit, il escalade un premier mur. Arrêté à la seconde enceinte, à force de recherches, il trouve une poterne mal gardée, se jette dans la ville, se croyant suivi. L'imprudent pénètre, parcourt plusieurs rues à cheval, toujours combattant. Il va, revient, poursuivi d'une grêle de traits et de pierres, cherche une issue, n'en trouve pas, est frappé à la tête d'un bâton ferré, tombe et meurt.

1461. Ses troupes se dissipèrent. Gènes goûte quelques mois de calme sous la domination française. Pendant cet intervale, on parle de pourvoir aux dé-

penses urgentes de la république, mais le trésor étoit épuisé. Il s'agit de le remplir. Le peuple prétend que ce n'est pas à lui, privé des honneurs et des dignités, à supporter encore cette charge. Les nobles s'en défendent. Pendant qu'on délibère avec chaleur: « A quoi bon « tant de paroles, s'écrie un jeune « homme, n'avons-nous pas des armes « pour nous faire rendre justice? Aux « armes, citoyens! aux armes »! Aussitôt toute la ville se soulève. Comme on disoit qu'on n'en vouloit pas aux Français, le gouverneur se porte pour médiateur. Il alloit réussir, lorsque *Paul Frégose*, archevêque de Gènes, frère du défunt doge *Pierre*, et *Prospère Adorne* entrent dans la ville. *Frégose*, par convention, laisse élire *Adorne* pour doge. Les deux familles associent leur haine contre les Français. Ils s'étoient retirés dans la citadelle. Quoique leur gouvernement eût été très-modéré, le peuple les assiége, comme s'il eût eu à s'en plaindre. Le siége tire en longueur par mésintelligence entre le doge et l'archevêque. Ils se réconcilient par les soins du duc de Milan, engagé à les accorder, moins par amour de la paix que par haine contre les Français.

1464. On auroit de la peine à décider lequel de ces deux hommes étoit le plus pervers. L'un conseilloit le mal, l'autre le faisoit. Ils s'entendoient à merveille, l'archevêque à imaginer des moyens de rançonner, le doge à les exécuter. Concorde redoutable si elle pouvoit durer entre les méchans ! Mais à l'occasion d'une victoire remportée par l'archevêque sur les Français qui venoient délivrer leurs compatriotes enfermés dans la citadelle, le doge refuse au prélat d'entrer dans la ville, craignant que la gloire qu'il venoit d'acquérir, ne le rende trop puissant. Les partisans de l'archevêque s'élèvent contre cette exclusion. Ils veulent lui faire ouvrir les portes. *Adorne* s'obstine à les tenir fermées. On se bat dans la ville, sous les yeux des assiégés et des auxiliaires milanais, tranquilles spectateurs du combat. L'issue en est que le doge est forcé de quitter lui-même la ville. On élit à sa place un *Louis Frégose*, qui n'étoit pas l'archevêque. Le prélat mécontent, dépossède son parent et se fait nommer à sa place. A peine revêtu de cette dignité, il déplait au peuple, qui la rend à *Louis*. Peu de jours après elle revient à l'archevêque *Paul*. Pendant ces mutations, *Louis XI* dégoûté d'une sou-

veraineté aussi précaire que celle de Gènes, s'en démet. On rapporte que des députés génois voulurent l'engager à ne pas les abandonner. « Nous nous « donnons sincèrement à vous, lui di- « soient-ils. Et moi, répondit-il brus- « quement, je vous donne au diable ».

Autant, en effet, auroit-il valu tomber entre ses griffes qu'entre les mains de l'archevêque. Le prélat, accompagné de brigands et de meurtriers, couroit jour et nuit les rues de Gènes, volant, pillant, massacrant et commettant les plus grands désordres. Contre ce tyran, trop bien secondé par ses satellites, les malheureux Génois implorèrent la protection de *François Sforce*, duc de Milan. Ce prince fit des tentatives amicales auprès du prélat, pour l'engager à laisser la ville tranquille. Elles furent inutiles, il fallut employer la force. L'archevêque tâcha de s'assurer de la citadelle pour s'y cantonner. Repoussé de ce côté, il tourne vers la mer, s'empare de quatre bâtimens marchands qui se trouvoient dans le port, les charge de ses brigands, et se met à exercer avec eux la piraterie. Les Génois ainsi harcelés et hors d'état de se défendre eux-mêmes, ayant déjà éprouvé les bons offices du duc de Milan, se don-

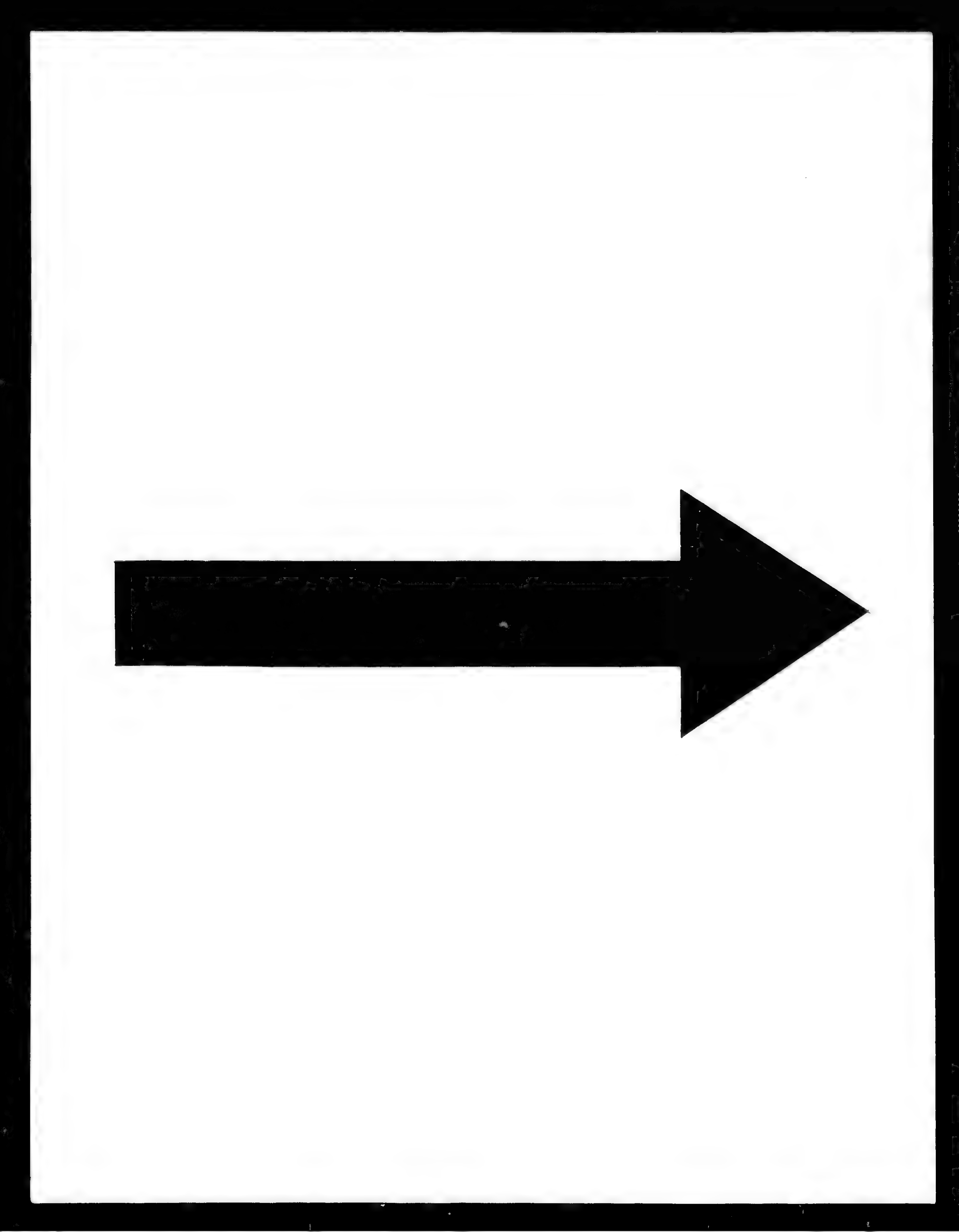
nent à lui. Il les délivra des vexations du doge archevêque, *Paul Frégose*, rétablit l'ordre dans la ville, et la gouverna avec douceur.

Jean Galéas, fils de *François Sforce*, ne leur témoigna pas les mêmes égards que son père. Au lieu de respecter l'ombre d'autorité que les Génois s'étoient réservée en se donnant à lui, il montra un impatient desir de les asservir entièrement. Ruse et violence, il n'y a rien qu'il n'employât pour parvenir à ses fins, avec la maladresse de faire voir aux Génois qu'il ne les aimoit ni ne les estimoit. Ils lui rendirent la pareille. Le peuple sur-tout étoit en but à ses hauteurs et à celles de ses officiers. Ils le traitoient comme un vil troupeau, non sous la houlette du pasteur attentif à sa conservation, mais sous le fouet du mercénaire indifférent à ses peines. Au contraire, le duc de Milan ménageoit la noblesse, qui de son côté préféroit la cour d'un souverain où elle obtenoit des distinctions, aux emplois dans une république, où elle étoit trop confondue.

Cependant il y eut des plaintes communes. Les nobles et les plébéiens se trouvèrent également vexés par les taxes et les ordres tyranniques, et furent également choqués de l'arbitraire. Il parut

convenable au duc, dans ce commencement de mécontentemeut, d'agrandir les fortifications de la citadelle. Pour cela on se proposoit d'abattre un grand nombre d'édifices considérables. Le fatal cordeau d'alignement étoit tendu et regardé par les citoyens avec la stupeur du découragem[illegible]. *Lazare Doria*, indigné, le co[illegible] vue des ingénieurs milanais et [illegible] suppôts. La joie que le peuple [illegible]oître de cet acte de vigueur, empêche le gouverneur de chercher à le punir. Le peuple se voyant craint, devient hardi et prend les armes. Mais quelques citoyens les calmèrent et furent les organes d'un traité par lequel le peuple, à la vérité, consentit de porter encore des chaînes, mais à condition qu'elles seroient allégées. Cet accord, qui mettoit des bornes à l'autorité de *Jean Galéas*, lui déplut. Il levoit dès troupes pour faire rentrer les Génois sous le joug, lorsqu'il fut tué à Milan, où sa tyrannie étoit aussi odieuse qu'à Gènes.

La mort de *Galéas* réveilla l'ambi- 1477.
tion des chefs de faction, *Adorne*, *Fiesque*, *Frégose*, *Guarco* et autres, que les Milanais avoient exilés. *Guarco* tente le premier de s'introduire dans Gènes. La veuve *Galéas*, tutrice de



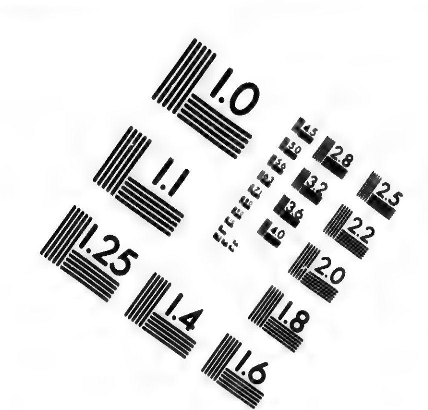
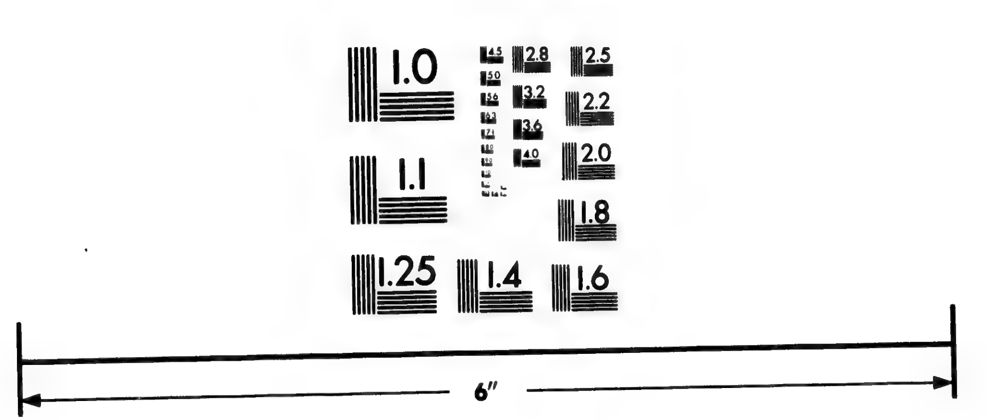
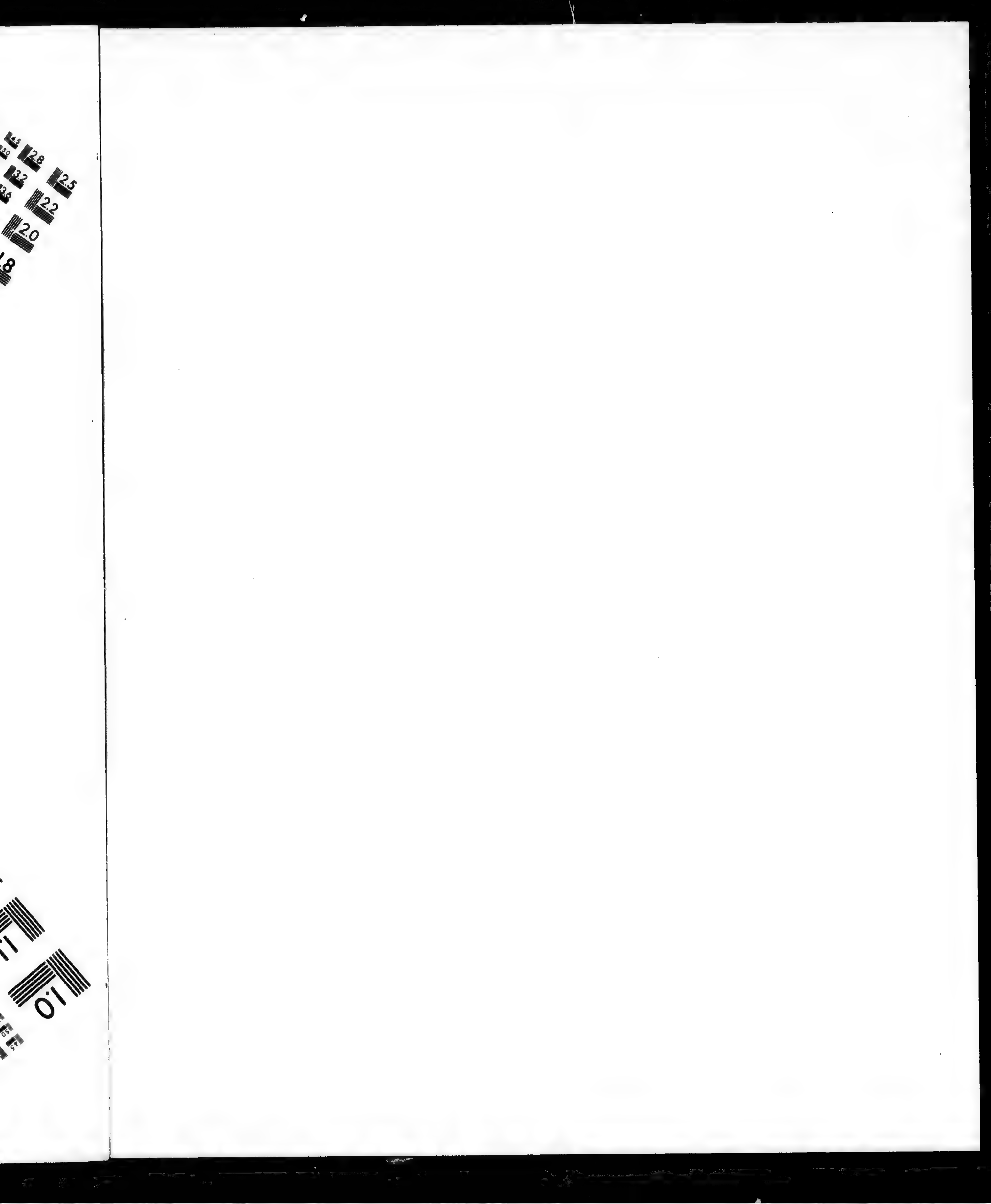


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0

son fils, avoit pris, au moment de la mort de son mari, des mesures assez justes pour que cette première entreprise échouât; mais d'autres entreprises réussirent malgré la vigilance et les efforts du gouverneur milanais. Il fut contraint de se retirer dans la citadelle, et d'abandonner la ville, où les *Fiesque* avoient été reçus. Ils firent élire six *capitaines de la liberté génoise*, quatre du peuple et deux des familles nobles, *Justiniani* et *Doria*.

Liberté, mot cher au peuple, mais toujours fatal aux Génois. Ils n'ont pas plutôt mis cette espèce d'idole sous la garde des *capitaines*, que les factieux accourent pour s'en rendre maîtres, et la faire servir de *Palladium* à leur parti. Les uns se jettent dans l'armée milanaise envoyée contre Gènes; les autres s'introduisent dans la ville pour la défendre. Le canon tonne de la citadelle, renverse les maisons avec fracas, fait voler en éclats les toits et les murs, et met à découvert les malheureux habitans, qui ne savent où aller chercher un asile. Après bien du sang répandu, beaucoup de biais imaginés, pour faire tomber, s'il étoit possible, les armes des mains de tant d'ambitieux, on trouve l'expédient de constituer un *Adorne*,

gouverneur de Gènes, sous l'autorité du duc de Milan.

Prospère Adorne, revêtu de la puissance sous un titre précaire, ne juge pas long-temps à propos de l'exercer pour les Milanais. Son intention perce. Il est mis en prison et relâché par le moyen d'un bouleversement de ministres arrivé à la cour de Milan. Ce mouvement lui sert à s'affranchir de toute dépendance. Il avoit mis le peuple dans ses intérêts par la fausse confidence d'une lettre prétendue de la duchesse de Milan, qu'il disoit avoir interceptée, par laquelle cette princesse promettoit le pillage de Gènes. Sans examiner si cette lettre est vraie ou supposée, le peuple renonce tout d'une voix à l'autorité milanaise, et nomme *Adorne chef* ou *recteur* de Gènes. Pour briser tout lien, le *recteur* fait alliance avec le roi de Naples, en guerre avec Milan, et en tire des secours. La régente de Milan, indignée de la défection d'*Adorne*, lui oppose *Obietto de Fiesque*, qu'elle retenoit à sa cour, comme un homme dangereux. Cette qualité redoutée auparavant devenoit une ressource; cependant elle ne fut pas avantageuse aux Milanais. *Obietto* se trouva une ame vénale, qui se laissa gagner tour à tour 1478.

par le doge, archevêque et pirate, *Paul Frégose* contre Milan, par Milan contre *Adorne*, par *Adorne*, contre les Milanais, enfin contre ceux-ci par *Jean-Baptiste Frégose*, fils de *Pierre*. Cet ancien doge fut tué dans Gènes en voulant l'assujétir.

1480. Tout conspiroit à l'entière destruction de l'autorité milanaise dans Gènes. Le peuple ne vouloit plus en entendre parler. La noblesse chanceloit; mais elle détestoit *Prospère Adorne*, qui sans doute ne lui étoit pas aussi dévoué qu'elle auroit voulu. Elle se joint à *Jean-Baptiste Frégose*, quoiqu'il fût lui-même suspect, et l'aide à se débarrasser d'*Adorne*. Il se croyoit très-sûr de ce *Frégose*, qui s'étoit vendu assez cher; mais d'autres acheteurs l'avoient rangé de leur côté. *Adorne* s'en aperçoit seulement lorsqu'il est attaqué par *Frégose*, presque dans son palais. Il fuit et gagne avec peine le bord de la mer, poursuivi par les huées de la populace, et à travers une grêle de pierres. Il y avoit à la vue du port, des galères de Naples. On leur fait signe; mais comme elles n'approchoient pas assez vîte, le *recteur* se jette à la mer, les gagne à la nage, et s'éloigne promptement.

On délibère quel gouvernement on

donnera à Gènes. C'étoit une satisfaction que *Jean-Baptiste Frégose* procuroit à ses concitoyens, que de paroître les consulter. Car tout étoit décidé entre les chefs de parti, *Fiesque* et *Frégose*, et même avec le roi de Naples ; et convenu qu'il ne seroit plus question de l'autorité milanaise, et qu'on en reviendroit aux doges. *Jean-Baptiste Frégose*, qui s'étoit si bien fait payer par tous les partis, fut élu et revêtu de la toute puissance avec le contre-poids d'un conseil de huit magistrats élus par le peuple. Pour consoler la noblesse de beaucoup d'arrangemens qui s'étoient faits sans elle, le peuple eut la condescendance de tirer les deux tiers de ses magistrats de la classe noble.

On prétend que *Jean-Baptiste Frégose*, jeté dans toutes ces intrigues, 1483.
n'en avoit pas la manie, qu'il cédoit au vœu de sa famille, que son goût le portoit à l'étude, aux belles-lettres et au repos qui en fait goûter les charmes. Cependant comme le sage se prête aux circonstances, il se soumit au fardeau du gouvernement, et en remplit avec exactitude les pénibles devoirs. Mais il se bornoit là. Sa famille et les chefs des autres maisons ne tiroient aucun avantage de sa dignité. Ces ambitieux avides

ne s'accommodoient pas de sa modération. On l'avertit un jour que *Paul Frégose*, son oncle, cet archevêque de Gênes, dont on a tant parlé, devenu cardinal, veut l'entretenir dans son palais. Le doge s'y rend sans gardes, ni précautions, il trouve une assemblée de personnes qui au premier coup-d'œil ne lui paroissent pas trop bien intentionnées. En effet, on lui signifie avec assez peu de ménagement que les Génois sont las de lui obéir, qu'il faut pour le bien public, qu'il cède sur-le-champ sa place à son oncle. A ce discours inattendu, le doge, frappé d'une espèce d'étourdissement, balbutie quelques mots, abdique et se retire. Pour la troisième fois, l'archevêque est élu doge.

Ses vices, qu'il n'avoit jamais réprimés, continuèrent de paroître à découvert; mais la seule vertu qu'il eût montrée, la capacité militaire, s'éclipsa. Il vit tranquillement ses compatriotes, ses sujets battus par les Florentins. Il ne les dédommagea pas même de leurs revers par la paix intérieure, que ses désordres troublèrent toujours. Néanmoins, au lieu de lui ôter toute autorité, on se contente de lui mettre un frein, en lui adjoignant comme conseillers dix des principaux citoyens qu'on nomma *décemvirs*.

Frégose craignit que ce ne fût un acheminement à sa destitution. Il chercha à s'assurer la protection de Milan, et s'attacha cette cour par le mariage de *Frigosin*, son fils naturel, avec *Claire*, aussi fille naturelle du feu duc *Jean Galéas*. Cette précaution avertit les Génois de ce qu'ils avoient à craindre, et ce qu'ils redoutoient se réalisa. *Paul Frégose* procura aux Milanais, dans Gènes, tout ce qu'il put d'autorité. A la veille d'être totalement asservis, les Génois s'offrirent de nouveau à la France. *Charles VIII* accepta leur proposition; il promit des secours ; mais comme ils tardoient, la république, crainte de pire, reçut un *gouverneur* de la main des Milanais. Ce fut encore un *Adorne*, qui reconnut ne tenir le gouvernement que pour dix ans, au nom du duc *Ludovic Sforce*, dit le *Maure*. 1487.

On pourroit se faire une idée assez exacte de l'état politique de Gènes, en comparant le peuple à un malade toujours souffrant, cherchant la santé et donnant sa confiance indistinctement aux bons médecins comme aux empyriques qui lui promettent quelque soulagement : les nobles, à des hommes d'un tempérament vigoureux, qui sains et robustes, ne croient point à la mala- 1492.

die des autres, et exigent d'eux les mêmes services que s'ils se portoient bien : enfin, les puissances voisines, aux charlatans indifférens sur le succès de leurs conseils et de leurs drogues, pourvu qu'ils en tirent du profit. *Ludovic le Maure*, promet aux Génois prospérité, justice et tranquillité. Lorsqu'il les a gagnés, lorsqu'ils se sont soumis à sa domination, il les engage dans des guerres entreprises pour son unique avantage. Le peuple fébricitant sent le malaise des impôts. La noblesse peu disposée à en partager le fardeau, prétend qu'il se plaint à tort. La maladie négligée ou méprisée devient grave. A l'abattement succèdent des transports de fureur : s'ils ne furent pas mortels à la république, ils causèrent pour le moins un long épuisement de ses forces.

Les *Adorne* abusèrent de l'autorité qui leur étoit confiée, pour se venger de leurs ennemis et commettre impunément les plus grands désordres. Le mécontentement auroit éclaté en de funestes représailles, sans la prudence de *Courandola-Stanga*, résident que *Ludovic* entretenoit à Gènes. Plusieurs fois il suscita l'animosité des partis près d'en venir aux mains. Il ménagea aussi à *Ludovic*, avec une égale dextérité,

l'affection des Génois, d'où il arriva que ce prince étant devenu l'ennemi de *Charles VIII*, qu'il avoit lui-même appelé en Italie, les Génois donnèrent au Milanais toute sorte de secours. Mais lorsque la fortune commença à maltraiter *Ludovic*, à l'abandonner ; lorsque les Français, déployant de grandes forces, annoncèrent des succès brillans, les Génois se déclarèrent pour le vainqueur, et le prévinrent en se soumettant à lui. *Louis XI*, successeur de *Charles VIII*, accepta leur hommage avec promesse de les soutenir contre *Ludovic*.

Ce secours se fit attendre. Les Gé- 1500.
nois craignirent que le duc de Milan, qui n'étoit pas encore dans la détresse, ne revînt sur eux et ne se vengeât de leur défection. Ils créèrent un conseil de douze magistrats, auxquels ils donnèrent le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour la défense de la ville. Quand ils eurent commencé à goûter la douceur de régler eux-mêmes leurs affaires, ils devinrent moins disposés à se laisser commander par une puissance étrangère.

Cependant la domination de *Louis XII*, prince affable et plein de bonté, ne leur déplaisoit pas. Il n'y a point de

marques d'attachement qu'ils ne lui donnassent, pendant trois mois de résidence qu'il fit à Gènes. Ce fut même à l'occasion de ces témoignages d'estime et de respect, que la première brouillerie éclata entre les nobles et les plébéiens. Ils se disputèrent à qui porteroit le dais à l'entrée du monarque. Il décida en faveur des plébéiens : mais ce n'étoit qu'une faveur de parade. Le solide, c'est-à-dire les dignités, les grâces restèrent aux nobles, même pendant le séjour du roi ; à plus forte raison après son départ. Les gouverneurs que la France envoya, tirés du sein de la noblesse, outre le penchant que leur inspiroit cette origine, étoient aussi disposés à soutenir la noblesse, comme appui du gouvernement monarchique. Cette partialité indisposa d'autant plus le peuple, que les nobles abusoient de l'ascendant qu'on leur donnoit sur lui. Se mettant peu en peine de lui déplaire, ils allumoient sa haine par toute sorte de traitemens injurieux, et ne se cachoient pas du mépris qu'ils avoient pour tout ce qui s'appeloit peuple.

Tant d'arrogance indigna la multi-
1510. tude, lasse de souffrir continuellement les insultes d'une jeunesse vaine de sa naissance et de ses richesses. Après des

provocations, des rixes publiques, indices des dispositions secrètes, le peuple déclare enfin ouvertement ses prétentions. Il voulut et signifia, avec la chaleur qu'il met dans ses passions et ses desirs, qu'on eût désormais à partager les emplois entre les trois principaux corps de l'état : les *nobles*, les *marchands* et les *artisans*. C'étoit une division nouvelle, dont les nobles ne vouloient pas entendre parler. Ils la traitoient de ridicule. Les deux corps des marchands et des artisans, disoient-ils, n'en font qu'un. Si on accorde cette demande, le peuple possédera les deux tiers des charges. Le peuple disoit et soutenoit qu'il n'étoit pas juste que les nobles, qui ne faisoient pas le tiers des citoyens, partageassent les emplois et les dignités par moitié avec lui. Quelques nobles, sans doute les plus judicieux, ne trouvoient pas le desir du peuple si déraisonnable. Les plébéiens demandoient une décision. La noblesse espérant tout du temps, opposoit des difficultés. Le peuple impatient, leva les obstacles de la manière qui lui réussit ordinairement, il court aux armes. Le gouverneur accorda tout. De son aveu, on créa douze magistrats populaires, auxquels on donna le beau nom de pacificateurs. Ils

écrivirent au roi, dont le conseil approuva ces arrangemens. Mais en moins de temps qu'il n'en faut pour arriver de Paris à Gènes, la pacification étoit rompue.

Soit que la rupture vînt de la part du peuple, ou de celle des nobles, ceux-ci toujours plus foibles quand la masse se lève, furent chassés. Ils jetèrent les hauts cris; leurs plaintes retentirent jusqu'à la cour de France. On y fut très mécontent de ce que le peuple n'avoit pas attendu la ratification de ses demandes, ratification qui étoit en sa faveur, ou de ce qu'il n'y avoit pas eu d'égards, quand il l'avoit connue. *Louis XII* envoya un gouverneur bien accompagné. Il fit son entrée avec l'appareil formidable, l'air sombre et soucieux de *Boucicaut;* mais il n'avoit pas son talent et sa fermeté. Il laissa créer par le peuple, huit tribuns tirés de son corps. L'acte d'élection leur donna une autorité absolue. Elle anéantissoit celle de tous les autres magistrats.

Cette disposition ne plaisoit pas même aux premiers du peuple, et ce n'étoit pas sans raison. Les tribuns, jaloux de conserver leur pouvoir passager, recherchoient avec affectation la faveur de la populace. Sûrs de leur protection, les

bandits et les scélérats, dont la ville étoit remplie, se livroient impunément aux plus grands désordres. Ils se portèrent à de tels excès que des tribuns ne purent s'empêcher de consentir qu'on introduisît des troupes réglées pour en imposer aux malfaiteurs. Le desir d'établir quelque police, fit concevoir le projet de former un conseil de trente-six citoyens populaires, et de supprimer toute autre magistrature. Ensuite on en revint à un petit nombre de chefs, inférieur encore à celui des tribuns. Ils étoient huit; on créa quatre régens. Le gouverneur, indigné des espèces d'affronts qu'on ne cessoit de lui faire, en contrariant ses ordres, tantôt ouvertement, tantôt par des violations indirectes, abandonne les Génois à eux-mêmes et quitte la ville.

Alors reparoissent les tribuns, qui ne font plus mystère du dessein qu'ils ont, de secouer le joug de la France. Ils ne permettent à personne d'être indifférent à cet égard. Les principaux plébéïens, ainsi que les nobles, qui ne prennent aucune part à ces mouvemens, sont tourmentés comme suspects de tenir par inclination au gouvernement français, et de le favoriser. Les plus sages ne désespéroient cependant pas

d'amener le peuple à des voies de conciliation ; mais ses orateurs par leurs harangues véhémentes, l'entretinrent dans son effervescence. Ménacé d'être attaqué par *Louis XII*, ils lui suggèrent l'idée d'invoquer le secours de l'empereur. Le peuple persuadé, abat la bannière de France, et substitue celle de l'empire. Il choisit dans sa classe un doge, nommé *Paul de Novi*, teinturier. Sous cet homme, qui ne manquoit ni d'esprit, ni de courage, les Génois obtiennent des avantages sur les nobles, qui, secondés de quelques troupes françaises, paroissoient autour de la ville. Fiers de ces succès, ils assiégent la citadelle.

Louis XII, après avoir long-temps balancé, s'étoit enfin déterminé à marcher contre Gènes. Il avançoit. Son approche répandit la consternation dans la ville. Ce n'étoit plus ce peuple naguère si courageux, si zélé pour la défense de sa liberté ! La populace, ses coupables tribuns, qui l'avoient séduite, les mutins, les chefs, faisant trève avec ce superbe langage qu'ils avoient tenu jusqu'alors, se taisoient, et ne savoient ni ce qu'ils faisoient, ni ce qu'ils devoient faire. Cependant, après le premier abattement, ils revinrent un peu à

eux-mêmes, et prirent quelques précautions pour leur défense. Ils partagèrent aux paysans qui s'étoient retirés tremblans dans la ville, les maisons des nobles qui avoient déserté : on ferma les portes, on barricada les rues avec des chaînes de fers et des madriers. Chacun aussi se retrancha chez soi. Les maisons se remplirent d'armes, de pierres, de pièces de bois, comme si chaque particulier devoit y soutenir un siége.

Il s'en falloit beaucoup que tous les habitans fussent de même avis sur la défense. Le plus grand nombre, les plus riches et les plus sensés opinoient pour la soumission ; mais les tribuns et les orateurs ne cessoient d'animer la populace. Cependant, plusieurs défaites successives jetèrent la terreur. Le peuple effrayé commença à changer d'opinion. Les tribuns, les orateurs et leur doge craignant l'effet de ce changement, et d'être arrêtés par leurs complices même pour obtenir leur grâce, se sauvèrent la nuit. Les magistrats et les principaux citoyens, affranchis de cette tyrannie, ne songèrent qu'à obtenir le pardon. Gènes se rendit à discrétion. Elle n'eut point à se repentir de la confiance ni de l'indulgence de *Louis XII*. A la vérité, il s'environna de l'appareil d'une sévérité qui

effraya. Le monarque parut sur son trône, entouré de soldats, dont l'air étoit menaçant. Les Génois convoqués, attendoient en silence leur sentence, prosternés et tremblans. Des potences étoient dressées sur la place et dans plusieurs quartiers. On y attacha quelques chefs de mutins, des malfaiteurs et des scélérats souillés de crimes. On lut le nom et l'arrêt du bannissement à une soixantaine, et le roi accorda une amnistie pour tous les autres. L'air retentit d'actions de grâces et de bénédictions. Plusieurs Génois remarquèrent que *Louis* avoit sur sa cotte d'armes un emblême qui les rassura au milieu de l'effroi général : c'étoit une mère abeille avec ces mots : *elle ne se sert pas d'aiguillon.*

La ville fut dépouillée de ses priviléges. On en brûla les diplômes. *Louis* fit bâtir une citadelle qu'on appela le fort de *la Lanterne*, et imposa une amende pour les frais de la guerre. Après ces premiers éclats, on rechercha à loisir les auteurs de la révolte. *Démétrius Justiniani*, qu'un zèle inconsidéré pour la liberté, avoit jeté dans toutes les intrigues, homme d'ailleurs plein de bonnes qualités, et fort estimé, fut condamné à avoir la tête tranchée, leçon pour les

honnêtes gens, même en temps de factions. On découvrit par ses dépositions que le pape, *Jules II*, avoit eu beaucoup de part aux troubles. Les Milanais, comme on a vu, s'én étoient mêlés. Les Vénitiens, le roi de Naples, et tous les petits princes d'Italie, y avoient aussi contribué, sur-tout Pise, où le doge *Paul de Novi*, quelques censeurs et leurs adhérens, s'étoient réfugiés. Il fut pris, ramené à Gènes avec eux, et exécuté dans le lieu de son triomphe. *Louis XII* laissa un gouverneur, muni de bonnes instructions, et chargé d'ordres sévères; mais la rage des factions l'emporta sur les précautions et la prudence du roi.

De Lannoi, premier gouverneur, homme sage et modéré, ne put tenir contre les embarras et les chagrins que lui suscita la perpétuité des cabales. Il demanda son rappel. Son successeur, plus ferme, déplut; on demanda le sien. Les malheureux Génois tourmentés, et tourmentans, étoient le jouet des passions des voisins qui les environnoient, et des intrigans qui vivoient au milieu d'eux. Devenus français, ils se trouvoient exposés aux efforts de la ligue formée contre la France par le pape, les Vénitiens et les Suisses. Cette ligue tomba toute entière sur eux, avec une horde de

nobles mécontens. La ville fut plusieurs fois menacée, tantôt de siége en règle, tantôt de surprise.

1512. *Pierre Frégose* se fait nommer doge. *Janus Frégose* lui succède. Le gouverneur français ne pouvant empêcher ces élections, se retire dans le fort de la Lanterne. Les Génois en forment le blocus. Les *Adorne*, rivaux des *Frégose*, se déclarent dans le sein de la ville pour les assiégés. Les frères du doge assassinent *Jérôme de Fiesque*. Les *Fiesque* et les *Adorne* réunis chassent le doge *Janus* et sa famille. *Antoine Adorne* est reconnu gouverneur pour les Français. Il se soutient tant que les Français prospèrent; mais après leur défaite à Novarre, les *Frégose* rentrent dans la ville, en expulsent les *Fiesque* et les *Adorne*. *Octavien Frégose* est élu doge. Il chasse les Français du fort de la Lanterne. Les succès de *François I* font pencher le doge à un accommodement. Il convient d'être gouverneur de Gènes pour le roi de France, comme l'avoit été *Adorne*.

1527. Mais *François* I.er éprouve un funeste revers à Pavie. Gènes est entraînée dans ses malheurs. Malgré les efforts du doge, *Octavien Frégose*, elle est prise d'assaut par une armée impériale, et pillée. Le doge prisonnier meurt de

chagrin. Les *Adorne*, sous la protection des impériaux, deviennent maîtres de la ville. *Antoine Adorne* est élu doge. Les Français ayant la supériorité, invitent *Adorne* de se joindre à eux, sous la promesse de lui laisser l'autorité, avec le titre de gouverneur, comme ils avoient fait pour les *Frégose*. *Adorne* refuse et entreprend de défendre Gènes contre l'armée française. Ses espérances excédoient ses forces. Gènes fut obligée de se rendre; mais elle obtint des conditions favorables. Les Français y entrèrent paisiblement. A l'exception du pillage du palais, qu'on ne put empêcher, ils n'y commirent aucun dégât. Gènes dut son salut à *André Doria*, qui, également estimé des deux partis, procura aux Français l'avantage de se rendre maîtres de la ville, sans dommage pour ses concitoyens. Jusqu'alors *Doria*, grand homme de mer, très-habile général, avoit été fort utile à la France. Des intrigues de cour le brouillèrent avec *François Ier*. *Charles-Quint*, attentif à profiter des fausses démarches de son rival, s'attacha l'amiral génois, avec l'espérance d'enlever au roi de France la domination de Gènes, dût-il ne la pas avoir lui-même.

Comme l'avoit espéré l'empereur, 1528.

forme le projet d'arracher Gènes à la France. Il profite d'une circonstance funeste, mais favorable à ses vues. La peste ravageoit la ville. Les principaux habitans en étoient sortis. *Doria* qui, suspect aux Français depuis ses vivacités avec leur cour, avoit été forcé de la quitter, y entretenoit des correspondances. *Trivulce*, gouverneur pour les Français, inquiet de quelques mouvemens qui n'avoient pu échapper à sa vigilance, tenoit courageusement dans la ville, malgré la peste, mais avec une force telle que le comportoit le délabrement des affaires des Français en Italie; savoir : quelques compagnies de milice, et cent suisses de gardes. A la vérité, il avoit mandé des troupes que la peste tenoit éloignées.

Doria ne leur donne pas le temps d'arriver. Il paroît dans le port, sous pavillon impérial. Des citoyens députés vont le prier de ne point renouveler dans la ville les horreurs de la guerre civile, le conjurent de se retirer. L'amiral leur fait part de ses dispositions. Elles étoient capables de les rassurer. Il débarque à la tête de cinq cents hommes seulement. Ces soldats se répandent dans les rues, y font retentir les cris de *Saint-George! Liberté!* cris

bien agréables aux Génois, qui ne les avoient pas entendus depuis long-temps. Ils y répondirent avec transport. *Trivulce*, abandonné même par sa garde suisse, se sauve dans le château. Il n'y eut que quelques coups tirés. Cette révolution, la plus utile que la république eût jamais éprouvée, fut l'ouvrage d'un moment, et ne coûta que quelques gouttes de sang.

Le jour même il y eut une assemblée tumultueuse, dans laquelle *Doria* reçut le nom de *père* et de *libérateur* de la patrie. Le lendemain, il s'en forma une plus régulière, à laquelle accoururent de l'extérieur les citoyens les plus considérables qui se trouvoient à portée. On renouvela la nomination déjà faite l'année précédente de douze commissaires chargés de travailler à la réforme du gouvernement. *Doria* refusa modestement d'en faire partie, pour ne pas donner d'ombrage à ses concitoyens. Il résulta de leur travail un plan de gouvernement, qui est devenu la base de la constitution de la république, telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui, à quelques changemens près, changemens amenés par le temps et les circonstances.

Pour prévenir les dissentions cruelles

qui avoient donné naissance aux factions des Guelfes, des Gibelins, des nobles, des populaires, des marchands et des artisans, on décida qu'il seroit fait un état de toutes les familles, tant nobles que plébéïennes, qui auroient six maisons à Gènes, et que ces familles seroient comme les matrices de la noblesse; que celles qui n'en posséderoient pas ce nombre seroient aggrégées aux familles mères, sous le nom de ces familles, dont elles seroient autant de branches. On ne mit pas dans la liste les *Frégose*, *Adorne*, *Montalto*, *Guarco*, et d'autres anciennes familles qu'on reconnoissoit comme nobles de droit; ce qui a fait depuis la distinction des anciens et des nouveaux nobles. Il ne se trouva que vingt-huit familles, possédant effectivement six maisons. Elles furent déclarées nobles, ainsi que toutes celles qu'on y aggrégea dans le moment. Il fut en outre permis d'aggréger encore dix personnes chaque année, et on décida qu'à l'avenir le doge et les magistrats seroient tirés de ces vingt-six familles et de leurs annexes. Au moyen de cet arrangement convenable aux nobles et aux riches, tous ceux qui ne sont pas compris dans cette espèce de cadastre, ne formant que la

populace et la partie la plus ignoble de la nation, sont exclus du gouvernement.

La durée du dogat fut bornée à deux ans. On restreignit le pouvoir du doge, en lui donnant, sous prétexte de l'aider, un *conseil privé* de huit *gouverneurs*, sans l'avis desquels il ne peut rien faire : c'est ce qu'on appelle *seigneurie*. On leur adjoignit dans un rang inférieur huit magistrats, qu'on nomme *procurateurs*. Le *grand conseil* qui s'assemble pour les affaires les plus importantes, est composé de quatre cents citoyens. Le *petit*, tiré du grand, de *cent*. Celui-ci, après plusieurs balotages, propose pour le dogat, quatre sujets au grand conseil, qui a seul le droit d'élire le doge à la pluralité des suffrages, mais seulement entre les quatre candidats proposés par le petit conseil. Enfin le sénat dirige habituellement les affaires générales.

Il y a une multitude d'autres magistrats pour la police, le gouvernement de la banque de St.-George, le jugement des causes civiles et criminelles. Le chef de ces derniers se nomme *Podestat*, et doit être étranger; mais le plus important de ces tribunaux étoit celui des *censeurs*, au nombre de cinq-

Leurs fonctions durent quatre ans, de sorte qu'il en sort un tous les huit mois. Leur emploi est d'examiner la conduite de tous ceux qui sortent de charge, celle du doge lui-même, et d'en faire leur rapport. De toutes les fonctions et dignités, *André Doria* ne voulut accepter que celle de *censeur*. Par un privilége spécial, qui n'a eté renouvelé pour personne, elle lui fut continuée toute sa vie. On donna le commandement des troupes à *Philippin Doria*, son neveu. La république fit ériger à son libérateur deux statues, et lui bâtit un magnifique palais. Par ses conseils, Gènes se conserva la bienveillance de l'empereur, se réconcilia avec les Français, après quelques vaines tentatives faites par eux pour s'y rétablir, et résista aux attaques de plusieurs citoyens artisans de nouveaux troubles.

1547. A l'ombre des lauriers de *Doria*, et à l'abri de la liberté que ce grand homme lui avoit rendue, Gênes respiroit après tant de fatigues, de violentes commotions, de tempêtes civiles qui l'avoient si souvent agitée. Un jeune ambitieux tenta de troubler ce repos, et d'asservir sa patrie. Il se nommoit *Jean-Louis de Fiesque*, comte de Lavagne. On lui

attribue toutes les qualités aimables, jointes à beaucoup d'ardeur dans l'esprit, beaucoup de sang-froid dans le maintien, le goût extérieur des plaisirs, l'abandon de l'insouciance qui écarte les soupçons, une dissimulation profonde sous le masque de la franchise. Avec l'imagination propre à concevoir un plan, l'ordre et le jugement capable d'en arranger les détails, l'audace pour l'exécution ne lui manquoit pas. Il en avoit besoin pour attaquer *André Doria*, à la vérité octogénaire et engourdi par l'âge, mais entouré de sa réputation comme d'un rempart. Quelque méritée qu'elle fût, elle lui attiroit des jaloux. *Fiesque* sut les découvrir. Aux uns il s'ouvrit franchement sur ses desseins; aux autres, habile conspirateur, il cacha ses vues, et les entraîna sous prétexte du bien public dans les démarches favorables à ses projets.

Tout étoit disposé. Il ne restoit plus à *Fiesque* qu'une difficulté à surmonter, c'étoit de se séparer d'une épouse adorée, qui joignoit aux grâces de la figure un esprit solide. Il ne lui avoit pas fait mystère de son projet. Tant qu'elle le vit dans l'éloignement, elle n'en parut pas effrayée; mais au moment de l'exécution, sa tendresse lui montra

toute l'étendue du danger. *Fiesque* l'aborde avec les dehors de l'assurance. « Je pars, madame, lui dit-il, je vais « mettre Gènes à vos pieds : vous ne « verrez votre époux que vainqueur ». A ces mots elle se précipite dans ses bras, en versant un torrent de larmes. Elle s'efforce de le retenir : il demeure inflexible. Connoissant le grand cœur de son épouse, il se flatte un moment d'avoir ranimé son courage, en lui retraçant les moyens employés pour réussir, et en lui prouvant la nécessité de suivre une entreprise si avancée. Elle l'écoute, en sanglotant, et versant encore des larmes sur cette cruelle nécessité, elle se rend aux motifs pressans de son époux, et lui fait les plus tendres adieux. Mais quand il faut le quitter, malgré la fermeté dont elle s'étoit armée, elle tombe évanouie. *Fiesque* profite de ce moment, s'arrache d'auprès d'elle, et vole où l'attendoient ses amis.

Le signal est donné. Au milieu de la nuit les conjurés se répandent dans les rues, en criant : *Fiesque ! Fiesque !* nom que les belles qualités du comte de Lavagne et ses bienfaits rendoient cher à la multitude. Les postes désignés sont rapidement emportés. Le tocsin sonne de tous côtés. Les sénateurs effrayés se

rendent tumultuairement au palais. Ils envoient des députés pour traiter avec *Fiesque*, que les clameurs faisoient connoître pour chef de l'entreprise. On le cherche. Amis et ennemis l'appellent également. Il ne répond point. Ce silence étonne. *Vérina*, un des conjurés, le plus cher de ses confidens, chargé de s'emparer du port, est averti qu'une planche qui conduisoit à une galère est rompue. Il se doute d'un accident, fait chercher dans cet endroit, et trouve le corps de son malheureux ami. Sans doute la planche s'étoit brisée sous ses pieds, et le poids de son armure l'avoit empêché de se dégager de la boue où il étoit enfoncé.

La nouvelle de cette terrible catastrophe vole de bouche en bouche. Les armes tombent des mains des conjurés. Ils ne songent plus qu'à se sauver, et dans le même instant Gènes se trouve assujétie et libre. *André Doria* avoit couru risque de la vie dans le tumulte; mais il s'étoit sauvé à temps hors de la ville. Son retour fut une espèce de triomphe. On lui reproche d'avoir poursuivi les conjurés avec un acharnement qui tenoit de la vengeance personnelle. Cette animosité choqua d'autant plus, que *Fiesque* n'étoit pas cruel, et qu'il

avoit pris toutes les mesures possibles pour éviter le pillage et l'effusion du sang.

Doria mourut en 1560, dans un âge très-avancé, comblé de gloire. Il contribua encore avant de descendre dans le tombeau à un accord entre les nouveaux et les anciens nobles; mais ne put extirper de la république tout germe de discorde. On a cru mettre un frein au caractère remuant de la nation, en donnant des pouvoirs très-amples aux censeurs. Leurs yeux doivent être sans cesse ouverts sur ce qui se passe, même dans l'intérieur des maisons; mais leur vigilance n'a pu quelquefois empêcher des intrigues qui ont mis la république en danger. Cependant ces brouilleries passagères n'ont point affecté l'essentiel du gouvernement, et méritent peu de détail. Il suffira donc d'indiquer les projets mal conçus, mal conduits, ou malheureux de quelques sujets remuans, qui de temps en temps ont donné de l'inquiétude, et de tracer brièvement les événemens tumultueux occasionnés par la position de Gènes, et par ses liaisons nécessaires avec les puissances dont elle est environnée.

Un peu de patience de la part de *Fiesque* lui auroit peut-être fait obtenir

sans les embarras d'une conjuration, les changemens qu'il desiroit dans le gouvernement, parce qu'il éclata entre les anciens et les nouveaux nobles une dissension dont il auroit pu se servir pour arriver à ses fins. Le peuple ne s'en mêla pas, elle fut terminée par un réglement. A cette occasion, *Charles-Quint* proposa aux Génois de leur bâtir une citadelle, et de leur fournir pour la garder une garnison qu'il auroit payée, et dont il auroit été le maître. Prudemment ils remercièrent le généreux empereur de sa bonne volonté. La véritable intention de *Charles-Quint* étoit de tenir en bride les Génois, dont un grand nombre formoit des vœux pour la France; vœux qui se sont renouvelés depuis peu dans diverses circonstances. Les partisans des Français ont favorisé les exploits de cette république en Corse, devenue une arêne entre elle et les impériaux.

En 1574, les disputes se rallument 1574.
entre les anciens et les nouveaux nobles. Le peuple y prend part et s'intéresse pour les derniers. Les anciens réclament la protection de l'Empire et de l'Espagne. Il y avoit trois factions : celle des anciens nobles, qui se faisoient appeler *nobles du portique de Saint-Luc* : celle des nouveaux, désignés par le nom de

nobles du portique de Saint-Pierre, et les *citadins* ou *populaires*, non aggrégés aux vingt-huit familles. Ceux-ci faisoient cause commune avec les nouveaux nobles, dont ils renforçoient considérablement le parti. Pour accroître leur puissance, les anciens demandèrent des troupes à l'ambassadeur d'Espagne; mais elles ne furent pas assez fortes pour les maintenir. La plupart sortirent de la ville et se retirèrent sur les terres d'Espagne. Le pape et les autres puissances d'Italie, s'empressérent d'appaiser les troubles, dont elles craignoient la contagion; mais les nouveaux nobles et les citoyens refusèrent tout arbitrage; fiers de l'intervention de la France, qui leur offrit du secours.

Cependant les riches citadins n'osoient se déclarer ouvertement contre l'Espagne, parce que cette monarchie connoissant le foible de ce peuple, commerçant et opulent, avoit eu l'adresse de lui faire de gros emprunts, dont elle payoit jusqu'à dix-huit pour cent d'intérêt, persuadée que la crainte de perdre leurs capitaux seroit un meilleur frein pour les retenir, que toutes les forteresses et les citadelles du monde. En effet, cette considération les détermina à accepter des arbitres. La paix se fit après quatre

ans de discordes, pendant lesquels on s'étoit mesuré des yeux, mais sans se frapper, comme des athlètes qui se menacent et se craignent. On créa un magistrat, *conservateur des lois*, chargé de faire exécuter les anciennes, et d'empêcher qu'on n'en créât de nouvelles. La république, tranquille, commença à prospérer. Le doge prit, en 1581, le titre de *sérénissime*, à l'exemple de celui de Venise. Gènes admit dans son sein l'inquisition ecclésiastique, mais assez mitigée. Un tribunal plus terrible, est celui des *inquisiteurs d'état*, nommés en 1625. Ils sont chargés de la police intérieure. Leurs yeux vigilans doivent être ouverts sur tout ce qui se passe dans Gènes, et jusques dans l'intérieur des familles, pour prévenir les complots qui pourroient se tramer contre l'état.

La surveillance même inquiète, tou- 1628.
jours utile dans une république, devient nécessaire, lorsqu'elle se trouve aux mains avec des voisins puissans et jaloux. Telle étoit la situation de Gènes en 1628, attaquée par le duc de Savoie, que la France soutenoit. Ce voisin dangereux a souvent donné de vives alarmes à la république, soit en l'attaquant au dehors, soit en fomentant les troubles intérieurs, et secondant ceux qui pou-

voient en causer. Dans cette intention, le duc alluma le ressentiment de *Vacheron*, plébéien riche, qui avoit été insulté par les nobles. Le secours que le duc de Savoie fit envisager au mécontent, lui donna la hardiesse de former le projet d'étendre sa vengeance sur toute la noblesse, et de changer le gouvernement de sa patrie. Les mesures étoient assez bien prises; mais une confidence mal placée perdit le conspirateur. Il fut décapité avec trois de ses complices, malgré les efforts du duc de Savoie pour le sauver. Le desir d'étendre leur autorité dans Gènes a toujours tenu les ducs de Savoie prêts à écouter et à seconder les aventuriers capables d'entrer dans leurs vues.

1672. Tel étoit *Raphaël de la Torre*, fils d'un jurisconsulte génois, un des plus déterminés intrigans qui aient jamais paru. Sorti des pages du grand duc de Toscane, à vingt-cinq ans, il avoit déjà parcouru la plupart des cours d'Italie, cherchant fortune. Tout moyen lui paroissoit bon pour venir à bout de ce projet. Revenu dans sa patrie, il s'assure une troupe de bandits, s'embarque avec eux sur un brigantin, et s'empare dans la mer de Gènes d'une felouque, destinée pour Livourne. Malgré les précau-

tions de masques et de déguisemens, ils furent reconnus. Le procès fut fait sur la plainte des intéressés, le crime est avéré, et *la Torre* est condamné par contumace à être pendu.

Exclu de sa patrie par cette sentence, il se propose d'y rentrer par quelque moyen que ce soit, et de se venger. Il se présente à la cour de Savoie, y est bien reçu, obtient une compagnie de cuirassiers, fait part au duc d'un projet assez bien conçu, pour s'emparer de Savonne et de Gênes par suite. Comme il lui falloit un agent dans cette dernière ville, il s'adresse à un certain *Vico*, homme de basse naissance et intrigant comme lui. *Vico* le trahit et révèle son secret. Il est récompensé, et on met à prix la tête de *la Torre*. Cependant comme le duc, sur la foi de cette intrigue, avoit fait des préparatifs, il ne voulut pas qu'ils fussent infructueux. Il déclara la guerre. Elle ne dura qu'un an, avec des événemens variés. Les hostilités finirent par une paix qui porta un coup mortel au crédit de *la Torre* à la cour de Savoie.

Il tâcha cependant de se soutenir, en offrant au duc de s'emparer, en pleine paix, de deux vaisseaux génois qui revenoient des Indes, richement chargés. La

proposition ayant été rejetée avec indignation, il imagine de consommer seul sa vengeance contre les Génois. Son projet n'étoit pas moins que de faire sauter la salle et le conseil qui s'y assembloit, au moyen d'une caisse d'artifice qui seroit placée sous le palais. La machine est heureusement arrêtée sur la frontière. Pareille invention infernale avoit déjà été employée par *la Torre*, pour se venger de *Vico*, qui heureusement échappa à l'explosion.

La Torre donna dans l'alchimie et les illusions de la magie, comme font la plupart des intrigans, trompa et fut trompé, parcourut plusieurs cours, y répandit des mémoires pleins de projets. Négligé ou méprisé, il rechercha la réputation d'homme vaillant, prit parti en France dans la guerre d'Allemagne, et se distingua en effet par sa bravoure. Ennuyé du métier de héros, il passe en Hollande, achète à Amsterdam la grande bourgeoisie, afin de parvenir aux charges; joue, perd, se retire à Venise, pays de mascarades et d'intrigues, et est assassiné à l'âge de trente-six ans.

Si on vouloit suivre les vicissitudes de Gènes, on seroit étonné de ses variations à des époques très-peu éloignées. Amie et ennemie de la France, de l'Es-

pagne, de l'Empire, de la Savoie; en un mot, mêlée de gré ou de force, dans toutes les guerres, caressée par ceux qui avoient besoin d'elle, rançonnée ensuite par ceux qui l'avoient flattée, ou laissée après les plus belles promesses, à la merci de l'ennemi qu'on lui avoit suscité. Elle éprouva ce sort de la part des princes ligués contre *Louis XIV*. Ils forcèrent la république de se déclarer contre lui, et l'abandonnèrent quand ils en eurent tout ce qu'ils desiroient.

Le monarqne, irrité, couvre de ses vaisseaux la mer de Gènes. *Seignelay*, impérieux ministre, signifie de son bord les ordres de son maître, qui exigeoit des mesures humiliantes, et ne donne que cinq heures pour le satisfaire. Ce terme expiré, les bombes pleuvent sur la ville, les palais s'écroulent, l'incendie éclate de toutes parts. Le peuple consterné fuit et va chercher des abris dans les endroits les plus éloignés du port. Le sénat envoie faire des propositions. *Seignelay* reste inflexible. Toujours mêmes conditions. Le peuple, moins jaloux du point d'honneur que le sénat, le force de céder. En conséquence d'une convention ménagée par le pape, le doge se rend en France, accompagné de quatre sénateurs, pour faire ses excuses au roi.

Le monarque mit dans cette cérémonie toute la dignité, mais en même temps toutes les grâces qui pouvoient adoucir l'amertume de la soumission. Il fit rendre et rendit lui-même à la députation tous les honneurs capables de la flatter. Mais les ministres ne les accueillirent pas aussi favorablement; ce qui fit dire au doge : « Le roi nous ôte la liberté, « en captivant nos cœurs; mais les mi- « nistres, par leur hauteur, nous la « rendent ».

Dans la guerre de la succession d'Espagne, les Génois incertains et vacillans, furent souvent rançonnés par les puissances belligérantes. Ils éprouvèrent presque toujours ce sort dans les querelles de la France avec la maison d'Autriche. Leur opulence étoit un appât flatteur pour les hordes de *hussards*, *pandours*, *croates*, et autres troupes irrégulières dont étoit composée l'armée de la reine de Hongrie, pendant son invasion en Italie.

1746. Après avoir vu ses campagnes ravagées, Gènes fut obligée de se rendre au marquis de *Botta*, général autrichien. Il en prit possession magnifiquement, y mit garnison, et imposa aussitôt une contribution de vingt-quatre millions, payables en un mois. On ne s'attendoit

pas qu'elle seroit aussi forte; encore moins la république s'attendoit-elle aux demandes qui suivirent : savoir, que les Génois habilleroient trente mille soldats; qu'ils rendroient à la reine ses diamans, gages et nantissemens des gros emprunts qu'elle leur avoit faits, et dont, par conséquent, les capitaux seroient perdus; qu'ils fourniroient, sans paiemens, des tentes, du bois, du fourrage, des vivres. Ce qu'ils ne donnoient pas de bonne grâce, les Impériaux le prenoient de force.

Le peuple souffroit avec un silence morne: disposition toujours dangereuse. *Botta*, ne craignant pas d'abuser de son pouvoir, contre la teneur même de la capitulation, demande au sénat sa grosse artillerie. On n'ose la refuser. Des Allemands la traînent comme en triomphe, à travers la ville. L'affut d'une pièce se brise dans une rue étroite. Piqué de la tranquillité des Génois, qui ne s'empressoient pas de la relever, l'officier Allemand frappe de la canne un des spectateurs : celui-ci riposte par un coup de couteau. Les Allemands veulent venger le blessé. Le peuple prend le parti de son compatriote, s'arme de tout ce qu'il trouve, s'empare de quelques pièces d'artillerie, qu'il tourne contre les

Allemands. Ils se retirent dans leurs postes, y font quelque résistance, en sont chassés, et bientôt après le sont de tout l'état de Gènes.

Il y eut en 1797 de nouveaux troubles dans cette république. Comme à l'ordinaire, ils ont été accompagnés d'exils, de proscriptions et d'effusion de sang. Il étoit impossible qu'un peuple aussi inconstant, aussi passionné pour les nouveautés, ne se ressentît point de la révolution qui a changé tous les gouvernemens d'Italie. Celui de Gènes a éprouvé des altérations ou des améliorations. Le temps fera connoître quel nom on doit donner à cette nouvelle catastrophe. Il paroît cependant, par la conduite que cette république a tenue pendant plusieurs années, que son desir étoit de se préserver de ces mouvemens convulsifs; mais quelques mesures qu'elle prenne, il faut toujours que la guerre des peuples voisins lui soit préjudiciable. Opulente comme elle est, on ne manquera jamais de chercher des prétextes pour l'attaquer, parce qu'on la sait en état de payer les vainqueurs, et de dédommager les vaincus. Tel est le sort prédit à l'état de Gènes, qui s'énorgueillit du nouveau nom de République Ligurienne. Depuis la publication de cet

ouvrage, Gènes vient d'être réunie à l'empire Français, et forme trois départemens protégés par un gouvernement ferme et sage; les Génois ne peuvent que gagner à devenir Français. Ils se trouvoient isolés de tous les peuples, abandonnés à leur propre foiblesse, embarrassés de leur liberté; leur réunion à la France étoit donc une mesure prescrite par leur position et par les circonstances.

CORSE.

La Corse, île dans la mer de Provence.

La Corse peut avoir cent lieues de tour. L'air y est doux, moins chaud qu'en Provence parce qu'il est habituellement rafraîchi par des vents de mer. Cette île a de bons ports, près desquels ont été bâties quatre ou cinq villes assez importantes. La capitale, nommée *Corte*, est dans le centre, à l'endroit où se croisent deux chaînes de montagnes qui traversent l'île. La position de *Corte* la rend forte.

Les montagnes sont bien boisées. Leurs sommets portent des lacs, entretenus par les neiges qui y séjournent. Il en découle des eaux, peut-être les plus limpides du monde. Elles abon-

dent en excellens poissons, ainsi que la mer environnante. On trouve des eaux minérales, par conséquent des métaux, cuivre, argent, même or, vif-argent, du fer très-ductile, de l'alun, du soufre, de la calamine. Les marbres, granits, jaspes, porphyres, n'y sont pas rares. On y rencontre de l'amiante, et quelques turquoises. Le terroir est propre à tout. Il donne du blé pour la consommation, et en produiroit davantage si on le cultivoit. Le fruit des châtaigniers, qui est prodigieusement abondant, dont on nourrit même les chevaux, et qui se recueille sans peine, rend les hommes paresseux. Le miel est âcre, parce que les plantes sont trop fortes. On recueille beaucoup de bon vin. Les pâturages sont rares; mais on pourroit les multiplier. Le *mouflon*, que *Buffon* prétend être la tige de toutes les brebis, est indigène. Il y a beaucoup de gibier, et, à ce qu'on prétend, on n'y trouve aucun animal venimeux. Les nuits sont parées d'une mouche phosphorique, plus lumineuse que nos vers luisans. Cinq ou six réunies éclairent assez pour qu'on puisse lire.

Les habitans actuels sont issus de tant de nations, qu'il est difficile de leur donner un caractère propre. *Strabon* les

représentoit comme brutaux, stupides et inactifs. *Pline* les peignoit au contraire, humains, généreux, équitables et courageux. Un historien moderne les peint féroces et séditieux. Un autre, compâtissans, hospitaliers, et inquiets seulement lorsqu'ils sont tourmentés. Il résulte de ces diverses peintures, qu'on y trouve des gens de tout caractère. Ils sont distribués par *pièves*, ou paroisses. Le curé, et en général les prêtres et les moines, y jouissent d'un grand pouvoir.

La Corse peut avoir été d'abord peuplée par les Italiens, Liguriens ou Etrusques. Les Carthaginois l'ont conquise, et s'y sont conduits en tyrans. En tombant entre les mains des Romains, elle n'a fait que changer d'oppresseurs. Les Vandales, les Goths, les Lombards, les Sarrasins, ont quelquefois, par leurs ravages, fait regretter les premiers maîtres. Les Français y ont mis le pied sous *Charles Martel*, vers 725. La famille des *Colonna* s'érigea, entre les autres, en souveraine, vers 800. Elle se partagea en plusieurs branches, dont les prétentions produisirent des troubles, qui furent suivis d'une anarchie, laquelle étoit à son comble vers l'an 1000. Les papes ayant été priés de rétablir la paix, crurent

remédier au désordre en se déclarant souverains de la Corse. *Grégoire VII* excommunia les Génois comme sacriléges, infidèles à l'église, usurpateurs des biens ecclésiastiques, parce qu'ils s'étoient emparés de cette île. En 1071, *Urbain II* vendit la propriété de la Corse aux Pisans, moyennant qu'ils lui rendroient hommage, et lui assureroient une redevance. Gènes disputa cette donation ou ce marché. *Innocent II* partagea l'île entre les deux républiques rivales. Les Pisans, ne pouvant s'accorder avec les Génois, rétrocédèrent leur part au pape *Urbain IV*. *Boniface VIII* crut que la partie entraînoit le tout, et fit présent de l'île entière aux rois d'Arragon.

La première assemblée que l'on connoisse des Corses comme corps de nation, est de l'année 1359. Cette assemblée fut tenue afin de mettre un terme aux maux qu'ils souffroient, tant par les incursions des étrangers, qui se disputoient la conquête de leur pays, que par l'animosité des seigneurs qui dominoient despotiquement dans certains districts. On a vu, dans l'histoire de Gènes, qu'ils se donnoient le nom de rois. Les Génois alors, au comble de leur puissance, possédoient une grande partie de l'île. Les Corses, conseillés par

Sambuccio, homme que son courage et ses exploits ont rendu fameux, proposèrent aux Génois de les associer à la souveraineté de toute l'île, à condition qu'ils les aideroient à chasser les Pisans et les Arragonnois, et à les délivrer des petits tyrans qui les désoloient. Les clauses de ce traité, dont les infractions des deux côtés ont causé pendant plus de quatre cents ans les malheurs de la Corse, sont remarquables.

Les Corses admettent les Génois au gouvernement de l'île, aux conditions suivantes : les Génois y auront un gouverneur ou représentant ; il sera formé un conseil, où les nationaux des plus illustres familles auront place et voix délibérative avec les Génois dans toutes les assemblées. Ceux-ci ne peuvent rien innover sans le consentement des premiers ; on n'imposera aucune taxe sans leur participation, en quelques circonstances, sous quelque prétexte que ce soit ; l'impôt ne passera pas vingt sous pour chaque feu. Les titres de *comtes*, *marquis*, *barons*, seront conservés, ainsi que les autres prérogatives dont jouissent les Corses, de temps immémorial ; et ils ne cesseront point d'être sous la protection du saint-siége.

La félicité causée par cette adminis-

tration mi-partie ne dura que peu d'années, puisque, dès 1380, les Corses tentèrent de secouer le joug qu'il s'étoient imposé. Les principaux s'assemblèrent clandestinement, et choisirent pour chef *Henri de la Rocca*. Sous son commandement, ils enlevèrent plusieurs garnisons génoises; mais *Rocca* fut tué dans une action au milieu de ses triomphes, et les Corses rentrèrent sous le joug. Ils suivirent pendant long-temps le sort de Gènes, leur dominatrice; appartinrent comme elle aux Français, aux Milanais, aux Napolitains. Enfin, ils se donnèrent aux seigneurs de *Piombino*, qui les vendirent, vers 1500, à la banque de Saint-Georges.

Les Corses étant le prix du marché voulurent, comme de raison, y entrer pour les conditions. En conséquence, nouvelles stipulations avec les Génois, qu'ils n'imposeroient toujours que vingt sous par feu, qu'ils vendroient le sel à un prix modéré et convenu. Les douannes furent aussi réglées. Les chancelleries et tribunaux seront tenus par les seuls Corses. Tous les ans ils éliront douze personnes de leur nation, avec charge de veiller au maintien de ses priviléges. Sans le consentement de ces douze élus, qu'on a appelé les douze

nobles, il ne se pourra faire aucune innovation dans l'île. Les causes seront jugées par des *podestats* établis dans chaque piève. Enfin, la conduite des officiers de la banque de *Saint-Georges*, qui auront géré le gouvernement de l'île, sera soumise, quand ils sortiront de charge, à l'examen d'un tribunal, nommé le *Syndicat*, composé de douze syndics, six Génois et six Corses, trois de la noblesse et trois du peuple, revêtus tous d'un égal droit de suffrage et de la même autorité.

Il paroît que ce traité, par lequel une nation entière devenoit sujette d'un bureau de banque, déplut par réflexion aux Corses, qui en furent humiliés autant que les banquiers en furent enorgueillis. Dans les guerres qui ont suivi, on remarque d'un côté le dépit de l'asservissement, de l'autre le malin plaisir de triompher de l'assujétissement. Ce n'est point le combat de la tyrannie contre la liberté; mais la lutte de l'amour-propre blessé, avec la fierté impérieuse. Chose extraordinaire, ces passions se sont montrées ici aussi actives de peuple à peuple, qu'elles ont coutume de l'être de particulier à particulier.

Si on en croit les historiens corses,

les Génois, après s'être emparé des principaux postes, devenus les maîtres, traitèrent leurs sujets avec une injustice atroce. Les préposés envoyés pour gouverner l'île au nom de la banque, dans laquelle se trouvoient intéressés les principaux de la république génoise, avoient dans leurs instructions ordre d'empêcher directement ou indirectement l'agrandissement des familles, et de semer entre elles des divisions, pour les détruire les unes par les autres, ou du moins pour empêcher leur union; d'humilier les nobles, et de réduire les négocians à être de simples commis. Comme on s'opposa à leurs vexations, ils crurent, en tyrans, rendre les malheureux plus souples par la cruauté; ils employèrent le fer et la flamme, brûlèrent dix-huit pièves, et détruisirent plus de cent villages. Il semble que les gouverneurs se disputoient à qui se surpasseroit en barbarie. L'un d'eux convoqua un conseil des principaux de l'île; leur donna un grand festin : il les pressa de boire largement, et à la fin du repas il fit entrer des soldats qui les égorgèrent jusqu'au dernier. Ainsi périrent les chefs des familles les plus illustres. Plus de quatre mille désertèrent. Les Génois donnèrent leurs héritages aux

plus pauvres de leurs compatriotes qui voulurent aller s'établir dans l'île.

Tant d'horreurs enflammèrent les cœurs du plus violent ressentiment. 1553.
Quelque précaution qu'on eût prise pour abattre les chefs, le peuple en trouva. Il se forma dans le service étranger des guerriers qui revinrent au secours de leur patrie. Leur arrivée y alluma les feux de la guerre civile. Les Français, alors ennemis des Génois, aidèrent les Corses à secouer leurs chaînes. Cette guerre se fit avec une férocité rare. Les Corses et les Génois ne se faisoient pas de grâce. Ceux qui échappoient au fer meurtrier, étoient vendus comme esclaves aux Turcs corsaires, qui, répandus autour de l'île, attendoient leur marchandise, comme les Européens l'attendent sur les côtes de Guinée. Si les Français ne gardèrent point leurs conquêtes, comme les Corses le desiroient, du moins ils ne les rendirent aux Génois qu'à des conditions qui dèvoient adoucir le sort de leurs protégés, si elles avoient été observées; mais elles furent partie éludées, partie violées ouvertement.

Les oppresseurs craignoient un noble, 1563.
nommé *San-Pietro d'Ornano*, estimé des Français, chez lesquels il avoit ap-

pris le métier de la guerre, et aimé de ses compatriotes, dont il paroissoit la ressource. Il avoit épousé une Génoise, nommée *Vannina*, qu'il aimoit tendrement. Elle demeuroit à Marseille, comme dans une asile, pendant que *San-Pietro*, plein d'indignation contre les persécuteurs de sa patrie, étoit allé à Constantinople solliciter les secours de la Porte-Ottomane. Les Génois s'imaginant que s'ils avoient *Vannina* entre les mains, ce précieux otage suspendroit la fureur de son époux, répandent autour d'elle des traîtres qui lui persuadent de se laisser conduire à Gênes, sous la flatteuse espérance qu'elle pourra réconcilier son mari avec la république.

Elle étoit prête à partir, lorsque *San-Pietro* arrive. Malgré la pureté des intentions de son épouse, il la croit coupable d'avoir préféré sa patrie à son époux. Il lui déclare que ce crime est digne de mort. En vain elle se jette à ses pieds : il ne lui donne qu'un quart-d'heure pour se préparer. L'infortunée *Vannina* se résigne avec fermeté à son sort. « Je ne vous demande pas la vie, « lui dit-elle, vos soupçons sans cesse « renaissans me la rendroient plus « cruelle que la mort. Je vous de- « mande une autre grâce : donnez-moi

« la mort vous-même, elle me sera « moins dure de votre main. Faites re-« tirer les bourreaux : *Vannina* qui « vous a préféré à tous les hommes, ne « veut être touchée que par vous ». Le barbare lui délie ses jarretières, l'embrasse et l'étrangle.

Il ne faut pas demander si, après cette action, il fut féroce pour les Génois, qu'il regardoit comme les causes de son crime. Il leur fit une guerre opiniâtre et sanglante : mais il tomba dans une embuscade préparée par une trahison. Entre ses ennemis se trouvoit un frère de *Vannina*. *San Pietro*, quoique surpris, se défendoit avec intrépidité. Son beau-frère qui ne le perdoit pas de vue, lui tire un coup de fusil. Il tombe, se soulève, reconnoît le frère de son épouse, s'écrie : « Je suis un barbare : « *Vannina* est vengée ». Il meurt.

La guerre se faisoit plus par des courses et par des surprises que par mouvemens réglés. En deux ans on compte plus de dix-sept cents Corses assassinés. Par quelques traits on jugera de l'animosité des deux nations. *San-Pietro*, dont nous venons de parler, étant dans une occasion près d'être accablé par le nombre, un officier s'aperçoit que son cheval foiblit. Il lui présente le sien, et

lui dit : Prends ce cheval, fuis, sauve « la Corse. Ta vie lui est plus nécessaire « que la mienne. Si je tombe entre les « mains des Génois, je ne redoute pas « le sort qu'ils me préparent. Tu sauras « venger ma mort en délivrant ma pa- « trie. Dès qu'elle sera libre, érige un « monument où on lira ces mots : *Cor- « rego* est mort pour *Ornano*, qui lui « doit l'honneur d'avoir sauvé la Corse». En effet, il fut pendu.

Leonardi di casa nuova, lieutenant-général de *San-Pietro*, avoit eu le malheur d'être fait prisonnier. Les Génois le destinoient à un supplice éclatant, pour effrayer les rebelles. *Antonio*, son plus jeune fils, pénètre dans la prison sous l'habit de la servante, qui portoit à manger à son père, et le fait évader, Sans égards pour la piété filialé, les Génois font pendre le jeune homme aux fenêtres de la prison. Les habitans de *Bonifacio*, presque tous Génois, usèrent d'une vengeance rafinée à l'égard d'*Etienne Sardaignac*, capitaine Corse, qui leur avoit fait beaucoup de mal. Il avoit entre autres vendu aux Turcs plusieurs de leurs concitoyens, ses prisonniers. Quand ils l'eurent en leur pouvoir, ils l'obligèrent à force de tourmens, de dresser lui-même une po-

tence, d'y planter l'échelle et de s'y pendre.

Peut-être les Génois auroient-ils mis leur empire en Corse à l'abri des convulsions qui l'ébranloient, en le fondant sur la confiance et l'amour des peuples ; mais il ne songeoient qu'à dominer par la crainte. Ils regardoient cette colonie comme uniquement destinée à les enrichir. Il fut défendu aux Corses, sous les plus rigoureuses peines, d'exporter les productions de leur île autre part qu'à Gènes, où ils étoient obligés de vendre leurs marchandises à vil prix. Dans les années de disette, l'île étoit dépouillée de ses provisions par une espèce de pillage légal, ensorte que les Corses éprouvoient souvent les horreurs de la famine, tandis que leurs despotes vivoient dans l'abondance. Les malheureux Corses tentèrent souvent les moyens de se délivrer de leur triste esclavage. Quand *Louis XIV* bombarda Gènes, il s'offrirent à lui ; mais il ne les accepta pas. Faute de trouver un maître qui voulut les recevoir, ils se virent dans la nécessité de rester sous la domination Génoise, toujours opprimés, jamais soumis. Cependant il y eut un traité qui promettoit quelque relâche.

Si les jours malheureux étoient mar-

qués chez les Romains avec la pierre noire, ceux qui se sont écoulés depuis que les Corses ont été de nouveau courbés sous le sceptre génois, doivent être marqués avec des traits de sang. Une des conditions du traité avoit été que les Génois ôteroient les armes aux bandits qui s'étoient multipliés pendant la guerre civile, et qu'ils en délivreroient le pays. Mais ces scélérats, toujours prêts à commettre le crime, étoient précieux à un gouvernement tyrannique. Les commandans génois les ménageoient donc, et les protégeoient d'une manière scandaleuse. Tous les jours on entendoit parler de meurtres qui alarmoient les honnêtes gens. D'un autre côté, la rapacité des receveurs des impôts étoit insupportable.

1729. Un malheureux paysan, auquel il manquoit deux sous pour compléter sa taxe, fut maltraité par le collecteur. C'étoit un vieillard très-pauvre, mais d'excellentes mœurs et fort estimé dans son canton. Il reprocha aux exacteurs leurs extorsions avec une énergie qui fit impression. Dans le même temps, un soldat corse, pour quelque délit militaire, fut condamné au cheval de bois. Les Génois firent sur ce supplice, ordinairement infligé aux prostituées des

armées, des plaisanteries, qui donnèrent lieu à une querelle. Ces deux foibles étincelles furent le commencement de l'incendie, qui embrâsa bientôt toute la Corse. On s'arme de fusils, de vieilles lances rouillées, de haches et de tout ce qu'on trouve sous la main. On s'en sert pour forcer les magasins d'armes plus régulières qu'on se distribue. Ce n'est bientôt plus une troupe sans ordre, sans discipline, c'est une armée qui a des chefs, qui sait choisir des postes, qui prend des villes, répand des manifestes, et fait voir clairement, par ses prétentions, que ce n'est pas un traité que la nation veut faire avec les Génois, mais qu'elle est déterminée à les chasser entièrement de l'île.

Les Génois, trop foible pour résister à un pareil torrent, lui opposent des troupes allemandes, qu'ils prennent à leur solde. Loin d'être épouvantés à la vue des bannières impériales, d'être adoucis par une amnistie que le sénat de Gènes leur offre, les Corses, dans une assemblée générale, décident que le premier qui parlera d'accepter cette amnistie, sera puni de mort. Ils envoyent leurs femmes, leurs enfans et les vieillards dans les montagnes, et jurent de s'exposer plutôt à mille morts, que

de mettre bas les armes, quelques propositions que fassent les Génois ou les impériaux. Cependant ceux-ci proposent un accommodement. Comme ils n'avoient pas pour les Corses la haine méprisante des Génois, qu'au contraire, ils leur témoignoient de la considération et de l'estime, les insulaires, après quatre ans de combats, toujours funestes, quoique glorieux, se laissent amener à une conciliation sous la garantie de l'empereur.

Mais il n'y a point de garantie contre une animosité réciproque. Après deux ou trois ans, les troubles mal assoupis se réveillent. Les Corses n'usent plus de ménagemens; sans hésiter, ils renoncent à toute dépendance et se déclarent ouvertement souverains, sous la protection *de l'immaculée conception de la bien heureuse vierge Marie*, dont ils peignent l'image sur leurs drapeaux. Les Génois avoient alors peu de partisans dans l'île. Leurs garnisons étoient très-foibles. Les insulaires n'avoient besoin que d'empêcher le débarquement des renforts qui pouvoient survenir. Pendant qu'ils se tenoient sur une défensive assez active, arrive un seigneur inconnu, habillé à la *franque*, c'est-à-dire, portant un habit long d'écarlate, avec

la canne, l'épée, la perruque et le chapeau. Il avoit une suite de douze personnes, un officier, qui prenoit le titre de lieutenant-colonel, un maître d'hôtel, un major-dôme, un chapelain, un cuisinier, trois esclaves maures et quatre autres domestiques. Il apportoit dix pièces de canon, quatre mille fusils, trois mille paires de souliers, quantité de provisions de bouche et quelque peu d'argent. C'étoit un gentilhomme du comté de la Mark, en Westphalie, nommé le baron de *Newhoff*.

Après une vie de chevalier errant, menée en plusieurs contrées de l'Europe, il avoit été retenu pour dettes à Gènes, dans la même prison où étoient renfermés des chefs des mécontens Corses. Il fit connoissance avec eux, leur vanta son crédit dans plusieurs cours, s'offrit de s'intéresser pour eux. Ayant obtenu leur élargissement par la protection de l'empereur, ils procurèrent aussi la liberté du baron, en le faisant cautionner. L'usage qu'il en fit, fut de chercher par-tout de l'argent. A force de promesses, et sans doute par l'appât d'un gros intérêt, il en trouva chez les juifs de Rome et de Livourne, qui fournirent celui dont il avoit besoin pour des provisions de guerre et de bouche. Il les

mit sur un vaisseau anglais, et débarqua sur la plage d'Aléria.

A son arrivée, les Corses crurent voir un Dieu sauveur. Sans trop consulter la prudence, ils proclamèrent le baron roi de Corse, sous le nom de *Theodore Ier*. Il se donna tout l'appareil royal, des gardes, des officiers. Il créa des tribunaux, fit battre monnoie, et bien secondé dans le moment de l'enthousiasme, il prit quelques forteresses aux Génois et les déclara bannis de la Corse, avec défense, sous peine de mort, d'y mettre le pied. Eux de leur côté, mirent sa tête à prix. Ressource infâme trop ordinaire aux républiques, parce qu'on n'y craint pas la représaille.

1738. Les secours qu'avoit apportés le roi *Théodore*, étoient peu considérables; mais il en promettoit à ses nouveaux sujets de beaucoup plus importans. Ils y comptèrent quelque temps. A force d'attendre, leur espérance se ralentit et l'impatience succéda. Craignant quelque mauvaise suite des murmures qui commençoient à éclater, le monarque déclare qu'il va lui-même chercher les secours. Il s'embarque, envoie de temps en temps quelques provisions, et revient avec un vaisseau assez bien chargé. Il devoit payer avec les denrées de l'île

Mais comme il n'y possédoit aucune production, quand il fallut solder le capitaine du vaisseau, il se trouve très-embarrassé. *Théodore* se délivra de ses importunités en le faisant assassiner.

Cette action barbare fit du tort à sa réputation. Cependant il la soutint quelque temps par des réglemens assez sages : mais il s'élevoit contre lui un orage plus dangereux que les murmures de quelques mécontens. Comme le baron de *Newhoff* avoit abordé la première fois sur un vaisseau anglais, les Français s'imaginèrent que cette nation rivale avoit des desseins sur la Corse. Ils crurent de la bonne politique de la prévenir. Le monarque corse instruit de ce dessein, s'embarque de nouveau pour aller chercher des provisions en Hollande. Il échappe à une trahison qui devoit livrer aux Génois, avec le vaisseau sur lequel il comptoit apporter des munitions dans son royaume. Il met pied à terre; mais il trouve presque toute l'île assujétie à la France, autant par la persuasion que par la force : le monarque désolé se sauve au plus vîte, promène de port en port ses espérances et ses promesses, n'obtient rien nulle part, se retire en Angleterre où il contracte des dettes et est mis en prison.

Il y resta plusieurs années, implorant inutilement la commisération de l'univers, où il faisoit répandre les sollicitations les plus pathétiques. Elles réussirent en partie. Il lui vint quelques sommes, dont ses créanciers se contentèrent. On lui rendit la liberté. Il y paroissoit peu sensible. Ses malheurs avoient jeté un voile sur son ame. La seule chose qui put éclaircir le sombre de ses idées, c'étoit de lui parler des Corses. Sa tendresse pour eux doit lui donner quelque part à la reconnoissance de la nation. Son épitaphe trace toute sa vie en deux mots. On la lit à Londres sur un tombeau très-simple avec ces termes: *Le sort lui accorda un royaume et lui refusa du pain.*

1774 Les Français tentèrent, comme les Allemands, de réconcilier les Corses avec les Génois. Les insulaires s'en rapportèrent à la décision du roi très-chrétien. Mais quand il fallut signer le traité qui les remettoit sous le joug de leurs anciens maîtres, ils accompagnèrent leur consentement de ces mots: *Contre notre propre volonté, et comme on va à la mort.* Une pareille soumission ne pouvoit pas durer. Aussi quand les Français eurent retiré leurs troupes, la nation se remit en défense contre les

Génois. Elle prit pour chef un noble nommé *Gaffori*. Déjà échappé une fois aux chaînes de ses ennemis, il rapporta contre eux la haine qu'il avoit sucée avec le lait, et la nourrit par ses discours et ses actions, dans le cœur de ses compatriotes.

Gaffori étoit intrépide et inébranlable dans ses desseins. Un jour qu'il assiégeoit une forteresse, les Génois qui la défendoient avoient pris dans une sortie un de ses enfans à la mamelle. Ils eurent la lâcheté de menacer le père, s'il continuoit de tirer, d'exposer l'enfant aux boulets sur les murs, et la cruauté d'exécuter leur menace. *Gaffori*, plus attaché à sa patrie qu'à sa famille, continua son feu. Heureusement l'enfant ne fut point atteint. Le général corse prit le château, et toute la honte resta aux Génois. Ne pouvant vaincre loyalement ce brave capitaine, ils le firent assassiner.

Après la mort de *Gaffori*, les Corses tombèrent dans l'anarchie. Ils ne savoient quel gouvernement choisir. Enfin ils nommèrent des magistrats. Mauvaise administration dans un moment de crise, où ils auroient eu besoin d'un dictateur plutôt que d'un sénat. *Clément Paoli*, un de ces jurisconsultes, sentit l'inconvénient. Il avoit à Naples un

frère nommé *Pascal*, qui s'y étoit réfugié, après s'être distingué dans sa patrie, par des exploits qui l'avoient fait regarder par les Génois comme dangereux. En conséquence, ceux-ci avoient obtenu des Français, quand ils firent l'accord entre les deux peuples, de reléguer *Pascal Paoli*. Son frère le rappela. Il revint, desiré par la nation, auprès de laquelle *Clément* avoit préparé les voies, et fut général. Cette dignité plus onéreuse que brillante lui fut cependant enviée par plusieurs compétiteurs, dont il triompha, quoiqu'ils eussent l'avantage de se faire soutenir par les armes et les intrigues génoises.

Paoli se conduisit assez bien dans le conseil et à l'armée, pour inquiéter les Génois. Leurs craintes les déterminèrent à envoyer encore une députation solennelle, chargée d'offrir la paix et d'en traiter. Elle fut mal reçue. Les Corses ne voulurent rien entendre, s'ils n'étoient reconnus *nation libre et indépendante*. Les harangueurs leurs présentoient dans des discours pleins d'enthousiasme l'appât et les charmes de la liberté. Afin de les embrâser du beau feu de la gloire, *Paoli* fit demander à tous les curés, les noms de ceux qui avoient perdu la vie pour la défense de la patrie, et les fit

inscrire dans des dyptiques qu'il rendit publics. Le zèle patriotique produisit des exploits au-dessus de l'espérance. Le général enrégimenta les nationaux, disciplina ses troupes, fit battre monnoie, composa un conseil d'où sortirent de sages réflexions pour les impôts et les autres parties de l'administration. *Paoli* parcourut son île l'épée d'une main, la loi de l'autre, par-tout craint et respecté.

Il étoit près de donner consistance à 1784.
tous ses établissemens, lorsqu'il apprit que les Génois, toujours acharnés à leur proie, venoient de traiter avec la France, et en obtenoient du secours. A l'arrivée des troupes françaises, la vigueur que *Paoli* n'étoit plus en état de montrer, il la remplaça par les égards de la politique. Il écouta des propositions de paix. Elles n'eurent point de succès; parce que les Corses posoient toujours pour préliminaire la reconnoissance de leur indépendance. Les négociateurs français se rabattirent à des conditions qu'ils croyoient recevables, savoir, que les Génois se contenteroient d'un hommage et de quelques places en souveraineté. Les Corses tinrent ferme, et ne voulurent pas souffrir de maîtres chez eux.

Cependant il fallut bien en souffrir, quand il leur fut signifié que Gènes renonçoit à la propriété de l'île, et l'avoit cédée à la France. Les Corses ne subirent pas aussitôt la loi qui leur étoit imposée. Ils se défendirent, eurent même des succès; mais les forces étoient trop disproportionnées. *Paoli*, poursivi avec acharnement, fut contraint d'abandonner sa chère patrie. Il se sauva sur un vaisseau anglais, stationné pour le recevoir à la dernière extrémité. Son arrivée à Livourne eût plutôt l'air d'un triomphe que d'une fuite. Les bâtimens anglais étoient pavoisés, et le saluèrent de toute leur artillerie. Le peuple se précipita en foule vers le môle, pour voir cet illustre défenseur de la Corse.

Ainsi, cette île, si souvent, si longtemps disputée, a passé, en 1789, sous la domination française, comme faisant partie du royaume. Heureuse, puisqu'elle n'a jamais pu être sa maîtresse, heureuse, si ce sont ses derniers maîtres!

PARME ET PLAISANCE.

Parme et Plaisance, entre le Milanais, le Pavesan, l'état de Gènes et le duché de Modène.

La république romaine, cet édifice colossal, en s'écroulant, a pour ainsi dire, jonché l'Italie de matériaux qui ont servi à en construire de semblables, dans des proportions différentes. Il convient de mettre sous les yeux ces petits états, dont l'existence politique présente des vicissitudes qui ne sont pas sans intérêt. L'auteur de la nature n'est pas moins admirable dans le ciron que dans l'éléphant.

Parme et Plaisance, deux états réunis, et qui ne sont presque jamais séparés, offrent, sur une petite surface, un sol fertile et d'excellens pâturages où s'engraisse un bétail nombreux. Placé au bas de l'Apennin, ce pays est bien arrosé. On y trouve des salines et des minéraux. Parme contient plusieurs monumens curieux, entre autres le théâtre, qui passe pour le plus beau d'Italie. Les églises sont vastes et bien décorées. Le peuple a du goût pour les arts. Il passe pour insolent. On remarque qu'il n'a point la fureur de la jalousie, comme les autres Italiens. Le *Parmesan* et le

Correge ont illustré Parme par leur pinceau. Plaisance tire son nom de l'agrément de sa situation. A ce présent de la nature se joignent des chefs-d'œuvres de l'art, propres à satisfaire l'œil du curieux, tels que le palais ducal, qui recèle une infinité de raretés, et deux statues de bronze, des princes *Farnèse*, admirées des connoisseurs.

Après avoir fait partie de l'exarchat de Ravenne, ensuite du royaume des Lombards, puis de l'empire de Charlemagne, et de ses successeurs, Parme et Plaisance se sont érigées en républiques vers 1180. Elles se sont fait gouverner par des magistrats que l'on nommoit *consuls*. L'administration de la justice étoit confiée à un *podestat*, qui s'est quelquefois mêlé du gouvernement, quoiqu'on le prît parmi les étrangers, afin qu'il eût moins d'influence dans l'administration. Cette petite république a souvent été en guerre avec les républiques voisines. Des intérêts mercantiles, des querelles de familles, suffisoient pour leur mettre les armes à la main, et, quoique livrés entre des troupes peu considérables, les combats n'en étoient pas moins meurtriers.

Les factions Guelfes et Gibelines, c'est-à-dire impériales et papales, ont

exercé leur fureur dans Parme et Plaisance. L'empereur Frédéric y fit dominer la sienne. Il en chassa toutes les familles qui n'étoient pas de son parti. Après l'expulsion prononcée, tous ceux qu'il y trouva encore, et qu'il regardoit comme suspects, il leur faisoit couper une main et un pied, et les renvoyoit ainsi mutilés. Au commencement du treizième siècle, un podestat, noble Parmesan, nommé *Giberto*, s'empara de l'autorité. Il la garda six ans, rendit le peuple heureux pendant deux, et abusa de son pouvoir pendant quatre. On recourut à un podesta étranger. *Frandelata*, tiré de Pistoje, étoit en place pendant la manie des flagellans. Il se fit très-considérer, et eut beaucoup de puissance, parce qu'il se donnoit la discipline le long des rues, d'une manière très-sévère; le peuple l'admiroit, l'imitoit, et s'empressoit d'obéir aux ordres d'un si saint homme.

En 1263, la rivalité des deux podestats, dont l'élection s'étoit croisée, causa une guerre civile dans Parme. On se battit avec acharnement. Dans le tumulte, le feu prit aux maisons, et les flammes endommagèrent une partie de la ville. Revenu à résipiscence, après trois jours de cruelles hostilités, le peu-

ple fit justice de ceux qui avoient excité sa fureur, chassa les concurrens, s'empara du gouvernement, et établit un nouvel ordre de magistrats, tirés des principaux plébéïens.

Ce gouvernement fut prospère. La république se trouva en état de faire glorieusement la paix et la guerre. La bonne intelligence régna entre les citoyens. Le commerce fleurit. Parme et Plaisance jouèrent un rôle important dans la ligue de Lombardie, formée vers 1282, pour diminuer le pouvoir des empereurs en Italie. Comme les papes avoient le plus grand intérêt à diminuer la puissance impériale, ils flattèrent les Parmesans et les Plaisantins, dont ils tiroient des secours. Ceux-ci, de leur côté, s'attachèrent aux souverains pontifes, et y prirent tant de confiance, qu'ils en vinrent à recevoir le podestat de leur main, sans cependant renoncer au gouvernement populaire. Il y avoit pour les troupes un *capitaine;* mais il arriva quelquefois que le podestat se chargea du commandement.

Au commencement du quatorzième siècle, un nommé *Peregrino*, apparemment du peuple, réunit les deux titres, au grand mécontentement des nobles. Le *capitaine-podestat*, se méfiant de

leurs mauvaises dispositions, fit abattre les tours et les fortifications dont les nobles entouroient leurs maisons. Ils ne souffrirent point patiemment cette exécution. Ils opposèrent de la résistance dans Parme; les plébéiens triomphèrent et chassèrent de la ville les nobles, l'évêque à la tête. Cette expulsion donna lieu à des hostilités au-dehors, et à des conspirations au-dedans. La paix se rétablit par l'admission des nobles les moins dangereux, et par la réintégration dans leurs maisons et leurs biens. La commune resta maîtresse.

Les Parmesans et les Plaisantins, si unis, se brouillèrent vers le milieu du quatorzième siècle. Parme, redoutant les efforts des Florentins, réunit tout le pouvoir sur la tête de *Gilbert Corrège*, très-ami des nobles, s'il ne l'étoit pas lui-même. Ainsi la crainte fit un maître. Au lieu de combattre contre la ville de Plaisance, *Corrège* fut assez adroit pour gagner la noblesse. Il s'y fit nommer *protecteur*. Son autorité éprouva des contradictions. Dans une de ces circonstances, *Corrège* abdiqua le *protectorat*, et prit le titre populaire de *prévôt des marchands*. Mais aussitôt qu'il put cesser d'être modeste, il se décora de nouveau du nom fastueux de *protecteur*.

Lui et ses successeurs, sous différentes dénominations de *podestats*, *de capitaines-consuls*, et autres semblables, jouirent pendant cent ans environ de l'autorité absolue dans Parme et Plaisance. Ces deux villes perdirent même le nom de république.

1545. Enfin, en 1510, le pape *Jules II* prétendit prouver à *Maximilien*, grand-père de *Charles-Quint*, que Plaisance avoit été donnée au Saint-Siége par *Charlemagne*. De plus, que c'étoit un démembrement des états de la comtesse *Matilde*, concédés par elle au siége apostolique. L'empereur, qui ne demandoit pas mieux que d'être persuadé, reconnut volontiers *Jules*, propriétaire de Plaisance. Ce pape, peu scrupuleux, s'adjugea aussi Parme, par convenance. *Paul III*, se trouvant en main ces deux belles propriétés, les fit passer dans celles de *Louis Farnèse*, son fils naturel, ou légitime; car, quelques écrivains disent qu'il l'avoit eu d'un mariage secret contracté dans sa jeunesse.

Octavio. 1545. Alexandre 1586. Ranuce I. 1592.

Ce prince, vicieux et débauché, fut assassiné, et laissa à *Octavio*, son fils, ses petits états, diminués de Plaisance, dont l'empereur s'empara : il ne la lui rendit pas, malgré ses instances, et quoiqu'il fût son gendre; *Octavio* n'est

connu que pour avoir été le père *d'Alexandre Farnèse*, célèbre par ses exploits en France. En reconnoissance de ses services dans les Pays-Bas, *Philippe II* lui restitua Plaisance. Sous *Ranuce premier*, son fils, Parme et Plaisance furent tranquilles; mais sous *Odoard* ou *Edouard*, ces deux villes éprouvèrent le sort des petits états, forcés d'entrer dans la querelle des grands.

Odoard crut devoir prendre le parti des Français. Les Espagnols ravagèrent son territoire. Délivré d'eux par un traité, ce prince eut guerre avec le pape. Il ne s'agissoit pas de la possession d'un royaume, mais de la propriété de quelques villages, ou même de quelques arpens de terre. Cependant on déploya dans la négociation à ce sujet, toutes les ruses d'une profonde politique. *Ranuce II*, fils *d'Odoard*, sur un petit théâtre, joua un rôle distingué. Ce fut un grand prince, puisqu'il enrichit ses sujets et sut les rendre heureux. *François*, son fils, se trouvant sans enfans mâles, maria *Elisabeth*, sa fille, à son frère *Antoine*. Celui-ci, devenu par la mort de son frère possesseur de Parme et de Plaisance, fut le triste témoin de dispositions funèbres qui précédèrent

Odoard 1622. Ranuce II. 1646. François. 1694. Antoine. 1727.

T 2

sa mort, et qui, par un arrangement des puissances, adjugeoient ses états, après son décès, à la branche espagnole de *Bourbon*. *Dom Carlos* en prit possession en 1731, les céda à son frère, *Dom Philippe*, en 1749, auquel a succédé *Dom Ferdinand*, son fils, en 1765.

FERRARE, MODÈNE, REGGIO.

Ferrarois, entre le Mantouan, Bolonais, la Romagne et le golphe de Venise. Modennois, entre le Mantouan, la Toscane, le Bolonais et le Parmesan. Reggio, près de Modène.

Il y a beaucoup et très-peu de chose à dire de Ferrare, Modène et Reggio, selon la manière dont on envisage l'histoire de ces villes. Si on la considère en annalistes curieux de faits rares et intéressans, rien de si stérile. Si on veut l'approfondir en généalogiste, on trouvera à se satisfaire dans la succession non interrompue de la maison d'*Est*, qui a possédé ces états depuis *Azon*, tige de la famille, dont on place la mort en 970. La plupart de ces princes ont vécu en bons particuliers, faisant leur bonheur de celui des personnes qui les environnoient. Quelques cadets peu favorisés de la fortune, ont acquis de la réputation à la guerre, et obtenu des états brillans chez les étrangers. On peut

dire, à l'avantage des princes d'*Est*, que lorsque les papes ont entrepris de revendiquer les états de ces princes comme fiefs et possessions de l'église, les Ferrarois, Modénois, ceux de Reggio, de Calvi, de la Mirandole, et de tout cet arrondissement, se sont toujours élevés contre les prétentions des souverains pontifes, et ont préféré de rester sous la domination de leurs anciens seigneurs.

Azon VI. 1196. Aldobrandin I. 1212. Azon VII. 1215. Obison II. 1264. Azon VIII. 1293. Foulques. 1308.

La famille d'*Est*, venue d'Allemagne, disent les uns, d'une maison déjà illustre en Italie, disent les autres, dans le dixième siècle, mais protégée par l'empereur *Othon I*, n'offre une descendance exacte et suivie, que depuis *Azon*, *Athon VI* ou *Azotin*, qualifié marquis d'Est, en 1196. Sa bonne intelligence avec les empereurs et les papes, lui valut, de la part de ces deux puissances, une augmentation d'états dans la marche d'Ancône. Il en laissa la jouissance pacifique à *Aldobrandin* I, son fils, qui n'eut qu'une fille. Ses états passèrent à *Azon* VIII. *Novello* ou *le jeune*, son frère, qui essuya des révoltes, fut chassé de Ferrare, y rentra. Faute d'enfans, *Obisson* II, son neveu, lui succéda. Deux de ses frères, nommés *François* et *Aldobrandin*, vou-

lurent partager ses états; mais il renoncèrent à leurs prétentions par un accord qui, vraisemblablement, n'appaisa pas le ressentiment d'*Azon*, puisque n'ayant pas d'enfans légitimes, il donna ses états à *Foulques*, fils d'un de ses bâtards, qu'il mit en possession de son vivant.

Renaud et Obison III. 1317.
Aldobrandin III. 1352.
Nicolas II. 1361.
Albert. 1388.
Nicolas III. 1393.
Lionel 1441.

Les neveux, *Renaud* et *Obison*, fils d'*Aldobrandin*, ne souffrirent pas patiemment cette préférence. Ils armèrent. Les papes et les Vénitiens secondèrent alternativement les prétendans. Enfin, ils l'emportèrent sur le bâtard. *Obison* survécut à son frère, et laissa une nombreuse postérité, de sa maîtresse, qui étoit devenue sa femme légitime. *Aldobrandin* II, son fils aîné, lui succéda; mais, quoiqu'il laissât lui-même un héritier, nommé *Obison*, *Nicolas*, oncle du jeune prince et fils d'*Obison* III, s'empara des états de son frère, au préjudice de son neveu, et fut imité par son frère *Albert*. Les seigneurs sous lui firent quelques tentatives en faveur d'*Obison*; mais elles réussirent si peu, qu'il se trouva en état de laisser ses souverainetés à *Nicolas* III, enfant de neuf ans, dont la minorité, protégée par les Vénitiens, ne fut pas troublée. Ce prince eut grande part aux guerres qui agitèrent

l'Italie de son temps. Il étoit fort estimé des princes voisins. Ses grandes qualités ne le mirent pas à l'abri de la mauvaise conduite et de l'infidélité de sa femme. En 1426, il fit trancher la tête à sa seconde femme, *Parasina de Malatesta*, et à *Hugues*, son fils naturel, convaincus d'un commerce criminel. Comme deux fils légitimes qu'il avoit, étoient encore enfans quand il mourut, il laissa ses états à *Lionel*, un de ses fils naturels, qui étoient au nombre de quatre.

A *Lionel*, succéda encore un autre fils naturel de *Nicolas*, nommé *Borso*, qui procura aux marquisats de Ferrare, Modène et Reggio, le titre de Duché, que le pape *Sixte* IV lui accorda. Après lui, la ligne légitime reprend sa place, en la personne d'*Hercule*, fils de *Nicolas*, auquel succéda son fils *Alphonse*. Celui-ci eut à disputer l'intégrité de ses états contre trois papes, *Jules II*, *Léon X* et *Clément VII*, qui vouloient lui enlever, l'un Ferrare, l'autre Modène. Il eut beaucoup de peine à les sauver de leurs griffes, si on peut s'exprimer ainsi, d'après une médaille qu'il fit frapper à la mort de *Léon X*. On y voyoit un homme qui tiroit un agneau

Borso. 1450.
Hercule I. 1471.
Alphonse. 1505.

des griffes d'un lion, avec ces mots au-dessous : *de Manu Leonis*. Il avoit épousé la célèbre *Lucrèce Borgia*, fille d'*Alexandre* VI, et étoit son quatrième mari.

Hercule II. 1534. Alphonse II. 1559. Il en eut trois fils, dont *Hercule*, l'aîné, lui succéda. Il défendit long-temps la pleine souveraineté de ses états, sans dépendance contre les prétentions des papes ; mais enfin il se soumit à ne posséder qu'en vertu de l'investiture donnée aux princes de sa maison, par *Alexandre* VI, et que *Paul* III renouvela pour lui en 1539. Son fils, *Alphonse* II, fit enfermer le *Tasse* dans l'hôpital des fous, pour avoir apparemment trop laissé apercevoir qu'il plaisoit à *Léonore*, sœur du prince ; l'exemple d'*Ovide*, que le *Tasse*, en qualité de poète, devoit connoître, ne l'avoit pas corrigé.

César I. 1597. Alphonse III. François I. 1629. *César*, petit-fils d'*Alphonse* I, auquel le défunt avoit légué ses états, ne s'en mit pas en possession sans obstacle de la part de *Clément* VIII, qui prétendit qu'ils étoient dévolus au St.-Siége, parce que la ligne directe étoit finie. Les efforts du pape obligèrent *César* de céder Ferrare, que le pontife remit aux domaines de l'église. Le duc dépouillé, se retira à Modène,

où il fixa son séjour. *Alphonse* III, son fils, étoit peu capable de revendiquer le Ferrarois échappé à son père, puisque lui-même abdiqua le Modénois, en se faisant capucin. Il fut très-fervent religieux, et mourut dans le cours d'une mission. On remarque que son fils, *François* I, dans les guerres longues et fréquentes où l'entraînèrent des liaisons, tantôt avec les Français, tantôt avec les Espagnols, ménagea toujours les lieux saints et les choses sacrées, et punit sévèrement ceux qui leur manquoient de respect.

Les deux princes suivans, *Alphonse* Alphonse IV. 1658.
IV et *François* II, fils et petit-fils de François II. 1662.
François I, moururent tous deux jeunes Renaud.
de la goutte. Le dernier ne laissa pas 1692.
d'enfans. Ses états passèrent à *Renaud*, François. 1694.
son oncle, fils de *François* I. Ce prince, Hercule Renaud. 1761.
ainsi que *François-Marie*, son fils, a presque toujours été le jouet des puissances voisines. L'un et l'autre chassés de leurs états se retiroient chez les autres, et rentroient dans leur capitale, tantôt par des traités, tantôt sans conditions, comme on revient d'un voyage aussitôt que la paix le permettoit. Leurs peuples n'ont jamais paru fort affectionnés à ces princes, d'ailleurs assez indifférens pour eux.

A *François-Marie* a succédé *Hercule Renaud.* Ce prince n'a eu qu'une fille, qu'il a mariée à un prince de la maison d'Autriche, à laquelle les états de la maison d'Est sont reversibles.

BOLOGNE.

Bologne, dans l'état ecclésiastique.

Bologne est surnommé *la Grasse.* Cette épithète indique la fertilité de son territoire. Les Toscans, qui l'avoient bâtie, en furent chassés par les Gaulois. Ceux-ci éprouvèrent le même sort de la part des Romains, qui y placèrent une colonie. Elle a fait partie de l'exarchat de Ravenne. *Charlemagne* y établit des comtes et des marquis. Elle devint vers 962 une ville libre, gouvernée par un sénat partagé en trois conseils, dont l'un fut nommé *spécial*, l'autre *général*, et le dernier, *conseil de créance*. Les sénateurs étant choisis parmi les citoyens les plus respectables et les plus habiles, cette forme de gouvernement étoit aristocratique.

Le chef, ou président de ces conseils, se nommoit *Préteur*. L'évêque *Gérard*, en 1192, se fit assez estimer pour qu'on réunît sur sa tête deux autorités. Cette

mesure ne fut pas plutôt prise que les nobles s'en repentirent, parce qu'ils virent que le prélat inclinoit à donner du pouvoir au peuple. Ils le bannirent, et choisirent un *Préteur* étranger. Celui-ci ne leur convint pas mieux que l'évêque. Ils s'en débarrassèrent de même, mais avec plus de violence; car sur conviction qu'il s'étoit laissé corrompre, apparemment par des repas et la bonne chère, les Bolonais, avant de le chasser, lui firent arracher toutes les dents.

Long-temps il n'y eut ni justice, ni ordre dans Bologne. On ne connoissoit d'autre manière de se mettre à l'abri des vexations, que de faire de ses maisons des forteresses, par le moyen des tours dont on les environnoit. La femme d'un Bolonais, nommé *Garisenda*, trouva un expédient meilleur que ces fortifications. Son mari avoit été chassé de Bologne par une faction ennemie. Pendant son exil, il envoyoit à sa femme de l'argent pour fortifier sa maison. Le temps de son bannissement expiré, il croyoit rentrer chez lui comme dans une citadelle. En arrivant, il cherche envain les fortifications qu'il avoit commandées. N'en voyant pas, il fait à sa femme des reproches de négligence. *Garisenda* le prend par la main, et le

conduit dans une vaste cour, où il trouve une multitude de citoyens qu'elle avoit gagnés par ses largesses. « Voilà, « lui dit-elle, les meilleurs moyens de « défense, servez-vous-en ». Il les employa si bien, qu'il chassa ses ennemis à leur tour.

De la puissance d'un *Prêteur*, Bologne passa sous celle d'un *Podestat*. La police devoit être difficile dans une ville où l'on comptoit dix mille étudians en droit. Ce concours étoit attiré par la réputation des professeurs. Bologne trouvant de l'avantage dans cette multitude de consommateurs, payoit bien les maîtres, et s'attachoit les meilleurs, dont la renommée peuploit les écoles. On ne voit pas que cette foule de jeunesse ait nui à la tranquillité de la ville, parce qu'elle étoit prudemment contenue. Bologne a été de temps en temps exposée à des révolutions de gouvernement; mais elles s'opéroient sans commotion. En 1228, au *Prêteur* on joignit vingt-quatre assesseurs, qu'on nomma *Anciens*, et l'on institua deux conseils. Le premier, composé de ces *anciens*, des *consuls*, des marchands, des *maîtres*, des corps d'orfévrerie et d'armurerie, sans doute, les métiers les plus importans de la ville, les *gonfaloniers*

de peuple et de leurs conseillers. Le second, nommé le *Grand*, parce qu'il admettoit presque tout le peuple. Alors les Bolonais prirent ce titre républicain : *La communauté et le peuple de Bologne.*

Comme Parme s'étoit laissé dominer par un Flagellant, Bologne se laissa enthousiasmer par un prédicateur, nommé *Jean de Vicence.* Qu'il ait pris de l'ascendant sur le peuple, la chose n'est pas étonnante ; mais on doit être surpris du pouvoir qu'il s'arrogea sur le podestat et les magistrats, de manière qu'il devint maître absolu du gouvernement ; mais ce fut pour le bonheur des Bolonais. Il donna la liberté à tous les débiteurs détenus en prison, et les affranchit de leurs dettes. Il revisoit les lois, et y faisoit des changemens à sa volonté. Il prêcha un jour avec tant de véhémence contre l'usure, que le peuple emporté par son zèle, alla piller la maison d'un usurier dans le voisinage. Il auroit mieux valu, mais sans doute il auroit été plus difficile que le fruit de ce discours eût été la conversion de l'usurier, et une ample restitution.

En 1225, on créa un *capitaine du peuple;* il paroît que c'étoit pour l'opposer au podestat, trop dévoué à la noblesse. Ainsi le gouvernement devint

mi-partie aristocratique et démocratique. Sans doute le caractère doux des Bolonais le rendoit propre à ce mêlange. Ils vivoient dans une paix qu'envioient leurs voisins. Leur équité inspiroit une telle confiance, que souvent ils ont été choisis pour arbitres des peuples qui les environnoient. Un citoyen voulut leur forger des fers. *Bentivoglio* se fit de sa maison une citadelle, et commença à gouverner despotiquement. Sa souveraineté ne dura que deux jours. Il fut assassiné, et l'on démolit sa forteresse.

Cependant toute domination n'étoit pas désagréable aux Bolonais; mais ils la vouloient douce et acceptée sans violence. Telle est celle des papes, à laquelle ils se sont soumis dès 1578. Quelquefois il l'ont rejetée, mais ils y sont toujours revenus. Ils vivent encore sous ces lois, que les souverains pontifes ont soin de rendre agréables. Ils ont conservé au Bolonais leur sénat et leurs privilèges, et ont grand soin d'y envoyer pour gouverneurs les prélats les plus capables de conserver au saint siége l'attachement et l'estime de ce peuple. Aussi, sans être entièrement libre, il jouit des principaux appanages de la liberté, la paix et la sûreté.

MILAN.

Milanez, entre le Piémont, les Grisons, les états de Venise, Mantoue et Gênes.

Le Milanez est, de tous les pays d'Italie, le plus agréable pour les commodités de la vie. Le climat doux et tempéré n'est sujet ni aux grands froids, ni aux grandes chaleurs. Sa situation au centre de l'Italie, l'a exposé à une distinction onéreuse; c'est qu'aucune de ces contrées n'a plus souffert des ravages de la guerre; mais tant est très-grande la fertilité du sol, une courte paix lui rend tous les honneurs et tous les avantages qui procurent l'abondance. L'industrie du peuple équivaut à la générosité de la nature, et fait pencher, en faveur des Milanais, la balance du commerce. Milan est célèbre par sa population, ses beaux édifices, sur-tout son dôme, qui est l'église principale, la bibliothèque ambroisienne, riche en manuscrits, ornée d'une collection de tableaux des grands maîtres, accompagnés d'un cabinet de médailles, de physique, d'un observatoire, et d'un jardin des plantes. Ce superbe établissement est dû au cardinal *Frédéric Borromée*. A Milan, la noblesse est généreuse, magnifique, hos-

pitalière; le peuple doux et affable; mais il ne faut le choquer ni par la rudesse des manières, ni par le surhaussement des taxes. Le défaut de précautions, à cet égard, a souvent causé des troubles.

De l'école de Milan, nommée l'*Ecole lombarde*, sont sortis d'excellens peintres. Les belles-lettres y sont cultivées avec succès, ainsi que les hautes sciences. Le commerce y fleurit. Il est très-considérable en soie crue et travaillée, en galons, broderies, dentelles, et autres objets de luxe. En général, la fertilité du sol, en fruits, légumes, graines, bestiaux, est telle que, leurs provisions prises, les Milanais trouvent encore considérablement d'objets de consommation à exporter. Les principales villes de l'état de Milan, sont *Pavie*, munie contre l'ignorance et la violence, par une université et une citadelle; *Lodi* qui fournit d'excellens fromages, *Crémone*, *Côme*, *Novare*, *Vigevano*, *Mortare*, *Cortonne*, *Bobio*. Il n'y a pas une de ces villes, qui n'ait pour les curieux ou les friands son motif de célébrité. *Alexandrie* est ainsi nommée, non en mémoire du conquérant de l'Asie, mais du pape *Alexandre* III, qui a contribué à sa fondation.

Celle de Milan remonte à la plus haute

antiquité. Elle étoit capitale de l'*Insubrie*, et déjà considérable lors de l'irruption de *Brennus* et de *Bellovèse*, les premiers Gaulois qui se sont fait craindre en Italie. Les Romains traitoient mal les Milanais, dont l'amitié leur étoit suspecte. En revanche les Milanais secondèrent *Annibal*, qui gagna sa première bataille sur le *Tesin*, dans leur voisinage. Ils furent punis de leur affection pour les Carthaginois. Leur pays a été un des premiers que les Romains aient réduit en province de leur domination; mais le Milanais ne leur fut jamais entièrement assujetti. Le moindre prétexte leur servoit dans les guerres civiles, et sous les empereurs pour secouer le joug. La religion chrétienne y fut prêchée dès l'an soixante de Jésus-Christ; mais elle y a été long-temps languissante. Ensuite son église a produit de grands hommes. *St.-Ambroise*, un de leurs archevêques, est célèbre par l'éminence de ses vertus et de son savoir.

Vers la fin du cinquième siècle, *Odoacre*, roi des Hérules, s'en empara. *Théodoric*, roi des Ostrogoths, la prit sur ce prince, et y fixa sa cour; ce qui n'empêcha pas les Bourguignons de s'en rendre maîtres dans une irruption qu'ils firent en Italie. *Théodoric* prétendit que

Milan et d'autres villes s'étoient mal défendues. Il les priva de leurs priviléges; mais il les rendit à la prière des évêques, qu'on nous représente comme des prélats pieux et bienfaisans, qui n'employoient leurs biens qu'au soulagement de leurs diocésains; et qui dans cette occasion achetèrent de leurs deniers, les prisonniers faits par les Bourguignons.

Théodoric a illustré son séjour à Milan par un acte de justice sévère. Une veuve vient se plaindre à lui de n'avoir pu depuis trois ans obtenir la décision d'un procès qu'elle avoit contre un magistrat. Le monarque appelle le tribunal, et dit : « Si vous ne jugez demain cette « affaire, je saurai vous rendre justice « moi-même ». Les magistrats s'assemblent, et dès le lendemain la sentence est rendue. *Théodoric* fait reparoître les juges, et leur dit encore : « Pourquoi « avez-vous prolongé pendant trois ans « une affaire qui ne vient de vous coûter « qu'un moment »? Après ce reproche, il leur fait trancher la tête.

Les Milanais mécontens du gouvernement de *Vitigès*, un des successeurs de *Théodoric*, prièrent *Bélisaire* de leur aider à expulser les Goths qui furent en effet chassés; mais les Goths rentrèrent en force, et massacrèrent tous les habi-

tans, au nombre, dit-on, de trois cents mille. Il ne resta plus de Milan qu'un monceau de ruines. *Narsès*, successeur de *Bélisaire*, la tira en 559 de dessous ses décombres. Redevenue florissante, elle se soumit aux rois Lombards, ensuite à *Grimoald*, duc de Bénévent; puis revint aux Lombards, jusqu'à ce que leur monarchie fût éteinte par *Charlemagne*. Soit qu'ils aient donné la souveraineté de Milan aux archevêques, soit qu'ils l'aient usurpé, ils en jouirent après ce prince. Mais le gouvernement restoit entre les mains de deux *consuls* que les prélats nommoient. Ils présentoient en cérémonie à ces magistrats, le glaive de la justice. Il paroît cependant qu'à la fin du dixième siècle le peuple de Milan n'étoit pas privé de toute autorité, et qu'il savoit défendre sa liberté. La simple menace de bâtir une citadelle, qui serviroit de frein à cette ville, coûta la vie au duc de Suabe, envoyé par l'empereur, pour y recouvrer son ancienne puissance.

L'archevêque vouloit toujours dominer. Il avoit pour lui les nobles; le peuple repoussoit la crosse devenue oppressive. Pour la première fois on vit, en 991, un combat dans la ville, d'où le prélat et la noblesse furent chassés. Le

peuple appaisé voulut bien les recevoir. On se souffrit quelque temps ; mais parmi des matières combustibles, la moindre étincelle suffit pour créer une incendie. Un noble frappe un bourgeois ; le peuple vole au secours de celui-ci, et s'engage par serment à rester uni. Même ligue chez les nobles. Ils n'étoient pas les plus forts dans la ville. Contraints d'en sortir, ils l'assiégent. Le blocus dura trois ans. Il se termina par une pacification telle qu'elle se fait entre des personnes qui se craignent plus qu'elles ne s'aiment.

Outre la hauteur déplacée de la noblesse, une des causes principales du mécontentement du peuple, étoit la dépravation des mœurs du clergé de la cathédrale. Cette dissolution scandaleuse fut vivement attaquée par deux diacres d'une vie édifiante, nommés *Landufe* et *Artalde*. Ils ne manquoient pas d'éloquence ; mais ils jugèrent à propos d'employer contre ceux qu'ils vouloient réformer, des moyens moins ordinaires. Un simoniaque alléguoit de mauvaises raisons à *Landulfe* : le diacre se dépouille et se donne une rude discipline. La vue de ce corps déchiré produit plus d'effet sur le peuple que les meilleures réponses. *Luitprand*, prêtre associé aux

deux diacres, dans leurs pieuses intentions, déclamant avec ardeur contre l'incontinence d'un clerc, se trouve borné dans ses preuves. « Qu'on élève, dit-il, « deux buchers ». Quand ils sont bien enflammés, il passe entre eux sans être, dit-on, endommagé. Cependant, ni lui ni les compagnons de son zéle enthousiaste, n'étoient invulnérables. *Luitprand* fut surpris par des émissaires du clergé, qui lui coupèrent le nez et les oreilles. *Artalde* fut assassiné, et *Landulfe* mourut des meurtrissures et déchirures de sa flagellation. Mais de gré ou de force, l'archevêque et les chanoines, sur lesquels tomboient les principaux reproches, se réformèrent.

On accorde à Milan le triste et fatal honneur d'avoir donné en Italie, le signal de la liberté, en 1106. Liberté qui fut mille fois plus dangereuse pour elle que l'esclavage. Cette ville cassa les officiers impériaux, créa deux consuls, et se choisit plusieurs officiers pour l'administration de la justice, de la guerre et des finances. Ainsi s'établit le gouvernement républicain. L'empereur *Frédéric Barberousse*, très-irrité de l'exemple d'indépendance que cette ville donnoit, tourna contre elle toutes ses forces. Les Allemands abattirent les arbres, arra-

arbres, arrachèrent les vignes, ravagèrent la campagne auprès, et fermèrent au loin, toutes les issues. Une ville populeuse attaquée ainsi, ne peut résister long-temps. Milan, pressée par la famine, se rendit. Les conditions furent dures. L'empereur la priva de tous ses priviléges, et de plus exigea que l'archevêque et le clergé, avec les reliques, les consuls et la noblesse en habits de cérémonie, nu-pieds, les épées sur le col, et le peuple la corde au cou, viendroient à son camp, lui demander pardon. Pour rendre la pénitence plus pénible, il s'éloigna d'une lieue et demie, et fit passer les supplians entre ses soldats sous les armes.

Sans doute le ressentiment d'un châtiment si humiliant resta profondément gravé dans le cœur des Milanais. Quand ils se crurent en force, ils se vengèrent, non-seulement en secouant le joug, mais encore en chassant de la ville l'impératrice montée sur un âne, le visage tourné vers la queue. L'empereur jura que jamais pareil spectacle ne se reproduiroit dans Milan; et afin de rendre sa parole invariable, ayant repris cette ville, il la détruisit de fond encomble, fit passer la charrue, et semer du sel sur ses ruines. Cependant il y a lieu de croire que

la colère du prince s'exerça seulement sur les murailles, puisqu'on trouve encore à Milan des monumens antérieurs à cet événement. Débarrassés de leurs anciennes bornes, les habitans agrandirent leur enceinte, et contre l'intention de *Frédéric*, Milan n'en devint que plus considérable.

Elle recouvra aussi une partie des seigneuries et des juridictions qu'elle avoit possédées, et fit entrer plusieurs villes sous sa domination. L'administration de cet état nécessitoit des emplois honorables qui étoient en même-temps lucratifs. La noblesse se les attribuoit tous : les plébéiens prétendoient y avoir part, premier sujet de dispute. Une ancienne loi lombarde donnoit aux nobles le privilége d'en être quitte pour une amende quand ils tuoient un homme du peuple, second sujet de querelle, parce que les nobles voulurent réduire à l'amende le châtiment d'un noble meurtrier, et que le peuple exigeoit la peine capitale. Le peuple se donna un capitaine nommé *Martin Turriani*, ou *de la Torre*. Il mit hors de la ville toute la faction des nobles, et l'archevêque qui la soutenoit. Le prélat mourut dans son exil. *Turriani* et le clergé se crurent en droit de lui donner un successeur. Chacun nomma

le sien : celui du capitaine étoit près de l'emporter; mais un légat du pape qui étoit dans la ville, craignant que l'autorité du capitaine ne devînt trop prépondérante par l'influence d'un archevêque qui lui devroit son élévation, exhorta le peuple à s'emparer de l'élection. Il nomma *Othon Visconti.*

Martyr de la Torre. 1257. Philippe de la Torre. 1263. Napi ou Napo-Léon. 1265.

Il étoit né dans le petit village d'Invori, près du lac Majeur, d'une famille honnête, mais peu riche. *Visconti* s'attacha, dès sa jeunesse, à la cour de Rome, et s'y fit estimer, autant par les grâces, que par la solidité de son esprit. Il fut employé dans les grandes affaires, et jugé propre, quand l'archevêché de Milan vaqua, à tenir la balance entre les factions *Turriani* et *Sepri* qui partageoient la ville.

La Torre étoit ennemi déclaré de la noblesse. Il lui fit tout le mal qu'il put. *Philippe*, son frère, qui lui succéda, la laissa respirer; mais la haine contre elle se reproduisit avec fureur sous *Napi* ou *Napo-Léon*, successeur de *Philippe.* Selon son penchant à la douceur, et aussi suivant les règles de la politique, *Visconti* se déclara pour les opprimés. Cette prédilection offensa *Napi.* Il força l'archevêque de quitter la ville avec les plus distingués de ses

protégés ; mais le prélat s'y étoit déjà fait beaucoup de partisans dans le peuple, par ses belles qualités et sa bienfaisance. Cependant cette inclination n'empêcha pas que ce même peuple, sous le joug de *Napi*, ne se laissât mettre les armes à la main contre *Visconti*, pour lequel il faisoit intérieurement des vœux.

Napi, maître de toutes les forces du Milanez fut toujours victorieux. Mais ne se croyant pas assuré dans sa domination tant qu'il auroit à combattre l'intrépidité et les ressources de *Visconti*, il mit sa tête à prix. Cette barbarie excita des murmures dans Milan. Le capitaine s'apperçut qu'il perdoit la confiance des citoyens. Près de sortir de la ville au-devant de *Visconti*, qui se présentoit à la tête d'une armée, ramassée par les exilés, il y laissa une forte garnison pour contenir le peuple. La fortune lui fut encore favorable ; mais il usa cruellement de sa victoire. Trente-quatre nobles avoient été pris les armes à la main. Entre eux se trouvoit un neveu de *Visconti*. *Napi* leur fit trancher la tête, et envoya leurs corps à Milan pour être renfermés dans les tombeaux de leurs ancêtres. Ce convoi funèbre toucha le peuple ; peut-être se

seroit-il levé contre le bourreau, si son frère qu'il avoit laissé dans la ville, ne l'eût comprimé par la crainte. De son côté, celui-ci remplissoit les prisons de ceux qui lui étoient suspects, et marquoit chaque jour par des exécutions sanglantes. En apprenant ces atrocités, *Visconti* dit : « Je ne doute pas à pré-
« sent que les *Turriani*, en punition
« de leur barbarie, n'éprouvent à l'a-
« venir un fatal revers de fortune ».

Elle cessa en effet d'être contraire à *Visconti*, non que de temps en temps elle n'abandonnât encore ses drapeaux. Mais il n'en étoit pas découragé. Dépourvu d'argent, privé souvent par le sort des armes, de ses partisans et de ses amis, son mérite et sa réputation lui en attiroient de nouveaux, empressés de se distinguer sous ses enseignes. On admiroit en lui, à près de soixante et dix ans, une grande vigueur d'esprit et de corps, une constance inaltérable dans les revers, le coup-d'œil de général et d'homme d'état, l'habileté à faire naître les circonstances et à profiter des occasions. Il étoit impossible qu'à la longue, tant de talens ne l'emportassent sur la bravoure féroce de *Napi*, d'autant plus qu'elle ne paroît pas avoir été accompagnée de la vigilance nécessaire à un

chef. Il se laissa surprendre dans une partie de débauche, et fut fait prisonnier. On lui fit grâce de la vie : si c'est une grâce que d'être enfermé dans une cage de fer, sans espérance d'en sortir. Il y mourut au bout de deux ans. La guerre continua sous les ordres des *Cassoni*, son fils. Quoique bon général, il essuya des échecs multipliés, qui aboutirent à une bataille décisive, dans laquelle il fut tué.

Othon Visconti 1277.

Pendant ce temps, *Visconti* avoit été reçu avec acclamation dans Milan. On l'accuse de ne se pas être rendu assez maître de son ressentiment contre les *Turriani*, et d'avoir souillé son triomphe par des supplices. Sa rigueur, loin de détruire la faction *de la Torre*, lui donna de la force par la pitié qu'inspirent ordinairement les malheureux. Elle n'osa cependant lever la tête tant que l'archevêque vécut ; mais elle disputa avec succès l'autorité dans Milan à *Mathieu Visconti*, son neveu, que le prélat avoit investi de sa puissance.

Mathieu Visconti 1295.

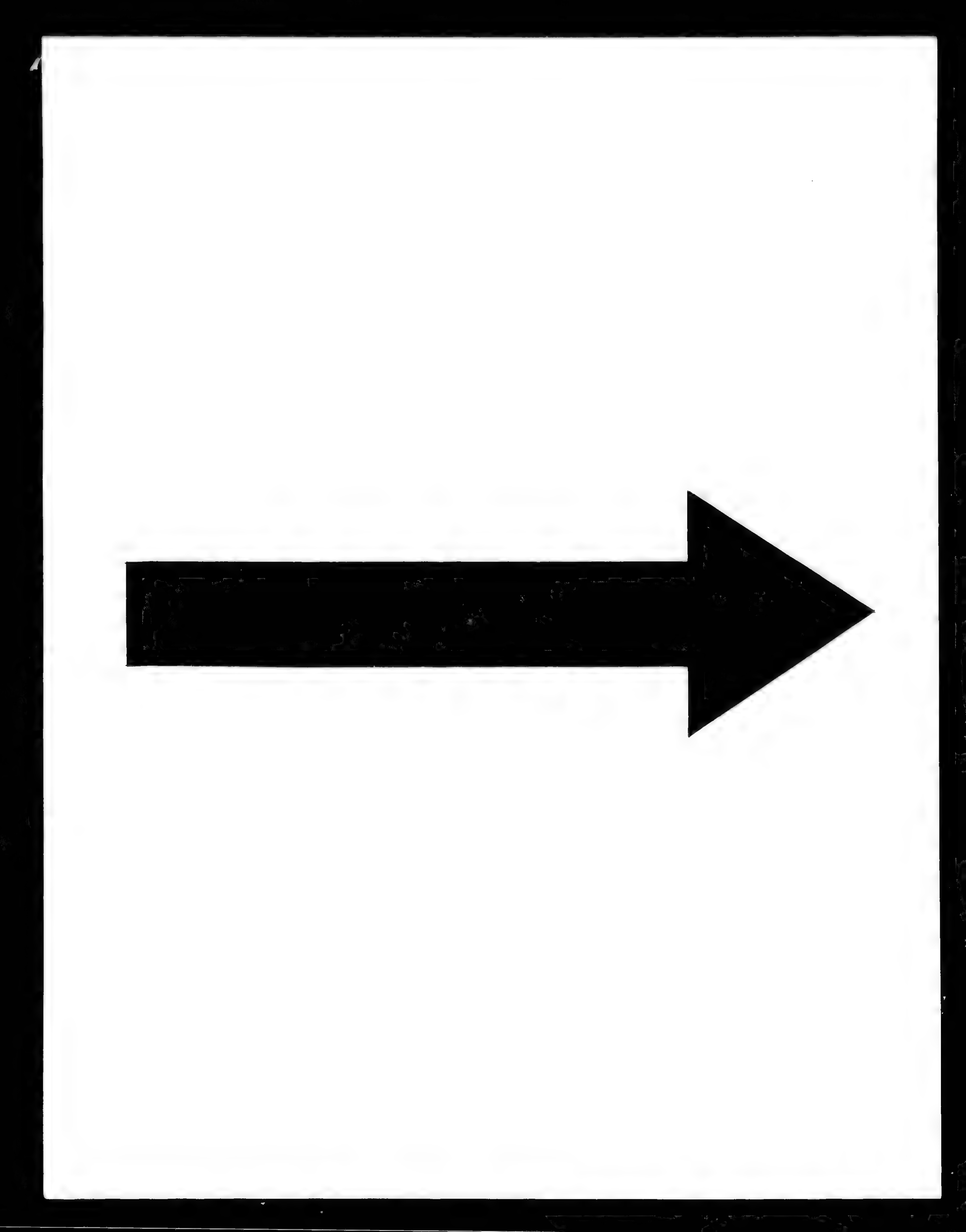
Les *Turriani* le chassèrent à leur tour. Il se réfugia auprès de l'empereur *Henri VII*, et en fut bien reçu. *Henri* crut trouver dans les offres de *Mathieu* une belle occasion de faire reconnoître les droits impériaux dans Milan, où ils

étoient presqu'oubliés. Il s'y transporta avec une armée assez forte pour faire respecter ses volontés. *Henri* affecta le desir de réconcilier les deux factions en les traitant avec la même distinction. Mais il laissoit démêler son penchant pour *Visconti*, qui, en effet, le méritoit pour ses déférences respectueuses, au lieu que les *Turriani* avoient dans leurs manières la contrainte, qu'amène la certitude de ne pas plaire. La fin de cette espèce de lutte entre les rivaux, eut le résultat qu'elle devoit avoir. L'adroit *Mathieu* qui se prêtoit à tenir de l'empereur le gouvernement de Milan, se fit donner des troupes pour soutenir ce titre; par-là, il prit un ascendant complet sur *la Torre*. Cinq fils qu'il avoit, tours ornés de belles qualités, lui aidèrent à cimenter sa puissance. Il la laissa, en mourant, à *Galéas I* l'aîné, prince aussi prudent que belliqueux.

Galéas Visconti. 1322. Il exposa cependant sa fortune au hasard, faute de surveillance. Les troupes allemandes laissées par l'empereur pour la garde et la défense du duc-gouverneur, troupes mercénaires, ne résistèrent point à l'appât de l'or que leur prodigua le parti contraire, soutenu par le pape. Pendant que *Galéas*, dans une parfaite sécurité, n'imaginoit seulement

pas que leur affection pût lui manquer au besoin, une rumeur s'élève dans la ville. On court aux armes. Les *Turriani* publient qu'ils vont rétablir le gouvernement populaire ; le peuple séduit se range de leur côté ; les Allemands ne soutiennent point *Galéas*. Il est obligé de [illegible] Cependant son départ n'apaise point le trouble. *Guelfes* et *Gibelins* veulent chacun dominer. Personne ne s'entend. On ne peut convenir d'un gouvernement. Dans cet embarras on prend unanimement le parti de rappeler le gouverneur et de lui rendre toute son autorité. *Galéas* se sentit plus honoré du suffrage de ses concitoyens, qu'il n'avoit été humilié par le succès de la cabale ennemie.

Mais elle lui réservoit un coup plus sensible de la part de sa famille. Il avoit un frère nommé *Marc Visconti*, qui fut jugé par les mécontens, propre à inquiéter son frère par la jalousie dont il étoit susceptible. A la première connoissance qu'eut le duc des manœuvres des brouillons et du penchant de *Marc* à les seconder, il tâcha de le ramener par ses remontrances. « Lorsque mon frère me « frappe, lui disoit-il, il ne voit pas « qu'il se blesse lui-même. Un frère ! « répond *Marc Galéas*, n'en a pas,



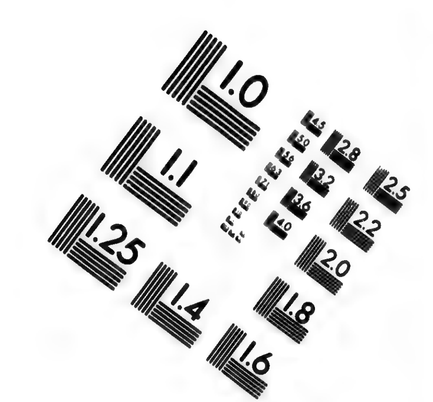
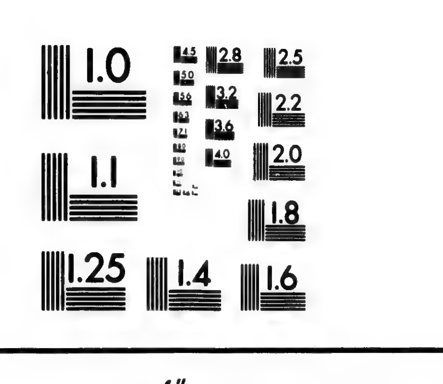
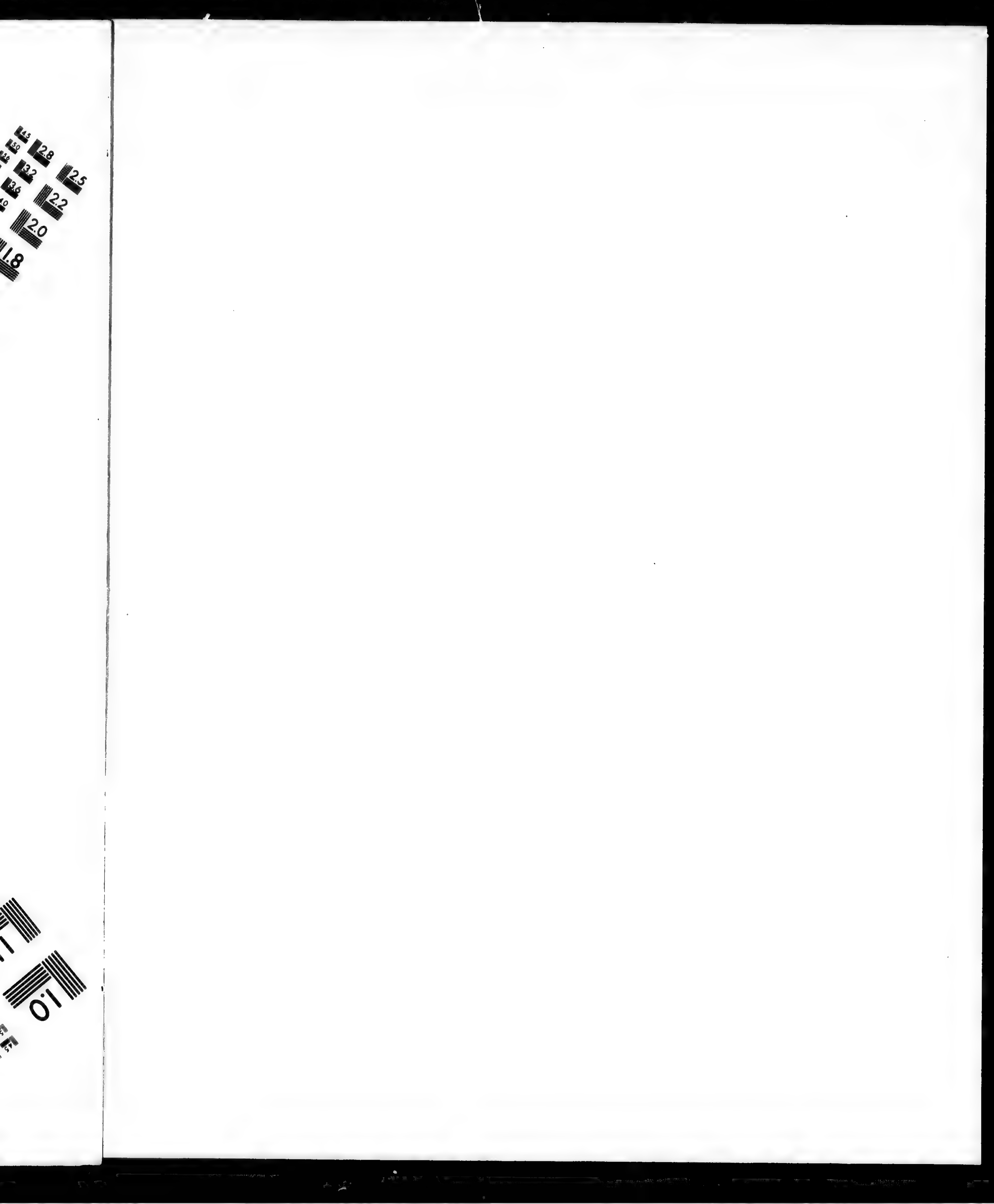


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

« lorsqu'il retient tout le pouvoir pour « lui seul ».

Ce n'étoit plus *Frédéric* qui portoit la couronne impériale; elle étoit passée sur la tête de l'empereur *Louis*. *Marc* se porte devant lui pour accusateur de son frère *Galéas*, le taxe de vouloir se rendre indépendant. La calomnie de la faction contraire au duc dont *Marc* n'étoit que l'organe, soutenue par des sommes considérables, excellent moyen de persuasion, est crue par le conseil de l'empereur. *Galéas* qui s'étoit exposé sans précaution, pour se justifier, est arrêté avec toute sa famille, *Marc* excepté. Il subit neuf mois de prison. Son innocence fut reconnue; mais pendant sa captivité, il contracta une maladie qui le mit ensuite au tombeau.

Azon ou Atton. 1328.

Soit que la haine de *Marc* fût ensevelie avec son frère, soit qu'elle ne prévalût pas contre le desir de relever sa famille, il intercéda si bien auprès de l'empereur, qu'il procura à *Azon*, son neveu, le gouvernement. Celui qui en avoit été revêtu, après la disgrâce de *Galéas*, étoit surveillé par vingt-quatre conseillers, pris dans les différentes classes des citoyens. *Azon* laissa subsister cette forme de gouvernement, le conseil s'appela *la régence de Milan*. *Marc*

Visconti étoit un homme impétueux, bouillant, emporté, et sans frein dans ses passions. Il en conçut une violente pour une dame noble et belle, qu'il arracha des bras de son mari; ensuite s'en croyant trompé, il la noya lui-même. Poursuivi par les remords, il tomba dans une profonde mélancolie. Sa sombre tristesse ne l'empêcha pas de songer à supplanter son neveu. L'ambition est quelquefois le délassement d'autres vices. *Azon* en est averti. Il assemble sa famille, déduit ses preuves : elles paroissent suffisantes. Sans bruit, sans rumeur, on fait étrangler *Marc* dans son lit. Le corps est jeté par la fenêtre. On publie que dans un excès de folie il s'est précipité lui-même, et on lui fait de magnifiques funérailles.

1339. *Azon* avoit deux autres oncles, *Luchini* et *Jean*. Comme il ne laissa pas d'enfant, *Luchini* lui succéda. Il étoit couvert de blessures et ruiné par les fatigues de la guerre. Dans cet état il ne craignit pas d'épouser une Génoise, nommé *Fusca*, pleine de charmes et d'esprit, de la maison de *Fiesque*. Elle exposa sa patience à de rudes épreuves. De concert avec *Galéas*, neveu de son mari, elle mit dans sa maison quatre fils, et l'empoisonna pour n'être pas

punie. En mourant elle avoua ses crimes. La prostitution de *Fusca* étoit si notoire, qu'à la mort de *Luchini*, aucun de ses enfans putatifs ne se présenta pour lui succéder. Le gouvernement tomba à *Jean*, son frère, qui étoit en même temps archevêque.

Jean 1349. Mathieu II. Bernardo, ou Barnabée 1354.

Ce prélat est fameux dans les annales de Gènes. Sur la réputation de sa capacité, cette république l'appela pour pacifier ses troubles. Il fut honoré de la dignité de doge. *Jean* avoit trois neveux d'*Etienne*, un de ses frères, connu seulement pour avoir perpétué sa famille. Ils se nommoient *Mathieu Bernardo* ou *Barnabée* et *Galeas*. *Jean* leur avoit partagé le Milanez. *Mathieu* qui étoit l'aîné, refusa après la mort de son oncle, de donner à ses frères leur part. On croit qu'ils l'empoisonnèrent; du moins est-il certain que *Valentine*, leur mère, ne cessa jusqu'à sa mort de les accuser de ce crime.

Deux frères également ardens et ambitieux, se partageant sans querelle un héritage, présentent un phénomène assez rare dans l'histoire. *Galéas II* et *Barnabée*, successeur de *Mathieu*, donnèrent ce spectacle à l'Italie. *Galéas* l'aîné garda Milan et aida *Barnabée* à augmenter sa part. Ils firent à frais com-

muns des invasions dans le Bolonais et le Mantouan. Sans subjuguer entièrement ces pays, ils en retinrent des parties. Dans ces expéditions ils se trouvoient ordinairement contrariés par les papes, parce qu'ils marchoient toujours sous la banière des empereurs, dont les *Visconti* furent souvent vicaires en Italie.

La France et l'Angleterre recherchèrent l'alliance de *Galéas*. Il donna une de ses filles en mariage au fils du monarque anglais. On peut juger par les présens de noce, jusqu'où étoient portés les arts, l'industrie et le commerce à Milan. Soixante et dix chevaux de la plus grande beauté, avec des harnois ornés de broderies d'argent, d'or, de soie et de plaques d'argent relevées en bosse: plusieurs pièces d'argenterie massives, parfaitement travaillées: des faucons, des chiens rares, des javelines, des épées, des cottes de mailles, des cuirasses, des boucliers, des casques d'un travail précieux, des écharpes brodées en perles, une quantité prodigieuse d'habits et d'ameublemens chargés de pierreries d'une valeur immense. Le repas fut si splendide et si somptueux, que les restes furent, dit-on, plus que suffisans pour donner à dîner à dix mille hommes.

Galéas déploya dans les édifices qu'il fit construire un luxe et une magnificence extraordinaire. Il embellit Milan de ponts, de places et de portiques, et la fortifia d'une superbe citadelle. En admirant le palais qu'il fit bâtir, près de Pavie, et qu'il orna de peintures les plus rares, on doit lui reprocher une enceinte de quinze lieues dont il l'entoura pour le plaisir de la chasse. Il y enferma des possessions de plusieurs familles, qui ne furent pas assez indemnisées. Un homme forcé par cette tyrannie, de renoncer à l'héritage de ses pères, s'en vengea par un coup de poignard que l'armure du prince para. *Galéas* aimoit les belles-lettres, et se plaisoit dans la compagnie des savans. Il regrettoit amèrement d'avoir été négligé dans sa jeunesse, et d'avoir eu une éducation purement militaire. Aussi veilla-t-il exactement sur celle de son fils, dont il fit un très-grand prince.

Barnabée et Jean Galéas. 1378.

Jean Galéas fut élevé dans un collége, comme le fils d'un simple bourgeois. Il avoit tout en commun avec ses compagnons. Son tempéramment se fortifia dans cette vie réglée. Elle lui donna une habitude d'ordre et d'exactitude qui ne se démentit jamais. En fixant sa dépense, et tenant un état exact du revenu

dont on lui laissa graduellement la disposition, il acquit une rare capacité dans l'examen des comptes. Son coup-d'œil étoit juste à cet égard, et la connoissance qu'on avoit de son habileté retenoit ceux qui auroient été tentés de le tromper. Les exercices du corps ne furent pas négligés dans son éducation, non plus que la politique et les études propres à un homme qui doit gouverner. Si dans ces leçons on oublia de lui recommander la dissimulation, la nature y pourvut, et les circonstances la lui rendirent nécessaire.

Barnabée, son oncle, qui avoit si bien vécu avec son frère, ne le vit pas plutôt mort, que l'ambition de sa femme, l'ardeur de ses enfans et sur-tout les besoins que son excessive prodigalité faisoit naître dans sa cour, lui firent convoiter les états de son neveu. *Galéas* averti que sa fortune et sa vie étoient menacées, affecte un grand amour pour la retraite, et un dégoût pour la grandeur. Il n'aspiroit, disoit-il, qu'à mener une vie solitaire, consacrée toute entière à la piété. Peu de personnes étoient admises à sa conversation, encore moins à sa table. Il s'étoit imposé, ajoutoit-il, ce genre de vie, jusqu'à ce qu'il eût accompli un vœu de religion, et il faisoit

entendre qu'il étoit déterminé après cela à quitter le monde, et à embrasser la vie religieuse. D'ailleurs il communiquoit toutes les affaires à son oncle, et le consultoit avec docilité et soumission.

Qui n'auroit été pris à ce piége? Une des principales dévotions de *Galéas*, étoit à la *Vierge du mont Varessio*, sur le chemin de Verceil. Il laisse transpirer qu'il doit y faire un voyage; mais qu'il ne veut être accompagné de personne. *Barnabée* et ses fils demandent qu'il leur soit permis de le conduire, du moins jusqu'à la porte de la ville pour lui faire leurs adieux. *Galéas* y consent. On s'achemine en conversant. Près de se quitter on s'embrasse. A peine l'oncle et le neveu sont-ils séparés, qu'à un signal donné, *Barnabée* et ses enfans sont saisis et enfermés dans une prison bâtie par lui-même. Des troupes, qui avoient l'ordre, s'emparent des principaux postes. Sans la moindre violence ni effusion de sang, *Galéas* devient en une minute maître de Milan, où il n'exerçoit auparavant qu'une autorité timide et incertaine. Une seule personne resta fidèle à *Barnabée* dans sa disgrâce, ce fut *Dominia Porta*, sa maîtresse. Elle demanda à se renfermer avec lui. Mais ses soins ne purent le garantir du poison. Il

en mourut entre les bras de *Doninia*, sept mois après son emprisonnement. *Galéas* craignant moins ses cousins, les élargit, mais les exila. Il est à remarquer que si cette révolution arriva sans effusion de sang, elle ne se passa pas sans pillage. Le prince lâcha la bride à ses soldats sur les maisons de ceux qu'il savoit favorable à son oncle. On fit courir le bruit que ce désordre étoit l'ouvrage de *Barnabée*, de *Barnabée* captif et sans puissance, et le peuple le crut! Outre cinq enfans légitimes, ce prince en laissa cinq naturels qui ont joué un rôle dans la suite.

Jean-Galéas, 1385.

Galeas en vint à un point de prospérité qui l'autorisoit à ne s'en plus tenir au titre modeste de gouverneur de Milan, dont ses pères s'étoient contentés quoiqu'ils eussent la toute puissance. Il obtint de *Wenceslas* celui de duc; cet empereur lui envoya un sceptre et une couronne. Des insignes étoient peu importans, si le pouvoir n'y avoit été joint. Celui de *Galéas* s'étendit sur presque toute l'Italie. Ses troupes étoient les mieux armées, les mieux payées, les mieux disciplinées de l'Europe. Par sa politique et sa générosité, il attira à son service les généraux de la plus grande réputation; des princes même combat-

tirent sous ses enseignes. Il déposséda les *Scaliger* de Véronne, reprit Pavie, réduisit sous son obéissance Trévise, Trente et le pays montueux des environs. Les habitans d'Assise et de Pérouse préférèrent sa domination à celle du pape. Les Luquois, les Pisans et les Bolonais imitèrent cet exemple. Les seuls Florentins tentèrent de lui résister. Il les réduisit à craindre pour leur ville, et leur accorda la paix à la tête d'une armée de trente mille hommes, prêts à les asservir.

On ne peut dissimuler que *Jean Galéas* gouverna plus par la crainte que par l'amour. Soit besoin, soit simple précaution, il avoit toujours sur pied une armée considérable même en temps de paix. Milan lui doit sa cathédrale, Pavie sa magnifique chartreuse. Il fut père de *Valentine Visconti*, qui apporta au duc d'Orléans, son époux, les droits sur le duché de Milan, droits qui mirent l'Italie en feu. Guidé par une mauvaise politique, il partagea ses états entre ses deux fils, *Jean-Marie* et *Philippe-Marie*. Il en tira un apanage pour un fils naturel nommé *Gabriel*. Un second nommé *Antoine*, se trouva trop jeune pour avoir un partage. *Galéas* le recommanda à ses autres fils, par son testament.

Ce même testament portoit création d'un conseil de régence, et nommoit des tuteurs pour ses deux fils, dont l'aîné n'avoit pas treize ans; mais un homme de basse naissance, nommé *Barbavaria*, s'empara de l'autorité, à l'aide de *François* et *Antoine Visconti*, fils de *Barnabée*, qu'il rappela de leur exil. Il fit déserter le conseil et les tuteurs. Tout alla pour lors en décadence. Les princes que *Jean Galéas* avoit soumis, travaillèrent à se rendre indépendans et réussirent. Une anarchie épouvantable régnoit dans toutes les villes du Milanez. On ne cherchoit pas si un homme amené devant un tribunal étoit coupable; mais comment on le condamneroit. Il étoit suspect à la faction dominante, dès-là coupable. On rapporte qu'un juge dit une fois naïvement à un de ces infortunés : « Vous m'avez donné sujet de « vous arrêter, c'est à moi de trouver « ce sujet criminel et digne de mort ».

Jean-Marie Visconti et Philippe-Marie. 1402.

Mais ce qui mettoit le comble au malheur des Milanais, c'est que les jeunes princes qui auroient dû faire leur espérance, ne montroient que des dispositions aux vices et aux crimes. On rapporte de *Jean Marie*, qu'il se faisoit un plaisir de voir déchirer les hommes par des chiens. Il n'est même pas certain

que ces hommes fussent des criminels. Pendant la minorité des deux princes, la tutelle et l'autorité, dans Milan, furent disputées entre *Charles Malatesta*, seigneur de Rimini, et *Facino Scaliger*, seigneur de Vérone. Celui-ci l'emporta, et se rendit absolument maître du Milanez. Il fixa sa demeure dans la citadelle de Pavie, l'une des plus fortes et des plus agréables places du monde par sa situation. Il y amassa des trésors immenses, dont il faisoit une médiocre part à *Jean* et *Philippe*, ses pupiles; mais il leur laissa la liberté de se plonger dans toutes sortes de débauches. *Jean* usa si bien de cette licence, qu'il devint odieux à ses sujets. Ils ne voyoient en lui qu'un ennemi du bien public, un monstre dont il étoit à desirer qu'on purgeât la terre. Un jeune homme dont il avoit fait dévorer le père par ses dogues, le tua d'un coup de poignard. Son corps seroit resté sans sépulture, et auroit peut-être été abandonné aux chiens, comme il le méritoit, si une courtisanne qu'il avoit aimée n'en eut prit soin. Il laissa à *Philippe*, son frère, ses états, privés de beaucoup de villes qui s'en étoient démembrées.

Philippe-Marie, seul. 1412.

Ce ne fut pas sans peine que *Philippe Marie* entra dans l'héritage de son frère.

Il lui fut disputé par *Hector Visconti*, son cousin, fils de *Barnabée*. Dans le même temps, mourut *Facino*, son plus ferme appui. Mais par évènement, cette perte ne lui fut qu'avantageuse. *Facino* laissoit d'immenses trésors, une armée commandée par d'excellens officiers, et une veuve nommée *Béatrix*, maîtresse de toute cette puissance. Quoiqu'elle eût dix-huit ans plus que *Philippe*, qui n'en avoit pas vingt, elle se laissa persuader de l'épouser, et lui apporta en dot, argent et soldats. Avec ce secours, il chassa son compétiteur qui s'étoit déjà emparé de Milan, et y fut reçu avec acclamation, par l'estime et l'affection que les Milanais conservoient pour la branche aînée des *Visconti*, malgré les vices affreux du dernier.

Rétabli dans le centre de ses états, *Philippe* songea à y réunir les extrémités qui s'en étoient détachées. Entre ses conquêtes, on remarquera celle de Crémone, moins pour son importance que par un trait singulier de *Gabrino Funduli*, un de ces aventuriers qui s'emparoient des villes d'Italie, et qu'on en nommoit les tyrans. Il reçut dans Crémone le pape et l'empereur. Ces princes furent curieux de jouir de la belle vue que l'on découvroit du haut de la tour :

y monta avec eux. Se trouvant sur la plate-forme entre un vieillard et un homme dont la force n'approchoit pas de la sienne, il lui prit envie de s'immortaliser en les précipitant l'un et l'autre. Heureusement pour eux cette fantaisie passa ; mais elle étoit si bien gravée dans l'esprit de *Gabrino*, qu'étant quelque temps après condamné à la mort pour ses nombreux forfaits, son dernier mot sur l'échafaud, fut que de toutes les actions de sa vie il n'avoit regret que d'avoir manqué celle-là.

Philippe rétablit l'autorité des *Visconti* dans Gènes. Plaisance ouvrit ses portes. Il s'empara du Bergamasque. Tous ces succès il les devoit, dans le principe, à *Béatrix* son épouse, et encore plus à *Carmagnole*, natif de Savoie, son général. Voici comme il les récompensa :

Aussitôt qu'il cessa d'avoir besoin de la duchesse, il n'eut plus pour elle que les manières auxquelles doit s'attendre toute femme qui a la foiblesse de s'engager dans un mariage trop disproportionné pour l'âge. Elle souffrit patiemment ses rebuts. Mais *Philippe* ne s'en tint pas là. Elle lui étoit devenue odieuse, il voulut s'en débarrasser et la fit accuser d'un commerce criminel, de sorcellerie,

et d'avoir eu dessein de se défaire de lui. On prétend qu'elle fut mise à la torture, pour lui arracher des aveux auxquels elle se refusa constamment. Le complice qu'on lui donnoit, vaincu par la violence des tourmens, dit tout ce qu'on exigeoit. *Béatrix* lui reprocha sa foiblesse, se reprocha la sienne propre d'avoir dans le temps déféré aux instigateurs de ce malheureux mariage. Elle rappela tous les services qu'elle avoit rendus à son ingrat époux, et mourut en protestant de son innocence, dont on n'a jamais douté.

Quant à *Carmagnole*, son général, lorsque *Philippe-Marie* eut long-temps profité de sa capacité et de ses victoires, la jalousie qui lui étoit naturelle, lui fit écouter les insinuations de ses favoris, que le mérite de ce brave homme offusquoit. *Philippe* lui fit des injustices. *Carmagnole* n'eut même pas la liberté de s'en plaindre. Il quitta le service d'un maître si peu reconnoissant, et passa chez les Vénitiens qui étoient en guerre, et qui le mirent à la tête de leurs troupes contre le duc de Milan. Ce prince redoutant son habileté dont il avoit fait d'heureux essais, lui fit donner du poison. Il n'en mourut point; mais

il n'échappa pas pour toujours aux ruses infâmes de *Philippe*.

La guerre contre les Vénitiens paroissoit aux Milanais nécessaire pour la sureté de leur commerce. Comme les succès de *Carmagnole* sembloient en dégoûter *Philippe*, les Milanais lui offrirent de l'argent pour la continuer. Il prit l'argent et fit la paix, sans beaucoup d'égards pour leurs intérêts. Quand elle fut conclue, il songea à se venger de *Carmagnole*. Comme les armes sont journalières, il avoit eu le malheur de perdre une bataille. *Philippe* insinua aux Vénitiens que leur général s'étoit laissé battre par trahison. Il administra de fausses preuves, que son argent répandu avec profusion dans le sénat, fit trouver bonnes. Elles consistoient en des offres gracieuses pour rappeler *Carmagnole* à sa cour ; offres auxquelles l'accusé n'avoit jamais répondu affirmativement, et qui peut-être n'avoient jamais été faites que pour préparer la calomnie. Sur cette imputation, l'infortuné général est condamné sans être seulement cité en jugement. Ignorant sa sentence de mort, il vivoit familièrement à son ordinaire avec le doge et les sénateurs qui l'avoient condamné. Cette

sécurité dura plusieurs mois. Enfin, lorsqu'il y pensoit le moins, il est enlevé de sa maison : on lui lit rapidement les informations et les pièces prétendues de conviction. En vain il se récrie, nie à la torture ; la condamnation est confirmée et la sentence exécutée. Triomphe aussi ignominieux pour *Philippe* que pour le tribunal venal son complice.

Ce prince a été heureux en généraux, Il eut à sa solde les plus habiles chefs de ces bandes d'aventuriers qui couroient alors l'Italie, se vendant à ceux qui les payoient le mieux : *Braccio*, *Piccinino*, sur-tout *Sforce*, dont le nom est devenu illustre dans les fastes de Milan. Pendant qu'ils lui gagnoient des victoires, il se livroit à la mollesse, retiré dans le fond de son palais, séparé de sa cour, renfermé avec les objets de son libertinage et de sa lubricité. Le soin des affaires étoit abandonné à des gens qui n'obtenoient ni estime ni considération. Cependant, soit faveur des circonstances, soit anéantissement de toute vigueur chez les Milanais, il vécut tranquille, sans ressentir de grandes commotions.

Ses ennemis les plus constans furent les Vénitiens. *Philippe* avoit vu passer,

par sa faute, *Carmagnole*, son général, à leur service. Il les vit encore se renforcer, à ses dépens, de *Sforce*, auquel il devoit plusieurs victoires. Ce chef d'aventuriers, étoit bien fait, généreux, doué de toutes les qualités civiles et militaires. Il aimoit *Blanche*, fille naturelle de *Philippe*, et en étoit aimé. Mais la défiance qu'inspiroit la mauvaise foi du duc de Milan, détermina *Sforce* à l'abandonner. Il se donna aux Vénitiens, qui le mirent à la tête de leurs armées et s'en trouvèrent bien. Le désir de recouvrer un si grand capitaine, fit prendre à *Philippe* la résolution de lui offrir la main de *Blanche* sa fille. Le mariage se conclut avec la paix. *Sforce* en balança si bien les conditions, que les Vénitiens qu'il abandonnoit n'eurent pas à s'en plaindre.

Le mariage ne changea pas beaucoup la conduite du beau-père à l'égard de son gendre. Il l'estimoit; mais il ne lui pardonnoit pas d'avoir eu assez de mérite pour le forcer à lui donner sa fille. Quand le sentiment d'estime dominoit, il étoit charmé de voir l'époux de *Blanche* se faire une réputation éclatante. Quand le dépit prenoit le dessus, il n'étoit pas fâché de lui voir éprouver des revers. Il invitoit, pour ainsi dire,

le malheur contre un bonheur trop constant qui ſatiguoit son orgueil et sa jalousie. Ainsi il le força, dans la crainte de quelque surprise, dont l'égide conjugale ne l'auroit peut-être pas garanti, de se retirer encore chez les Vénitiens et de reprendre le commandement de leurs troupes. Non seulement il envoya ses plus braves généraux contre son gendre, mais encore il aida le pape et les ennemis de *Sforce* à s'emparer de ses possessions. Cependant on remarque que quand le gendre étoit trop pressé, le beau-père diminuoit les forces de ses généraux, de peur que leurs succès ne devinssent trop décisifs et ne causassent des pertes irréparables à l'époux de sa fille. Etrange conduite! qu'on ne conçoit guères que lorsqu'on est accoutumé à réfléchir sur les bisarreries du cœur humain.

Malgré ces variations, l'estime pour son gendre, et l'amour pour sa fille, l'emportoient chez *Philippe*. Comme il n'avoit point d'enfans légitimes, il nomma pour son successeur le mari de *Blanche*, et mourut avant de rétracter ce bienfait, par un autre testament qu'il méditoit. La couronne qu'il laissa à *Sforce*, n'étoit pas sans épines. Le fruit qu'il avoit recueilli de sa singu-

lière conduite à l'égard de son gendre, fut que les Vénitiens s'étoient emparés de la plus grande partie du Milanez. Quant à la ville, elle étoit partagée par des factions, qui à la fin se réunirent, dans la résolution de profiter des circonstances pour se donner un gouvernement républicain.

Sforce se garde bien de montrer de l'opposition à ce dessein. Il avance vers Milan avec le peu de troupes que son beau-père lui avoit laissées, offre son bras et ses soldats à la république, pour reprendre les provinces envahies par les Vénitiens. Les Milanais acceptent ses propositions, paient ses troupes, lui en fournissent de nouvelles. Il chasse les Vénitiens de leurs usurpations, et revient devant Milan, ne dissimulant pas l'intention de s'en rendre maître. On lui ferme les portes. Il l'assiége, réduit les habitans à une grande disette, et leur montre en même-temps le moyen de s'en délivrer. L'idée d'abondance fait perdre celle de liberté. Le peuple souffrant et impatient menace. Le sénat craignant une sédition, traite, et *Sforce* époux d'une bâtarde, bâtard lui-même, est reconnu duc de Milan.

François Sforce. 1447. La fortune de son père avoit été aussi étonnante. Simple paysan de *Cottignol*,

dans la Romagne, nommé *Attendula*, pendant qu'il labouroit son champ, il voit passer un régiment napolitain. Par une espèce d'inspiration, il détache le coutre de sa charrue, et le jette sur un arbre : « Si tu retombes, dit-il, « toute ma vie je labourerai cette terre; « si tu restes, je suivrai ces soldats ». Le coutre est retenu par les branches; le paysan s'enrôle, passe par tous les grades de la milice : toujours craint par sa force, et estimé par sa conduite, il parvient au généralat des troupes du pays, acquiert des terres, est nommé *comte de Cottignol*, et recherché par tous les seigneurs d'Italie, qui se disputoient son alliance. Il épousa successivement trois femmes de la plus haute noblesse. Elles lui donnèrent toutes des enfans, dont le nom est très-peu connu; mais *Lucile de Trésane*, avec le simple titre de maîtresse, jouit toujours de la préférence dans son cœur. Elle fut mère de *François* et d'*Alexandre Sforce*. Ce nom vint à *Attendala*, de ce qu'étant soldat, il ne parloit que de piller, voler et *prendre par force*. Il garda, dans les grades supérieures, le nom de guerre qu'il avoit reçu de ses camarades, et le transmit à sa famille.

François Sforce, héritier des terres

de son père, qui étoient assez importantes; duc de Milan, par *Blanche*, sa femme, qui n'étoit pas plus légitime que lui, fortifia sa fortune par de grandes alliances. Il maria *Galéas-Marie*, son fils aîné, à *Bonne*, fille du duc de Savoie; le second, *Ludovic*, connu depuis sous le nom de *Maure* ou *Ethiopien*, à *Béatrix d'Est*; le troisième à une princesse d'Arragon. Il fit aussi entrer une de ses filles dans cette maison royale et une autre dans celle de *Montferrat*. Ayant tout à craindre de la France, s'il lui prenoit envie de faire valoir les droits du duc d'Orléans, fils de *Valentine Visconti*, fille de *Jean Galéas*, il fit sa cour à *Louis XI*, qu'il savoit n'être pas fort attaché à ses parens. Ce monarque, malgré les réclamations de la maison d'Orléans, s'engagea à soutenir *Sforce* dans le duché de Milan. Il remit même au duc la souveraineté de Gènes, que les habitans étoient venus lui offrir. On sait que n'en voulant pas, ce monarque les donna au diable. Sans s'embarrasser de la destination, *Sforce* s'accommoda de la chose. Il assoupit tout-à-fait l'esprit de liberté qui s'étoit réveillé un moment à Milan, et laissa la ville, très-soumise, à son fils *Galéas-Marie*.

Galéas Marie 1466. C'étoit un prince mou, foible, pusillanime. Il ne montroit de courage que

Jean Galéas Marie. 1476. Ludovic Marie Sforce. 1494.

contre les femmes qui résistoient à ses attaques. Plusieurs fois il usa de violence à leur égard. La patience échappa à deux maris; ils le poignardèrent après dix ans d'un règne tyrannique. Le duché échut à *Jean Galéas-Marie*, son fils, sous la tutelle de *Ludovic*, son oncle. Elle avoit été refusée à celui-ci, parce qu'on craignoit ses pernicieux desseins; mais il réussit à s'en emparer, et tint son neveu dans une dure captivité, qui finit par le poison. Alors *Ludovic*, qu'on dit avoir été nommé le *Maure* ou *Ethiopien*, parce qu'il avoit le corps aussi noir que l'âme, se saisit du duché, au préjudice d'un fils de quatre ans que laissa *Jean Galéas*. Celui-ci n'inquiéta pas long-temps son oncle, habile à se débarrasser de ce qui le gênoit.

Il ne trouva pas la même facilité à écarter les craintes que lui donnoit *Louis XII*, descendant de *Valentine Visconti*. Afin de se procurer un défenseur contre ce monarque, s'il lui prenoit envie de faire valoir ses droits, le *Maure* se fit donner par l'empereur *Maximilien*, l'investiture du duché de Milan. Revêtu de ce titre, il se crut supérieur à toutes les prétentions; mais *Louis XII* ne jugea pas à propos pour cela d'abandonner les siennes. Il les suivit au contraire avec ardeur, entra

en Italie, se présenta devant Milan, y fut reçu en prince que la réputation de sa bonté y précédoit. *Ludovic* s'étoit sauvé auprès de l'empereur, qui lui donna une armée mal soudoyée. Les Suisses, qui en faisoient la plus grande partie, mieux payés par *Louis XII*, livrèrent le *Maure* à ses généraux. Il fut transféré en France, et renfermé à Loches, dans une cage de fer, où il vécut dix ans.

Louis XII. 1500. Maximilien Sforce. 1512. François Ier. 1515.

Louis XII, afin de mettre comme le dernier sceau à la légitimité de sa conquête, en demanda l'investiture à l'empereur *Maximilien*; mais ce n'étoit pas de ce prince qu'il avoit à craindre d'être troublé dans sa possession : les affaires d'Italie lui étoient assez indifférentes, au lieu qu'elles touchoient de près le pape. Effrayé de la puissance que les Français, maîtres du Milanez, pouvoient s'assurer dans son voisinage, *Jules II* forma contre eux une ligue, dont il étoit le chef, et les Suisses les bras. Pour seconder les efforts du pontife, l'empereur donna l'investiture du Milanez à *Maximilien Sforce*, fils du *Maure*, qui s'étoit sauvé à sa cour quand son père fut fait prisonnier. Mais après avoir possédé trois ans ce duché, toujours harcelé par *François* I.er qui avoit succédé à *Louis XII*, il traita avec le roi de

France, lui céda tous ses droits sur le Milanez, moyennant une pension dont il vint jouir à Paris, où il mourut sans enfans.

François Marie Sforce. 1521.

Charles-Quint, toujours prêt à contrarier *François* Ier., réclama contre cette donation. Il s'empara de presque tout le duché de Milan. Mais la ville resta long-temps aux Français, moyennant la citadelle dont ils étoient maîtres. On accuse les gouverneurs de vexations, et les Français en général d'une licence pétulente et méprisante, qui les fit détester des Italiens. Les Milanais se flattèrent un moment de se voir plus heureux sous un maître né au milieu d'eux, parce que *Charles-Quint* rendit le duché de Milan à *François Sforce*, un des fils de *Ludovic le Maure*; mais ce fut à des conditions si onéreuses, que ce prince ne put faire jouir ses sujets du bonheur qu'ils se promettoient.

François Sforce mourut à Milan, sans postérité, l'an 1535. *Charles-Quint* avoit promis de donner l'investiture du duché de Milan au duc d'*Orléans II*, fils de *François* Ier.; mais il s'en empara lui-même comme fief de l'empire, et le fondit dans les états qu'il céda à *Philippe II*, son fils. Les descendans de celui-ci, occupant le trône d'Espagne, ont possédé le duché de Milan,

comme une annexe de leur couronne. Par les traités qui ont été faits après la guerre pour la succession d'Espagne, le duché de Milan a été donné à la maison d'Autriche en 1714, et lui a été assuré de nouveau par le traité de Vienne, en 1736. L'administration est entre les mains d'un vice-gouverneur, d'un ministre d'état, d'un sénat et des officiers chargés de la police. Le sénat est composé d'un président et de dix sénateurs. Quatre sont Milanais, quatre Toscans. Les deux autres places sont remplies par les gouverneurs de Crémone et de Pavie. Le sénat juge en dernier ressort et sans appel les causes civiles et criminelles. Enfin, Milan vient de redevenir chef-lieu d'une république, sous la protection de la France. Aujourd'hui cette ville est la capitale du royaume d'Italie, fondé par l'empereur *Napoléon*.

MANTOUAN.

Mantouan, entre l'état ecclésiastique, ceux de Venise, Modène et Milan.

Mantoue, capitale du Mantouan, est située dans un lac, ou plutôt dans un marais, qui en rend l'air mal sain. On y aborde par des chaussées bien fortifiées. Autrefois on y comptoit cinquante mille

habitans. Elle n'en contient pas à présent plus de vingt mille. Dans le temps que cette ville étoit si peuplée, de beaux palais, de magnifiques églises, d'admirables peintures, et toutes sortes de chef-d'œuvres de l'art la rendoient un séjour curieux pour les étrangers. Son terroir uni et bien arrosé est fertile en toute sorte de productions.

On fait remonter la fondation de Mantoue trois ans avant celle de Rome. Trois nations, les *Thébains*, les *Toscans*, les *Venètes*, retirés dans ce lieu marécageux comme dans un asyle contre les brigands de toute espèce ont contribué à la peupler. Elles y vivoient chacune selon leurs lois, et avoient une maison commune où elles s'assembloient pour les affaires publiques. Ainsi Mantoue a été république dans son origine. Elle tomba entre les mains des Romains, ces républicains si ennemis de la liberté de tous les autres peuples républicains. Entraînée dans les guerres civiles, elle paya cher son attachement à *Antoine*. *Auguste* abandonna le territoire de cette ville à ses vétérans. Elle a suivi le sort du reste de l'Italie, sous la domination des Goths, Vandales, et autres nations conquérantes. Forte par sa situation, elle s'est rendue plus souvent qu'elle n'a été prise : ce qui l'a mis

dans le cas de ne pas souffrir des bouleversemens et des incendies.

En 1220, on lui trouve un seigneur donné par l'empereur *Frédéric II*, et maintenu malgré les habitans. Les frères, oncles, neveux et enfans de ce premier seigneur se sont disputé long-temps la domination. On les représente comme des tyrans cruels. Ils se nommoient *Passerino*. Sous le dernier d'entre eux s'établit à Mantoue *Louis de Gonzague*, originaire d'Allemagne, et protégé par l'empereur. Il avoit une femme d'une grande beauté. Ses charmes n'échappèrent point à l'œil libertin de *Passerino*. Il tâcha de la séduire et menaçoit de violence. Elle avertit son mari. Dans une lutte, apparemment de corps à corps, il tua *Passerino* d'un coup de poing à la tempe, chassa ses enfans et ses partisans, et s'empara du duché, en 1328.

Louis de Gonzague. 1328. Gui 1360. Louis II. 1369. François Ier. 1382.

Ce prince augmenta ses états, tant par les armes, que par la faveur de l'empereur *Charles IV*, qui lui confirma, en 1354, le duché de Mantoue pour lui et pour ses descendans. Son fils aîné lui succéda. Il étoit déjà âgé, et avoit trois fils qui se disputoient l'autorité de son vivant. Les deux cadets dressèrent des embûches à l'aîné, et le firent mourir. Le second, *Louis*, ne

partagea pas long-temps la puissance avec son troisième frère, dont il se défit. On dit que coupable de ces deux fratricides, il tâcha d'en effacer le souvenir par la douceur de son gouvernement. Son fils, *François*, a été accusé d'avoir empoisonné sa femme, qui étoit une *Visconti*. Ce crime arma contre lui les princes voisins, et lui suscita des guerres continuelles, dont il se tira avec avantage.

Jean François. 1407.
Louis III. 1444.
Frédéric Ier. 1478.
Jean François II. 1484.

Jean François, son fils, aussi bon guerrier que son père, obtint, l'an 1433, de l'empereur *Sigismond*, qu'il reçut magnifiquement, le titre de marquis de Mantoue. Il envia à son frère cadet quelques terres que leur père lui avoit laissées; ce qui fut un sujet de guerre. Il étoit estimé pour ses talens militaires, et les Vénitiens lui confièrent le commandement de leurs troupes de terre. Son fils, *Frédéric*, au contraire, combattit les Vénitiens; et *Jean François*, fils de celui-ci, après avoir été, comme son grand-père, général des Vénitiens, mena, comme son père, des armées contre eux, fut fait prisonnier et conduit à Venise. Il dut sa liberté aux instances du pape *Jules II*, qui lui donna la dignité de *gonfalonier de l'église*.

Le pape *Léon X*, fit son fils *Frédéric*

Frédéric II. 1519.
François II. 1540.
Guillaume. 1550.
Vincent Ier. 1587.

capitaine-général des troupes de l'église; et *Charles-Quint*, auquel il fit une réception honorable, en 1530, lui conféra le titre de duc de Mantoue. Dans les guerres des rois de France contre l'empereur, il se montra attaché à celui-ci, et en reçut pour récompense le Montferrat. Son fils aîné, *François*, se noya étant encore mineur. Son frère, *Guillaume*, lui succéda. Il étoit mal fait de corps; mais il rachetoit ce défaut par des qualités d'esprit. On reconnoît à *Vincent*, son fils, beaucoup de piété, de goût pour les sciences, et d'amour pour la justice.

François III. 1612.
Ferdinand. 1612.
Vincent II. 1626.

Il eut trois fils, qui lui succédèrent l'un après l'autre. *François*, l'aîné, ne survécut que neuf mois à son père. Il laissa une fille nommée *Marie*. Les deux autres étoient déjà cardinaux. Cette dignité ne les empêcha pas de se marier. Mais, ni le premier, nommé *Ferdinand*, ni le second, nommé *Vincent*, n'eurent d'enfans légitimes. Celui-ci auroit voulu faire casser son mariage avec une *Isabelle de Gonzague*, sa parente, frappée de stérilité, pour épouser la princesse *Marie*, sa nièce, mais rappelé par les infirmités à un parti plus raisonnable, il la maria à *Charles*, petit-fils de son aïeul, *Frédéric II*, qui avoit encore son père.

Charles I. 16?7.
Charles II. 1633.
Charles III. 1637.
Charles IV. 1665.

On compte celui-ci entre les ducs de Mantoue, sous le nom de *Charles* I.er, quoiqu'il ait à peine séjourné dans cette ville. Il vécut tranquillement en France, où il avoit des biens considérables. Son fils, *Charles II*, époux de *Marie*, fut aidé par les Français contre les efforts de l'empereur, à se mettre en possession de sa principauté, qui lui fut assurée par le traité de Quierasque, en 1631. Il la laissa à son fils, nommé *Charles*, comme lui, sous la tutelle de *Marie*, sa mère. Son fils, appelé aussi *Charles*, étoit mineur, comme l'avoit été son père en succédant au duché de Mantoue. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il se déclara pour la France. Les impériaux s'emparèrent de ses états en 1708. Il se sauva à Venise, et mourut l'année suivante, à Padoue, sans laisser d'enfans de deux mariages. Deux héritiers légitimes, les ducs de *Lorraine* et de *Guastallo* se préparoient à se disputer cette succession : l'empereur ne leur en donna pas le temps, et s'empara du Mantouan, qui est resté à la maison d'Autriche; mais les Français viennent de le conquérir, et il fait aujourd'hui partie du royaume de Naples.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE

DES TITRES DU TOME IX.

Fin de la Table du Tome IX.

E

OME IX.

Tome IX.